I.
&f.

OSKAR
GÖSCHEN
1865

VIE
ET PONTIFICAT
DE
LÉON X.

I.

— Tueri enim eorum memoriam, quorum merita multa in homines et præclara extiterunt, æquitatis et justitiæ laudem habet.

Jo. Mich. Brutus, *ad Tingium.*

Peint par Raphael. *Gravé par Marcadier.*

LEON X.

VIE
ET PONTIFICAT
DE
LÉON X,

PAR WILLIAM ROSCOE,
AUTEUR DE LA VIE DE LAURENT DE MÉDICIS,

OUVRAGE TRADUIT DE L'ANGLAIS,
PAR P. F. HENRY,

ET ORNÉ DU PORTRAIT DE LÉON X, ET DE MÉDAILLES.

SECONDE ÉDITION,
REVUE ET CORRIGÉE.

TOME PREMIER.

IMPRIMERIE D'ADRIEN EGRON.

PARIS,
GIDE FILS, LIBRAIRE, RUE COLBERT, N° 2.
H. NICOLLE, LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE,
RUE DE SEINE, n° 12.
M. DCCC. XIII.

AVERTISSEMENT
DU TRADUCTEUR,

SUR CETTE SECONDE ÉDITION.

Je n'aurois rien à dire sur cette édition, si la reconnoissance ne m'imposoit l'obligation de déclarer tout ce que je dois à l'homme de lettres qui a bien voulu en diriger et en surveiller l'impression. L'édition originale de la Vie de Léon X n'ayant pas été imprimée sous les yeux de l'Auteur, il s'est glissé, dans les notes et pièces diverses qu'il y a jointes, un grand nombre d'erreurs et de fautes que par malheur on a copiées dans la première édition de ma traduction. Il falloit, pour les rectifier et les corriger, un littérateur qui possédât des connoissances variées, et qui fût en même temps doué d'une patience à toute épreuve. J'ai eu le bonheur de le rencontrer dans un ami, que je crois devoir nommer, malgré sa répugnance. C'est donc M. Parison, à qui je ne puis trop témoigner ma gratitude, et dont le nom est bien connu

de plusieurs savants de la capitale, qui a revu toutes les épreuves de cette seconde édition, et qui a vérifié toutes les citations et les *Appendix*, travail extrêmement pénible, dont il s'est chargé de la manière la plus obligeante, auquel il s'est livré avec le plus grand zèle, et qui l'a forcé de compulser autant de livres qu'en a consulté M. Roscoe.

Quant à ma traduction, je l'ai retouchée avec tout le soin dont j'ai été capable, sans que toutefois je puisse me flatter de l'avoir rendue digne d'un Ouvrage que son mérite reconnu a fait passer dans presque toutes les langues de l'Europe.

AVERTISSEMENT

DU TRADUCTEUR,

MIS EN TÊTE DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

On peut accuser fréquemment les écrivains anglais de prendre pour règles des jugements qu'ils portent, les maximes qui dérivent de l'ordre social établi dans leur patrie. Une triste expérience nous a appris que de telles maximes, adoptées trop légèrement par d'autres peuples, en contrarient les institutions, et peuvent même en amener le renversement. M. Roscoe nous a paru être à l'abri de tout reproche à cet égard. Ce n'est point en ministre anglican qu'il a écrit la vie de Léon X. « La « vérité seule a été mon guide, » dit-il dans sa préface, » et je me suis efforcé de rendre les objets tels « que son flambeau me les a fait voir. » Cette déclaration, qu'il a faite pour annoncer à ses compatriotes qu'il a plus d'une fois bravé leurs préjugés, doit rassurer les personnes qui craindroient que son livre ne contînt quelques-uns des principes

pernicieux qui ont fait de si grands ravages parmi nous. En retraçant l'origine et en partie les progrès de ce schisme qui a allumé tant de haines, et a si long-temps divisé entre eux les peuples de l'Europe, M. Roscoe a montré une modération dont peu d'historiens de sa nation lui avoient donné l'exemple; et en jugeant la conduite que Léon X a tenue dans cette déplorable scission, il a usé de ménagements que n'ont pas eus plusieurs écrivains considérés comme orthodoxes. Aussi le tableau qu'il a tracé de la prétendue réforme, ou si l'on veut de la réforme, nous a paru propre à intéresser tous les hommes impartiaux et vraiment éclairés, c'est-à-dire, ceux qui ne confondent pas la science de la politique avec les déclamations contre les institutions les plus sacrées, et contre les principes fondamentaux de la société civile.

J'ajouterai à cette observation, que j'ai crue d'une nécessité absolue, quelques remarques sur le travail que je soumets au jugement du public.

M. Roscoe s'est fait une règle d'écrire, selon l'orthographe italienne, les noms des Italiens dont il a parlé dans son ouvrage. L'estimable traducteur de la vie de Laurent de Médicis a suivi

cet exemple, auquel cependant j'ai jugé ne devoir pas me conformer. L'usage a été ma loi suprême. Les noms d'une infinité de personnages historiques, de littérateurs fameux et d'artistes célèbres, dont le biographe de Léon X a retracé les actions ou apprécié le mérite, étant francisés depuis long-temps, il m'a semblé que ce seroit choquer et quelquefois embarrasser le lecteur, de les lui présenter tels que les Italiens écrivent. En conséquence, je n'ai point mis *Ariosto* pour l'Arioste, *Macchiavelli* pour Machiavel, *Michel-Agnolo* pour Michel-Ange, *Raffaello* pour Raphaël, etc., etc. Il seroit sans doute à désirer qu'on ne se permît plus d'altérer les noms des étrangers; mais je n'ai pas pensé que je fusse appelé à réparer le mal qu'on a pu faire à cet égard.

Les livres rares et les manuscrits de la Bibliothèque Impériale de Paris, de la Bibliothèque du Vatican, de celle de Saint-Marc à Venise, de la Bibliothèque Laurentienne de Florence, du Musée Britannique, et de beaucoup de collections célèbres, publiques ou particulières, ont été examinés soit par les amis de l'auteur, soit par lui-même; et M. Roscoe a recueilli de la sorte un grand

nombre de pièces justificatives ou de preuves dont il a formé un *Appendix* qui est partagé entre les quatre volumes de son ouvrage. Pour ne pas trop enfler les volumes de la traduction, j'ai supprimé les morceaux tirés de livres qu'il est facile de se procurer; mais j'ai, par des renvois joints aux numéros des pièces enlevées, indiqué les auteurs dans les œuvres de qui elles se trouvent. Quant aux pièces inédites ou rares, ou simplement relatives à la vie de Léon X, et à notre propre histoire, je me serois fait un crime d'en dérober la connoissance au lecteur.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

Le Siècle de Léon X étoit depuis environ trois cents ans l'objet de l'attention générale; et cependant personne n'avoit encore tenté de retracer, d'une manière qui répondît à la grandeur et à la variété du sujet, l'histoire de cet espace de temps. Quelque séduisante qu'une telle entreprise puisse paroître d'abord, un examen approfondi y fait reconnoître une foule de difficultés. L'importance dont elle est, l'embarras d'assembler les matériaux nécessaires pour l'exécuter convenablement, le travail qu'elle doit exiger, et surtout la crainte de ne pas remplir l'attente publique, peuvent être comptés au nombre des causes qui ont dû empêcher de traiter un sujet qu'on a proposé fréquemment, qu'on a médité quelquefois, et auquel, jusqu'à présent, on a toujours renoncé.

Ces considérations, qui, sans doute, ont détourné plusieurs écrivains de s'engager dans une entreprise si pénible et si hasardeuse, auroient vraisemblablement produit le même effet sur moi, si je ne m'étois trouvé dans une situation à laquelle des degrés insensibles m'avoient conduit, et où je ne pouvois, sans un manque de convenance ou sans nuire à ma propre réputation, renoncer à ce travail. J'avois déjà, pour écrire la vie de Laurent de Médicis, père de Léon X, fait un grand nombre de recherches qui avoient le même rapport avec l'histoire de l'un qu'avec celle de l'autre; et même plusieurs personnes ont pensé, peut-être

avec raison, qu'on ne devoit considérer cet ouvrage que comme le péristyle d'un édifice que l'auteur ne pouvoit se dispenser d'élever. Depuis l'époque où j'ai publié cette vie, l'amitié et les soins obligeants de plusieurs de mes compatriotes, et même de divers étrangers, m'ont fourni une infinité de renseignements précieux et de pièces originales que je n'aurois pu me procurer sans leur bienveillance et leur secours. Ne point les publier, c'eût été frustrer l'espérance de ceux qui me les avoient transmis; et éviter de me charger de l'entreprise, c'eût été donner lieu à des interprétations qui auroient été aussi fâcheuses pour moi que le seroit le manque de succès. Ces réflexions m'ont donc engagé, malgré les occupations multipliées de mon état, à entreprendre un ouvrage qui a demandé quelquefois plus d'efforts que mes talents, que ma santé et le temps ne m'ont permis d'en faire; et je soumets au jugement du public le travail d'un grand nombre d'années, exécuté le moins défectueusement que j'ai pu.

Quoique j'aie donné le titre de Vie et Pontificat de Léon X à cet ouvrage, j'ai jugé que si je ne comprenois dans mon sujet l'histoire générale du temps où a vécu ce souverain pontife célèbre, il seroit impossible qu'on eût de lui une idée aussi juste et aussi complète que je le désirois. J'ai saisi avec plaisir l'occasion d'examiner plus particulièrement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent un siècle plein de grands évènements, et dans lequel la nature semble avoir pris plaisir à former une extrême variété de caractères. Quant à l'union de l'histoire particulière et de l'histoire générale, je n'ignore pas que des littérateurs d'un grand mérite en ont mis en question la convenance. Il est in-

contestable qu'il existe une ligne de démarcation entre ces deux genres ; mais comme ils ont également pour objets des êtres de notre espèce, ils ne peuvent manquer d'empiéter, en de certaines occasions, sur les droits l'un de l'autre. Qu'on parcoure les écrits de Tacite ou de Tite-Live, de Hume ou de Gibbon, et l'on reconnoîtra que rien n'excite plus d'intérêt que les faits et les détails particuliers aux hommes qui ont joué un grand rôle sur la scène du monde. Il seroit impossible d'asseoir son jugement à leur égard, si on ne les voyoit agir, si on ne les voyoit participer aux opérations importantes qui se sont faites dans les siècles où ils ont vécu, et qui ont servi non seulement à déployer, mais, jusqu'à un certain point, à former leur caractère. Il n'y a pas lieu de douter que des concessions du genre de celle dont je viens de parler, ne soient propres à enfanter des abus ; mais lorsque l'historien et le biographe sont parvenus à instruire et à plaire, ces deux points essentiels, la critique seroit peut-être trop sévère si elle vouloit empêcher un échange si avantageux. La succession rapide des évènements et des personnages qui sont retracés et qui figurent dans une partie considérable de l'histoire d'une nation, affoiblit l'intérêt et diminue l'attention ; et l'un et l'autre se soutiendroient mieux si les faits étoient plus particularisés. L'histoire générale peut être comparée à la surface du globe qui offre d'épaisses et sombres forêts et des déserts affreux, mais qui présente aussi des terres en culture et des scènes extrêmement animées. Le voyageur dédaigne un paysage qui n'est point varié, et il ne contemple que celui dont la beauté, la sublimité ou même la singularité sont dignes de captiver ses regards.

Ces considérations suffiront, je l'espère, pour

me justifier d'avoir décrit tant d'évènements qui, bien que Léon X n'y ait point participé, ont extrêmement influé sur le sort qu'il a éprouvé dans sa jeunesse. De ce nombre est la descente de Charles VIII en Italie, expédition qui, selon Gibbon, a changé la face de l'Europe, et dont cet écrivain s'étoit proposé quelque temps de faire un corps d'histoire séparé. Le siége de Pise, qui a été aussi long et marqué par un aussi grand nombre d'évènements que le fameux siége de Troie, a eu un tel rapport avec toutes les affaires du temps, et l'issue en devoit intéresser si particulièrement les Médicis, que l'occasion d'en retracer quelques opérations s'est plusieurs fois présentée à moi dans le cours de ma narration. Il étoit impossible de traiter, quelque légèrement que ce fût, du pontificat d'Alexandre VI, sans être frappé du caractère énergique, ou pour mieux dire atroce, qui a distingué ce pape et son fils César Borgia; et les faits extraordinaires qu'on leur impute sont quelquefois de nature à occasionner des doutes qu'après les recherches les plus pénibles, l'écrivain le plus impartial auroit de la peine à lever. La mémorable ligue de Cambrai, qui, à elle seule, a été le sujet de plusieurs volumes, a eu sur la fortune des Médicis plus d'influence encore que le siége de Pise. La conquête du royaume de Naples, et la chute de la maison royale d'Aragon, opérées par les armes réunies de Louis XII, roi de France, et de Ferdinand V, roi d'Espagne, ont, ainsi que les contestations que les dépouilles des vaincus ont fait naître entre ces deux souverains, attiré mon attention, non seulement par leurs relations avec le sujet que j'avois à traiter, mais aussi par leur importance réelle.

On a soutenu assez récemment en Angleterre et

en d'autres pays, que, malgré le grand perfectionnement qui s'étoit fait en Italie sous le règne du souverain pontife dont je publie l'histoire, on ne devoit en attribuer qu'une très-foible partie à ses efforts personnels, et l'on a dit qu'en donnant à cet espace de temps le titre pompeux de SIÈCLE DE LÉON X, on avoit privé d'autres illustres protecteurs de la littérature, qui ont fleuri durant cette ère, des éloges qui leur étoient dus à juste titre. Il ne me convient pas de combattre trop fortement une opinion qui, si elle étoit celle de mes lecteurs, les rendroit bien moins exigeants. Cependant on ne peut mettre en doute que, dans un règne qui n'a pas duré neuf ans. Léon X n'ait travaillé très-efficacement à faire prospérer la culture des belles-lettres et renaître les beaux-arts; et les services qu'il a rendus à cet égard n'ayant pas encore été convenablement appréciés ni présentés sous un seul aspect, on excusera peut-être une tentative dont l'objet a été de suppléer à ce défaut. Toutefois l'influence que ce souverain pontife a eue sur son siècle sera mieux connue, lorsque tous les évènements de sa vie auront été entièrement développés. J'ai discuté ce point important, et je me suis efforcé de le déterminer avec précision.

Celui qui a écrit le premier l'histoire de Léon X est Paul Jove. Cet auteur, dont les productions diverses sont jugées selon leur mérite, a eu toutes les facilités possibles pour se procurer les renseignements les plus exacts et les plus authentiques sur ce sujet. Sa vie de Léon X, qu'il a composée en latin comme le reste de ses ouvrages, est un des meilleurs, et peut-être renferme-t-elle moins que les autres de ces traits satiriques que l'auteur aimoit tant à lancer.

Cette vie de Léon X par Paul Jove, et des anecdotes et des mémoires très-courts qui ont été publiés vers le même temps (1), paroissent avoir à cet égard suffi, durant plus de deux siècles, à la curiosité du monde savant. Selon toute apparence, l'écrivain qui a originairement conçu le projet de lier à ce sujet l'histoire de la renaissance des lettres est notre compatriote William Collins, qui, vers le milieu du siècle dernier, en a témoigné l'intention. « Je l'ai entendu », dit le docteur Johnson, « parler avec enthousiasme de Léon X, et avec in-« dignation du successeur de ce pape, d'Adrien VI, « qui étoit dépourvu de goût; mais je ne crois pas « qu'il ait jamais écrit une seule page sur ce sujet. » Ceux que la nature a doués de la faculté de sentir le charme des productions tendres et passionnées de ce poète, regretteront de plus en plus que des malheurs l'aient empêché d'augmenter ainsi le nombre de ses poésies où l'on admire l'imagination la plus brillante, et où les pensées les plus sublimes sont exprimées d'une manière en même temps si extraordinaire et si heureuse, qu'elles semblent être plutôt l'effet d'une inspiration divine que le produit du travail d'un mortel.

Parmi ceux qui ont eu part à l'amitié et à la confiance de Collins, c'est M. Thomas Warton, qui a continué ou fait revivre le projet de composer une histoire de la renaissance des lettres en Europe. On trouve, dans l'excellent essai que le docteur Warton son frère a donné sur la vie et les écrits de Pope, le passage suivant : « . . . . . Un de mes « amis est actuellement occupé à écrire l'HISTOIRE

(1) Vers l'année 1550.

« DU SIÈCLE DE LÉON X. C'est une période pleine « d'événements de la plus grande importance, qui « ont eu beaucoup d'influence sur l'état politique « de l'Europe. Ce sont la découverte d'un passage « à l'Orient par les Portugais, celle de l'Amérique « par les Espagnols, l'invention de l'imprimerie, la « réforme de la religion, et plusieurs autres points. « Tous seront traités amplement, et l'on en dé- « montrera les résultats divers. » Comme l'essai qui renferme ce passage a été publié pour la première fois l'année de la mort de Collins, c'est-à-dire en 1756, il est possible que l'auteur ait voulu parler de ce poète; mais il est certain aussi que lorsque ce dernier ne fut plus, quelques-uns de ses amis se proposèrent de s'approprier ce sujet. En 1797 j'ai eu avec le docteur Warton un entretien où je me suis informé des progrès d'une entreprise qui étoit annoncée depuis si long-temps. Il m'a répondu que lui-même, que son frère et plusieurs autres littérateurs avoient eu le dessein de donner une histoire de la renaissance des lettres, non seulement en Italie, mais dans les principaux Etats de l'Europe, et que l'histoire de la poésie anglaise par M. Thomas Warton ne formoit qu'une partie de ce plan immense. En se rappelant les diverses et excellentes productions critiques de ces deux frères, qui à beaucoup d'érudition joignoient un jugement sain, et en songeant que parmi les noms de leurs collaborateurs on auroit probablement trouvé ceux de West, de Walpole, de Mason et de Gray, on ne peut assez déplorer le manque d'encouragement qui vraisemblablement a été le principal obstacle à l'achèvement d'une si vaste et si noble entreprise (1).

---

(1) Nous supposions que, dans le monde savant, personne

J'ai dû aux écrits du savant monsignor Angelo Fabroni, provéditeur de l'université de Pise, la connoissance de plusieurs faits importants de la vie de Laurent de Médicis. J'ai examiné quelques-uns de ces morceaux avec une liberté qui auroit pu paroître choquante à quelques auteurs, mais qu'un esprit généreux préfèrera toujours à des hommages prodigués sans discernement. Mes efforts pour composer l'histoire d'un espace de temps, qui a été l'objet particulier des recherches de ce littérateur, ont obtenu son approbation. Sous ses auspices, la vie de Laurent de Médicis a été élégamment traduite de l'anglais en italien par le chevalier Mecherini, et imprimée à Pise en 1799. Monsignor Fabroni m'a honoré de sa correspondance depuis cette époque jusqu'à sa mort, qui est arrivée dans les premiers mois de l'année 1803. Dans cet intervalle il m'a fait remettre la Vie de Léon X, qu'il a composée en latin, et publiée à Pise en 1797. Le savant auteur ne s'est pas borné à consulter uniquement Paul Jove, il a recueilli un grand nombre de pièces originales relatives à Léon X. Par ce moyen il a jeté un nouveau jour sur son sujet; et les éclaircissements qu'il a joints à son ouvrage, non seulement confirment ses récits, mais forment des matériaux importants qui pourront être

---

ne pouvoit ignorer que le célèbre auteur du *Voyage d'Anacharsis* s'étoit d'abord proposé de traiter, sous la forme de *Voyage en Italie*, le même sujet que M. Roscoe. (*Voyez*, dans les mémoires sur sa vie, le plan que l'abbé Barthélemy avoit tracé pour l'exécution de ce projet) Nous espérons que la lecture de la *Vie de Léon X* fera juger assez favorablement de l'auteur, pour qu'on ne regarde pas comme volontaire l'omission que nous indiquons ici.

Note du Traducteur (pour la première édition.)

utiles à d'autres historiens. Cependant monsignor Fabroni n'a pas eu l'intention de retracer en détail les progrès qu'on a faits dans les sciences, dans les lettres et dans les arts, sous Léon X, ni de parler de tous ces littérateurs célèbres et de ces grands artistes, aux écrits et aux travaux desquels le règne de ce pape doit son plus grand éclat. Ce seroit donc vainement qu'on s'attendroit à trouver un pareil tableau dans son livre.

Mais, outre ces histoires particulières de Léon X, on a publié divers ouvrages qui ont été consacrés spécialement à éclaircir différents points de la vie de ce souverain pontife, ou quelques faits du temps où il a vécu. De ce nombre sont l'histoire de la ligue de Cambrai, que quelques auteurs attribuent au cardinal de Polignac (1); le récit de la bataille livrée sur les bords du Taro, entre l'armée de Charles VIII et celle des alliés, récit qui a été composé par Benedetti; la vie d'Alexandre VI et celle de son fils César Borgia, par Gordon; le dialogue que Raphaël Brandolini a donné sous le titre de LEO; le commentaire de Galeas Capella sur les efforts qui ont été faits pour rendre à François Sforce le duché de Milan; et enfin plusieurs autres écrits du même genre que ceux que je viens de citer. On reconnoîtra facilement que je les ai consultés fréquemment.

Les histoires détachées dont je viens de faire mention ne renferment qu'une foible partie de cette prodigieuse quantité de renseignements sur le caractère personnel et la conduite de Léon X, qui sont venus jusqu'à nous. La part que ce pape a prise à tout ce qui s'est fait en Europe sous son pontificat lie

(1) Il est bien reconnu que l'*Histoire de la Ligue de Cambrai* est due à l'abbé Dubos. *Note du Traducteur.*

son histoire à celle de son temps; et en conséquence on n'a jamais traité de l'une sans parler de l'autre.

Je pourrois ajouter à la liste des historiens contemporains de Léon X celle des nombreux annalistes de la littérature auxquels je dois une grande partie des matériaux qui m'ont servi à composer les chapitres que j'ai consacrés aux belles-lettres, aux sciences et aux arts. Parmi ces annalistes, on distingue Tiraboschi, dont l'immortel ouvrage est, en ce genre de composition, le plus parfait qu'aucun pays et aucun siècle aient produit. Je ne passerai point non plus sous silence le compte exact et clair qu'a rendu des œuvres des écrivains de l'Italie, Mazzuchelli, qui, ayant entrepris un ouvrage au-dessus des forces humaines, ou du moins trop long pour que la vie d'un seul homme pût y suffire, n'en a exécuté qu'une très-foible partie en six volumes in-folio.

Je ne fatiguerai pas le lecteur par l'énumération d'une foule d'autres auteurs italiens de beaucoup de mérite, dont les travaux m'ont été aussi d'un grand secours, et qui ont traité de la littérature et des arts, genre d'érudition qu'on a cultivé plus particulièrement en Italie qu'ailleurs; mais je saisirai cette occasion de déclarer que, pour composer les notices que j'ai données de la vie et des écrits des littérateurs illustres qui ont fleuri dans l'espace de temps compris dans cette histoire, je me suis fait une loi d'examiner, autant que cela m'a été possible, leurs propres ouvrages, et de fonder mon opinion sur mes recherches plutôt que sur celles qu'auroit faites un écrivain plus moderne. Le lecteur distinguera sans peine ce que j'ai puisé dans les sources, car j'ai toujours pris soin de citer mes autorités.

Tels sont les ouvrages relatifs à Léon X, et rendus publics par la voie de l'impression, que j'ai consultés dans le cours de ma narration. J'ai en outre recueilli, durant plusieurs années, un grand nombre de morceaux inédits qui ont répandu une vive lumière sur mon sujet. L'une des plus importantes de mes acquisitions en ce genre est un recueil de lettres et d'autres pièces qui ont été copiées sur les originaux déposés dans les archives du *Palazzo vecchio* à Florence, et qui forment deux volumes in-folio d'environ trois cents pages chacun. J'en suis redevable aux soins généreux et obligeants d'un homme qui ajoute à l'élévation de son rang, non seulement par sa conduite comme pair du royaume, mais encore par les encouragements qu'il donne à l'étude des lettres dans laquelle il a lui-même fait de si grands progrès. Les intentions généreuses du lord Holland ont été secondées par M. Penrose, le dernier résident britannique à Florence; et elles ont été remplies par l'effet de la bienveillance du grand-duc lui-même (1), qui a permis de faire à cet égard toutes les recherches nécessaires dans les archives de l'Etat. La première partie du recueil dont je parle consiste principalement dans les lettres que Laurent de Médicis, père de Léon X, a écrites au sujet de la promotion de son fils au cardinalat; et ce sont elles qui m'ont mis en état de présenter cet événement dans tout son jour. J'aurois pu en donner de plus longs extraits; mais comme elles n'ont de rapport qu'avec ce fait, on jugera sans doute qu'il auroit été su-

(1) S. A. I. l'archiduc, aujourd'hui grand-duc de Wurtzbourg, prince ami des lettres et des arts. *Note du Trad.*

perflu que je multipliasse des citations de ce genre. La même collection comprend aussi une suite de lettres adressées de Rome par Balthazar Turini, qu'on appelle ordinairement Balthazar ou Baldassare da Pescia, au neveu de Léon X, à Laurent de Médicis, qui habita la Toscane les premières années du règne de ce pape. Il paraît par ces lettres, dont aucune n'a été publiée jusqu'à ce jour, que l'auteur étoit dataire assistant, ou secrétaire, avec mission de faire passer à Florence l'avis de tout ce qui arriveroit à Rome. On peut supposer que Turini écrivoit sous l'inspection immédiate du cardinal Jules de Médicis, qui a été souverain pontife sous le nom de Clément VII, et qui dirigeoit le jeune Laurent dans l'administration de la Toscane. Ces lettres, quoiqu'elles ne traitent que de ce qui est arrivé depuis le mois de mars jusqu'au mois de septembre de la seconde année du pontificat de Léon X, jettent beaucoup de jour sur le caractère des personnes dont il y est fait mention, et elles retracent ou expliquent un grand nombre de faits importants et curieux. Enfin ce recueil renferme d'autres pièces d'un grand intérêt, qui n'avoient pas encore été publiées, et que j'ai indiquées plus particulièrement dans le cours de mon ouvrage.

Je ne dois point, en parlant des secours que j'ai tirés de Florence, ce berceau des arts parmi les modernes, m'abstenir de faire connoître toute la bienveillance que m'a témoignée le feu chanoine Ange-Marie Bandini, premier bibliothécaire de la Bibliothèque Laurentienne. Il est inutile que j'entreprenne l'éloge d'un homme si célèbre dans le monde savant. Cependant je crois devoir rappeler, comme une chose extraordinaire, qu'il a tenu, durant soixante ans, un rang distingué parmi les

littérateurs de l'Italie. L'histoire de sa vie et une notice de ses divers écrits sont insérés dans le grand ouvrage de Mazzuchelli, à la publication duquel Bandini a survécu près d'un demi-siècle. Dans cet espace de temps il a enrichi la république des lettres de plusieurs autres ouvrages, dont quelques-uns sont liés à l'histoire de la maison de Médicis (je les citerai dans l'occasion). Je dois aussi à cet illustre littérateur, qui, jusqu'à la fin de ses jours, a conservé pour l'étude des belles-lettres la même ardeur que dans sa jeunesse, la communication de plusieurs morceaux curieux et rares, soit imprimés, soit manuscrits. J'en ai reçu en outre des lettres, où il m'a indiqué, avec la plus scrupuleuse attention, les sources que lui avaient fait découvrir les recherches auxquelles il s'étoit livré sur le sujet que j'ai traité.

Je n'ignorois pas que les immenses collections du Vatican pouvaient me fournir les informations les plus importantes pour l'exécution de mon entreprise, et je regrettois vivement que l'état déplorable des affaires publiques, que l'éloignement où j'étois de Rome, et que d'autres particularités, formassent des obstacles qui, selon toute apparence, devoient m'empêcher de me procurer des renseignemens si précieux. Sir John Johnson, qui voyageoit en Italie, a eu, sans que je l'en eusse sollicité, la bonté de me tirer de cet embarras; et avec une complaisance qui a fait naître en moi la reconnoissance la plus vive, il a obtenu pour mon usage, du savant abbé Gaëtano Marini, préfet des archives du Vatican, un nombre considérable de pièces d'un grand intérêt, qui ont été copiées soit sur les manuscrits que l'on conserve dans ce dépôt, soit sur des ouvrages imprimés et d'une extrême rareté,

l'auteur, donne un air de vérité à ses récits. Tout ce qui concerne Alexandre VI a été publié presque en son entier. D'amples extraits en ont aussi été donnés par plusieurs écrivains qui ont retracé, avec une sorte d'affectation, les crimes de ce pape, et parmi lesquels on remarque surtout Gordon qui en a écrit la vie, ouvrage qui a été mis au jour, à Londres, en 1729. Burchard mourut le 16 mars 1506, dans son évêché de Horta, auquel il avoit été promu par Jules II.

Deux ans avant sa mort, Burchard avoit eu pour adjoint Paris de Grassis qui lui a succédé. Cet officier a écrit aussi un journal qu'il a commencé le 12 mai 1504, et qu'il a continué le reste du pontificat de Jules II, et durant tout celui de Léon X. Ce registre a été consulté par plusieurs auteurs qui en ont inséré des extraits dans leurs ouvrages.

On voit par son journal, que Paris de Grassis étoit natif de Bologne, et qu'il sortoit d'une famille honnête. Achille son frère fut, en 1511, décoré de la pourpre romaine par Jules II, et ce fut un des membres les plus respectables et les plus savants du sacré collége. Un autre frère de Paris, Agamemnon (car il paroît que les prénoms des membres de cette famille ont été choisis dans Homère plutôt que dans l'Ancien ou dans le Nouveau-Testament), fut, en l'année 1510, envoyé par la ville de Bologne comme ambassadeur vers ce souverain pontife. L'exactitude que Paris de Grassis mettoit dans ses fonctions de maître des cérémonies ne put lui concilier la bienveillance du sévère Jules II; mais dans la vacance du saint-siége, qu'occasionna la mort de ce pape, il reçut du sacré collége, pour récompense de ses services, la promesse de l'évêché de Pesaro, auquel l'abbaye de Santa-Croce

devoit être réunie. Cette promesse fut remplie par Léon X, qui en outre fit Paris de Grassis prélat du palais, et qui lui donna son neveu pour coadjuteur dans l'office de maître des cérémonies. Il survécut à ce pape, et mourut à Rome le 10 juin 1528.

Comme celui de Burchard, le style de Paris de Grassis est dépourvu d'élégance; mais il plaît par sa simplicité qui semble imprimer sur sa narration le sceau de la vérité. Ce maître des cérémonies semble avoir été plus rigide dans l'exercice de ses fonctions que son prédécesseur lui-même, et c'est une chose assez plaisante que l'importance qu'il attache fréquemment à son office, et que la sévérité avec laquelle il condamne les amusements par lesquels Léon X se délassoit des travaux que lui imposoit sa haute dignité.

Parmi les ouvrages dont je désirois le plus ardemment la possession, étoit la partie inédite du journal de Paris de Grassis, journal que l'on conserve dans la Bibliothèque du Vatican, mais dont on trouve aussi des copies dans la Bibliothèque Impériale de Paris. Quelques-uns des faits les plus intéressants que renferment et ce journal et celui de Burchard ont été déjà publiés dans le recueil qui a été commencé sous le titre de *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, et continué sous celui de *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale*; mais comme la plupart des pièces ont été abrégées et traduites en français, je n'ai puisé que peu de renseignements dans cet ouvrage. Par bonheur mon voisin et mon intime ami, le révérend M. Shepherd, à qui l'on doit une vie du Pogge, fit un voyage à Paris, dans l'été de 1802. Je n'hésitai pas à le prier d'examiner les différents manus-

crits du journal de Paris de Grassis, et d'en extraire les passages les plus importants. Personne n'étoit plus propre à me rendre un pareil service, et n'auroit pu le faire avec plus d'empressement. M. Shepherd a donc employé à ces recherches, que lui a facilitées la complaisance de MM. les conservateurs de la Bibliothèque Impériale, la plus grande partie du temps qu'il a passé à Paris, et il m'a remis à son retour plusieurs extraits curieux, au moyen desquels il m'a été possible de répandre une lumière plus vive sur l'histoire de Léon X, et principalement sur les particularités de sa vie privée.

Je n'ai pas négligé, dans le cours de mes recherches, les renseignements que pouvoient m'offrir les pièces inédites qui se trouvent dans ce pays et qui ont quelque rapport avec le sujet que j'avois à traiter. Les manuscrits de la bibliothèque Cottonienne qui sont dans le Musée Britannique renferment un grand nombre de lettres originales qui ont été écrites par la cour de Rome à Henri VIII, ou adressées à ce prince par ses propres ambassadeurs. Mon ouvrage étoit fort avancé lorsqu'il m'a été possible de compulser moi-même ces papiers; mais l'assistance de mon très-respectable ami, John Walker et les soins obligeans de M. Planta, bibliothécaire en chef du Musée, m'ont fait connoître les pièces les plus étroitement liées à mon sujet; et le lecteur en trouvera quelques-unes dans l'Appendix, ou insérées en extraits dans les notes.

Quoique je me sois occupé, durant plusieurs années, à recuillir à grands frais les ouvrages imprimés dont j'avois besoin, il en est que je n'ai pu me procurer que par la complaisance de ceux qui les possédoient. C'est à la bienveillance de

Richard Heber de Hodnet, écuyer, dont la bibliothèque est enrichie des plus anciennes éditions des poètes latins modernes, que je dois la communication d'un grand nombre de compositions de ce genre, qui sont aujourd'hui très-rares, et qui m'ont mis en état de discuter avec plus de confiance que je ne l'aurois fait, au moyen d'autres écrits, les sujets auxquels ils se rapportent. M. Heber a également eu la bonté de me permettre de tirer de sa riche collection les médailles que je voudrois faire graver pour orner mon ouvrage. La profonde érudition de mon ancien compagnon d'études et mon ami, William Clarke d'Everton, écuyer, la connoissance très-particulière qu'il a de l'histoire littéraire de l'Italie, et sa bibliothèque choisie, m'ont été extrêmement utiles aussi. Je dois, pour les livres rares et les manuscrits qu'il a bien voulu me confier, des remercîments au docteur James Currie, qui précédemment habitoit Liverpool, et qui réside actuellement à Bath. On sait que ce littérateur s'est fait connoître d'une manière avantageuse par un grand nombre d'ouvrages composés, soit sur des sujets scientifiques, soit sur des sujets littéraires; et je m'honore d'être depuis long-temps lié avec lui par les nœuds de l'estime et de l'amitié. Je m'acquitterai aussi d'un devoir que j'aime à remplir, en témoignant toute ma gratitude au révérend William Parr Greswell, auteur des *Memoirs of Italian Scholars who have written Latin Poetry*, (*Mémoires sur les Savants d'Italie qui ont cultivé la Poésie Latine*); à sir Isaac Heard, premier héraut d'armes de l'ordre de la Jarretière; à M. William Smith, agrégé au collége de Peter-House à Cambridge; à Henry Brown, de Liverpool, écuyer; au révérend

M. Hinckes de Cork ; au révérend M. Crane, vicaire d'Over dans le Cheshire ; au révérend John Greswell, du collége de Manchester, et à plusieurs autres personnes qui, quoique je ne les nomme pas, ne seront pas moins persuadées, je l'espère, que je n'ai point oublié les obligations que je leur ai.

On trouvera, dans l'ouvrage que je présente au public, les caractères et les faits retracés d'une manière un peu différente de celle dont ils l'ont été généralement, et probablement on m'accusera, pour n'avoir pas respecté ce que jusqu'ici l'on a considéré comme des points incontestables, de m'être laissé subjuguer par des préjugés ou séduire par la nouveauté ; mais je suis insensible à des imputations de ce genre. La vérité seule a été mon guide, et je me suis efforcé de rendre les objets tels que son flambeau me les a fait voir. L'histoire est le récit de ce que les hommes ont éprouvé dans ce qui les concerne le plus essentiellement. Si toute la sagacité humaine ne suffit pas pour calculer les conséquences d'une calomnie contre un individu, il est également impossible de prévoir celles d'une représentation fausse ou partiale des événements. Le passé influe toujours sur le présent. Ce qui a fait la ruine ou la prospérité des Etats ne manquera jamais de produire le même effet. Si les dépositaires de l'autorité suprême doivent être plus instruits que les autres hommes, ils ne peuvent toutefois puiser leur instruction que dans l'histoire ; et l'altérer, c'est pour ainsi dire falsifier des connoissances qui, si elles étoient exactes, ne manqueroient pas de perfectionner l'entendement, d'étendre nos facultés, et d'améliorer le sort de l'espèce humaine.

S'il est des hommes qui attribuent au hasard la création du monde physique, il en est aussi qui rapportent à cette même cause les événements survenus et les changements opérés dans le monde politique ou moral, et qui se bornent à les expliquer par le cours ordinaire des choses ou par l'esprit du temps; mais c'est dire en d'autres termes qu'on n'a pas fait des recherches suffisantes. Il est du devoir de l'historien de rechercher et de faire connoître ces causes, et ce n'est que lorsqu'il y est parvenu que son travail peut être de quelque utilité.

On considèrera probablement comme un vice radical de cet ouvrage, que j'y aie fréquemment cité les poètes contemporains, et que j'y aie inséré des passages de leurs écrits; mais je n'ai pas jugé que, pour être versifiés, leurs récits dussent perdre toute croyance. En conséquence j'ai eu recours fréquemment aux *Decennali* de Machiavel et au *Vergier d'honneur*, qui, dans le fait, ne sont guère que les annales du temps mises en vers. Ce n'est pas toutefois sous un tel point de vue que j'en ai donné des extraits. Ceux qui se plaisent à examiner les mouvements du cœur humain sont toujours curieux de connoître la sensation qu'ont produite les évènements importants. Les opinions exprimées par les hommes de génie qui ont été agités entre l'espérance et la crainte qu'ont fait naître les troubles civils où ils ont joué un rôle principal, forment souvent le commentaire le plus instructif. Le lecteur, à ce moyen, croit être contemporain de ceux dont il parcourt l'histoire. Ce n'est pas non plus un léger avantage dans un livre où l'on traite de la littérature du temps, que les événements publics, et

les écrits des littérateurs célèbres s'éclaircissent les uns par les autres.

Je suis intimement convaincu, en livrant cet ouvrage au public, que, malgré tous mes efforts et toute l'attention dont j'ai été capable, il renferme un grand nombre de défauts qui proviennent non seulement de l'omission d'une infinité de renseignements qui peuvent avoir échappé à mes recherches, mais encore du mauvais emploi de ceux que j'ai eu le bonheur de me procurer. Cependant je me flatte qu'en faveur de l'étendue et de la variété du sujet, le lecteur impartial et judicieux excusera les inexactitudes que souvent une extrême vigilance ne peut prévenir. Je renonce désormais à rien publier sur l'histoire de la littérature de l'Italie. Il suffira de parcourir cet ouvrage pour reconnoître que j'ai dû consacrer beaucoup de temps à le composer. Ainsi l'on peut présumer que, quel qu'en soit le succès, je ne le verrai point avec indifférence. L'espoir d'obtenir l'indulgence, ou de me concilier la faveur du public, a soutenu mon zèle, et je crois être en droit de déclarer que des motifs d'un genre différent et peut-être plus louables ont concouru quelquefois à me faire persévérer dans mon entreprise. De ce nombre étoit le désir ardent de présenter à la génération actuelle l'histoire d'un siècle renommé, d'attirer l'attention publique sur ces hommes illustres, sur ces parfaits modèles à qui l'Europe doit une grande partie des progrès qu'elle a faits dans les lettres, dans les sciences et dans les arts, de montrer l'effet des causes morales sur les connoissances et la félicité des peuples, et d'élever, autant que de pareils efforts peuvent le permettre, une barrière contre le

torrent d'un goût vicié et corrompu qui, si on ne le combat continuellement, pourra replonger dans la barbarie les nations européennes les plus civilisées. J'aurois pu me proposer aussi d'ajouter, à ceux que je viens d'exprimer, des motifs plus nobles encore, c'est-à-dire, de démontrer les suites funestes d'une ambition mal dirigée, et de tirer des pages de l'histoire ces maximes d'humanité, de sagesse et de fidélité dans les engagements politiques qui ont été beaucoup trop négligées dans tous les temps, et sans lesquelles le repos, l'honneur et la prospérité des nations ne peuvent être assurés.

Allerton, le 8 *mars* 1805.

EXPLICATION DES PLANCHES.

FRONTISPICE.

Portrait de Léon X, d'après le tableau de Raphael, qui fait partie de la collection de Robert Udny, *écuyer, et que l'on croit être l'esquisse du grand tableau qui représente ce souverain pontife accompagné des cardinaux Jules de Médicis et Rossi, et qui est un des plus beaux ornements du Musée Napoléon.*

TOME PREMIER.

Chapitre 1. *Médaille d'Innocent VIII.*

——— 2. *Médaille d'Alde Manuce, tirée du cabinet de* Mazzuchelli.

——— 3. *Médaille de Pontanus, tirée du même cabinet.*

——— 4. *Médaille de François, marquis de Mantoue.*

TOME SECOND.

——— 5. *Médaille de Savonarole, tirée du cabinet de* Mazzuchelli.

——— 6. *Médaille d'Alexandre VI, d'après* du Molinet.

Dissertation. *Médaille de Lucrèce Borgia, duchesse de Ferrare, tirée de la collection de* Richard Heber, écuyer.

TOME TROISIÈME.

CHAPITRE 14. *Médaille de LÉON X.*

On prétend que c'est la première médaille authentique en l'honneur d'un pape qui ait été bien exécutée.

——— 15. *Medaille d'ÉRASME.*

——— 16. *Médaille de VICTOIRE COLONNE.*

——— 17. *Médaille de PIERRE BEMBO.*

TOME QUATRIÈME.

CHAPITRE 19. *Médaille de LUTHER, tirée de la collection de* Richard Heber, écuyer.

——— 20. *Médaille de CASTIGLIONE.*

——— 21. *Médaille de GUICHARDIN.*

——— 22. *Médaille de RAPHAEL.*

VIE

VIE
ET PONTIFICAT
DE
LÉON X.

A. D. 1475 = 1493.

NAISSANCE de Jean de MÉDICIS, qui prit le nom de LÉON X à son avénement au souverain pontificat. — État politique de l'Europe. — Nature du gouvernement pontifical. — Union de la puissance temporelle et de la puissance spirituelle. — Avantages particuliers qui en résultent. — Jean de MÉDICIS prend les ordres sacrés. — Bénéfices qui lui sont conférés dans sa jeunesse. — Son père négocie pour le faire élever au cardinalat. — François CIBO épouse Madelaine de MÉDICIS. — Jean de MÉDICIS est revêtu de la pourpre romaine. — Études auxquelles il se livre. — Bernard DOVIZI DE BIBIENA. — Défauts de Jean de MÉDICIS. — Laurent de MÉDICIS s'efforce de faire abréger le temps de la probation de son fils. — Jules de MÉDICIS, qui, sous le nom de CLÉMENT VII, s'est assis dans la chaire de Saint-Pierre. — Jean de MÉDICIS reçoit les marques de sa dignité. — Il quitte Florence pour aller résider à Rome. — Principaux membres du sacré collége à cette époque. — ZIZIM, frère de Sultan Bajazet, est confié à la garde du pape. — Crainte de calamités prochaines, et apparition singulière.

CHAP. I.

CH. 2.

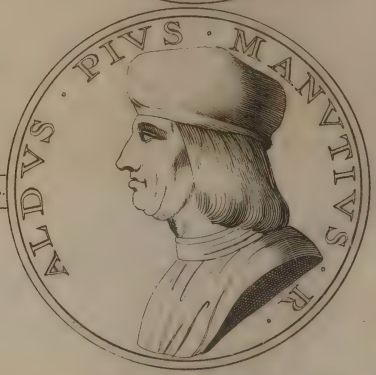

CHAP. 3.

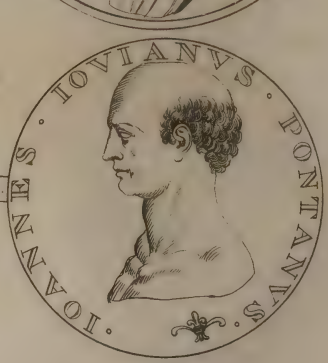

CHAP. 4.

VIE ET PONTIFICAT
DE
LÉON X.

CHAPITRE PREMIER.

Chap. I.
A. D.
1475.

Naissance de Jean de Médicis, qui fut pape sous le nom de Léon X.

Jean de Médicis, qui fut souverain pontife sous le nom de Léon X, étoit deuxième fils de Laurent de Médicis, surnommé le Magnifique, et de Clarice, fille de Jacques Orsino, ou des Ursins. Il naquit à Florence, le 11 décembre 1475; et il est très-probable que le nom qu'il reçut au baptême, ou lui fut imposé en mémoire de son oncle paternel, Jean, (mort en 1461) second fils de Côme de Médicis, ou qu'il lui fut donné par Jean Tornabuoni, frère de Lucrèce, mère de Laurent.

On ajoutoit encore foi aux présages, à la naissance de Jean de Médicis. En conséquence, des historiens ont prétendu gravement que Clarice, avant cet événement, s'étoit figuré en songe qu'elle venoit de donner le jour à un lion énorme, mais docile. On a supposé que c'étoit un signe certain de la haute fortune où parviendroit son fils, et du

Chap. I. A. D. 1475.

choix du nom qu'il prendroit en montant sur le trône pontifical (1). Que le songe ait fait adopter le nom, ou que le nom ait fait inventer le songe, rien, dans la jeunesse de Jean de Médicis, ne prouva qu'on pût le comparer à un lion. Sa docilité seule réalisa, du moins en partie, l'illusion de sa mère.

La paix régnoit en Italie l'année où naquit Jean de Médicis; mais presque tout le reste de l'Europe étoit en proie aux discordes intestines, ou éprouvoit les calamités de la guerre. C'étoit aussi l'année du jubilé, qui, depuis ce temps, ne se renouvela plus que tous les vingt-cinq ans.

Princes qui régnoient en Europe.

A cette même époque Sixte IV étoit assis dans la chaire de S. Pierre. Ce souverain pontife n'avoit pas encore montré la violence qui, dans la suite, fut si fatale, non seulement aux Médicis et à la ville de Florence, mais à toute l'Italie. La couronne de Naples étoit sur la tête de Ferdinand I.er, fils naturel d'Alphonse I.er, roi de Naples, d'Aragon et de Sicile, qui la lui avoit léguée. Jean II avoit hérité des autres états d'Alphonse son frère, et avoit eu pour fils un autre Ferdinand, qui étoit sur le trône, en 1475, et qui, par son mariage avec Isabelle, fille de Henri IV, roi de Castille, unissoit sous sa domination ce dernier royaume et celui d'Aragon. Le duché de Milan appartenoit à Galéas Marie, fils

(1) *Jovii Vita Leonis X, lib.* j. *Ammirato, ritratto di Leone X, in Opusc. t.* III, *p.* 62.

du grand François Sforce. Frédéric III portoit depuis long-temps la couronne impériale. Louis XI régnoit en France, et Edouard IV en Angleterre. Enfin le célèbre Mathias Corvin avoit été, depuis peu de temps, placé, par le suffrage libre de ses concitoyens, sur le trône de Hongrie.

Chap. I. A. D. 1475.

Le système politique de l'Europe n'étoit pas encore formé vers la fin du quinzième siècle. Des despotes gouvernoient des peuples à demi-civilisés, et généralement ils n'avoient que deux choses principales en vue, de consolider leur autorité par l'abaissement de vassaux trop puissants, et d'agrandir leurs états en envahissant ceux de voisins trop foibles pour leur résister. Occupés de ces objets, qui souvent exigeoient l'emploi de toutes leurs forces et de tous leurs talents, les potentats européens avoient vu avec une extrême indifférence la chute de l'empire d'Orient, et l'envahissement d'une grande partie de la chrétienté par des Barbares, que très-probablement leurs propres dissensions empêchèrent seules de se fixer en Italie et de ravager l'Occident. Ce fut en vain que Pie II invita les princes chrétiens à se réunir pour combattre les infidèles : le temps des croisades étoit passé. L'ombrage que se donnoient réciproquement les souverains, et le peu de confiance qu'ils avoient dans leurs sujets, rendirent vaines toutes les sollicitations du pontife, qui, à la fin, se persuada que son éloquence seroit employée plus utilement à tenter

Chap. I. A. D. 1475.

de persuader l'empereur des Turcs de renoncer à sa propre croyance pour embrasser la religion chrétienne, qu'à exciter les princes de l'Europe à s'opposer aux progrès des Musulmans (1).

Nature du gouvernement pontifical.

L'établissement et la longue durée du gouvernement pontifical peuvent à juste titre être placés au nombre des choses les plus extraordinaires que présente l'histoire. Les catholiques de bonne foi y voient des preuves convaincantes de la vérité de leur religion. C'est pour eux un miracle perpétuel, qui prouve que Dieu ne cesse de veiller sur son Eglise, *contre laquelle ne prévaudront point les portes de l'enfer.* Mais ceux qui penseront, qu'ainsi que tout ce qui arrive sur le globe, ce phénomène est produit par une cause naturelle, seront peut-être portés à la reconnoître dans la docilité habituelle de l'esprit humain et dans la superstition. Tandis que les autres souverains ne règnent que par droit d'hérédité, d'élection ou de conquête, le pontife de Rome exerce son autorité comme vicaire de Jésus-Christ; et l'expérience d'une longue suite de siècles a prouvé que ce titre étoit le plus sûr qu'il y eût en Europe. Le gouvernement pontifical n'a été, même dans ces derniers temps, que foiblement inquiété par ses sujets, qui, loin de se

(1) *Pii II epist. ad illustrissimum Mahumetem, Turcorum principem, inter ejus Ep. imp. per Antonium Zarotum, Mediolani,* 1487.

croire dégradés, s'honorent peut-être d'avoir un souverain dont la puissance ne se renferme pas dans les bornes de ses propres états, mais s'étend sur tout le monde chrétien (1).

Chap. I. A. D. 1475.

Sans nous livrer à de minutieuses recherches sur l'autorité temporelle des papes, il nous suffira de faire observer que, même lorsqu'ils furent sortis de leur état primitif d'humiliation et de pauvreté, ils restèrent très-long-temps soumis aux empereurs romains et aux exarques de Ravenne qui gouvernèrent l'Italie, quand le siége de l'Empire fut transféré à Constantinople. La puissance des papes s'accrut à mesure que diminua celle des empereurs; et lorsque, dans les troubles du moyen âge, les Huns, les Vandales, les Allemands et les Francs se rendirent tour-à-tour maîtres de l'Italie, la vénération qu'eurent pour le père commun des fidèles, pour le chef de l'Eglise chrétienne, ces féroces vainqueurs, non seulement fit sa sûreté, mais accrut encore son autorité (2). A dater du règne de

Origine de la puissance temporelle des papes.

(1) Cet ouvrage a été traduit avant la réunion de Rome à l'empire français. *Trad.*

(2) Le droit de battre monnoie peut être considéré comme la preuve d'une autorité souveraine et indépendante; mais il n'est pas facile de fixer l'époque à laquelle les pontifes de Rome en ont usé. Muratori dit, dans ses *Annali d'Italia*, *t.* IV, *p.* 464, que les papes frappent monnoie depuis le temps de Charlemagne (vers l'an 800), et que la ville de Rome a joui de ce privilége *ab antiquo*. D'autres écri-

Chap. I. A. D. 1475.

Constantin, différents princes ont, dit-on, accordé de grands priviléges et fait concession de vastes provinces aux évêques de Rome; de sorte qu'il est à peine une seule ville en Italie sur laquelle les papes n'aient formé des prétentions. Il est généralement reconnu qu'un grand nombre de ces donations ont été supposées (1); et la validité de celles dont on ne conteste point l'authenticité repose sou-

---

vains ont assigné une date plus ancienne à l'exercice de ce droit, et ont fondé leur opinion sur une pièce de monnoie de Zacharie, qui fut assis dans la chaire de S. Pierre depuis l'an 740 jusqu'à l'an 751. (Voy. *Dissertaz. del conte Giacomo Acami dell' origine ed antichità della zecca pontificia, p. 8, ed. Rom.* 1752.) La question a été fortement combattue, même par de zélés défenseurs de l'Église. Muratori et Fontanini ont adopté différentes opinions, qu'ils ont défendues dans plusieurs écrits où ils ont fait briller beaucoup d'érudition, et où sont discutés particulièrement les droits que les anciens empereurs et les papes avoient sur différentes parties de l'Italie. Tous ceux qui rassemblent des monnoies commencent leurs recherches au règne d'Adrien Ier, qui fut élu pape en 782, époque à partir de laquelle Acami a donné une suite de trente-quatre pièces de différents papes, mais dont quelques-unes proviennent, à ce que l'on croit, de siéges métropolitains d'Angleterre, qui les ont fait frapper pour payer leur tribut à Rome.

(1) L'Arioste met hardiment, mais gaiement, la donation de Constantin au nombre des choses fausses ou inutiles qu'Astolfe retrouve dans la lune avec les prières des méchants, les soupirs des amants, les couronnes des souve-

vent sur le droit d'un conquérant, qui n'a donné que ce qu'il n'a pu conserver plus long-temps. Cependant elles ont servi de prétextes aux papes pour se mettre en possession de différentes parties de l'Italie, et principalement de l'exarchat de Ravenne, qui comprenoit une grande étendue de côtes sur la mer Adriatique, et auquel ils ont donné le nom de Romanie ou de Romagne (1). Les querelles entre le sacerdoce et l'empire, les schismes qui ont déchiré fréquemment l'Eglise, le caractère anti-belliqueux du gouvernement pontifical, et surtout cette fausse politique qui, au quatorzième siècle, a fait transférer le saint-siége dans la ville

rains oubliés, et les vers composés à la louange des grands hommes.

Di varj fiori ad un gran monte passa;
Ch' ebbè già buono odore, or puzza forte;
Questo era il dono, se però dir lece,
Che Costantino al buon Silvestro fece.
Orl. Fur. cant. 34, *st.* 80.

(1) Ammirato insiste sur la validité de ces donations, spécialement à l'égard de celles qui furent faites par Pepin, roi de France, et par Charlemagne son fils; et il s'efforce de prouver que l'autorité des papes s'étendoit au-delà des limites de l'Italie; mais comme il ne paroît pas avoir fait de distinction entre la puissance temporelle et la puissance spirituelle, on doit s'attacher peu à son opinion. (*Ammir. discorso come la Chiesa Romana sia cresciuta ne' beni temporali. Opusc. t.* II, *p.* 67.) Ceux qui voudront approfondir davantage ce sujet pourront consulter le *Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum*, *t.* j, *p.* 124.

Chap. I.

A. D. 1475.

d'Avignon, ont concouru à affoiblir l'autorité que les papes avoient acquise durant plusieurs siècles.

Les villes de la Romagne, secouant alors le joug, formèrent des états indépendants, ou se soumirent à quelque heureux aventurier, qui n'avoit de droit que celui de son épée. Ayant perdu la réalité du pouvoir, les papes voulurent du moins en conserver l'ombre; et comme leur sanction n'étoit pas à dédaigner pour des princes d'un ordre inférieur, ces derniers la sollicitèrent et l'obtinrent à des conditions favorables, et avec le titre de vicaires de l'Eglise (1). Ce fut ainsi que la maison d'Est établit sa domination à Ferrare, où, dans le fait, elle exerçoit auparavant une autorité indépendante; ce fut à ce titre que les Malatesta régnèrent à Rimini et à Césène, les Manfredi à Faenza et à Imola, et que plusieurs autres villes d'Italie furent asservies à de petits souverains qui les gouvernèrent despotiquement, et dont les dissensions transformèrent souvent cette fertile et malheureuse contrée en un théâtre de carnage et de dévastation.

---

(1) *Guicciardini*, *Historia d'Italia*, *lib.* IV. Cette assertion est fondée sur un passage où Guichardin a retracé, avec beaucoup d'habileté, le commencement et les vicissitudes de l'autorité temporelle des papes; passage qui a été omis dans les éditions où sont réunis les divers ouvrages de cet auteur, et même dans celle de Torrentino, *Flor.* 1561, *in-fol.*; mais on peut le trouver dans les éditions de Stoer, *Genève*, 1636 et 1645.

Chap. I.

A. D. 1475.

Depuis cette époque, l'autorité temporelle des papes s'est presque entièrement renfermée dans le patrimoine de Saint-Pierre, dans quelques parties détachées de l'Ombrie, et dans la Marche d'Ancone. Cependant ils n'ont jamais laissé échapper l'occasion de faire revivre les droits de l'Eglise; et le soin d'en recouvrer les anciennes possessions a été considéré long-temps comme un de leurs devoirs les plus sacrés. Mais quoiqu'ils n'aient pas hésité d'avoir recours aux armes, ni de faire servir à l'exécution de leurs desseins les alliances et les trésors du saint-siége, les états soumis par eux n'ont fait ordinairement que changer de maître : le pontife romain donnoit presque toujours le pays conquis à quelqu'un de ses proches parents, qui, durant la vie de son bienfaiteur, s'efforçoit, par tous les moyens qui étoient en son pouvoir, d'assurer et d'accroître sa propre autorité.

Union de la puissance temporelle et de la puissance spirituelle.

Les papes ont eu constamment, sur les autres souverains de l'Europe, un avantage particulier que leur a procuré la réunion de la puissance spirituelle et de la puissance temporelle en leur personne; puissance dont une longue expérience leur a appris à se servir avec autant d'art qu'en faisoient paroître ces héros de l'antiquité, qui, dans les combats, tantôt présentoient la lance à l'ennemi, tantôt se couvroient de leur bouclier. Lorsque, suivant les conseils de l'ambition, il se livroit à des projets d'agrandissement, le pontife, comme prince tem-

Chap. I.
A. D.
1475.

porel, pouvoit contracter des alliances, fournir des subsides, lever des troupes, et agir offensivement; mais à peine avoit-il essuyé une défaite, ou trembloit-il pour la sûreté de ses propres états, que, se revêtant de ses habits pontificaux, il appeloit à grands cris toute la chrétienté au secours du chef de l'Eglise (1). La suite de cette histoire démontrera clairement que les papes, malgré quelques embarras passagers et les plaintes d'un de leurs plus habiles apologistes (2), ont éprouvé beaucoup de condescendance. Le sang même des chrétiens, versé par ses ordres, n'a pas empêché qu'un souverain pontife décédé n'ait été présenté par l'Église à la vénération des fidèles, et placé par elle au premier degré de sainteté (3).

---

(1) Bayle, dans son Dictionnaire, *art. Léon X, note P*, a fait, sur l'union des deux puissances, quelques observations qui nous ont paru manquer de solidité.

(2) « Oltre à ciò, è sì difficile l'empier con gli altri prin-
« cipi insieme le parti di padre nello spirituale, e di compe-
« titore spesso nel temporale, che talora son ripresi dalla
« fama come troppo interessati, ò poco caritativi i ponte-
« fici, perchè hanno ò difesi ò ricuperati quei sudditi alla
« cui protezione gli obliga il patto scambievole tra'l signore
« e'l vassallo ».

Pallavicino, Istoria del Conc. di Trento, c. j, p. 47, ed. Rom. 1665.

(3) Léon IX, ou saint Léon.

Chap. I.

A. D. 1475.

Avantages propres au gouvernem. du pape.

On ne peut donc nier que, malgré son despotisme, le gouvernement pontifical n'ait des avantages qui lui soient propres, et qui soient en même temps très-utiles à ses sujets. Tandis que d'un côté le choix que fait du souverain un corps particulier d'électeurs, épargne au peuple ces troubles qu'occasionne la succession au trône, lorsqu'elle est contestée, il prévient, de l'autre, ces débats, ces tumultes qu'enfante trop souvent la violence des élections populaires. Par ce système, les dangers d'une minorité sont écartés, et le souverain prend les rênes du gouvernement à un âge où les passions sont ordinairement subjuguées par la raison, à un âge où la sagesse doit être le fruit de l'expérience. Les qualités par lesquelles le pape est supposé avoir été digne de l'autorité suprême, sont celles qui peuvent le mieux lui enseigner la manière de l'exercer. Ce sont principalement l'humilité, la chasteté, la tempérance, la vigilance et le savoir : et bien qu'il soit reconnu que plusieurs papes en ont manqué, il en est peu qui soient montés sur le trône pontifical sans être doués de plus de lumières et de talents que le commun des hommes. En conséquence, les pontifes de Rome ont souvent donné de grands exemples, et se sont montrés au plus haut degré les protecteurs des sciences, des lettres et des arts. S'étant, comme ecclésiastiques, livrés à ces études qui étoient interdites aux laïques, ou que méprisoient ceux-ci,

Chap. I.
A. D.
1475.

on doit en général les considérer comme supérieurs au siècle où ils ont vécu; et le philosophe peut célébrer l'éloquence et le courage de Léon I.er, qui préserva Rome des fureurs du barbare Attila; il peut admirer la candeur, la bienfaisance et la sollicitude pastorale de Grégoire I.er, qu'on a injustement accusé d'avoir été l'ennemi des belles-lettres; il peut s'étonner de la diversité des connoissances qui brilloient en Silvestre II, et qui parurent si extraordinaires à ses contemporains, qu'ils le soupçonnèrent d'avoir commerce avec les esprits infernaux; il peut enfin louer l'habileté, la pénétration et le savoir d'Innocent III, de Grégoire IX, d'Innocent IV et de Pie II, ainsi que la munificence et l'amour des lettres qui ont signalé Nicolas V.

Causes de la vocation de Jean de Médicis pour l'Église.

Malgré la grande influence que le siége de Rome avoit acquise, on ne voit pas, durant une longue suite de siècles, les princes de l'Europe s'efforcer de faire élever à la dignité pontificale quelque membre de leur propre famille. On ne sait s'ils en furent empêchés par le mépris qu'ils avoient pour toute autre profession que celle des armes, ou par l'idée que le long cours d'épreuves humiliantes, au moyen duquel seul on peut obtenir cette dignité, dégraderoit trop un prince d'un sang royal; mais quelle qu'ait été cette cause, il paroît qu'elle cessa totalement d'agir au quinzième siècle. Presque tous les souverains de l'Italie, et peut-être de l'Europe, travaillèrent alors avec une

ardeur extrême à procurer à quelqu'un de leurs parents les plus proches une place dans le sacré collége, comme étant un degré nécessaire pour monter sur le trône pontifical. Ce qu'ils tâchèrent d'accomplir en faveur de ceux auxquels ils tenoient par les liens du sang, les gouvernements populaires l'entreprirent pour les parents de leurs citoyens les plus illustres; et l'on peut raisonnablement supposer que les grâces accordées par Paul II aux Vénitiens, ses compatriotes, auront porté Laurent de Médicis, qui n'avoit pas moins de prévoyance que de sagacité, à tenter de faire conférer le cardinalat à un membre de sa famille. Il n'est pas improbable non plus qu'à cette considération il en ait joint une autre tout aussi puissante. Par le ressentiment du gouvernement pontifical, il avoit perdu un père chéri; et quoiqu'il eût échappé lui-même au poignard de l'assassin, il avoit éprouvé des calamités sans nombre, auxquelles il ne s'étoit soustrait que par les moyens les plus hardis dont il soit fait mention dans l'histoire. Prévenir, autant qu'il se pourroit, des événements semblables à ceux qui avoient presque anéanti l'autorité de sa maison, et procurer à ses enfants la facilité de se soutenir réciproquement dans les places éminentes qui leur étoient réservées, furent indubitablement aussi au nombre des motifs qui engagèrent Laurent de Médicis à consacrer le second de ses fils à l'état ecclésiastique; détermination qui influa si puissamment

Chap. I.
A. D.
1475.

sur la religion, sur la politique et sur la culture des lettres et des arts durant le pontificat de Léon X.

Chap. I.

A. D. 1482.

Il est également certain que Laurent-le Magnifique forma, dès la naissance de Jean, le projet de tout disposer pour le faire parvenir à la dignité suprême qu'il obtint dans la suite. La prépondérance qu'avoit dans les affaires de l'Italie ce chef de la république de Florence lui permettoit de se flatter du succès. Aussitôt que Jean de Médicis eut atteint sa septième année, on lui donna la tonsure, et il fut reconnu capable d'être admis aux ordres sacrés. En même temps Laurent demanda pour son fils un bénéfice au roi de France Louis XI. Le monarque, dans sa réponse, qui porte la date du 17 février 1482, s'exprime ainsi : « J'apprends, « par votre lettre du 30 janvier, les projets que « vous avez formés à l'égard de votre fils. J'aurois « tâché de les faire réussir, si je les avois connus « avant la mort du cardinal de Rouen, et, à la « première vacance d'un bénéfice, je ferai tout ce « qui sera en mon pouvoir (1) ». En conséquence, Jean de Médicis fut, l'année suivante, nommé par le roi de France à l'abbaye de Font-Douce ; et bientôt après, l'investiture de celle de Passigniano, qui étoit extrêmement riche, lui fut donnée par le pape Sixte IV, qui, vers la fin de ses jours, parut

Jean de Médicis reçoit la tonsure.

Il est nommé abbé de Font-Douce, puis de Passigniano.

(1) *Fabroni, Vita Laur. Med. in adnot.* 298. Voy. *l'Appendix*, n° 1.

désirer d'effacer de la mémoire des Médicis le souvenir des maux qu'il leur avoit faits. Laurent a consigné avec beaucoup de naïveté, dans ses mémoires (*Ricordi*), les particularités de cette singulière promotion ecclésiastique, et des honneurs qui furent ensuite conférés à son fils. « Nous avons « reçu, le 19 mai 1483 », dit il, « la nouvelle que « le roi de France avoit, de son propre mouve- « ment, nommé mon fils Jean à l'abbaye de Font- « Douce. Le 31, nous avons appris de Rome que le « pape avoit confirmé cette nomination, et dé- « claré Jean, qui a maintenant *sept* ans, capable « de posséder un bénéfice. Le 1er juin, je l'ai con- « duit du Poggio (1) à Florence, où l'évêque d'A- « rezzo lui a donné la confirmation et la tonsure; « et depuis cette époque on l'a appelé *Messire* « *Jean*. La cérémonie a eu lieu dans la chapelle de « la famille. Le lendemain matin, messire Jean est « retourné au Poggio. Le 8 juin, le courrier Jaco- « pino nous remit des dépêches où le roi de France « déclaroit qu'il avoit nommé messire Jean à l'ar- « chevêché d'Aix en Provence. Le même soir, un « messager, porteur de lettres du roi pour le pape « et le cardinal de Macon, fut envoyé à Rome. « En même temps le courrier Zenino alla porter

Chap. I. A. D. 1483.

(1) *Poggio a Cajano*, maison de plaisance qui appartenoit à Laurent de Médicis.

Chap. I.
A. D.
1483.

« à Forli ses dépêches au comte Girolamo. Zenino « revint le 11 avec des lettres pour le pape et le « cardinal de Saint-George, lettres qui furent en- « voyées à Rome par la poste de Milan. Le même « jour, tous les enfants de la famille, excepté mes- « sire Jean, reçurent la confirmation après la « messe. Le 15, à six heures de la nuit, on reçut « de Rome une réponse portant que le pape fai- « soit quelque difficulté de donner, à cause de sa « jeunesse, l'archevêché à messire Jean. Cette ré- « ponse fut sur-le-champ envoyée au roi de France. « Le 20, nous apprîmes par Lionetto que *l'arche-*

1484.

« *vêque n'étoit pas mort.* Le 1er mars 1484, l'abbé « de Passigniano mourut, et un message fut en- « voyé à Jean Vespuce, ambassadeur de Florence « à Rome, pour qu'il s'efforçât d'engager le pape « à donner l'abbaye à messire Jean, qui en prit « possession le 2, sous l'autorité de l'état, et en « vertu de la réserve qui lui en avoit été accordée « par Sixte IV, et qui fut ensuite confirmée par « Innocent VIII, quand mon fils Pierre lui fit obé- « dience à Rome, à l'époque de son avénement au « pontificat ».

La mort de Sixte IV (30 août 1484) et l'avénement de J. B. Cibo au trône pontifical, sous le nom d'Innocent VIII, offrirent à Laurent de Médicis la perspective d'une fortune plus brillante et plus prompte pour son fils. On nous a conservé la liste des nombreux bénéfices qui ont été conférés

à ce jeune ecclésiastique (1); mais son père le réservoit à de plus hautes destinées. Dans le mois de novembre, Laurent fit partir pour Rome Pierre son fils aîné, accompagné de Jean Tornabuoni son grand-oncle, et avec des instructions qui lui enjoignoient de travailler sans relâche à l'avancement de son frère. Il insistoit fortement sur ce point; et il suggéra constamment à ses envoyés les raisonnements les plus propres à porter S. S. à saisir la première occasion de nommer le jeune Médicis membre du sacré collége.

Chap. I. A. D. 1484.

Son père cherche à le faire parvenir au cardinalat.

En même temps Laurent crut devoir fortifier par une alliance les relations d'amitié qui subsistoient entre le pape et lui. Avant d'entrer dans

(1) Il paroît que Jean de Médicis fut en même temps chanoine des cathédrales de Florence, de Fiésole et d'Arezzo; recteur de Carmignano, de Giogoli, de S. Casciano, de S. Jean en Valdarno, de S. Pierre de Casal, et de Saint-Marcellin de Cacchiano; prieur de Monte-Varchi; chantre de Saint-Antoine de Florence; *Proposto* de Prato; abbé du Mont-Cassin, de S. Jean de Passigniano, de Sainte-Marie de Morimond, de S. Martin de Font-Douce; de S. Laurent de Coltibuono, de S. Salvador de Vajano, de S. Barthélemi d'Anghiarri, de Sainte-Marie de Monte-Piano, de S. Julien de Tours, de S Juste et S. Clément de Volterre, de Saint-Étienne de Bologne, de Saint-Michel d'Arezzo, de Chiaravalle de Milan, de Pino in Pittavia, de la Chaise-Dieu de Clermont; et, en 1510, il fut nommé archevêque d'Amalfi.

Bone Deus, s'écrie Fabroni, *quot in uno juvene cumulata sacerdotia!* Fabroni, Vita Leon. X, in adnot. p. 245.

Chap. I.
A. D. 1487.

Mariage de Franç. Cibo avec Magdelaine de Médicis.

les ordres sacrés, Innocent VIII avoit eu plusieurs enfants (1), dont l'aîné, François Cibo, épousa, en 1487, Magdelaine de Médicis, qui étoit accomplie en tout, et qui vécut assez pour jouir de l'éclat que fit rejaillir sur sa famille l'élévation de Jean son frère. La proche parenté de la future épouse de son fils avec la famille des Ursins ne contribua pas moins que l'influence et l'autorité qu'acquéroit tous les jours Laurent de Médicis, à faire approuver cette union au souverain pontife, dont l'attente fut bientôt remplie. Les dissensions qui subsistoient entre lui et les Ursins s'apaisèrent promptement, et leur attachement et leurs services lui furent d'une grande utilité dans la suite (2).

Comme la promotion du fils de Laurent au cardinalat fut ce qui lui ouvrit la voie à de plus grands honneurs, et que cet heureux événement eut les plus grandes conséquences pour le monde chrétien, on ne verra peut-être pas sans intérêt par quels degrés Jean de Médicis parvint si jeune à ce rang éminent. Nous pouvons les faire connoître avec exactitude, d'après les lettres de son père

(1) Sannazar fait ironiquement allusion à cette particularité dans les vers suivants :

Innocuo priscos æquum est debere quirites,
Progenie exhaustam restituit patriam.
Epigram. lib. 1, *ep.* 37, *ed. Comino*, 1731.

(2) *Muratori, Annali d'Italia*, IX, 556.

et de ceux auxquels Laurent avoit confié son projet. Les premières, dont les originaux se conservent dans les archives de Florence, montrent dans ce grand homme une politique et une constance qui rarement ne sont pas couronnées par le succès. Il paroît donc qu'au commencement de l'année 1488, le pape, qui n'avoit point encore créé de membres du sacré collége, résolut de faire une promotion de cardinaux, et fit part de son projet à Laurent de Médicis, lui communiquant en même temps, pour qu'il lui en donnât son avis, la liste de ceux qu'il se proposoit de décorer de la pourpre romaine. Tel étoit cependant le peu d'activité du pontife, qu'il ajournoit continuellement l'exécution de son dessein. L'âge et les infirmités d'Innocent VIII faisoient craindre à Laurent que son espoir ne fût déçu; et comme alors il avoit déjà formé le projet de faire inscrire le nom de son fils parmi ceux des futurs cardinaux, il ordonna à Jean Lanfredini, son envoyé à Rome, de presser sur-le-champ le saint père d'effectuer ses intentions (1). Quelques mois après, une promotion ayant été positivement résolue (2), Laurent redoubla ses

Chap. I.
A. D.
1488.

(1) *MSS. Florent.*

(2) Innocent VIII avoit promis solennellement, lorsqu'il fut élu, de n'élever au cardinalat personne qui ne fût âgé au moins de trente ans, de ne faire en secret aucune promotion de ce genre, de ne nommer qu'un cardinal dans sa famille,

Chap. I. A. D. 1488.

efforts. Dans une lettre qu'il écrivit au pape, le 1er. octobre 1488 (1), il supplia instamment sa sainteté de lui accorder, si jamais il devoit recevoir d'elle quelque bienfait, ce qu'il sollicitoit en cette occasion avec non moins de ferveur que s'il demandoit à Dieu le salut de son âme. Il s'adressa de même à tous les membres du sacré collége qu'il crut pouvoir intéresser au succès de sa demande (2). Lorsqu'il n'avoit pu obtenir de l'un d'eux qu'il lui promît son appui, il pensoit avoir beaucoup fait d'en avoir prévenu l'opposition (3). Le cardinal Ascagne (4), frère de Louis Sforce, et Roderic Borgia, alors vice-chancelier de l'Eglise, lui rendirent de signalés services en cette importante conjoncture; et il leur en fit témoigner toute sa reconnoissance par Lanfredini. Enfin, le 9 octobre, il fut tiré d'inquiétude, en recevant la nouvelle consolante que son fils venoit d'être élevé à la dignité de cardinal du titre de Santa

---

de ne faire entrer personne dans le sacré collége jusqu'à ce que ce corps fût réduit à vingt-quatre membres, et de ne jamais ensuite lui faire excéder ce nombre. *Burcard, Diarium*, dans les *Notices des MSS. du roi*, *t.* 1, *p.* 75.

(1) *Fabroni, Vita Leon. X, adnot.* 245.

(2) Sa lettre à *Battista Zen*, cardinal du titre de *Santa-Maria in Portico*, et neveu de Paul II, en fournit une preuve suffisante. *MSS. Florent.*

(3) *MSS. Florent.* Voyez l'*Appendix*, n° v.

(4) *MSS. Florent.* Voyez l'*Appendix*, n° vi et n° vii.

Maria in Domenica(1). Les sentiments qu'il éprouva sont peints des plus vives couleurs dans la lettre qu'il écrivit à son envoyé à Rome(2). « Dieu soit loué « des bonnes nouvelles que j'ai reçues hier à neuf « heures, au sujet de messire Jean, » lui dit-il; « elles m'ont fait d'autant plus de plaisir, que je « m'y attendois moins, la chose étant si au-dessus « de mes mérites, et si difficile en elle-même, « qu'elle sembloit impossible. Cet honneur est le « plus grand que jamais on ait fait à ma maison. « Je conserverai la plus vive reconnoissance en- « vers tous ceux qui m'ont secondé dans cette « affaire, et j'aurai soin que mes successeurs ne « les oublient point. » *** « Je ne sais si les dé- « monstrations de joie que l'on a faites à Florence « en cette occasion déplairont à sa sainteté; mais « je n'ai vu jamais une allégresse plus vive et « plus générale. On vouloit en donner bien d'au- « tres témoignages; et quoique je n'aie pu y « parvenir entièrement, j'ai fait tout ce qui étoit « en mon pouvoir pour l'empêcher. Je dis ceci,

Chap. I. A. D. 1488. A. æt. 13.

Jean de Médicis est nommé cardinal.

(1) Le cardinal d'Angers lui transmit la nouvelle de cette promotion par une lettre que l'on conserve dans les archives de Florence. (Voyez l'*Appendix*, n° VIII.) Il est fait allusion à cet événement dans les vers latins de *Philomusus*, qui, inspiré par un génie prophétique, prédit la grandeur future de son patron, et vécut assez pour la célébrer. Voyez l'*Appendix*, n° IX.

(2) *Fabroni, ex monum. ad Vitam Laur. Medicis.*

Chap. I.
A. D.
1488.
A. æt. 13.

« parce que l'élévation de messire Jean devoit de-
« meurer secrète pour l'instant; mais vous l'avez
« rendue si publique à Rome, que nous ne de-
« vons avoir encouru aucun blâme pour avoir
« suivi votre exemple. Il ne m'a pas été possible
« non plus de ne pas recevoir les félicitations de
« toute la ville, y compris même celles des dernières
« classes du peuple. Si j'ai mal fait, ce n'est pas
« ma faute; et je désire vivement de savoir com-
« ment il faut me conduire à l'avenir, et quel
« doit être le genre de vie de messire Jean, quels
« habits il doit porter, et quelle suite il doit avoir;
« car je serois extrêmement affligé, en commen-
« çant à payer cette dette immense, de faire quel-
« que chose qui fût contraire aux intentions de
« sa sainteté. Messire Jean est avec moi dans ma
« maison, qui, depuis hier, est continuellement
« remplie de monde. Mandez-moi ce qu'il faut que
« je fasse à son sujet, et quelle doit être sa signa-
« ture ou son sceau. Vous userez, j'en suis sûr, de
« toute la diligence convenable pour expédier la
« bulle, et vous nous la transmettrez le plus tôt
« qu'il vous sera possible, pour la satisfaction de
« nos amis. Je vous envoie la mesure de messire
« Jean, qui me paroît avoir grandi et être changé
« depuis hier. J'espère que vous serez honorable-
« ment récompensé de vos efforts, et que sa sain-
« teté sera contente de son ouvrage. Je désirerois
« que vous me dissiez si je dois faire partir mon fils

« Pierre, comme je me le proposois. Il me semble « qu'une grâce aussi grande que celle que je viens « de recevoir exige que je me rende moi-même « à Rome. »

Chap. I. A. D. 1488. A. æt. 14.

Education de Jean de Médicis.

Si Laurent de Médicis étoit infatigable dans ses efforts pour procurer à son fils des honneurs et des bénéfices, il ne cherchoit pas avec moins de zèle et de constance à les lui faire mériter. La docilité et l'air grave de Jean, les progrès qu'il avoit faits dans ses études, et les distinctions dont il avoit été honoré, lui donnoient le droit de se mêler dans ces réunions d'hommes de génie et de savants, qui se formoient fréquemment dans le palais Médicis. La première place, parmi ceux qui professoient la philosophie platonicienne, étoit occupée par Marsile Ficin. Jean Argiropyle, qui également étoit Grec de naissance, soutenoit l'autorité d'Aristote, dont il étoit admirateur passionné. Politien, par ses succès littéraires et par son enthousiasme pour les auteurs classiques, faisoit revivre le siècle d'Auguste (1). Enfin Pic de

(1) « Nimirum ad optimam indolem optima accessit ins- « titutio, et felicissimi ingenii tui solo, longe bellissimus « obtigit cultor, politissimus ille Politianus; cujus opera non « spinosis istis ac rixosis litteris, sed veris illis, nec sine « causâ bonis appellatis, ac mansuetioribus, ut vocant, « musis es initiatus, etc. » (*Erasmi Epistolæ*, *lib.* ij, *ep.* 1, *ad Leon. X*). On peut considérer aussi comme une preuve de

Chap. I. A. D. 1489. A. æt. 14.

La Mirandole réunissoit tous les genres de savoir, dont un seul suffisoit pour illustrer les autres membres de cette société. Il étoit impossible que leur commerce, et l'avantage qu'il avoit d'être élevé sous les yeux d'un père à qui toutes les productions de la littérature et des arts étoient soumises comme à un juge infaillible, ne développassent pas de bonne heure dans l'esprit de Jean de Médicis les germes des connoissances et du goût. Il est donc probable que les études auxquelles il se livra dans sa jeunesse firent ses délices, et qu'il ne fut point nécessaire d'user envers lui de cette contrainte, de cette rigueur qui, loin de l'exciter, éteignent le désir de s'instruire. En parcourant ces magnifiques cabinets de tableaux, de sculpture, de médailles, d'antiques et d'autres curiosités, à la formation desquels ses ancêtres avoient consacré tant de richesses et de soins, il acquit ce jugement sûr et ce tact fin qui, dans la suite, ne le rendirent pas moins l'arbitre de l'opinion publique pour les productions des arts, qu'il ne le fut en matière de foi.

Cependant l'éducation de Jean de Médicis ne se borna point à ces leçons. La principale direc-

---

la confiance qu'avoient l'un pour l'autre Laurent de Médicis et Politien, ainsi que de l'amitié qui les unissoit, une lettre de ce dernier, qui n'avoit pas encore été publiée jusqu'à présent. Voy. *l'Appendix*, n° XII.

tion de ses études fut confiée à Politien (1); et Démétrius Chalcondyle et Pierre Eginète (2), tous deux nés dans la Grèce, lui en apprirent la langue. Au nombre de ses instituteurs fut aussi Bernard Michellozzi, qui étoit très-versé dans la littérature ancienne et moderne (3). Mais lorsque les

Chap. I.
A. D. 1489.
A. æt. 14.

(1) Politien, à qui avoit été confiée de bonne heure l'éducation de Jean de Médicis, crut de son devoir, à l'époque de la promotion de son élève au cardinalat, d'adresser au pape une lettre où il a présenté, sous le jour le plus favorable, le caractère de ce jeune homme, et les grands progrès qu'il avoit faits (*Polit. Ep. lib.* viij, ep. 5). Il paroît qu'aux yeux mêmes de Laurent de Médicis cette lettre fit peu d'honneur aux talents de l'auteur (*MSS. Florent.*). Celui-ci avoit, l'année précédente, dédié son élégante traduction d'Hérodien à Innocent VIII, qui non seulement lui avoit écrit à cette occasion, mais lui avoit fait présent de deux cents pièces d'or (*Polit. Ep. lib.* viij, *ep.* 1, 2, 3, 4). Politien avoit aussi adressé au pape, peu de temps après son exaltation, une belle ode saphique. *Polit. Opera. Aldus*, 1498.

Le gouvernement de Florence remercia sa sainteté de l'honneur qu'elle avoit fait à cette ville en donnant à Jean de Médicis le chapeau de cardinal. La lettre de remercîment fut écrite par Barthélemi Scala, qui étoit alors chancelier de la république. Voy. *Collectio veterum aliquot monumentorum* de Bandini. *Arezzo*, 1752.

(2) *Menckenius, Vita Polit. p.* 98. *Lettres de Langius*, (Bayle, *Dict. art. Léon X.*) Plusieurs auteurs ont désigné, quoique peut-être sans preuves suffisantes, un grand nombre de littérateurs comme ayant été instituteurs de Jean de Médicis.

(3) *Panvinio, in vitâ Leon. X.*

Chap. I. A. D. 1489. A. æt. 14.

Bernard de Bibiena.

études du jeune Médicis furent devenues plus sérieuses, celui qui lui donna le plus de soins fut Bernard Dovizi, qui est plus connu sous le nom de Bernard de Bibiena. Cet écrivain élégant, cet homme d'état infatigable, qui sortoit d'une famille respectable, naquit à Bibiena l'an 1470, et fut, à l'âge de neuf ans, envoyé à Florence pour y achever son éducation. Des relations de famille lui donnèrent entrée dans le palais Médicis. Il sut si bien mettre à profit l'instruction qu'il y puisa, qu'à dix-sept ans il étoit parvenu à écrire avec la plus grande facilité le latin; et peu de temps après, Laurent le plaça au nombre de ses secrétaires intimes. Lorsque les honneurs s'accumulèrent sur la tête de Jean de Médicis, Dovizi fut chargé du soin d'administrer ses affaires. Il lui rendit, dans cet emploi, les services les plus importants, et il montra tant de désintéressement et d'activité, que quelques auteurs n'ont pas hésité à lui attribuer en grande partie l'élévation de son ancien pupille. Quelque graves que fussent les occupations auxquelles il se livroit, Dovizi étoit affable, et même enjoué, ainsi qu'on le voit par le portrait que Castiglione en a fait dans son livre du *Cortegiano*, dont il est un des interlocuteurs. Il ne négligeoit pas non plus les lettres; et il en a donné une preuve suffisante dans la *Calandra*, qui, bien qu'elle n'ait pas été la première comédie que les modernes aient produite, fit une grande réputation à l'au-

teur, et est encore digne d'éloge aujourd'hui. Le rang élevé où Dovizi parvint dans l'Eglise, et la grande part qu'il eut aux opérations politiques de son temps, nous feront très-souvent reproduire son nom dans le cours de cette histoire. On a différé d'opinion sur son caractère et ses talents; mais, d'après le suffrage de l'Arioste, on ne peut lui refuser un mérite éminent (1).

Chap. I. A. D. 1489. A. æt. 14.

Si les honneurs et les succès qu'obtint dans la suite Jean de Médicis doivent être attribués en grande partie à son éducation première et aux avantages dont il jouit sous le toit paternel, il faut convenir aussi que les défauts qui lui ont été reprochés en sa qualité d'ecclésiastique, et qui ont été si apparents, vinrent probablement de cette même source. Les savants qui fréquentoient le palais Médicis connoissoient mieux les écrits des poètes et la doctrine des anciens philosophes que les dogmes de la religion chrétienne. Laurent-le-Magnifique étoit regardé comme le chef de ceux qui avoient adopté la philosophie de Platon. Il s'étoit formé un système de théologie qui renfermoit des opinions très-différentes de celles de l'Eglise romaine, et dont les résultats nécessaires étoient l'unité et l'indivisibilité de l'Être suprême (2). Il n'est pas invraisemblable qu'en con-

Défauts de Jean de Médicis.

(1) *Orlando Furioso, cant.* xxvj, *st.* 48.

(2) Voy. *l'Altercazione, Capitolo.* Cet ouvrage, ainsi que les autres poëmes de Laurent de Médicis et de plusieurs de ses

Chap. I.
A. D.
1489.
A. æt. 14.

séquence le jeune cardinal ait considéré avec moins de respect ces points de doctrine, dont la croyance est jugée indispensable à ceux qui sont revêtus du caractère ecclésiastique, ni qu'il ait eu sur la divinité et sur les devoirs des créatures intelligentes des idées qui, étant opposées à la bigoterie, lui firent imputer l'indifférence en matière de religion. Une sévère économie n'étoit certainement point au nombre des premières qualités de Laurent de Médicis; et peut-être l'exemple du père aura-t-il influé sur la conduite du fils, dont la libéralité dégénéra trop souvent en profusion, et le réduisit à la nécessité d'adopter des mesures qui entraînèrent des suites d'une importance extrême pour le monde chrétien. Les fêtes brillantes qui se donnoient fréquemment dans la ville de Florence firent probablement contracter à Jean de Médicis, pour les amusements de ce genre, un goût qu'on l'accuse d'avoir porté à un excès répréhensible, durant le cours de son pontificat. Ces spectacles étoient accompagnés de chants. Souvent c'étoit Laurent lui-même qui en avoit fait les paroles (1), où la liberté étoit

---

contemporains, a été publié par MM. Nardini et Buonaiuti, en un volume qui a pour titre : « Poesie del mag. Lorenzo « de' Medici, e di altri suoi amici e contemporanei. » *Londra*, 1801, *in*-4°.

(1) C'étoient les *Canti carnascialeschi* et les *Canzone a ballo*. Il en est question dans la vie de Laurent de Médicis, *t.* I, p. 296, Tr. Fr. *et dans l'App. du même ouvrage*, n° XXXIII.

poussée jusqu'à l'indécence; ce qui ne pouvoit manquer de bannir par intervalles cette gravité que devoit soutenir le jeune cardinal, et de jeter dans son âme ces semences de dissipation que le climat de Rome fit éclore dans la suite.

Chap. I. A. D. 1489. A. æt. 14.

Lorsque Jean de Médicis fut promu au cardinalat, sa sainteté déclara que de trois ans il ne pourroit porter les marques de sa dignité, ni prendre place dans le sacré collége. Laurent jugea cette restriction très-contraire à ses vues; mais ses représentations furent inutiles; et comme le pape avoit exprimé le désir que durant cet intervalle le jeune cardinal étudiât la théologie et le droit canon, Jean quitta Florence et se rendit à Pise, dont, par les soins de son père, l'académie avoit été rétablie depuis peu de temps, et jouissoit de beaucoup de réputation. Il fut assez heureux pour y recevoir les leçons de Philippe Décius et de Barthélemi Sozzini, les deux plus célèbres professeurs de législation et de droit ecclésiastique et civil qu'il y eût en Italie (1). Tandis qu'il résidoit à Florence, Jean avoit visité fréquemment le couvent des Camaldules, où il s'étoit lié intimement avec Paul Justinien, qu'il considéroit comme un second père, et avec Pierre Delfini, qui étoit son modèle et son maître. Il n'oublia point les avantages qu'il avoit retirés de cette société; et lorsque,

Il se rend à l'académie de Pise.

(1) *Fabroni, Vita Leon. X, p.* 10.

Chap. I. A. D. 1489. A. æt. 14.

dans la suite, il conféra plusieurs grâces au monastère des Camaldules, il prit plaisir à déclarer que non seulement il y avoit passé beaucoup de temps, mais qu'il y avoit presque reçu son éducation (1).

Laurent s'efforce de faire abréger la probation de son fils. 1490.

Tandis que, par l'effet d'un commerce continuel avec des hommes que distinguoient leur rang ou leur savoir et leurs talents, le jeune Médicis acquéroit un grand fonds d'instruction, et montroit une gravité qui l'élevoit au-dessus de son âge, son père étoit infatigable dans ses efforts pour engager le pape à diminuer l'espace de temps fixé pour la probation de Jean. Dans une lettre qui porte la date du 8 janvier 1490 (2), Pierre Alamanni, l'un des envoyés de Florence à Rome, s'adressoit de la sorte à Laurent : « J'ai remercié sa sainteté « des grâces qu'elle nous a accordées dans la per- « sonne de messire Jean, et je lui ai témoigné com- « bien tous les citoyens de Florence en étoient « flattés et en avoient de reconnoissance. Je me suis « ensuite hasardé, mais de la manière la plus res- « pectueuse, à lui toucher quelque chose de ce « point si ardemment désiré, la publicité de la « promotion de messire Jean. J'ai allégué toutes les « raisons que vous m'avez suggérées, et j'y ai ajouté « que la ville de Florence, et vous-même en par-

(1) « — Adolescentiæ suæ tempore, non solùm versatus, « sed penè educatus fuerit. » *Fabroni, Vita Leon. X, p.* 10.

(2) *Fabroni, Vita Laur. Med. in adnot, p.* 301.

« ticulier, seriez parfaitement satisfaits de sa « détermination. Sa réponse fut longue. S. S. dit « d'abord, qu'ainsi qu'elle l'avoit fait entendre « par Pierre Philippe (Pandolfini), ce qu'elle « avoit prescrit devoit répondre à tout. Elle fit en- « suite l'éloge de messire Jean; elle en parla comme « s'il étoit son fils; elle savoit qu'il se conduisoit « à Pise avec la plus grande décence, et qu'il y « avoit été vainqueur dans une thèse; ce qui parut « faire un grand plaisir au saint père. *Reposez-* « *vous sur moi du soin de la fortune de messire* « *Jean*, dit ensuite S. S. : *je le considère comme* « *mon fils, et je publierai peut-être sa promo-* « *tion à l'instant où vous y penserez le moins;* « *car je veux faire pour lui beaucoup plus que* « *je ne puis dire à présent.* » Voulant presser la conclusion de cette affaire, et sonder les dispositions des cardinaux, Laurent de Médicis envoya à Rome son parent Renaud des Ursins, archevêque de Florence; mais ce moyen ne produisit rien; et l'on voit, par les lettres (1) qu'écrivit à ce sujet le bon prélat, qu'il étoit peu propre aux intrigues de cour. Les motifs qui portèrent Innocent VIII à persister dans sa résolution sont mieux développés dans une lettre que Pandolfini adressa à Laurent, le 19 octobre 1490 (2). Il paroît que

Chap. I. A. D. 1489. A. æt. 14.

(1) *MSS. Florent.*

(2) *Fabroni, Vita Laur. Med. in adnot. p.* 302, et l'*Appendix*, n° XIV.

Chap. I.
A. D.
1490.
A. æt. 15.

le pape ne vouloit point donner à Jean de Médicis l'entrée au consistoire, de peur d'offenser les autres cardinaux qui n'y avoient pas encore été admis, et qu'il n'étoit pas d'avis de les y recevoir tous, parce qu'il jugeoit favorable à ses intérêts et à ses vues l'état de suspens où il tenoit le sacré collége.

Jules de Médicis, prieur de Capoue.

Dès ses premières années, Jean de Médicis avoit eu un fidèle compagnon d'études dans la personne de son cousin Jules, fils naturel de Julien de Médicis, qui avoit été assassiné lorsqu'avoit éclaté l'horrible conjuration des Pazzi (1). Ses dispositions l'ayant porté à la vie militaire, Jules éntra de bonne heure dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et peu de temps après il fut, à la demande de Laurent de Médicis, nommé, par Ferdinand I.er, roi de Naples, au riche prieuré de Capoue (2). Grave en son maintien, fortement attaché à sa famille, et distingué par sa vigilance,

(1) Jules, selon Ammirato (*Opusc. t.* III, *p.* 108), naquit un mois, et, selon Machiavel (*Stor. Fior. l.* viij), plusieurs mois après la mort de son père. Cependant des documents plus authentiques encore semblent prouver qu'il étoit né un an avant cet événement, c'est-à-dire en 1477, et que par conséquent il étoit de deux ans plus jeune que Jean de Médicis son cousin (*Vie de Laurent de Médicis*, *t.* I, *p.* 231, Tr. Fr.) Panvini, continuateur de Platine pour la vie de Clément VII, a suivi à cet égard les récits fautifs des historiens italiens.

(2) *Ammir. Opusc. tom.* III, *p.* 102. *MSS. Florent.*

il se dévoua particulièrement à la fortune de Jean, dont il fut le conseiller dans sa jeunesse, et qui, lorsqu'il fut parvenu au souverain pontificat, le fit cardinal. On pense, avec raison, que non seulement il concourut à l'exécution de plusieurs mesures politiques prises par Léon X, mais qu'il les lui suggéra, et que, par son austérité, sa prudence et son esprit d'ordre, il corrigea la légèreté et la prodigalité qu'on reprochoit à ce pape. Cependant il ne parut pas, lorsque, sous le nom de Clément VII, Jules lui-même fut monté sur le trône pontifical, qu'il possédât à un degré si éminent ces qualités qu'on lui avoit attribuées; et peut-être le génie et les talents de Léon X ne servirent-ils pas moins à fonder la réputation de Jules, que l'habileté et la vigilance de celui-ci ne contribuèrent à élever dans l'opinion l'administration de Léon X.

Chap. I. A. D. 1490. A. æt. 15.

A la fin arriva ce jour si ardemment désiré, qui devoit confirmer Jean de Médicis dans la dignité qu'on lui avoit conférée, et lui faire prendre place parmi les princes de l'Eglise. Le supérieur du monastère de Fiésole, Matteo Bosso, à qui sa probité et son savoir avoient concilié la faveur de Laurent, fut chargé de revêtir de la pourpre romaine le jeune Médicis, cérémonie qui eut lieu le 9 mars 1492, et dont le célébrant nous a conservé les particularités (1). « Le 8 au soir, » dit-il,

1492. A. æt. 17.

(1) *Recuperationes Fesulanæ*. Voyez *Vie de Laurent de Médicis*, *t.* II, *p.* 199. Tr. Fr.

Chap. I. A. D. 1492. A. æt. 17.

« Jean, simplement vêtu et accompagné de quel-
« ques personnes, se rendit au monastère de Fié-
« sole. Le lendemain, jour de dimanche, Jean
« Pic de la Mirandole, et Jacques Salviati, mari
« de Lucrèce, fille de Laurent de Médicis, arri-
« vèrent au couvent avec un notaire. Ils enten-
« dirent la messe auprès du jeune cardinal, qui
« reçut la communion avec beaucoup de dévo-
« tion. Le supérieur bénit ensuite les habits; et
« prenant la bulle ou le bref du pape, il déclara que
« le temps d'épreuve étoit expiré. Il exprima les
« vœux les plus ardents pour l'honneur de l'Eglise,
« pour la prospérité de Jean de Médicis, et pour
« celle de son père et de son pays. Il lui donna en-
« suite la robe, la barrette et le chapeau, emblèmes
« de sa dignité, lui adressant à chaque fois une
« exhortation, où il l'invitoit de n'user de ces or-
« nements que pour la gloire de Dieu et pour son
« propre salut; et les religieux, rangés autour de
« l'autel, chantèrent le *Veni, Creator.* »

Après avoir reçu de la sorte une portion des pouvoirs apostoliques, le jeune cardinal en fit usage, et accorda les indulgences à tous ceux qui avoient assisté à la cérémonie, et qui, à l'anniversaire de ce jour, visiteroient l'autel au pied duquel elle s'étoit faite. La compagnie alla ensuite déjeuner; et bientôt Pierre de Médicis, frère aîné de Jean, arriva de la ville, suivi d'un certain nombre d'amis, et monté sur un cheval d'une gran-

deur et d'une vivacité extraordinaire, qui portoit un caparaçon tout couvert d'or. En même temps, une foule de personnes s'étoient avancées de la porte de Santo-Gallo vers Fiésole. On leur dit de s'arrêter au pont construit sur la Mugnone, et elles y attendirent le cardinal, que conduisirent au palais Médicis le prélat et les principaux magistrats de Florence. A la porte de l'église de l'Annonciade, Jean mit pied à terre, et alla s'agenouiller et réciter une prière devant le maître-autel. Il répéta cette cérémonie à l'église de la *Reparata*, puis il se rendit près de son père. Le bon supérieur de Fiésole n'a pas négligé de parler, dans son récit, de l'affluence des spectateurs, des acclamations, des illuminations, et des feux d'artifice qui ont signalé cette entrée. On peut supposer que toutes ces fêtes ressemblèrent à celles qui se font ou pour les noces d'un monarque, ou pour une victoire souillée de sang, ou enfin pour un traité de paix désiré depuis long-temps.

Chap. I. A. D. 1492. A. æt. 17.

Jean de Médicis va faire sa résidence à Rome.

Le 12 mars 1492, le cardinal de Médicis quitta Florence pour aller présenter ses hommages au souverain pontife, et fixer sa résidence à Rome. Les principaux citoyens l'accompagnèrent en grand nombre l'espace de deux milles, et le soir de ce même jour il arriva à son abbaye de Passigniano, où il passa la nuit. Ceux qui formoient sa suite demeurèrent à Poggibonzo, bourg voisin, et le lendemain matin ils allèrent à Sienne, où ils précé-

Chap. I.
A. D.
1492.
A. æt. 17.

dèrent le cardinal. Instruits de son approche, les habitants lui envoyèrent une députation chargée de l'amener dans leur ville, où durant plusieurs jours il reçut toutes sortes de témoignages de respect. Il y répondit avec une politesse, une affabilité qui lui gagnèrent tous les cœurs. De Sienne il voyagea à petites journées, visitant sur son chemin les Ursins ses parents, qui lui faisoient des réceptions magnifiques. Son beau-frère François Cibo, fils du pape, vint au-devant de lui jusqu'à Viterbe, et le conduisit à Rome, où il arriva le 22 par une grosse pluie. Malgré le mauvais temps, plusieurs personnes d'un rang distingué étaient allées à sa rencontre, et elles l'accompagnèrent jusqu'au couvent de *Santa Maria in popolo*. Le lendemain matin tous les cardinaux qui étoient à Rome, se rendirent à ce couvent, et sur-le-champ ils conduisirent Jean à l'audience du pape, qui le reçut en plein consistoire, et l'embrassa. Chacun des membres du sacré collége en fit autant, et les personnes de la suite du jeune cardinal furent admises à baiser le pied de S. S. Lorsqu'il retourna à sa demeure, il tomboit des torrents de pluie; et comme le luxe n'avoit pas encore inventé l'usage des carrosses, le cardinal et ceux qui l'accompagnoient furent tout trempés. Au rapport de l'un de ses compatriotes (1), il passa l'attente des

(1) Voyez *l'Appendix*, n° XVI.

spectateurs, en s'acquittant de ce que prescrivoit le cérémonial. Sa taille, son port, et la juste mesure de ses discours, lui donnèrent toute l'apparence d'un homme fait, et le firent soutenir convenablement la dignité de prince de l'Eglise. Tels sont les détails authentiques de la première entrée que fit dans Rome celui qui étoit destiné à rendre à cette ville son ancienne splendeur. L'histoire peut rejeter le récit de vaines cérémonies; mais c'est souvent par la conduite que tient un homme en pareille occasion qu'il fait connoître son caractère; et le vif intérêt qu'elle excite généralement suffit pour prouver que le public la considère comme une sorte de présage.

Chap. I. A. D. 1492. A. æt. 17.

Malgré les nombreuses occupations auxquelles se livra le cardinal de Médicis à son arrivée à Rome, il ne négligea pas de communiquer à son père toutes les particularités qui lui semblèrent dignes de remarque (1). Laurent lui répondit par une lettre remplie d'avis sages et de témoignages d'affection, lettre où il fit preuve des rares talents et de la grande sagacité dont il étoit doué, et qui, ayant

(1) On conserve dans les archives de Florence une de ses lettres qui n'a pas encore été imprimée. On la trouvera dans l'*Appendix*, sous le n° XVII. C'est probablement la plus ancienne production qui nous reste de son illustre auteur. Il l'écrivit sans préparation à l'époque où l'on peut fixer le commencement de sa vie publique; et, quelque simple qu'en soit le style, on ne peut la lire sans intérêt.

Chap. I.

A. D. 1492.

A. æt. 17.

été écrite peu de temps avant sa mort, peut être avec raison comparée au chant du cygne (1).

Principaux membres du sacré collége.

Le sacré collége, lorsque Jean de Médicis y prit place, étoit rempli d'hommes d'un mérite reconnu, mais qui différoient extrêmement de caractère, et dont plusieurs jouèrent ensuite un rôle important dans les affaires de l'Europe. Le plus ancien étoit Roderic Borgia, que depuis trente-cinq ans décoroit la pourpre romaine, et qui à sa qualité de cardinal joignoit depuis de longues années le titre d'archi-chancelier de l'Eglise. Il sortoit d'une famille respectable de Valence en Espagne, celle des Lenzuoli. Son oncle maternel, Alphonse Borgia, ayant été porté au trône pontifical sous le nom de Calixte III, Roderic avoit été appelé à Rome. Il avoit quitté son propre nom pour celui de Borgia, et avoit été fait archevêque de Valence, puis cardinal du titre de Saint-Nicolas, n'étant âgé que de vingt-cinq ans. Sa vie privée avoit été constamment l'opprobre de son état. Il avoit entretenu un commerce illicite avec une dame romaine du nom de Vannoza, qui, par sa beauté et l'agrément de ses manières, posséda pendant longtemps la première place dans le cœur de cet amant. Il paroît qu'il eut pour elle un attachement réel et

(1) *Fabroni*, *Vita Laur. Med.*, *p.* 312. Voy. la *Vie de Laurent de Médicis*, *t.* II, *p.* 179 *et suiv.* Tr. Fr., ainsi que le n° LXI de l'*Appendix* de ce même ouvrage.

constant, et qu'il la considéroit comme une légitime épouse. Il en eut plusieurs enfants, de la fortune desquels il s'occupa pardessus tout. Initié aux mystères de la politique, il avoit, malgré l'irrégularité de sa conduite, été chargé de plusieurs ambassades importantes, et particulièrement du soin de concilier les différents survenus entre les rois de Portugal et d'Aragon au sujet de la couronne de Castille. La nature ne l'avoit par formé pour être médiateur, et il n'atteignit point l'objet de sa mission. A son retour il fut sur le point de périr dans une tempête violente qui s'éleva sur la côte de la mer, près de Pise; et deux des vaisseaux qui accompagnoient le sien furent ensevelis dans les flots, ayant à bord cent quatre-vingts personnes, parmi lesquelles se trouvoient trois évêques et plusieurs hommes distingués par leur savoir ou par leur rang. S'il faut s'en rapporter entièrement à ce que ses contemporains ont dit de son caractère, Roderic Borgia, qui fut ensuite pape sous le nom d'Alexandre VI, ne diminua pas considérablement ce malheur en échappant au naufrage. Si au contraire il avoit partagé le sort de ceux qui périrent, sa mort auroit suffisamment compensé la perte de tous les autres.

Chap. I. A. D. 1492. A. æt. 17.

Le sacré collége comptoit parmi ses autres membres François Piccolomini, neveu de Pie II, qui fut aussi connu sous le nom célèbre d'Æneas Sylvius. Il n'avoit que dix-sept ans lorsqu'en l'année

Chap. I.
A. D.
1492.
A. æt. 17.

1460 son oncle lui avoit conféré la dignité de cardinal. La régularité de ses mœurs et son zèle à remplir les devoirs de son état, formoient un contraste frappant avec l'audace et la dissolution de Roderic Borgia; et dans la suite, ses heureuses qualités déterminèrent le conclave à le choisir pour fermer les plaies que, durant le cours de son pontificat, le dernier avoit faites à l'Eglise. Il prit le nom de Pie III; mais le peu de durée de son règne fit évanouir l'espérance qu'on avoit conçue à son élévation. Du nombre de ceux dont la promotion étoit due à Sixte IV, se trouvoit Julien de la Rovère, cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens. L'ambition et l'esprit guerrier de ce prince de l'Eglise sembloient l'avoir destiné à un autre emploi; mais en ce temps on voyoit quelquefois réunies dans la même main la crosse et l'épée; et ce fut de celle-ci plutôt que de celle-là que se servit la Rovère pour parvenir à la dignité suprême, dont il jouit sous le nom de Jules II. La même promotion avoit aussi donné la dignité de cardinal du titre de Saint-George, à Raphaël Riario, qui, à l'instigation de Sixte IV son grand-oncle, avoit joué un des premiers rôles dans la sanglante conjuration des Pazzi. Ainsi donc Jean de Médicis, en prenant place dans le sacré collége, se trouva près d'un homme qui avoit trempé dans le meurtre de son oncle, et attenté aux jours de son père; mais la jeunesse et l'inexpérience de Riario avoient dimi-

nué l'énormité d'un crime commis sous l'autorisation du souverain pontife; et le rapprochement des deux familles du pape et des Médicis auroit peut-être effacé le souvenir de cet événement, si la pâleur et l'embarras du cardinal ne l'avoient rappelé (1). Parmi ceux qui sortoient d'une maison souveraine ou illustre, le premier rang appartint, après la mort de Jean d'Aragon, fils de Ferdinand, roi de Naples, au cardinal Ascagne, qui étoit frère de Ludovic Sforce, et soutenoit sa dignité avec beaucoup d'éclat. Les Ursins et les Colonne jouissoient d'une grande influence dans le consistoire, et la noble famille des Caraffe, qui avoit été longtemps considérée comme une des principales du royaume de Naples, avoit aussi, en la personne d'Olivier Caraffe, son représentant dans le sacré collége, dont il étoit un des membres les plus respectables.

Chap. I. A. D. 1492. A. æt. 17.

Au nombre des cardinaux qu'Innocent VIII avoit créés en même temps que Jean de Médicis, se trouvoit Pierre d'Aubusson, grand-maître de Rhodes, à qui cet honneur avoit été conféré pour avoir remis entre les mains du pape un prince que la fureur de son frère avoit contraint à chercher un refuge parmi des peuples dont la croyance étoit opposée à la sienne. Mahomet II, à sa mort arrivée en 1482, laissa son vaste empire à ses deux fils,

La garde de Zizim, frère de sultan Bajazet, est confiée au pape.

(1) *Vie de Laurent de Médicis*, *t.* 1, *p.* 207. Tr. Fr.

Chap. I. A. D. 1492. A. æt. 17.

Bajazet et Zizim. Bajazet voulut se prévaloir du droit d'aînesse pour donner l'exclusion à son frère, qui s'étoit efforcé de suppléer par son mérite au désavantage de sa naissance. Les principaux chefs des troupes se partagèrent entre les deux princes; et peut-être la bravoure et les talents du duc de Calabre contribuèrent-ils moins que cette circonstance à préserver l'Italie des ravages que méditoient les Turcs, lorsqu'ils étoient maîtres d'Otrante. Après une lutte qui dura plusieurs années, et fut signalée par des actions sanglantes, la victoire se déclara en faveur de Bajazet. Pour se soustraire au fatal cordon, Zizim se jeta dans les bras du grand-maître de Rhodes, et en même temps sa femme et ses enfants se réfugièrent en Égypte. Le grand-maître le reçut d'une manière honorable pour tous les deux; mais d'Aubusson, craignant d'attirer sur l'île de Rhodes toutes les forces des Turcs, envoya Zizim en France. Bientôt ce prince fut transféré à Rome, où il fit une entrée publique le 30 mars 1489. Des considérations de politique, sinon d'humanité, portèrent Innocent VIII à l'accueillir avec bonté; et François Cibo eut ordre de l'accompagner dans toute la ville avec une nombreuse suite de noblesse. Conduit à l'audience du pontife, qui le reçut en plein consistoire, Zizim changea l'ordre du cérémonial. Quoiqu'on lui eût recommandé de ployer les genoux et de baiser le pied de sa sainteté, il s'avança d'un pas ferme et

sans s'incliner, puis appliqua ses lèvres sur l'épaule du pape. Il fut logé dans le palais pontifical; et sous prétexte de lui faire honneur, mais dans le fait pour l'empêcher de s'échapper, on lui donna des gardes. Dans cette situation on voulut attenter à sa vie. Christophe Castagno, gentilhomme de la marche d'Ancône, ayant reçu la promesse d'une récompense magnifique, et particulièrement du gouvernement de Négrepont, se rendit à Rome pour exécuter cet horrible dessein. Quelques soupçons s'étant élevés, on découvrit que Castagno étoit récemment arrivé de Constantinople. Il fut arrêté, et confessa son crime dans les tortures. Ces craintes, qu'il ne pouvoit calmer tant que son frère seroit vivant, Bajazet essaya de les diminuer, en priant le pape de tenir ce prince étroitement renfermé, service qu'il paya par des reliques et par de grosses sommes. En conséquence, Zizim demeura prisonnier à Rome durant le pontificat d'Innocent VIII, et pendant une partie de celui d'Alexandre VI (1).

Chap. I.
A. D. 1492.
A. æt. 17.

(1) A cette occasion l'empereur des Turcs fit remettre au pape *la pointe de la lance qui fut enfoncée dans le corps de Jésus-Christ*, relique qui, selon une ancienne chronique, avoit été conservée à Constantinople jusqu'à la prise de cette ville par les Turcs. Elle fut alors soustraite à la profanation par un habitant, de qui le sultan l'acheta pour la somme de soixante-et-dix mille ducats. Il s'éleva parmi les membres du sacré collége des doutes sur l'authenticité de cette relique. Quelques-uns prétendirent que la véritable

Chap. I.
A. D.
1492.
A. æt. 17.

Rumeurs qui annonçoient des calamités prochaines.

Malgré la tranquillité dont l'Italie avoit joui depuis quelque temps, des rumeurs qui menaçoient de calamités prochaines se renouveloient fréquemment. Sans qu'ils soient les effets de causes surnaturelles, les frayeurs, les présages, qui précèdent ordinairement les commotions dans l'ordre politique, ne sont pas toujours à dédaigner. Les troupeaux cherchent, par instinct, un abri à l'approche de l'orage; et l'homme lui-même peut éprouver une terreur secrète, résultat d'un concours de circonstances qui, bien qu'il ne soit pas l'équivalent d'une démonstration positive, est cependant de nature à persuader à des esprits ardents et portés à l'enthousiasme, que de grands malheurs s'approchent. Les peuples sont toujours prêts à recevoir et à commu-

lance étoit à Nuremberg, et d'autres à la Sainte-Chapelle de Paris. Innocent VIII ne fit aucune attention à leurs remarques; et le jour de l'Ascension il porta lui-même processionnellement la relique, renfermée dans un coffre de cristal. Cette cérémonie l'incommoda tellement, qu'il ne put l'achever. *Burcard*, *Diarium*, dans les *Notices des MSS. du Roi*, j, 94. Jamais on ne désira plus vivement qu'à cette époque de se procurer des reliques. Barthélemi Scala, chancelier de la république de Florence, écrivit officiellement au grand-turc une lettre, par laquelle il sollicita l'intervention de ce prince pour faire rendre par les habitants de Raguse *le bras gauche de saint Jean-Baptiste*, qu'ils avoient intercepté pendant qu'on le transportoit à Florence. *Bandini, Monumenta*, *p.* 17.

niquer ces impressions; et la crédulité elle-même devient quelquefois la preuve d'un péril imminent. Tandis que les discours effrayants et hardis de Savonarole, qui étoit alors au plus haut degré de sa fatale popularité, faisoient trembler toute la ville de Florence, un étranger parut, dit-on, à Rome sous les dehors d'un mendiant et d'un insensé. Tenant un crucifix à la main, il parcourut les places publiques, prédisant avec véhémence des calamités qui alloient dans peu affliger, principalement, les villes de Florence, de Venise et de Milan. Mais ce qu'un prophète habile doit toujours éviter, il eut l'imprudence de déterminer le temps où commenceroient les troubles, et fit la folie plus grande encore de dire que bientôt apparoîtroit un pasteur céleste qui rassembleroit les fidèles dispersés. La prophétie ne s'étant pas accomplie tomba dans le mépris. Cependant l'enthousiaste eut le bonheur de rentrer dans son obscurité, sans avoir éprouvé le sort auquel, dans tous les lieux et dans tous les temps, les prophètes et les pseudo-prophètes parviennent rarement à se soustraire.

Chap. I.
A. D. 1492.
A. æt. 17.

A. D. 1492.

ETAT de la littérature à Rome, à l'arrivée de Jean de Médicis dans cette ville. — POMPONIUS LÆTUS. — CALLIMACHUS EXPERIENS. — PAUL CORTESI. — SERAPHIN AQUILANO. — État de la littérature en d'autres parties de l'Italie. — Académie napolitaine. — JEAN PONTANUS. — Comparaison de ses poésies latines avec celles de Politien. — JACQUES SANNAZAR. — L'Arcadie et les autres écrits de cet auteur. — Inimitié entre les littérateurs de Naples et ceux de Florence. — CARITEO. — Autres membres de l'Académie de Naples. — État de la littérature à Ferrare. — Les deux STROZZI. — Le BOIARDO. — L'ARIOSTE. FRANÇOIS CIECO. — NICOLAS LELIO COSMICO. — GUIDOBALDO DE MONTEFELTRO, duc D'URBIN. — FRANÇOIS DE GONZAGUE, marquis de Mantoue. — Le MANTOUAN. — LUDOVIC SFORCE encourage les talents. — LÉONARD DE VINCI. — Littérateurs d'un grand mérite à la cour de Milan. — Les BENTIVOGLIO de Bologne. — URCEUS CODRUS. — PIERRE CRINITUS. — ALDE MANUCE. — Cet imprimeur célèbre se lie avec Albert Pio, prince de Carpi, et avec Pic de la Mirandole. — Il établit ses presses à Venise, et y fonde une académie. — Succès de son entreprise.

CHAPITRE II.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

État de la littérature à Rome en 1492.

Quoique plusieurs causes concourussent à rendre *la Ville* (comme alors on appeloit Rome par antonomase) la capitale de l'Italie, elle n'étoit point illustrée par le nombre ni par les ouvrages des écrivains que, depuis la renaissance des lettres, elle avoit produits ou encouragés. On avoit tenté, sous le pontificat de Paul II, d'y établir une académie pour la recherche des antiquités ; mais la défiance de ce pape, aussi orgueilleux qu'ignorant, avoit fait échouer l'entreprise, et jeter dans les fers ou expirer dans les supplices les infortunés membres de cette société. Parmi ceux qui survécurent à ces cruautés, se trouva *Julius Pomponius Lætus*, qui, par ses divers écrits et ses travaux, avoit, dès cette époque reculée, rendu de grands services à la littérature. Il dut à l'amitié de Barthélemi Platine, qui avoit été son compagnon d'étude et d'infortune, et qui mourut en 1481, une maison commode et entourée de bosquets de lauriers, dans laquelle il parvint à un âge très-avancé, se livrant entièrement à la société des gens de lettres ses amis (1). Son

Pomponius Lætus.

(1) *Pomponius* étoit originaire de Calabre. Il y a lieu de croire qu'il n'étoit pas né en légitime mariage. Malgré toutes

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

confrère Philippe Buonacorti, qui est mieux connu sous son nom académique de *Callimachus Expe-*

---

leurs recherches, ses admirateurs n'ont pu rien découvrir des auteurs de ses jours. Il est hors de doute que son nom de *Julius Pomponius Lætus* étoit purement académique; mais quelquefois, et selon l'état de ses affaires, il substituoit au surnom de *Lætus* celui de *Fortunatus* ou d'*Infortunatus;* et Vossius (*De historicis latinis*, *lib.* iij, *p.* 615) suppose que *Julius Pomponius Sabinus* est le même que Junius Pomponius Lætus. Il paroît, par les lettres de Politien, que ces deux littérateurs illustres entretenoient l'un avec l'autre une correspondance très-suivie, et que Pomponius avoit coutume de communiquer au premier le fruit des recherches curieuses qu'il avoit faites dans les monuments de l'antiquité. Crinitus nous apprend aussi que Pomponius fit remettre à Laurent de Médicis un marbre antique sur lequel étoit figuré le calendrier des Romains. Il est si souvent question de la famille des Médicis dans les lettres de l'écrivain dont nous parlons, qu'il est permis de présumer qu'il avoit avec elle des relations qui durent se multiplier lorsque le cardinal de ce nom fit sa résidence à Rome. Les ouvrages de Pomponius sont très-nombreux, et plusieurs ont été réimprimés souvent; mais le plus utile est sa description des antiquités de la ville de Rome. Érasme vante l'élégance naturelle du style de cet auteur : « *Pomponius Lætus, elegantiâ Romanâ contentus, nihil affectavit ultrà.* » Barthélemi Marliano (*Dissertazioni Vossiane*, ij, 242) a aussi apprécié le mérite de Pomponius, qu'il place à côté de Tortelli et de Biondo. « *Scripsere nullo penè discrimine, vera pariter et falsa, apta atque inepta, tamen eos qui primi omnium hanc scribendi provinciam aggressi sunt, ob eam causam non indignos laude exis-*

riens, étant effrayé par la barbarie de Paul II, avoit cherché un asile en Pologne, où, sous les deux règnes successifs de Casimir et de Jean Albert, il fut revêtu de quelques-unes des charges principales de l'Etat. La faveur signalée de ces princes ne pouvoit manquer d'exciter contre lui la jalousie de leurs sujets; mais la vertu ou la bonne fortune de Buonaccorsi triompha des attaques de ses ennemis, et il conserva ses dignités et jouit de tous ses honneurs jusqu'à la fin de ses jours (1).

Chap. II.
A. D. 1492.
A. æt. 17.
Callimachus Experiens.

---

timavimus, quòd ad plura utilioraque invenienda viam posteris ostendisse videmus. » On doit à Pomponius les premières éditions de plusieurs auteurs classiques latins, parmi lesquelles on remarque celles-ci: *Terentius Varro, Venetiis*, 1474, in-4°; *Silius Italicus, Romæ*, 1471, in-fol.°; *Quintus Curtius, Romæ, per Georgium Laver*, in-4° absque anni notâ; et *Columella*, publié avec les *Rei Rusticæ Scriptores, Bononiæ*, 1494, in-fol.° Pomponius a pris dans cette dernière édition le nom de Fortunatus, circonstance qui a fait croire au bibliographe Debure, que c'étoit un autre auteur que Pomponius Lætus. Voy. la *Table générale de la Bibliographie instructive, au mot* POMPONIUS.

(1) Cet illustre littérateur naquit à San-Geminiano en 1437. Il étoit d'une famille noble, dont, à son entrée à l'académie de Rome, il quitta le nom pour celui de *Callimachus*, que probablement il jugea exprimer en grec ce que signifie *Buonaccorsi* en italien. Zéno suppose qu'il y ajouta le nom d'*Experiens* à cause des vicissitudes qu'il avoit éprouvées; mais il est probable qu'il vouloit faire entendre que tout savoir doit être fondé sur l'expérience.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Paul Cortesi.

Les revers de la société académique de Rome avoient considérablement affoibli la culture des lettres dans cette ville ; mais ce malheur fut, en quelque sorte, réparé par *Paul Cortesi*, qui, jeune encore, s'illustra par son dialogue intitulé : *De hominibus doctis*, qu'il dédia à Laurent de Médicis (1). Politien donna à cette production des éloges qu'il ne prodiguait pas, non que ce grand écrivain fût jaloux des talents des autres, mais parce qu'il étoit sincère, et que ses connoissances le faisoient juger sainement du mérite et des défauts d'un ouvrage. Quelques années après, ayant été nommé notaire apostolique, Cortesi réunit

---

Cantalicio, poète contemporain, qui étoit prélat de l'Eglise romaine, a fait, dans les vers suivants, allusion à la fuite de Buonaccorsi en Pologne :

> Callimachus, Barbos fugiens ex urbe furores,
> Barbara quæ fuerant regna, latina fecit.

(Le nom de famille de Paul II étoit Barbo).

L'histoire des affaires de Hongrie, que Buonaccorsi a écrite à la demande du grand Mathias Corvin, étoit préférée par Paul Jove à toute histoire qui eût été composée depuis Tacite (*Vossius, De hist. lat. lib.* iij, *p.* 619). Cet écrivain mourut à Cracovie en 1496. Son corps a été renfermé dans un cercueil de bronze.

(1) L'épître dédicatoire n'honore pas moins l'auteur que celui à qui elle est adressée. L'ouvrage même eut un grand succès, et les amis de Cortesi l'invitèrent à le publier. Cependant il resta manuscrit jusqu'à l'année 1734, que Manini l'a fait imprimer sur une copie trouvée par Alexandre Politi à San-Geminiano.

une nouvelle société, dont les membres se rassembloient chez lui et s'y occupoient, quoique sans règlements particuliers, soit à parcourir les livres qui composoient sa riche bibliothèque, soit à converser sur des sujets de littérature. Outre le traité dont nous venons de parler, Cortesi fut auteur de beaucoup d'autres ouvrages (1); mais sa mort prématurée a empêché de recueillir tous les fruits de ses talents et de ses travaux.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Séraphin Aquilano.

Parmi ceux qui fréquentoient les assemblées littéraires de Cortesi, étoit le poète Séraphin Aquilano. A une époque où la langue italienne luttoit encore contre ses propres défauts, les ouvrages de Séraphin n'étoient pas sans quelque mérite. Cet écrivain, qui prit naissance dans la ville d'Aquila (2), étoit issu d'une famille respectable. Il passa une partie de sa jeunesse à la cour du comte de Potenza, où il apprit la musique. De retour dans sa ville natale, il se livra, durant trois

(1) Au nombre des écrits de Cortesi, se trouvent plusieurs ouvrages de théologie, et un traité qui a pour titre *De cardinalatu* (*Tiraboschi*, *Storia della lett. Ital. tom.* VI, *part.* I, *pag.* 85, 232). Dans une autre branche de littérature, il fut surpassé par Alexandre son frère, l'un de ceux qui, dans ce siècle, ont écrit, avec le plus d'élégance, en vers latins, ainsi que le prouve son poëme héroïque, qui a pour titre : *Laudes bellicæ Matthiæ Corvini*, *Hungariæ regis* (*Carm. illust. poet. Ital.*, *t.* III, *p.* 157).

(2) Dans l'Abruzze.

Chap. II.
A. D.
1492.
A. æt. 17.

ans, à l'étude des ouvrages du Dante et de Pétrarque, puis il suivit le cardinal Ascagne Sforce à Rome. Séraphin changea de résidence chaque fois que les faveurs des grands furent de nature à l'attirer près d'eux. On le vit successivement au service ou à la cour du roi de Naples, du duc d'Urbin, du marquis de Mantoue, du duc de Milan, et enfin de César Borgia. Il n'est pas surprenant qu'il ait été recherché pour adoucir les chagrins ou bannir l'ennui qui accompagnent les grandeurs; car il avoit le talent de chanter sur le luth des paroles qu'il composoit à l'instant même, et il étoit un des plus célèbres *improvvisatori* de son temps. Cette particularité explique pourquoi il eut de son vivant plus de célébrité qu'après sa mort (1).

---

(1) Les œuvres de Séraphin ont été réimprimées souvent au commencement du seizième siècle. La première édition fut faite à Rome en 1503; mais celle que les Juntes ont donnée en 1516, est la plus belle et la plus correcte. Séraphin composoit à la hâte. Cependant quelques passages de ses écrits prouvent qu'il avoit beaucoup de naturel. Nous citerons les vers qui se trouvent en tête de son chapitre (*capitolo*) sur le sommeil :

Placido sonno, che dal ciel in terra
  Tacito scendi à tranquillar la mente,
  E de' sospir à mitigar la guerra!
Ben fai tu spesso i miei desir contenti.
  Che in lieto sonno a me conduci quella,
  Che pasce il cor de si lunghi tormenti.

Chap. II.
A. D. 1492.
A. æt. 17.

Tels étoient les talents des principaux de ceux qui s'appliquoient à la littérature, à Rome, lorsque le cardinal de Médicis vint y faire sa résidence; et il faut avouer que, malgré les efforts du petit nombre d'écrivains distingués que nous venons de citer, les belles-lettres jusqu'alors n'avoient pas fait dans cette ville les progrès que la munificence de Nicolas V, et l'exemple donné par Pie II, avoient pu faire espérer. On doit reconnoître aussi que presque en toute autre ville d'Italie la littérature et les sciences étoient cultivées avec plus de constance que dans la capitale du monde chrétien. A Naples, un nombre considérable d'écrivains célèbres avoient, sous de plus heureux auspices, institué une Académie qui florissoit depuis un

Etat de la littérature en d'autres parties de l'Italie.

Académie de Naples.

Le célèbre Jean de la Case a imité ces vers dans un sonnet qui commence ainsi :

O sonno, o della queta, umida, umbrosa,
Notte, placido figlio.

Filicaja, le poète lyrique moderne le plus accompli qu'il y ait eu en Italie, les a imités plus évidemment encore, vers l'année 1700, dans son tercet (*terzina*) intitulé : *Al Sonno*.

Cara morte de' sensi, oblio de' mali.

Séraphin mourut en 1500, dans sa trente-quatrième année. Son corps fut déposé dans l'église de Santa Maria del Popolo; et son ami Bernard Accolti fit graver cet éloge hyperbolique sur sa tombe :

Qui giace Serafin : partirti or puoi;
Sol d'aver visto il sasso che lo serra
Assai sei debitor agli occhi tuoi.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

assez grand nombre d'années. On l'appeloit ordinairement alors *Académie de Pontanus* (1), du nom de cet auteur fameux qui en étoit le principal directeur. Cependant elle avoit été originairement fondée, sous le règne d'Alphonse Ier, par Antoine Beccatelli, par Barthélemi Facio, par Laurent Valla, et par d'autres littérateurs distingués que ce généreux protecteur des lettres avoit attirés à sa cour. On avoit donné le nom de Portique au lieu où se tenoit l'assemblée; et comme la maison qu'habitoit Beccatelli en étoit proche, cet illustre écrivain, ce favori d'Alphonse, en étoit un des membres les plus assidus (2). Lorsque Beccatelli fut mort, Pontanus, qui avoit été son disciple et son ami,

---

(1) A son entrée à l'académie de Rome, Pontanus changea son nom de baptême, qui étoit Jean (Giovanni), en celui de *Jovianus*. L'Arioste, dans sa sixième satire, adressée à Pierre Bembo, a plaisanté d'une manière agréable sur ce ridicule.

Il nome, che d'apostolo ti denno,
O d' alcun minor santo, i padri, quando
Christiano d'acqua, non d'altro ti fenno,
In *Cosmico*, in *Pomponio*, vai mutando;
Altri *Pietro* in *Pierio*, altri Giovanni
In *Jano* e in *Jovian* và riconciando;
Quasi che' l nome i buon giudicj inganni,
E che quel meglio t'abbia a far poeta
Che non farà lo studio di molt' anni.

(2) On trouve des détails sur Beccatelli dans la *Vie de Laurent de Médicis*, *t.* I, *p.* 63; *t.* II, *p.* 11[illegible], Tr. Fr.

devint chef de l'académie, qui, par ses soins, acquit une grande célébrité.

Chap. II.

A. D. 1792.

A. æt. 17.

Jean Pontanus.

Peu d'écrivains, parmi ceux qui n'ont dû leur fortune et leur réputation qu'à leurs talents, ont joui d'autant de considération que Pontanus. Ses écrits en vers et en prose sont extrêmement nombreux; mais comme il les a composés tous en latin, on ne peut le compter parmi ceux qui, à cette époque, ont travaillé, avec autant de succès que de constance, à perfectionner leur langue maternelle. La diversité de ses talents et l'étendue de ses connoissances se font voir principalement dans ses ouvrages en prose (1). Il y est tour à tour grammairien, politique, historien, critique et philosophe, tant sous le rapport de la morale que sous celui de l'étude de la nature. Cependant ses écrits sont à peu près tombés dans l'oubli; mais il n'est pas difficile d'en indiquer la cause. Son traité *De aspiratione,* au lieu d'établir une suite de règles générales, dégénère en une liste fastidieuse et confuse d'exemples particuliers. Ses ouvrages de philosophie naturelle ne traitent guère que de l'astronomie, science où il paroît avoir fait de

(1) Les œuvres de Pontanus ont été recueillies et publiées pour la première fois à Venise, en 1518, par André d'Asola, sous les yeux de Pierre Summonte, en un vol. in-8.° Les volumes II et III ont paru dans la même ville en 1519. On a fait à Bâle une édition de ces œuvres en 1538.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

grands progrès; mais il les a décrédités lui-même par un mélange d'astrologie judiciaire : ils prouvent évidemment que plus un auteur qui raisonne sur de faux principes a de talent, plus il avance d'absurdités. Les traités de morale de Pontanus sont les plus estimables de ses écrits, quoiqu'il les ait en quelque sorte déshonorés aussi par les excès d'une imagination trop vive; et il y indique plutôt ce qu'on peut que ce qu'on doit dire sur ce sujet. Cependant il semble résulter de quelques passages, qu'il avoit senti l'avantage de donner aux recherches philosophiques plus d'étendue qu'elles n'en avoient eu jusqu'alors, et qu'il avoit entrevu, quoique dans le lointain et à travers un nuage, le plan de ce vaste édifice qu'environ un siècle après éleva dans les plus belles proportions l'immortel Bacon, édifice en comparaison duquel, semblables aux châteaux magiques des romans, les vaines fabriques des disciples de l'école se perdent en fumée (1).

Parallèle de Pontanus avec Politien.

Quant aux talents de Pontanus pour la satire, ils ne paroîtront pas supérieurs si l'on en juge par son *Asinus* (2). Cependant, sous le rapport de la versifi-

(1) De spe ita quidem mihi persuadeo, brevi fore quod dixi, ut et philosophia clariorem formam induat, cumque una sit et certa veritas, minimè futura si tam varia et lubrica, et qui eloquentiam sequuntur habeant unde facilius hauriant, quod exornare verbis possint. *Pontanus, de Obedientia. Tirab. Storia della lett. Ital.* VI, *part.* I, *p.* 297.

(2) C'est une sorte de drame où figurent un voyageur, un

cation, cet écrivain mérite de grands éloges, et ses poëmes le feront toujours placer au premier rang de ceux qui ont cultivé la poésie latine parmi les modernes, si on ne l'en considère pas comme le prince. Lorsqu'il se livre à la satire, le latin a sous sa plume une grâce, une facilité qu'il sembloit avoir perdues depuis mille ans; et dans la liste des ouvrages composés en cette langue, les siens peuvent être

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

aubergiste et un courrier, qui se réjouissent du rétablissement de la paix, que le dernier attribue aux efforts de Pontanus. Après un chœur de prêtres qui chantent les bienfaits de la paix, paroissent Altilio, Pardo et Cariteo, trois des plus intimes amis de Pontanus. Ils déplorent la folie qui lui fait consacrer tout son temps à caresser, à nourrir et à parer un âne. Pontanus vient ensuite, accompagné de son jardinier, avec lequel il s'entretient long-temps et sérieusement sur l'art de greffer et sur l'amélioration de son jardin. Un jeune homme lui amène son âne favori, et Pontanus veut le laver et l'étriller; mais ayant commencé par la queue, il éprouve un inconvénient fort naturel. Il passe ensuite à la tête, et le stupide animal lui mord la main. Pontanus reconnoît alors, mais trop tard, que « celui qui veut laver la tête « d'un âne perd son savon et sa peine ». *Asino caput qui lavant, eos operam cum sapone amittere.* On prétend que cette pièce étoit une satire contre le duc de Calabre, qui, selon Pontanus, n'avoit pas suffisamment reconnu les services que ce dernier avoit rendus en négociant la paix avec le pape en 1486. Si cet écrivain a pu insulter si grossièrement le fils de son bienfaiteur, le fils d'un prince qu'il n'a cessé de flatter, la malveillance, qui lui a fait choisir un pareil sujet, n'est pas moins digne de blâme que la manière dont il l'a traité.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

mis à côté de ceux du siècle d'Auguste, sans qu'un tel rapprochement fasse injure à ces derniers. On y trouve un grand nombre d'élégies, de poésies lyriques et d'épigrammes; mais ses vers hendécasyllabes sont préférés à ses autres compositions (1). Un critique habile n'a pas hésité d'accorder, pour l'élégance du style, la préférence aux écrits de Pontanus sur ceux de Politien lui-même (2). Tout juge impartial confirmeroit cette décision, s'il ne s'agissoit que d'un style coulant, agréable et facile, le travail ne se faisant jamais sentir dans celui du premier de ces écrivains, tandis qu'en lisant les ouvrages de Politien, on sent les efforts qu'il a faits pour contraindre le génie de la langue à rendre ses idées. Mais cette circonstance seule ne suffiroit pas pour faire décider la question, si l'on mettoit en parallèle ces deux littérateurs illustres. Les sujets qu'a traités Pontanus sont d'un intérêt plus général que ceux sur lesquels a écrit Politien. Le premier a composé des vers sur l'amour, sur les plaisirs de la table, et a fait des poésies élégiaques. Même dans son *Uranie*

(1) Les poésies qu'a laissées Pontanus ont été publiées en deux vol. in-12, le premier en 1513 par Alde Manuce, et le second en 1518, par André d'Asola, associé et successeur de cet imprimeur célèbre.

(2) Politiano adhuc politior. *Borrichius*, *De poetis*, *apud Blount*, *Censura authorum*, 502.

et dans son *Jardin des Hespérides*, poëmes dont l'un a pour sujet les étoiles, et l'autre la culture des oranges, il s'est rarement écarté du sentier tracé par les anciens. En conséquence, ses sentiments sont plus appropriés à la langue, que la langue n'est appropriée à ses sentiments. C'est le contraire dans les écrits de Politien. Doué d'un esprit plus vigoureux et plus abondant en pensées, ce dernier dédaignoit de se soumettre aux règles du langage; et pour donner un corps à ses idées, il se fioit à son propre génie. De là, tandis que Pontanus se montre quelquefois imitateur de Virgile, et d'autres fois d'Horace, de Catulle ou de Properce, Politien paroît toujours original, et il ne s'asservit point à aucun des grands écrivains de l'antiquité, que cependant, s'il avoit voulu le faire, il auroit imités avec succès, ainsi qu'il en a donné la preuve. Pontanus peut donc, pour la grâce et la facilité de sa versification, prendre le pas sur Politien, sans que ce grand littérateur, sans que cet homme vraiment extraordinaire, perde rien de son mérite (1).

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Sannazar, qui s'est illustré également par la

J. Sannazar.

(1) Les travaux politiques et littéraires de Pontanus sont, ainsi que les circonstances principales de sa vie publique et privée, rapportés dans un beau poëme élégiaque, composé par Sannazar son ami. *Eleg. lib.* j, *el.* ix, *ed. Comino*, 1731.

Qui primus patrios potuit liquisse penates,

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

supériorité de ses compositions tant en latin qu'en italien, ne jouit pas d'un nom moins célèbre que celui de Pontanus, son compatriote et son ami. Il naquit à Naples en 1458, et il étoit d'une bonne famille, qui prétendoit à l'honneur d'avoir aussi produit saint Nazaire (1). Sannazar apprit sous

(1) Il paroît par ses ouvrages, où il a fréquemment vanté le rang, la richesse et les exploits de ses aïeux, que Sannazar étoit originaire d'Espagne, et que Nicolas, un de ses ancêtres, avoit un grade élevé dans l'armée de Charles de Duras, lorsque ce prince s'empara du royaume de Naples. Les services de Nicolas furent récompensés magnifiquement par le don du château de Mondragone, et de terres considérables situées dans la Lucanie. Jacques son fils, qui fut l'aïeul du poète, fut privé de ses domaines pour avoir censuré la conduite indécente de Jeanne, sœur de Ladislas, roi de Naples, auquel elle succéda, et pour s'être opposé aux mesures violentes prises par cette princesse. Depuis ce temps les biens de la famille de Sannazar ne répondirent point à son illustration; et quoiqu'elle jouît encore d'un honorable indépendance, la perte d'une grande partie des honneurs et des richesses de sa maison fit souvent le sujet des plaintes du poète. (*Arcadia, prosa 7. Crispo, Vita di Sann. p.* 2). Sannazar a rappelé en plusieurs de ses ouvrages, et particulièrement dans une inscription destinée à être placée dans une chapelle dédiée à saint Nazaire, sa propre naissance arrivée le jour de la fête de ce saint (le 28 juillet).

DIVO NAZARIO.

Natali quod, dive, tuo, lucem editus hausi;
Quod tua nascenti lux mihi prima fuit;
Actius hoc riguo parvum cum fonte sacellum
Dedico; tu nutu fac rata vota tuo;

Junianus Maïus le grec et le latin, et fit les plus grands progrès dans cette dernière langue. En entrant à l'académie de Naples, il changea le nom de Jacques, qu'il avoit reçu au baptême, en celui d'*Actius Syncerus*, qu'on lui donne le plus souvent. L'amitié de Pontanus et son propre mérite lui concilièrent, dans sa jeunesse, la faveur de Ferdinand I.er, roi de Naples, et celle d'Alphonse II et de Frédéric II, fils de ce monarque, auxquels il demeura constamment attaché, malgré tous leurs revers. On dit que pour l'amusement de ces princes, il composa, dans le dialecte napolitain, plusieurs ouvrages dramatiques qui plurent infiniment au peuple (1). Mais peut-être doit-on assigner pour date au plus ancien de ses écrits l'année 1492, où l'expulsion des Maures de Grenade et la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, attirèrent l'attention de toute l'Europe. C'est une chose digne de remarque, que

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Ut quæ sextiles lux venerit ante calendas
Quarta, sit hic generi bis celebrando meo;
Et quod solennes revocat tua festa per aras;
Et quod natalem contigit esse meam.

(1) Ne pur oggi è fatto antico in Napoli, fra gli altri suoi componimenti, uno, detto dal volgo di essa città *Gliomero*, nome conveniente all' opera, in cui si raccolgono tutte sentenze e voci goffe del parlare antico napolitano, con digressioni molto ridicole, segni non oscuri della fertilità dell' ingegno di esso poeta. (*Crispo, Vita di Sann. p.* 9.)

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

l'année où les souverains de l'Espagne parvinrent à soustraire leur pays à l'opprobre d'un joug étranger, ils aient usurpé les droits naturels d'une foule d'autres nations. La découverte du nouveau monde fit naître un grand nombre d'idées extravagantes, qui prouvent l'extrême crédulité du siècle où elle a eu lieu (1). Mais la conquête de Grenade fut célébrée dans toute la chrétienté (2), et surtout à Naples, dont le monarque étoit uni de si près par les liens du sang à la maison qui régnoit en Espagne. Sannazar, à cette occasion, composa un poëme dramatique, qui, le 4 du mois de mars 1492, fut joué à Naples en présence d'Alphonse, duc de Calabre (3). Ce ne fut pas seulement par ses travaux littéraires que cet

(1) *Monaldeschi, Commentarii Historici, lib.* xvj, *ed. Ven.* 1784. *Bembo, Istoria Veneta, lib.* vj.

(2) On trouve, dans la *Chronique d'Hollingshead*, le détail des réjouissances qui eurent lieu à Londres à cette occasion.

(3) Le plan de cette pièce est extrêmement simple. Mahomet, qui paroît le premier, et fuit devant l'armée chrétienne, déplore sa défaite. Viennent ensuite la Foi et la Joie, vêtues d'une manière caractéristique. Elles se félicitent du grand événement qui vient d'arriver; et la représentation est terminée par une mascarade et par des danses. Cette *farsa* (nom que paroît lui avoir donné l'auteur), resta en manuscrit jusqu'à l'année 1719, qu'elle fut imprimée et publiée à Naples. Depuis cette époque on l'a ordinairement jointe aux ouvrages italiens de Sannazar.

écrivain gagna les bonnes grâces de ses illustres protecteurs. Les contestations survenues en Italie avoient nécessité le développement des talents militaires d'Alphonse, qui, après avoir chassé les Turcs d'Otrante, livra plusieurs combats avec des succès divers. En ces expéditions il fut suivi par Sannazar, qui, dans ses poëmes latins, parle souvent de ses propres exploits avec l'assurance d'un homme qui sait que ses grands services ne sont point ignorés.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

L'*Arcadie* de Sannazar.

De tous les ouvrages que Sannazar a composés dans sa langue maternelle, le plus célèbre est son *Arcadie*, qui, pour la pureté du style et l'heureux choix de l'expression, l'emportoit sur tout ce que l'Italie avoit produit alors. C'est une sorte de drame, dont les interlocuteurs s'énoncent en vers; mais à chaque dialogue est attachée une introduction en prose poétique, qui est supposée le langage ordinaire des bergers d'Arcadie. Si les applaudissements qu'on a prodigués à cette pièce, et les grands éloges qu'on en a faits du vivant de l'auteur, ne paroissoient pas suffire pour en attester le mérite, les nombreuses éditions qu'elle a eues pendant le siècle suivant en prouveroient invinciblement la superiorité; et celui qui a écrit le dernier l'histoire de la littérature italienne, reconnoît qu'après un espace de trois cents ans l'*Arcadie* est encore, à juste titre, estimée comme une des compositions les plus agréables qu'il y

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

ait en Italien (1). Il faut avouer cependant qu'on ne la lit plus sans éprouver involontairement cette langueur que ne manquent guère d'occasionner les ouvrages de long cours et de peu d'intérêt. Peut-être aussi doit-on attribuer cet inconvénient au retour alternatif de la prose et des vers, manière d'écrire qui n'a réussi en aucun siècle ni en aucun pays, et que le génie même de La Fontaine n'a pu faire consacrer (2); peut-être faut-il en accuser encore, et l'emploi de la prose poétique, cet hermaphrodite de la littérature, qui est également dépourvu de force et de grâce, et la répétition des vers *sdruccioli*, qui empêche cette variété de repos, si nécessaire dans un grand ouvrage. Si à ces causes on ajoute le défaut d'art et de liaison dans le plan, et le manque total de contraste dans les caractères et les sentiments, il ne sera pas difficile d'expliquer pourquoi l'on néglige à présent un poëme qui, lorsqu'il a paru, a passé pour une production d'un mérite peu commun, et qui a fortement contribué à former et à polir la langue italienne.

Autres écrits de cet auteur.

Quand même Sannazar n'auroit pas composé l'*Arcadie*, ses sonnets et ses poésies lyriques l'au-

(1) *Tirab.* vij, *par.* 3, *p.* 74. Jusqu'à l'année 1600, il parut environ soixante éditions de l'*Arcadie*.

(2) *Les amours de Psyché et de Cupidon.*

roient fait placer parmi les plus grands poètes que l'Italie moderne ait produits. On a supposé que s'il n'avoit pas, par la célébrité toujours croissante de Pierre Bembo, perdu l'espoir d'être considéré comme le restaurateur principal de la littérature italienne, il auroit parcouru cette carrière avec autant de force que de succès (1). La rivalité de ces deux écrivains célèbres resserra, loin de les relâcher, les liens de l'amitié qui les unissoit, et les porta, par une sorte d'accord tacite, à suivre chacun un sentier différent pour parvenir à la gloire. Tandis que Bembo persévéroit à cultiver sa langue maternelle, Sannazar s'appliquoit avec ardeur à la poésie latine; et ses travaux en ce genre nous fourniront nécessairement l'occasion de le rappeler au souvenir du lecteur.

Chap. II. A. D. 1792. A. æt. 17.

Inimitié entre les littérateurs de Naples et ceux de Florence.

Lorsqu'on observe le zèle avec lequel, à cette époque, on cultivoit les belles-lettres à Naples et à Florence, on ne peut s'empêcher de s'étonner qu'il ne se soit établi entre ces deux villes aucune correspondance dont la littérature fût l'objet. On lit dans les épîtres de Politien une lettre conçue dans les termes les plus respectueux et les plus flatteurs (2), qu'à la mort de Ferdinand Ier., roi de Naples, il écrivit à Pontanus; mais comme on ne trouve point la réponse, et que l'auteur du re-

(1) *Crispo*, *Vita di Sann. p. 24 et not.* 63.

(2) *Polit. Ep. lib.* ij, *ep.* 7.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

cueil avoit coutume d'y insérer celles de ses amis, on peut juger ou qu'il ne lui en fut fait aucune en cette occasion, ou que la lettre qui lui fut adressée n'étoit point flatteuse pour lui. Il paroît aussi que Pontanus s'étoit précédemment excusé d'entretenir une correspondance avec Politien. Celui-ci faisant voir une condescendance singulière, lui répliqua : « Vous pouvez, aussi long-temps que « vous m'honorerez de votre estime, non seule- « ment ne pas répondre à mes lettres, mais ne pas « les lire. » Cette indifférence de Pontanus, qui, dans ses ouvrages, n'a pas nommé une seule fois le littérateur florentin, peut passer pour une preuve de son peu de considération pour lui; et son intimité avec Scala et Marulle, les ennemis déclarés de Politien, sert à confirmer le soupçon. Mais les œuvres de Sannazar offrent des actes d'hostilité plus directs. En l'année 1489, Politien a publié ses *Miscellanea*, où il conjecture que Catulle a caché sous l'emblème d'un oiseau une idée trop indécente pour être exprimée plus clairement (1). Il n'est pas facile de découvrir pourquoi cette observation a excité le ressentiment des littérateurs napoli-

(1) C'est ce qu'il infère de la fin de l'épigramme de Martial :

Da mi basia, sed Catulliana,
Quæ si tot fuerint quot ille dixit,
Donabo tibi passerem Catulli.

Polit. Miscel. lib. 1, *cap.* 6.

tains (1), dont les écrits ne sont pas remarquables par une morale pure. Mais parmi les épigrammes de Sannazar on trouve quelques vers adressés *Ad Pulicianum* (expression injurieuse qu'avoit auparavant employée Scala), et dans lesquels il fait de sanglantes applications à Politien, qu'en même temps il s'efforce de couvrir de ridicule et de mépris (2). Non content de cette attaque, il revint à la charge; et, dans une autre pièce de vers, il outragea de la manière la plus condamnable l'objet de son ressentiment (3). En diverses parties de ses ouvrages il s'emporta en invectives contre certains auteurs, dont la malignité et l'envie, disoit-il, infectoient l'air qu'on respiroit sur le Parnasse. Il est probable qu'en faisant cette observation, le littérateur florentin (4) étoit présent à l'esprit de Pontanus; et comme Politien étoit de

(1) Pontanus a non seulement commenté Catulle, ainsi qu'on le voit par l'épigramme de Sannazar, *De emendatione Catulli, ad Jovianum*, mais il a, dans une épigramme intitulée : *Cui donaturus sit suam columbam* (*Op. poet.* j, 232), étendu l'idée de Politien.

(2) *Sannazar, Epig. lib.* j, *ep.* 61.

Aït nescio quis Pulitianus.

Cette pièce est plus remarquable par l'indécence que par le sel qu'elle contient, et est infiniment plus répréhensible que le passage auquel elle fait allusion.

(3) *Ibid. ep.* 61.

(4) *Eleg. lib.* j, *el.* ij. *In maledicos detractores.*

Chap. II.
A. D. 1492.
A. æt. 17.
Cariteo.

tous les hommes celui qui auroit le moins enduré de telles injures sans y répondre, on peut supposer que ces satires, quel que soit le temps où elles furent composées, n'ont été publiées qu'après sa mort.

Un autre membre de l'académie, un des littérateurs qui faisoient le plus d'honneur à la ville de Naples, étoit le poète Cariteo, nom qu'il s'est donné lui-même, et qui a fait oublier celui de sa famille. On prétend qu'il étoit natif de Barcelone, et l'on voit dans ses écrits qu'il tenoit par les liens du sang à Maxime Corvin (1), évêque de Massa, qui occupoit aussi une place à l'académie. Ses propres ouvrages renferment des preuves innombrables de ses liaisons avec les premiers littérateurs, avec la principale noblesse de Naples, et même avec les princes de la famille royale; et les écrits de Sannazar et de Pontanus offrent souvent des témoignages de leur estime et de leur affection pour lui (2). Il n'a composé que dans la langue italienne,

---

(1) E tu, Corvino mio, poi ch' io ti mostro,
Che di sangue et d'amor son teco giunto,
Parla di me con penna, e con inchiostro.
Cariteo, contra i malevoli, in fine.

(2) Sannazar a dit :

Quin et rite suos genio Chariteus honores
Præbeat, et festas concinet ante dapes.
Eleg. lib. I, II.

Pontanus adressa *ad Chariteum* ses vers hendécasyllabes,

et il se distinguoit par la chaleur du sentiment, et par beaucoup de verve. Sans égaler pour l'élégance ceux des poètes toscans, ses vers ont aussi beaucoup d'harmonie et sont loin de manquer de facilité. Il a pris pour sujet de quelques-unes de ses compositions le caractère des personnages principaux, et les événements politiques de son temps (1). L'animosité que les littérateurs de Na-

Chap. II.
A. D.
1492.
A. æt. 17.

où il vante les bains de la ville de Baies. Cariteo lui-même provoque ainsi les applaudissements de ses amis :

Parla di me il *Pontan*, quel bel tesoro
D'Apollo, e delle aonide sorelle,
Che con la lingua sparge un fiume d'oro.
Depinto io son nel opre eterne e belle
Del mio bel *Sanazar*, vero *Syncero*
Ch' allora io giugnerò fin a le stelle.
Cariteo, contra i malevoli.

Il attribue aussi son nom poétique ou académique à la bienveillance de Sannazar :

Quando di quel liquor parthenopeo
Syncero mi pascea, dolce cantando,
Con le charite, ond' io fui CHARITEO.
Cariteo, Pascha. cant. 6, in fine.

(1) Les œuvres de Cariteo furent, après sa mort, c'est-à-dire en 1509, recueillies et publiées, in-4°, à Naples, par son ami Pierre Summonte. Une *Canzone* où il célèbre les louanges de la famille royale de Naples, et celles des gens de lettres ses amis, offre quelques passages d'une grande beauté, et se trouve dans l'Appendix n°. XVIII. Cependant les prédictions du poète, loin de se vérifier, furent bientôt suivies de la chute de ses illustres protecteurs.

Chap. II. A. D. 1492. Æt. 17.

ples avoient conçue contre ceux de Florence se prouve de plus en plus par les ouvrages de Cariteo. Il insinue dans une de ses *Canzoni* que la gloire de Dante et de Pétrarque a éclipsé celle de tous les Florentins leurs compatriotes, observation qui, sous le prétexte de rendre hommage à deux poètes qui n'étoient plus (1), avoit évidemment pour objet d'humilier les écrivains qui existoient alors à Florence. Enfin, dans sa *Risposta contra i malevoli*, quels qu'aient été ceux auxquels il appliquoit cette dénomination, il a surpassé en invectives Sannazar lui-même.

Autres membres de l'académie de Naples.

Tous les membres de la société académique de Naples étoient distribués en différentes classes, selon les quartiers où ils faisoient leur résidence en cette ville, ou selon les diverses provinces du royaume. Cette société s'étoit aussi adjoint, comme membres honoraires, les littérateurs les plus célèbres des autres parties de l'Europe (2). Parmi

(1) Se i due soli, di cui l'Arno si gloria
Onde *Beatrice* e *Laura* hor son divine,
Offuscan l'altre stelle fiorentine,
Non torran a *Sebeto* la sua gloria.
Vivan le muse.

(2) Il est fâcheux que les historiens napolitains ne nous aient guère donné que les noms des hommes célèbres qui, à cette époque peu avancée, ont fait tant d'honneur à la littérature de leur pays. La nomenclature même n'en est pas exacte; car elle contient les noms de plusieurs personnages qui s'illustrèrent plus tard. Apostolo Zeno nous apprend, il

ceux qui concoururent alors à illustrer l'académie napolitaine, étoit André-Mathieu Aquaviva, duc d'Atri, que les autres membres faisoient profession d'honorer au plus haut degré (1). Pontanus lui a dédié ses deux livres *De rebus cœlestibus*. Pierre Summonte a mis en tête de tous ses ouvrages le nom du duc d'Atri, que Sannazar, dans ses poëmes, n'a pas moins célébré comme un guerrier plein de courage, que comme un littérateur distingué (2). Alexander ab Alexandro lui a aussi fait hommage du premier livre de ses *Geniales dies*, et Cariteo l'a compté parmi ses plus intimes amis (3). Il nous reste ses commentaires, que Paul Jove appelle son encyclopédie, et, selon ce même auteur, quatre livres d'œuvres mo-

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

---

est vrai (*Dissert. Voss. cap.* 78), que Bernardo Christoforo avoit composé un ouvrage qui avoit pour titre : *Academia Pontani, sive vitæ illustrium virorum, qui cum Jo. Joviano Pontano Neapoli floruêre;* mais le manuscrit en est perdu. Cependant je ne puis tracer ces noms célèbres sans donner, sur ceux qui les ont portés, le peu de renseignements que j'ai trouvés.

(1) *Principem virum*, dit Pontanus, *et in mediis philosophantem belli ardoribus*. Pontan. *De magnanim.*

(2) *De Andrea Matthæo Acquivivo :*

Cernis ut exultet patriis Acquivivus in armis,
Duraque spumanti frena relaxet equo ?
Quis miles illum Permessi hausisse liquores
Credat, et imbelles excoluisse lyras ?

Sannaz. Epig. lib. II, *ep.* 2.

(3) *Cariteo, Risposta contra i malevoli.*

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

rales, qu'il dit contenir *di bellissime sottilezze;* mais c'est le même ouvrage sous un titre différent (1). Aquaviva s'est signalé dans les guerres qui ont désolé sa patrie peu de temps après l'époque dont nous parlons, et il parvint à un âge très-avancé. Ses descendants ont suivi son exemple, et la famille des ducs d'Atri a fourni une longue suite de gens d'honneur et de savants. Bélisaire Aquaviva, duc de Nardi, étoit aussi membre de la société académique. Ses talents littéraires et ses exploits le rendirent l'émule d'André-Mathieu Aquaviva, son frère (2), en faveur duquel il fit

(1) *Commentarii in translationem libelli Plutarchi Chæronœi, de virtute morali. Neap. ex off. Ant. de Fritiis;* 1526. Cet ouvrage sortit des presses de l'auteur lui-même, à Naples. Il fut ensuite publié de nouveau, par son fils Antoine Donat, sous le titre d'*Illustrium et exquisitissimarum disputationum libri quatuor, quibus omnes humanæ et divinæ sapientiæ, præsertim animi moderatricis, musicæ, atque astrologiæ arcana, in Plutarchi Chæronœi de virtute morali præceptionibus recondita, summo ingenii acumine retecta patefiunt, et figuris, suo quæque loco, illustrantur. Helionopoli, ap. Jo. Theobaldum*, 1609, *in*-4°.

(2) Les principaux ouvrages de Bélisaire Aquaviva sont: ses traités *De venatione, et de aucupio; De re militari et singulari certamine; De instituendis principum liberis, paraphrasis in Economica Aristotelis.* Le recueil en fut d'abord imprimé à Naples (*in-fol.* 1519), puis à Bâle (*in*-8°, 1578). Sannazar, dans une de ses épigrammes (*lib.* ij, 44, *De lauro, ad Neritinorum ducem*), a célébré la munificence du duc, qui avoit rétabli dans sa ville de Nardi l'académie *Del lauro.*

un acte de générosité qui honore à jamais sa mémoire (1).

Chap. II.

A. D. 1492. A. æt. 17.

Les deux Aquaviva étoient du quartier de Nido (2), de même que Trojano Cavanilla, comte de Troja et de Montella, qui faisoit aussi un des plus beaux ornements de l'académie napolitaine. Sannazar lui a dédié le poëme qu'il a intitulé *Salices* (3). Quoique les historiens de l'Italie n'aient point placé Cavanilla au nombre des écrivains de ce pays, il paroît qu'il s'étoit fait un nom par des recherches sur l'antiquité (4). Du même quar-

(1) Lorsque Charles VIII fit la conquête du royaume de Naples, le duc d'Atri, que son souverain soupçonnoit de favoriser les Français, fut dépouillé du fief de Comersano, qui avoit le titre de comté, et qui fut conféré à Bélisaire Aquaviva son frère. La tranquillité ne fut pas plutôt rétablie, que ce dernier renonça à cette seigneurie, que le roi rendit au premier; et Bélisaire fut créé comte, puis duc de Nardi.

Mazzuchelli, Scrittori d'Italia, j, 120.

(2) Giannone, dans son histoire de Naples (*lib.* xx, *cap.* 4), indique parfaitement l'origine de ces divisions de la ville de Naples, qui sont appelées *seggi* par les habitants.

(3) Accipe flumineas properatum carmen ad undas,
O mihi non dubiâ, *Cabanili*, cognite famâ;
Sed longè varios rerum spectate per usus:
Nam tibi me doctæ sic devinxêre sorores,
Sic mea felici permulcent pectora curâ,
Ut vix ulla queam melioris tempora vitæ
Te sine, vix placidos per noctem carpere somnos.

(4) Ipse suæ referat *Cabanilius* ardua Trojæ
Mœnia, et antiquos, Appula regna, lares.

Sannaz. Eleg. 1, *el.* 11.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

tier de Nido étoit aussi Jean de Sangro, noble napolitain, à qui Sannazar, éperdu d'amour et se croyant sur le point d'expirer, confia le soin de ses poésies (1).

Jérôme Carbone, qu'ont fait connoître ses poésies (2), et que Pontanus, Sannazar et Cariteo ont fréquemment nommé avec éloge (3), étoit de la province de Capoue, ainsi que Tristan Carraccioli, dont l'auteur de l'Arcadie a fait mention dans cet

---

(1) Proh superi, tenues ibit Syncerus in auras?
Nec poterit nigri vincere fata rogi?
At tu, quando quidem Nemesis jubet, optime *Sangri*,
(Nec fas est homini vincere posse deam)
Accipe concussæ tabulas atque arma carinæ,
Naufragiique mei collige relliquias;
Errantesque cie quocunquè in littore manes;
Taliaque in tumulo carmina cæde meo:
Actiùs hic jaceo, spes mecum exstincta quiescit,
Solus de nostro funere restat amor.

Sannaz. Eleg. lib. 1, *el.* 10.

(2) *Sonetti, Sestine, ed altre poesie di Girolamo Carbone, cavaliero Napolitano. Napoli*, 1506, *in-fol.*

(3) At tu Castaliis non inficiandæ choreis
Castalidos, Carbo, nunc cane regna tuæ.

Sannaz. Eleg. lib. 1, 2.

Voyez *Pontani Hendec.*, *p.* 215; *De Sermone*, *p.* 231; *Eridan*, *p.* 105. Voyez encore la belle élégie par laquelle Pontanus invite Carbone à un souper champêtre (*Eridan* j, 120), et quelques sonnets de Cariteo.

Carbone, in cui scintillan bragie accesse.

ouvrage (1). Carraccioli a laissé un mémoire latin, très-court, qu'il a composé au sujet de Sannazar (2), dans l'intimité duquel il paroît avoir vécu (3).

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Aucun académicien n'étoit plus estimé, pour le goût qui régnoit dans sa critique, que François Poderico ou Puderico, qui appartenoit au quartier de la Montagne. Pontanus et Sannazar lui ont dédié plusieurs de leurs ouvrages; et après la mort du premier de ces écrivains, Pierre Summonte en a adressé le dialogue intitulé, *Aetius*, à Poderico. Les talents de ce littérateur qui étoit privé de la vue, faisoient les délices de ses amis (4). Le jugement de Poderico étoit si infaillible dans l'opinion de Sannazar (5), que ce poète le consulta sur

(1) Ma a guisa d'un bel sol, fra tutti radia
Carracciol, ch' in sonar sampogne e cetere,
Non trovarebbe il pari in tutta Arcadia.

Cependant on peut douter si ce passage ne se rapportoit pas à Jean-François Carraccioli, qui vivoit à cette époque, et dont les poëmes furent réimprimés à Naples en 1500. *Quadrio*, *Storia della poesia*, ij, 222.

(2) Imprimé par Robert de Sarno, à la fin de la vie de Pontanus. *Napoli*, 1761.

(3) *Pontanus*, *de Sermone*, *lib.* iv, *p.* 231.

(4) *Pontani Hendecasyllabi*, *lib.* j, *p.* 206.

(5) Sannazar, dans un de ses poëmes, dont il ne reste que des fragments, sollicite ainsi l'indulgence de son ami:

Tuque ades, ô nostri merces non parva laboris,
Quem Phœbus mihi, quem doctæ, mea turba, puellæ

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

chaque vers de son poëme fameux *de Partu virginis*, qu'il fut vingt ans à achever. On prétend que souvent Sannazar changeoit dix fois le même vers avant de parvenir à satisfaire l'oreille de Poderico. Au nombre des *Tumuli* de Pontanus (sortes d'épitaphes que l'auteur avoit la bonté de composer pour ses amis, quoiqu'ils fussent encore vivants) il s'en trouve un pour Poderico, qui, à ce qu'il paroît par cette pièce, prenoit place parmi la noblesse de Naples (1).

Pierre-Jacques Gianuario, et son fils Alphonse Gianuario, de Porta-Nova, étoient du quartier de

---

Conciliant; dumque ipse ratem de littore pello,
Da vela insinuans, pelagoque excurre patenti
Pars animæ, Puderice, meæ.

Sannaz. Op. ed. Comino, 91.

Et en célébrant le jour de sa naissance, il dit :

Adde tuos, Puderice, sales; adde inclyta patris
Eloquia; adde animo tot bona parta tuo.

Sannaz. Eleg. lib. 1, 2.

Cependant il faut observer que ses vers sont adressés à Alberic, fils de François, et de qui Pontanus rapporte l'anecdote suivante (*de Sermone*, *lib.* iv, *p.* 231) : *Garriebat quispiam, nostro in porticu, quem ferre Albericus Pudericus Francisci nostri filius, cùm non posset, nullo dato responso, manu sublatâ, monuit, nasum ut emungeret; quos è signo mirificus inter astantes exortus est risus.*

(1) *Pontani Tumuli*, où il est ainsi qualifié : *ex nobilitate Neapolitanâ.*

Porto. Le père a laissé un poëme écrit en italien (1), qui est resté en manuscrit.

Chap. II.

A. D. 1492.

A. æt. 17.

Excepté Sannazar, le seul membre du quartier de Porta étoit *Alexander ab Alexandro*, l'auteur des *Geniales dies*, ouvrage latin qu'on a considéré comme classique, et qu'on a très-souvent commenté. Cet écrivain qui étoit de bonne famille, naquit à Naples vers l'an 1461. Il exerça d'abord la profession d'avocat avec beaucoup de succès, tant dans sa patrie qu'à Rome; mais ses liaisons intimes avec les littérateurs de son temps l'arrachèrent à ses premières occupations, et il se livra à l'étude des belles-lettres. Outre son principal ouvrage, il fit, dit-on, plusieurs dissertations sur les songes, sur les spectres, et sur les maisons fréquentées par les esprits malins (2). Cependant on peut douter qu'elles diffèrent des chapitres où il traite des mêmes sujets dans ses *Geniales dies*. On a eu des opinions très-opposées sur cet ouvrage, et l'on a accusé l'auteur d'en avoir dérobé le plan à Aulu-Gelle. Mais qu'y a-t-il de particulier dans un plan qui ne consiste qu'à partager en un certain nombre de livres des observations sans aucun rapport les unes avec les autres? Les écrits

(1) *Crispo, Vita di Sann. Ven.* 1752, *p.* 8, où il paroît que ce poëme étoit auparavant dans la bibliothèque de Mathieu Egizio, jurisconsulte italien.

(2) *Tirab. Storia della Lett. Ital.* viij, *part.* 2, *p.* 240

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

d'Alexander ab Alexandro prouvent certainement qu'il avoit beaucoup de lecture, beaucoup d'art et de critique; et peut-être fut-il tout aussi peu livré à la superstition, que la plupart des écrivains du siècle où il a vécu (1).

Parmi ceux qui résidoient hors de Naples, étoient Antoine Carbone, seigneur d'Alise; Jean Elio, appelé aussi Elio Marchese (2); Junianus Maïus (3), qui fut précepteur de Sannazar, et qui a laissé dans son traité *De priscorum proprietate verborum*, un monument du singulier genre de son instruction (4); Luc Grasso; Jean Aniso, au-

(1) Ce fut à Naples, en 1522, que les *Geniales Dies* furent imprimés pour la première fois. On trouve, dans le premier chapitre du second livre, un compte intéressant de la manière dont Sannazar avoit coutume de traiter les gens de lettres ses amis.

(2) AElius at blandæ fretus dulcedine linguæ
Facundâ totos conterat arte dies.
Sannaz. El. lib. 1, 11.

(3) Nectat honoratâ Majus sua dicta coronâ,
Tamque pias ferulas regia sceptra vocet.
Ibid.

Cariteo dit :

Musefilo et Majo, anime argute,
Ciascune Quintiliano al secol nostro,
Moderator de l'aspra gioventute.
Contra i malevoli.

(4) Ce fut aussi à Naples, en 1475, que ce traité vit le jour pour la première fois. Il fut réimprimé dans cette même ville en 1480. On en a donné aussi deux éditions à Trèves, l'une en 1477, et l'autre en 1480. Il y en eut une à Venise en 1482.

teur d'une tragédie intitulée *Protogonos* (1), et de poëmes latins qu'on a publiés sous le nom de Janus Anysius; le poète Cariteo; Pierre Compare, qui s'adresse souvent à Pontanus, comme se livrant tous deux et ensemble au culte de Vénus et à celui de Bacchus (2); Pierre Summonte, qui étoit lui-même écrivain élégant, et qui nous a conservé les

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

(1) *Jani Anysii varia poemata et satyra*, *Neap.* 1531, 4°; *ejusdem Anysii tragœdia cui titulus*, *Protogonos*, *Neap.* 1536, 4°. Cælio Calcagnini s'exprime ainsi sur les écrits d'Aniso.

Quis non Anysii dulce carmen, et mensas
Exosculetur? Quæ adeo dulce dictârunt
Carmen; cui invidere plurimi possint;
Quod æmulari aut alter, aut queat nemo.
Carmen. illust. Poet. Ital. III, 68.

(2) *Pontani Hendecasyllabi. p.* 189, 213, *épig.* 233. Quelques poëmes de cet auteur égalent ceux de Catulle pour l'élégance, et sont tout aussi indécents. Les vers, non moins beaux que remplis de sensibilité, que Sannazar a faits au sujet de la mort de Pierre Compare, prouvent que ce dernier étoit recommandable par ses propres écrits (*epigr. lib.* ij, 15). Ce même poète l'a placé aussi au nombre de ses amis particuliers, et en a célébré de la manière suivante l'esprit et la vivacité :

Nec minus et musæ repetens monimenta jocosæ
Compater, argutos ingerat ore sales.
Sannaz. Eleg. lib. I, *el.* 2.

Enfin, Pontanus lui a fait élever, dans sa chapelle à Naples, un monument sur lequel il a placé l'inscription que voici :

PETRO COMPATRI, VIRO OFFICIOSISSIMO:
PONTANUS POSUIT, CONSTANTEM OB AMICITIAM.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

ouvrages de plusieurs littérateurs de ses amis (1); Thomas Fusco (2); Rutilio Zenone (3); Jérôme Angeriano, dont les poésies ont été publiées avec celles de Marulle et de Jean Second (4); Antoine

(1) Sannazar a célébré, en de très-beaux vers, ce service que Summonte a rendu aux lettres. Voici ces vers:

Excitat obstrictas tumulis Summontius umbras;
Impleat ut sanctæ munus amicitiæ;
Utque prius vivos, sic et post fata sodales
Observat; tristes et sedet ante rogos:
Nec tantùm violas cineri, ac bene olentia ponit
Serta, sed et lacrymis irrigat ossa piis.
Parva loquor: cultis reparat monumenta libellis;
Cùm possint longam saxa timere diem.
At tu, vivaci quæ fulcis nomina famâ,
Poscenti gratas, musa, rependе vices;
Ut quoniam dulces optat sic vivere amicos,
Vivat, et in libris sit sacer ille meis.

Sannaz. Epigr. lib. II, 9.

Cariteo a composé en l'honneur de Summonte deux beaux sonnets, dont l'un commence par ce vers:

Summontio, in dubbio sono ove nascesti.

et l'autre par celui-ci:

Summontio mio, dal sommo Aonio monte.

(2) Sannazar a adressé à Thomas Fusco son élégie sur les Calendes de décembre. (*lib.* iij, *el.* 3).

(3) Certent Socraticis Zenonis scripta libellis;
Cujus apis vernos intulit ove favos.

Sannaz. Eleg. lib. I, II.

(4) *Poetæ tres elegantissimi; scilicet, Michael Marullus, Hieronymus Angerianus, et Joannes Secundus. Paris*, 1582. Un grand nombre d'ouvrages d'Angeriano ont aussi

Tebaldeo, poète italien d'un grand mérite, qui résidoit principalement à Ferrare, et des écrits duquel nous parlerons dans la suite; Jérôme Borgia, poète latin (1); et enfin Maxime Corvin, évêque de Massa, qui s'étoit fait connoître par ses poésies dans sa jeunesse (2).

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

On comptoit au nombre des règnicoles Gabriel Altilius, évêque de Policastro, qui fit, au sujet du mariage de Jean Galéas Sforce avec Isabelle d'Aragon, un célèbre épithalame (3), auquel les contem-

été insérés dans les *Carmina illustrium poetarum Italorum.* Il en a lui-même justement apprécié le mérite dans les vers suivants, qu'il a mis au commencement de ses poésies :

Libellus ad lectorem.

Doctrinam si fortè cupis, si fortè lepores
Pierios, domini ne lege scripta mei;
Dum nimis igne calet, solum describit inertes
Curas, et quanta est Cœlia, quantus amor.

Carm. illust. poet. Ital., *t.* j, *p.* 298.

(1) On trouve dans les *Carm. illust. poet. Ital. t.* ij, *p.* 427, un morceau qui fait juger favorablement des autres écrits de Jérôme Borgia. Une des élégies de Pontanus, *ad Hieronymum Borgium, poetam elegantissimum*, nous apprend que la famille Borgia étoit originaire d'Espagne. Voy. *Pontani Carmina* (*Eridan. lib.* ij), *ed. d'Alde*, *p.* 129.

(2) Quique velut tenerâ surgit novus arbore ramus
Corvinus, quâvis aure probanda canat. *Sannaz. el.* I, II.

(3) Cet épithalame a été inséré dans les *Carm. illustr. poet. Ital.*, *t.* j, *p.* 129. Il se trouve aussi, avec d'autres pièces du même auteur, à la fin de l'édition des œuvres de Sannazar, publiée par Comino, *Patavii*, 1731, *in*-4°, où de nombreux témoignages du mérite d'Altilius ont été recueillis.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

porains de l'auteur ont fréquemment donné de grands éloges; Antoine-Galateo, de Lecce, qui étoit à juste titre considéré comme un grand médecin, et dont les connoissances en philosophie naturelle et morale étoient fort au-dessus de son siècle (1); et enfin Jean Elisée, d'Anfratta dans la Pouille, qui est plus connu comme poète latin, sous le nom d'Élysius Calentius (2).

Cependant quelques morceaux de cet auteur avoient été imprimés auparavant avec les œuvres de Sannazar, de Daniel Ceretti, et des frères Amalthées, et enrichis de notes par Pierre Vlaminge, *Amst.*, 1728, en un vol. *in*-8°, ils peuvent être réunis rux éditions des classiques *Variorum*. J. B. Carminati, noble vénitien, a mis en vers latins l'épithalame composé par l'évêque de Policastro. Cette traduction a été publiée, en 1730, par Comino, après la mort du traducteur. Voy. *Quadrio*, *t.* ij, *p.* 587.

(1) Galateo, dans son traité *De situ elementorum*, publié en 1501, mais composé quelques années auparavant (Voy. *Tirab.*, *Storia della lett. Ital.*, *t.* vj, *part.* ij, *p.* 763), a parlé de la possibilité de se rendre aux Indes orientales par mer en doublant le cap de Bonne-Espérance. Dans ses œuvres morales il a combattu avec force et raison ces idées d'agence surnaturelle qui régnoient de son temps. *Tirab.*, *Storia della lett. Ital.*, *t.* vj, *part.* j, *p.* 393. Ce même auteur a fait connoître, par des cartes et des descriptions exactes, la topographie de son pays. Les poètes ses contemporains ont célébré les qualités aimables et les grandes connoissances de Galateo, qui cultivoit aussi la poésie avec beaucoup de succès.

(2) Ses œuvres ont été imprimées à Rome, en 1503, sous le titre d'*Opuscula Elysii Calentii*, *poetæ clarissimi*, *etc.*

Ceux des associés étrangers dont les noms sont venus jusqu'à nous étoient Louis Montalte, de Syracuse (1); Pierre Gravina, chanoine de Naples, et poète latin de la plus grande célébrité (2); Marc-Antoine Flaminio, littérateur distingué, qui étoit de la Sicile, et qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre, poète latin du même nom, qui étoit natif de Serravalle; Ægidius, qui fut le car-

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17

in-8°. Le volume qui les renferme est extrêmement rare, et on croit qu'il a été supprimé, quoique la cour de Rome en ait d'abord autorisé la publication par un privilége (Voy. *Debure*, *Bibl. instr.* n° 2892). Le nom de cet auteur fait partie de la liste des littérateurs qui ont été persécutés par la fortune; liste qu'a composée Tollius, et qui se trouve dans son supplément de l'ouvrage de Valerianus, *p.* 11. Il paroît cependant que le penchant d'Elysius Calentius vers l'amour fut la cause de tous ses malheurs, ainsi que l'annoncent ces jolis vers d'Ange Colocci :

Sumpserat *Elysius* calamum scripturus amoris
Sævitiam, tenuem risit Amor calamum:
Pectus et arreptâ transfixit arundine, dicens,
Judice te, dic, quis fortior est calamus.
Colocci Vita, ab Ubaldino, Rom. 1673.

(1) Sannazar en a célébré les louanges avec chaleur. *Eleg. lib.* ij, *el.* 6.

(2) Sannazar préfère à toutes celles de ses contemporains les épigrammes de Gravina, dont les poésies ont été imprimées à Naples, en 1532, in-4°. On en a inséré quelques-unes dans les *Carm. illustr. poet. Ital.* v. 366. Parmi les vers hendécasyllabes de Pontanus se trouve une invitation qu'il adressoit à Gravina pour qu'il vînt partager avec lui la charmante retraite de Baies. *Pont. op. p.* 208.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

dinal de Viterbe (1); Barthélemi Scala, de Florence (2); Basile Zanchius, de Bergame, qui s'est rendu célèbre par l'élégance de ses compositions latines (3), et dont les beaux vers sur la mort de Sannazar ont été traduits en italien par le grand Torquato Tasso ou Le Tasse; Jacques Sadolet, qui fut secrétaire de Léon X, puis décoré de la pourpre romaine; Jean Cotta, de Vérone, qui suivit la fortune du célèbre général vénitien Alviano, et dont les poëmes latins peuvent être placés au même rang que ceux de Navagero, de Fracastor et d'Anysius, écrivains auxquels il fut uni par les liens de l'amitié (4); Mathieu Albino (5);

(1) Il fut disciple de Mariano Genazzano. Paul Jove dit qu'Ægidius surpassa infiniment son maître en éloquence et en savoir. *Iscriz.* 161. Dans sa jeunesse il cultiva la poésie italienne, et ses stances intitulées *Caccia d'amore* prouvent beaucoup de talent. Elles furent souvent livrées à l'impression, surtout avec les œuvres de Jérôme Benivieni, *Ven.* 1526, et avec les poëmes divers de Benivieni et du Boïardo. *Ven.* 1537.

(2) *Vie de Laurent de Médicis*, ij, p. 105, 108. Tr Fr.

(3) Ses œuvres ont été publiées in-4° à Rome, en 1540, et in-8° à Bâle, en 1555.

(4) Les poëmes de Cotta se trouvent dans ce volume très-rare qui a pour titre: *Carmina* v. *illustrium poetarum, scilicet, Petri Bembi, And. Naugerii, Balth. Castilioni, Joannis Cottæ, et M. Ant. Flaminii. Venetiis, Valgrisius*, 1548, 8°. Il y en a aussi quelques-uns dans les *Carm. illustr. poet. Ital.* iij, 490, et en d'autres recueils.

(5) Et qui Pieriis resonat non ultimus antris,
Albinus, referat principis acta sui.

Pierre Bembo; Antoine Michele, de Venise; Jean-Pierre Valerianus, de Belluno (1); Nicolas Grudius (2); Jacques Latino, de Flandre; Jean Pardo, qui est souvent cité avec éloge dans les écrits de Sannazar et de Pontanus (3); et Michel Marulle, de Constantinople, qui l'emportoit sur tous ses compatriotes par l'élégance de ses compositions latines (4).

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

(1) Auteur du traité *De litteratorum infelicitate*. C'étoit un poète latin très-distingué, des œuvres duquel nous aurons occasion de parler.

(2) C'étoit probablement le père du poète Jean Second et des deux frères de celui-ci, Nicolas et Adrien Marius, dont les œuvres ont été publiées ensemble, à Leyde, par *Vulcanius*, *ap. Elz.* 1612.

(3) Quelques-unes des productions de Pardo sont éparses dans les œuvres de Pontanus et de Sannazar, et font voir qu'il mettoit dans ses compositions latines cette élégance qui distinguoit les autres membres de l'académie de Naples. Cariteo l'appelle :

Pardo insigne, e chiaro,
Per gemino idioma al mondo altero.
Contra i malevoli.

(4) Ses œuvres ont été publiées in-4°, en 1497, à Florence, sous le titre d'*Hymni et epigrammata Marulli*. L'éloge que Beroalde le jeune fait de Marulle honore également l'auteur grec et l'auteur italien. « Ille homo transmarinus nostrates versu provocavit; atque in hoc stadie « ita enituit, ut cum quolibet non suæ modo ætatis vate, « sed etiam antiquorum conferri possit. Epigrammata scripsit « quibus humanos affectus, mores, actionesque mirè com-

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

A peine est-il un seul de ceux dont les noms composent cette liste nombreuse qui n'ait, par ses travaux littéraires ou par ses exploits, mérité l'attention du biographe et les éloges de la postérité. Il ne seroit pas difficile d'augmenter ce tableau, s'il ne démontroit suffisamment le zèle et le succès avec lesquels on cultivoit la littérature à Naples sous les princes de la maison d'Aragon (1).

« plexus est; executus jucunda lepidè, gravia severè, « mœsta flebiliter, taxanda mordaciter, grandia audacter, « sententiosa sapienter; omniaque hæc pari ingenio. Hym- « nos verò primus apud Romanos, et eo quidem spiritu « conscripsit, ut ab ipsis diis quos celebravit quodam nu- « mine afflatus esse videatur ». (*Beroaldi ep. ad Herm. Bentivolium, in op. Codri Urcei, p.* 285). Les compatriotes de Beroalde montroient souvent beaucoup de jalousie contre les Grecs qui s'étoient réfugiés en Italie.

(1) A cette liste des poètes qui florissoient à Naples vers la fin du quinzième siècle, il faut ajouter le nom de *Fillenio Gallo de Monte-Sano*, des manuscrits duquel je possède une copie. Paul Jove, qui a rassemblé avec soin les portraits d'un grand nombre d'hommes célèbres tant de son temps que des temps antérieurs, rapporte, à la fin du premier livre de ses *Elogj*, les noms de plusieurs personnages dont il réserve les caractères pour son second livre, — « che essendo ancora in vita, godono l'eccelsa gloria de « lor fecondi ingegni ». Parmi ces noms se trouve celui de *Phylandro Gallo*, qu'on peut supposer être le même que le Fillenio Gallo de qui nous venons de parler. Excepté ce rapport équivoque, on ne voit rien sur cet auteur dans aucun des ouvrages où l'on traite de la littérature italienne.

Chap. II.
A. D. 1492.
Æt. 17.

Peut-être n'y avoit-il pas en Italie, après Naples et Florence, une seule ville qui, plus que Ferrare, eût le droit de prétendre à la supériorité littéraire. La maison d'Est, qui depuis long-temps possédoit le duché de ce nom, avoit, durant tout le quinzième siècle, dirigé son attention vers les belles-lettres. Ceux qui les professoient avoient été récompensés par elle avec une magnificence qui les avoit attirés de toutes les parties de l'Italie, et avoit transformé Ferrare en un théâtre où brilloient les sciences et les arts. A la fin du même siècle, cette ville, ainsi que Modène et Reggio, qui en dépendoient, étoit soumise au gouvernement d'Hercule Ier, successeur de Borso, que la faveur populaire avoit préféré à son neveu Nicolas d'Est, fils du célèbre Leonello. La succession au trône de Ferrare offre un exemple frappant du peu de respect qu'on avoit alors pour les lois généralement établies dans le dessein de fixer le droit d'hérédité, et du peu d'attention qu'on faisoit au mérite personnel. Sous Hercule Ier, l'université de Ferrare soutint sa haute réputation. Ce

État de la littérature à Ferrare.

Il paroît par ses écrits, qui consistent en églogues, en sonnets, en sixains, et en poésies lyriques, qu'il vivoit sur la fin du quinzième siècle. Le style de Sérafino Aquilano est celui dont le sien se rapproche le plus. Les poésies de Fillenio Gallo n'ont pas encore été imprimées. Nous en avons inséré quelques morceaux à la fin du présent volume. (Voyez l'*Appendix*, n° XIX).

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

prince augmenta la bibliothèque formée par la maison d'Est, et éleva un superbe théâtre, dont l'ouverture se fit par une représentation *des Ménechmes* de Plaute, comédie que l'on prétend avoir été traduite en italien par le duc lui-même (1) à cette occasion. Il n'est pas surprenant qu'un grand nombre de littérateurs aient fréquenté la cour d'un tel prince, ni qu'ils aient illustré son règne par la supériorité reconnue de leurs productions (2). Sans parler du mérite d'Octave

(1) Une élégie latine de Baptiste Guarini nous apprend que la représentation de cette pièce excita l'admiration de toute l'Italie. Après avoir rappelé les grands préparatifs que fit à ce sujet le duc de Ferrare, il parle du concours prodigieux qu'elle attira dans cette ville.

Venit et ad magnos populosa Bononia ludos,
Et cum finitimis Mantua principibus;
Euganeis junctæ properârunt collibus urbes,
Quique bibunt lymphas, Arne vadose, tuas;
Hinc plebs, hinc equites plauserunt, inde senatus,
Hinc cum virgineo nupta caterva choro.

Pandolfo Collenucio de Pesaro, qui, à ce qu'il paroît par sa correspondance avec Politien (*Pol. ep. lib.* vij, *ep.* 32 et 35), professoit avec succès le droit civil et les belles-lettres, composa deux pièces pour le théâtre de Ferrare, l'*Anfitrione*, et le *Joseph*, qui furent imprimées à Venise, l'une en 1530, et l'autre en 1564. Jérôme Berardo de Ferrare, le comte Mathieu-Marie Boïardo, et Baptiste Guarini exercèrent aussi leurs talents à cette occasion. *V. Tirab. Storia della lett. Ital.* vj, *part.* 2, *p.* 187.

(2) Un auteur contemporain prétend que les poètes

Cléofile, de Luc Riva, de Louis Bigi, de Tibraco le Modenois, de Louis Carro, et d'autres qui cultivèrent la poésie latine avec des succès divers, les deux Strozzi, Tite Vespasien et Hercule son fils, peuvent seuls assurer à Ferrare un rang distingué parmi les villes d'Italie qu'ont illustrées les belles-lettres.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Les deux Strozzi.

Ces deux célèbres poètes latins étoient issus d'une famille noble, celle des Strozzi de Florence. Nanna, père de Tite, avoit passé au service de Nicolas III, duc de Ferrare, qui lui avoit conféré de grands honneurs (1). Le rang, les talents et le savoir du fils le rendirent propre aux négociations, et le duc Hercule lui confia plusieurs ambassades importantes. Il le revêtit aussi de quelques-uns des principaux offices de l'État, dans l'exercice desquels il paroît s'être attiré quelquefois la haine du peuple. Au milieu des occupations et des orages de sa vie publique, Tite Strozzi cultivoit assidûment la poésie latine; il a même tenté de faire servir ses compositions à trans-

---

étoient à Ferrare en aussi grand nombre que les grenouilles dans les marais voisins de cette ville.

Nam tot Ferraria vates,
Quot ranas, tellus Ferrariensis habet.

Bartol. Pag. Prignani. ap. Tirab. Storia della lett. Ital. VI, *part.* 2, *p.* 218.

(1) *Titi Vesp. Strozzæ epitaph. pro Nanne patre, in operibus, p.* 145.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

mettre sa justification à la postérité (1). Ses écrits sont plus remarquables par la simplicité et la pureté de la diction, que par la force des sentiments et l'énergie du style (2). Dans quelques-uns, il a célébré l'ancienneté de sa famille, et vanté l'opulence et les exploits de ses aïeux. En d'autres, il a saisi l'occasion d'instruire la postérité de quelques traits de son caractère et de sa vie. Le nom d'Hercule Strozzi est plus illustre dans la littérature que ne l'est celui de son père. Possédant parfaitement le grec et le latin, il n'a-

(1) Les littérateurs du quinzième siècle croyoient nécessaire d'avoir un antagoniste auquel ils pussent adresser des injures, et une maîtresse qui fût l'objet des vers que leur dicteroit l'amour. Celui qui étoit en butte aux traits de Tite Strozzi étoit un homme qu'il appelle Gorellus, et qui, si l'on doit en croire ce poète,

Civilibus armis
Expulsus patriâ, jam quattuor exulat annos,
Damnatus Romæ furti, se carcere fracto
Eripuisse crucî fertur, Senamque profectus,
Dum cauti, atque manu prompti lenonis, amicam
Pollicitus maria ac montes, abducere tentat,
Turpiter amisit, truncatis naribus, aures.

Tite Strozzi justifie ensuite sa conduite publique. *Voy. Sermo ad Bonav. Pistophilum, op. p.* 142.

(2) Tiraboschi nous apprend qu'un grand nombre de poésies inédites laissées par ce littérateur célèbre se trouvent dans la bibliothèque ducale de Modène. — Ed alcune « assai più eleganti di quelle, che han vedute la luce ». *Storia della lett. Ital.* vj, *part.* ij, *p.* 209.

voit pas négligé sa propre langue, et il l'écrivoit avec une élégance remarquable. Son compatriote Celio Calcagnini le loue extrêmement sous le rapport de l'intégrité, de la magnanimité, de la piété filiale, et sous celui de toutes les qualités qui rendent un homme cher à ses amis et à son pays (1). Tite Strozzi avoit, peu de temps avant sa mort, entrepris de composer, en l'honneur de Borso d'Est, un poëme latin dont il avoit fait dix chants. Il avoit prié son fils de l'achever, et de le publier en donnant une édition correcte de ses autres poésies. Mais Hercule ne vécut pas assez pour accomplir ce dessein, ni même pour corriger ses propres écrits. En 1508, il fut assassiné, à la fleur de son âge, par un gentilhomme qui avoit inutilement fait la cour à une dame qu'avoit épousée Strozzi (2). Guido et Laurent, frères de ce poète infortuné, confièrent l'impression de ses œuvres et de celles de leur père au célèbre Alde Manuce, qui, en 1513, en publia une édition dont on admire l'élégance et la correction.

Chap. II.
A. D. 1492.
A. æt. 17.

(1) *Calcagnini, Oratio in funere Herculis Strozzæ; in fine Strozzæ op. p.* 148.

(2) Une des élégies de Tite Strozzi semble prouver qu'il craignoit une fin prématurée. Après avoir dit avec complaisance que sa maîtresse pleureroit sa mort, il continue ainsi:

Sed jam summa venit fatis urgentibus hora,
Ah! nec amica mihi, nec mihi mater adest;
Altera ut ore legat properæ suspiria vitæ,
Altera uti condat lumina, et ossa tegat.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Boïardo.

Il seroit impardonnable de ne pas faire mention, en parlant des écrivains qui résidoient à Ferrare, d'un autre littérateur accompli, d'un poète célèbre, qui mourut en l'année 1494, et dont par cette raison nous n'aurons plus rien à dire dans la suite. Le grand Mathieu-Marie Boïardo, comte de Scandiano, naquit dans le Ferrarois vers l'an 1413, et passa la plus grande partie de sa vie à Ferrare, honoré de l'amitié et de la faveur de Borso et d'Hercule d'Est, qui fréquemment lui conférèrent le gouvernement de quelques places (1). Il est principalement connu par son roman épique d'*Orlando Innamorato*, dont le célèbre poëme de l'Arioste n'est pas seulement une imitation, mais une continuation. Boïardo ne vécut pas assez pour achever le troisième livre de son ouvrage, et même il est probable qu'il n'en revit aucune partie. Cependant on y trouve une chaleur d'imagination, une viva-

(1) Boïardo eut pendant plusieurs années le commandement principal à Reggio, où il mourut le 20 février 1494, ainsi que le porte une chronique manuscrite composée par *Bernardino de' Zambotti*, et citée par Mazzuchelli. — « A « di 20 febbraro, il magnifico conte Matteo Maria Bojardo, « signor di Scandiano, capitano di Reggio, e della citta- « della, morì in Reggio, il quale era valente uomo, e dotto in « versi, in prosa, e in rima; faceto, cauto, e sapientissimo; « molto diletto al duca nostro, e a tutta la casa d'Este, etc. ».

Scrittori d'Ital. vol. V, *p.* 1438.

cité de coloris, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qui le rendent du plus grand intérêt (1). Ce n'est peut-être pas sans raison que dans sa simplicité on a préféré la composition originale à ce même ouvrage altéré ou corrigé par François Berni, qui, malgré l'indulgence qu'à cet égard on a pour les poètes, a poussé le merveilleux au point d'enlever toute probabilité à sa narration, et qui trop souvent n'a fait que de vains efforts pour montrer de l'enjouement (2).

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Le Boïardo a laissé trois volumes de sonnets et de poésies lyriques, qui, pour être moins connus que son poëme épique, ne méritent pas moins d'éloges, et qui ont été recueillis et publiés après sa mort, sous le titre latin d'*Amores* (3), quoiqu'ils soient

(1) *L'Orlando Innamorato* fut d'abord imprimé à Scandiano vers l'an 1495, *per Pellegrino Pasquali ad istanza del conte Camillo Bojardo*, fils de l'auteur, puis il fut réimprimé à Venise vers l'an 1500. Debure (*Bibl. Instr.* n° 3377) regarde mal à propos cette dernière édition comme étant la première. Boïardo s'est arrêté à la fin du neuvième chant du troisième livre. L'ouvrage a été achevé par *Niccolò degli Agostini*, et il s'en est fait de nombreuses éditions.

(2) Outre le *ri facimento* de ce poëme par le Berni (les meilleures éditions sont celles de Calvo, *Milan*, 1542, et celles des Giunti ou des Juntes, *Venise*, 1545), l'ouvrage a été corrigé et altéré par Louis Domenichi, et publié à Venise par Jérôme Scotto, en 1545. On l'a réimprimé plusieurs fois.

(3) Les *Amores* ont été imprimés à Reggio, en 1499;

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

tous écrits en italien. Lorsque l'on considère que ces morceaux ont été composés dans un temps où la poésie étoit dans l'enfance en Toscane, on est surpris avec raison de l'heureux choix d'expression qu'ils offrent souvent, et de la pureté de style qui les caractérise presque toujours. A la demande de son illustre protecteur, Hercule duc de Ferrare, le Boïardo composa aussi sa comédie de *Timon*, dont les dialogues de Lucien lui ont fourni le sujet (1). L'auteur de l'*Orlando innamorato* n'étoit pas seulement un grand poète, c'étoit aussi un des hommes les plus instruits qu'il y eût

---

per Maestro Francesco Mazolo, et à Venise, en 1501, *per Sessa*, in-4°. « Rarissime sono amendue queste edizioni, » dit Mazzuchelli. V. *p.* 1443. Le Boïardo a composé, outre ce volume : *Cinque capitoli, in terza rima, sopra il timore, la gelosia, la speranza, l'amore, ed il trionfo del vano mondo*, qui ont été souvent imprimés avec d'autres poésies de Benivieni et du cardinal Ægidius de Viterbe. Il suffit de citer l'édition de Venise, par *Nicolo d'Aristotele, detto Zoppino*, 1557.

(1) Le *Timon* fut d'abord imprimé sans indication de temps ni de lieu. On le mit ensuite sous presse à Scandiano en 1500, puis à Venise en 1504, etc. « Questa commedia, » dit Mazzuchelli, « che è in terza rima, divisa in cinque atti, « è degna di stima per quanto portava quel secolo; ed ha « poi un pregio distinto, cioè, d'essere considerata la più « antica delle commedie italiane, comechè il Crescimbeni « la ponga piuttosto nella specie delle farse ».

Scrittori d'Italia, v. 1443.

de son temps. Il a traduit du grec en italien l'histoire d'Hérodote (1) et l'*Ane* de Lucien (2). Il nous reste de lui beaucoup de fragments de poésies latines; et Tiraboschi fait mention de dix églogues, composées aussi en latin, que le Boïardo avoit dédiées au duc Hercule Ier. On les conserve toujours dans la bibliothèque ducale de Modène; et, au rapport de l'écrivain que nous venons de citer, l'élégance et la grâce du style en font des chefs-d'œuvres (3).

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

L'Arioste.

Vers le temps de la mort du Boïardo, le célèbre Arioste, qui devoit élever son immortel ouvrage sur les fondements posés par ce grand poète, n'étoit âgé que de dix-huit ans (4); mais il avoit déjà montré, pour la culture des lettres et pour la poésie, ces heureuses dispositions qui le distinguèrent

(1) L'histoire d'Hérodote, traduite par le Boïardo, a été réimprimée souvent sur l'édition publiée à Venise en 1533.

(2) Cette traduction a été imprimée à Venise, en 1525, par *Zoppino*, avec les *Proverbj* d'Antoine Cornazzano. L'infatigable Mazzuchelli cite plusieurs autres ouvrages du Boïardo. Voy. *Mazzuchelli, ut suprà.*

(3) *Tirab., Storia della lett. Ital., t.* vij, *part.* j, *p.* 176.

(4) Son père, Niccolò di Rinaldo Ariosto, étoit un gentilhomme de Ferrare. Louis de Gonzague, marquis de Mantoue, le qualifia de comte, et lui accorda le titre d'ami dans un passeport qu'il lui donna en 1471. *Tirab., Storia della lett. Ital., t.* vij, *part.* iij, *p.* 1243. Louis naquit en 1474, au château de Reggio, place dont son père étoit gouverneur.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

si éminemment sur la fin de sa carrière, et il avoit composé sur le sujet de Thisbé une sorte de drame qu'il avoit représenté avec ses frères et ses sœurs, dans la maison de son père (1). Il étoit destiné à l'étude des lois; mais, après cinq années d'un travail aussi pénible que vain, il renonça à cette occupation, et étudia la langue latine sous Grégoire de Spolette (2). Sa prédilection pour l'art dramatique, de laquelle étant encore fort jeune, il avoit fourni de nouvelles preuves en composant ses deux comédies en prose, *la Cassaria* et *i Suppositi*, fut probablement ce qui le recommanda près d'Hercule Ier, duc de Ferrare (3). Vers l'année 1491, il accompagna ce prince à Milan, pour assister aux représentations théâtrales, pour lesquelles cette ville étoit alors célèbre. Depuis cette époque, il se voua entièrement au service de la maison d'Est, soit à la cour du duc de Ferrare, soit à celle du cardinal Hyppolyte; et nous le verrons figurer sur la scène du monde, non seulement comme poète, mais encore en qualité d'homme d'État.

François Cieco.

La ville de Ferrare peut être considérée

(1) *Pignd, i Romanzi, p.* 72.

(2) *Ariost. Sat.* 6.

(3) Ces deux comédies furent mises ensuite en vers *sdruccioli* par l'Arioste, et ont été publiées souvent, soit séparément, soit avec d'autres ouvrages.

comme le berceau de la poésie épique parmi les modernes (1). Outre les deux auteurs célèbres de qui l'on vient de parler, elle doit s'enorgueillir d'un troisième, dont les écrits renferment divers passages que Le Tasse, ce poète immortel, a imités (2). C'est François Cieco, sur la vie de qui on a peu de particularités. On peut inférer de la dédicace de son poëme épique de *Mambriano*, qui a été publié en 1509 (3) et après sa mort, par son parent Élisée Conosciuti, qu'il jouissoit de la faveur du cardinal Hyppolite, et que très-probablement il étoit natif de Ferrare. Ce poëme, qui

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

(1) « Dans l'espace de près de trois mille ans, » dit Gibbon, en parlant des œuvres de l'Arioste et du Tasse, dans ses *Antiquités de la maison de Brunswick*, « cinq poètes épiques d'un grand mérite ont paru sur le théâtre du monde; et ce fut une singulière prérogative que, sur ce nombre, il y en ait eu deux qu'ait réclamés en peu de temps un petit Etat ».

(2) *Ap. Zeno, note al Fontanini*, j, *p.* 259, conjecture que cet ouvrage fut composé à peu près au temps où Charles VIII descendit en Italie (en 1494), dans le dessein de faire la conquête du royaume de Naples. Il a pour titre : *Libro d'arme e d'amore, nomato Mambriano, composto per Francisco Cieco da Ferrara. Ferrariæ, per Joannem Macciochium Bondenum, 20 octob.* 1509, in-4°.

(3) « Prego che sotto il suo auspicio, Mambriano del ser-« vitore suo vegna impresso, e per sua solita benignitade « non neghi alla memoria d'esso Francescho quel favore, di « che vivendo lui, quella tante volte gli fu liberalissima ».

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

n'a pas moins de quarante-cinq chants, retrace les aventures d'un roi d'Asie, dont le nom forme le titre de l'ouvrage. On sait qu'il s'est long-temps soutenu en Italie à côté des productions du même genre et de la même époque; et si plus tard on l'a négligé, Zeno l'attribue à ce qu'il ne rencontra pas, comme l'*Orlando innamorato* du Boïardo, un littérateur qui le continuât, ou qui en épurât le style.

Nicolas Lelio Cosmico.

Parmi les écrivains qui ont fleuri à l'époque dont nous parlons, peu ont eu une plus grande réputation littéraire que Nicolas Lelio Cosmico, et peu l'ont moins méritée au jugement de la postérité. L'exact Crescimbeni ne le nomme pas même parmi les poètes de l'Italie. Cependant on a imprimé trois fois dans le quinzième siècle les œuvres de Cosmico (1), et les plus illustres littérateurs de cet âge lui ont fréquemment adressé des éloges (2). Il étoit natif de Padoue, et il passa quelques

(1) Quadrio n'en compte que deux éditions, l'une faite à Venise en 1478, et l'autre à Vicence en 1481; mais on en voit une troisième dans le catalogue de la bibliothèque de Pinelli.

(2) Sabellicus, invitant les poètes de son temps à célébrer la Nativité de la Vierge, dit à Cosmico:

Nec decantati toties remorentur amores
Te mihi, sed cultam, Cosmice tende chelyn.

Platine, dans son traité *De honestâ voluptate*, ou *l'Art de la cuisine*, *lib.* v, *cap.* j, compte aussi Cosmico parmi

années de sa jeunesse à la cour du marquis de Mantoue; mais le reste de ses jours il vécut dans la société des gens de lettres de Ferrare. Il composoit principalement en italien; cependant il avait aussi la prétention d'être poète latin. Giraldi, critique judicieux, tout en condamnant le penchant de cet auteur vers la satire, et en le reprenant de son arrogance, reconnoît du mérite dans ses ouvrages. La liberté des opinions de Cosmico, ou la licence de sa conduite, attira sur lui l'attention du saint-office; mais il fut sauvé par l'intervention de Louis de Gonzague, qui témoigna hautement en sa faveur (1).

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Les marquis de Mantoue et les ducs d'Urbin n'étoient pas moins que les ducs de Ferrare les protecteurs des belles-lettres. Les liens du sang et les intérêts qu'ils avoient en commun donnoient une sorte de ressemblance à leurs cours. François de Gonzague, marquis de Mantoue, épousa Isabelle d'Est, fille d'Hercule Ier, duc de

---

ses amis. Jacques *delle Pellinere*, professeur de médecine et de philosophie morale à Padoue, dans une épître *in terza rima*, à Panfilo Sasso, s'adresse ainsi à Cosmico :

Cosmico, dove sei, col soave archetto?

(1) Louis de Gonzague, en recommandant Cosmico à Antoine de Bolza son parent, le qualifie « d'uomo virtuoso, » ed existimato per tutta Italia ».

Tiraboschi, Storia della lett. Ital. vj, *part.* ij, *p.* 225.

Chap. II.
A. D. 1492.
A. æt. 17.

Ferrare; et Élisabeth, sœur du premier de ces princes, fut unie par les nœuds du mariage à Guidobaldo de Montefeltro, duc d'Urbin.

Guidobaldo de Montefeltro, duc d'Urbin.

Le père de Guidobaldo rendit, par la protection qu'il accorda aux lettres, et par ses talents dans la politique et dans l'art militaire, son nom célèbre dans toute l'Italie. Quoique la ville d'Urbin soit située sur une montagne escarpée, il y avoit élevé un palais qui étoit considéré comme un édifice superbe. Ce palais, qui étoit meublé de la manière la plus somptueuse, présentoit de tous côtés des vases d'argent, de riches tapisseries en or et en soie, et plusieurs autres objets magnifiques et rares. Le duc d'Urbin y avoit aussi rassemblé un grand nombre de statues et de bustes en bronze et en marbre, de même que quantité de tableaux des plus parfaits qu'il y eût alors. Toutefois ce qui décoroit le mieux le palais du duc, ce qui excitoit l'envie des princes ses contemporains, c'étoit cette superbe et nombreuse réunion de livres en grec, en latin et en plusieurs autres langues, qu'il avoit enrichis d'ornements en or et en argent (1), et qui composoient sa bibliothèque. Mais si le père aimoit et protégeoit les belles-lettres, le fils les cultivoit. On dit que Guidobaldo conversoit en latin avec autant de facilité que s'il s'étoit exprimé dans sa langue maternelle,

(1) *Castiglione, lib. del Cortegiano, lib.* j.

et qu'il savoit le grec dans une telle perfection, qu'il en connoissoit les moindres règles et toutes les finesses. Cependant l'amour de l'étude n'éteignit pas dans son sein cette soif de gloire qui avoit toujours caractérisé ses ancêtres; et si sa santé n'avoit pas été altérée de bonne heure (1), il aurait, dans les troubles qui bientôt agitèrent l'Italie, acquis probablement un nom plus illustre. Des hommes d'un grand mérite ont été ses biographes et ses panégyristes. Pierre Bembo a composé un traité dont les talents de Guidobaldo forment le sujet (2); et Balthasar Castiglione, dans son admirable livre du *Cortegiano*, a honoré la mémoire de ce prince par un éloge qui durera sans doute autant que la langue italienne elle-même. Ces écrivains n'ont pas moins loué, moins admiré Élisabeth de Gonzague son épouse. Castiglione fait, au commencement de son ouvrage, un tableau animé de la vivacité, du goût, de l'élégance, de la délicatesse d'esprit, et de la sage liberté qui régnoient à la cour du duc d'Urbin (3). Jeanne, sœur de ce prince, avoit en l'année 1475

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

(1) Guidobaldo étoit attaqué de la goutte.

(2) *P. Bembi de Guido-Ulbaldo Feretrio, deque Elisabetha Gonzaga Urbini ducibus, liber.* Cet ouvrage fut imprimé à Venise, sous les yeux de l'auteur, en 1530.

(3) Le duc et la duchesse d'Urbin n'eurent point d'enfants de leur mariage. Bembo en détaille longuement les causes. *In Op. v.* iv, *p.* 299.

Chap. II.
A. D. 1492.
A. æt. 17.

épousé Jean de La Rovère, neveu de Sixte IV, et frère du cardinal Julien de La Rovère, qui fut pape sous le nom de Jules II. Le souverain pontife avoit donné à Jean la principauté de Sinigaglia et la belle terre de Mondavia. Du mariage de La Rovère et de Jeanne d'Urbin sortit un fils, François-Marie, qui fut élevé à la cour de Guidobaldo et fut son successeur, mais qui lui ressembla plus par le désir de s'illustrer dans la carrière des armes que par ses talents littéraires.

François de Gonzague, marquis de Mantoue.

François de Gonzague, marquis de Mantoue, avoit, en 1484, succédé à Frédéric son père. Quoiqu'il se fût engagé dans une foule d'expéditions hasardeuses, qu'il eût souvent commandé en chef ses armées, et que la fortune se fût quelquefois déclarée contre lui, il put encore disposer d'assez de temps pour s'appliquer à la culture des belles-lettres. Il y a lieu de croire qu'il fut auteur de quantité de sonnets, de *capitoli*, et d'autres poésies, qui ont été imprimés dans les recueils du siècle suivant. Élisabeth d'Est son épouse ne se distinguoit pas moins par ses qualités brillantes et par ce goût épuré qui lui faisoit rassembler quantité de statues antiques, de camées, de médaillons et d'autres productions des arts, dont quelques-uns sont vantés dans les vers des poètes de cet âge (1). La cour de Man-

(1) V. *Tiraboschi, Storia della lett. Ital.* vj, *part.* 1. *p.* 53.

toue n'étoit pas non plus privée de cet éclat que peut seule procurer la faveur des muses. Parmi les hommes de mérite qui firent constamment leur résidence en cette ville, ou qui la visitèrent fréquemment, on remarquoit surtout Jean-Pierre Arrivabene et Baptiste Spagnolo. Le premier des deux fut disciple de François Philelphe, qui lui a adressé plusieurs lettres, et qui en a traduit, par le nom grec d'*Eutychius*, le nom italien d'Arrivabene. C'est célébrer suffisamment sa mémoire, de dire qu'il a été, pour les compositions latines, secrétaire intime de François de Gonzague. C'étoit un homme de mœurs irréprochables, doué d'une grande éloquence, et recommandable par beaucoup de savoir. Son ouvrage principal est son *Gonzagidos*, poëme latin qui est divisé en quatre chants, et que l'auteur a composé en l'honneur de Louis, marquis de Man-

Chap. II. A. D. 1492. Æt. 17.

L'Arioste a consacré à l'éloge du marquis de Mantoue et d'Isabelle d'Est son épouse plusieurs stances du trente-septième chant de son poëme :

> Di lei degno egli, e degna ella di lui;
> Nè meglio s'accopiaro unq' altri dui.
>
> *Stanz.* 11.

Les vers suivants peuvent faire présumer que François de Gonzague s'étoit fait connoître aussi par des productions littéraires :

> Dà insieme egli materia, ond' altri scriva,
> E fa la gloria altrui scrivendo viva.
>
> *Stanz.* 10.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

toue, qui mourut en 1478, et non pas en 1484, comme le dit Mazzuchelli. Il paroît par ce poëme, dont les vers passent pour avoir plus de grâce qu'on n'espère ordinairement en trouver dans ceux d'un jeune homme, qu'Arrivabène a été présent à la plupart des combats qu'il a décrits, et qu'il a été témoin du plus grand nombre des faits qu'il a rapportés (1).

Le Mantouan.

Baptiste Spagnolo, ou Spagnoli, peut être mis au rang des écrivains qui ont long-temps joui d'une réputation supérieure à leur mérite (2). Les éloges qu'obtinrent ses écrits ne demeurèrent point renfermés entre les limites de l'Italie; ils remplirent toute l'Europe, où sous le nom du *Mantouan* il fut considéré comme un homme qu'on pouvoit mettre

(1) Le *Gonzagidos* a été imprimé, pour la première fois, par Meuschenius, au commencement du troisième volume de la collection qui a pour titre : *Vitæ summorum dignitate et eruditione virorum. Coburgi*, 1735. — L'éditeur dit dans sa préface que ce poëme est écrit, « elegantiori modo, quàm à suâ adhuc incultâ ætate vix aliquis exspectare poterat ». *Mazzuchelli, Scrittori d'Ital.* ij, 1138. *Tiraboschi*, vj, *part.* 3, *p.* 959.

(2) On croit généralement que Le Mantouan étoit fils naturel; mais le soin que prit de son éducation Pierre Spagnolo, son père, le mit en état, non seulement de faire beaucoup de progrès dans les belles-lettres, mais de devenir général de son ordre. Il y a eu, sur sa naissance, plusieurs opinions différentes, que le lecteur trouvera dans le *Menagiana*, *tom.* j, *p.* 273.

en parallèle avec le prince des poètes latins. On ne peut nier que les productions de Baptiste Spagnolo ne prouvent que l'auteur étoit doué de grands talents, et qu'il avoit la composition facile, une extrême abondance d'idées et un style coulant. Mais en admettant que la nature l'avoit comblé de dons égaux à ceux de son illustre prédécesseur, on doit reconnoître qu'il sut très-peu en faire usage. Peut-être n'a-t-il pas existé un seul auteur qui, moins que Virgile, ait été satisfait de ses propres ouvrages. Cependant on peut juger que la force de son imagination, l'harmonie de ses vers, la délicatesse de son goût l'emportoient sur ses autres qualités; et continuellement il fit les plus grands efforts pour parvenir à ce degré de perfection dont il avoit conçu l'idée (1). On sait qu'après avoir employé plus de vingt ans à composer son poëme immortel, les défauts qu'il y remarquoit le déterminèrent, dans les derniers instants de sa vie, à ordonner qu'on livrât

(1) « Amici, familiaresque P. Virgilii, dicere eum soli-
« tum ferunt, parere se versus more atque ritu ursino.
« Namque, ut illa bestia fœtum ederet ineffigiatum infor-
« memque, lambendoque, id postea, quod ita edidisset,
« conformaret et fingeret, proinde ingenii quoque sui par-
« tus recentes rudi esse facie et imperfectâ; sed deinceps
« tractando, colendoqne, reddere iis se oris et vultûs linea-
« menta ». *Aul. Gel.*, *lib.* xvij, *cap.* 10.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

aux flammes cet ouvrage admirable, dont la conservation n'est due qu'à l'inexécution de cet ordre (1). La conduite du Mantouan fut en tout l'opposé de celle de Virgile; et si tous les deux sont partis du même point, ils ont suivi une direction contraire. Des productions du poète moderne, les premières sont incomparablement les meilleures; et comme il paroît qu'elles plurent au lecteur, il est probable qu'elles charmèrent aussi l'auteur. A mesure qu'il avança en âge, Le Mantouan enfanta de nouveaux ouvrages avec une facilité qui s'augmentoit toujours. Enfin il parvint au point de ne plus distinguer le mérite de ses propres productions. Dans le long poëme que cet auteur a composé sous le titre de : *De calamitatibus temporum*, l'historien croiroit peut-être trouver quelques passages qui abrégeroient ses recherches; mais son espoir seroit déçu. Pour s'occuper de particularités qui eussent rendu ses écrits intéressants, Le Mantouan s'étoit trop astreint à suivre les traces des anciens; et l'ample commentaire, dans lequel Badius Ascensius a enveloppé les œuvres de ce poète, les offre sous un

(1) « Divus Augustus carmina Virgilii cremari contra testamenti ejus verecundiam vetuit; majusque ita vati testimonium contigit, quàm si ipse sua carmina probavisset ». (*Plin. lib.* vij, *cap.* 30. P. Crinitus, *De poetis latinis*, *lib.* iij, *in Op. p.* 447), a cité une belle pièce de vers qui a été adressée à Auguste, à ce sujet.

aspect si formidable, qu'il est facile d'expliquer pourquoi la lecture en est négligée depuis si longtemps.

Chap. II.

A. D. 1492.

A. æt. 17.

La tranquillité dont l'Italie jouissoit depuis quelques années y avoit fait naître une abondance et introduit un luxe presque sans exemple dans les annales du monde. Au lieu de s'arracher respectivement leurs états, les princes de cette heureuse contrée ne disputoient que de magnificence; et il sembloit qu'ils faisoient consister leur grandeur à transformer leur cour en une académie. En conséquence, la noblesse des deux sexes trouvoit à y exercer son esprit. La beauté, et tous ceux qui s'illustroient par leur courage, ou que faisoit remarquer leur rang, n'hésitoient pas à aller y recevoir des leçons de goût et s'y entretenir familièrement avec les hommes que distinguoient leurs talents ou leur érudition. C'étoit principalement sur la cour de Milan que cette réunion répandoit le plus d'éclat. La libéralité et l'ostentation de Ludovic Sforce, qui régnoit sous le nom de Galéas, son neveu, avoient attiré dans cette ville les littérateurs et les artistes les plus célèbres. Parmi ceux-ci, Léonard de Vinci occupoit la première place, et il la méritoit. Cet homme extraordinaire, qui étoit à la fois peintre, sculpteur, poète, musicien, architecte, géomètre, et qui enfin n'a guère laissé, sans s'y appliquer, aucune science, aucun art connu, étoit né vers l'an-

Ludovic Sforce encourage les talents.

Léonard de Vinci.

Chap. II.
A. D. 1492.
A. æt. 17.

née 1443 au château de Vinci en Valdarno. Après avoir montré les plus grandes dispositions pour la peinture, il prit des leçons d'André Verocchio, qu'il surpassa bientôt à un tel point, que ce maître ne fut plus satisfait de ses propres ouvrages. Les productions de Léonard de Vinci, en divers genres, avoient déjà excité l'admiration de toute l'Italie, lorsqu'en l'année 1492, Ludovic Sforce l'invita à fixer sa résidence à Milan. Le talent singulier avec lequel il exécutoit des airs sur une lyre de sa propre invention, et son extrême facilité à réciter, en les composant, des vers italiens, concoururent, non moins que sa supériorité dans l'art qu'il cultivoit le plus particulièrement, à lui concilier la faveur du prince et à lui faire obtenir les applaudissemens de la cour. Ludovic ne négligea pas l'occasion qui se présentoit d'enrichir de quelques chefs-d'œuvres, produits par le pinceau de ce grand artiste, la ville de Milan. Si un panégyriste vouloit prouver par un seul tableau tout le talent de Léonard de Vinci, il pourroit choisir, comme le plus précieux des ouvrages de ce peintre fameux, celui dans lequel il a représenté la Cène, et qui se trouvoit dans le réfectoire des Dominicains. L'intention de l'artiste étoit sans doute de surpasser tout ce qu'on avoit exécuté jusqu'alors; et non seulement de rendre la forme extérieure, mais d'exprimer aussi tous les mouvements de l'âme, tout le jeu des passions, en montrant dans

le caractère du Sauveur du monde la vertu même et la charité portées au degré le plus sublime, en faisant voir dans le personnage de Judas Iscariote l'excès du crime et de la trahison, en traçant dans le maintien et les gestes des disciples les divers sentiments d'amour, de vénération, de joie, de douleur, d'espérance et de crainte que leur fait éprouver le mystère auquel ils participent. Assis au centre, le Rédempteur distribue de chaque main les emblèmes de sa passion. Le trouble de ses disciples s'exprime par leurs attitudes habilement contrastées, et par une grande variété d'expression. La perfidie et la cruauté se sont réfugiées dans le sein de Judas Iscariote; elles se décèlent dans tous ses traits. Le peintre, en voulant figurer l'Homme-Dieu, sentit que toutes les ressources de son art étoient au-dessous de son imagination. S'élancer hors des limites de la nature humaine, et couvrir d'un rayon de la divinité la personne de Jésus-Christ, telle fut la tentative hardie qu'il se proposa vainement. Il renouvela fréquemment ses efforts, et toujours ils n'aboutirent qu'à le confondre et à le désespérer. Ayant communiqué le sujet de sa douleur à Bernard Zenale, son ami, ce peintre lui conseilla de renoncer entièrement à son entreprise, et en conséquence cette grande composition est demeurée imparfaite. En reconnoissant, ainsi que Timanthe l'a fait, l'insuffisance de son talent, le peintre mi-

Chap. II.
A. D. 1492.
A. æt. 17.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

lanois n'a point adopté un moyen du même genre que celui auquel l'artiste grec a eu recours. Agamemnon, dans le tableau où étoit représenté le sacrifice d'Iphigénie, se voiloit le visage, et l'imagination du spectateur pouvoit deviner l'expression; mais en n'indiquant que par un simple trait la tête de son personnage principal, Léonard de Vinci a fait l'aveu de son incapacité, et nous avons à déplorer ou le peu de hardiesse de l'artiste, ou l'impuissance de l'art (1).

Littérateurs d'un grand mérite à la cour de Milan.

Un homme que l'ambition dévore y subordonne toutes ses autres passions; et l'on peut supposer que le zèle que Ludovic Sforce montroit pour les progrès des lettres et des arts, n'étoit considéré par

(1) *Vasari, in Vita di Lionardo; Borghini, il Riposo, p.* 368, *et seq.* Malgré le témoignage des auteurs cités ci-dessus, et celui de Mariette (dans les *Lettere sulla pittura, etc., t.* ij, *lett.* 84), qui disent que, dans son tableau de la Cène, Léonard de Vinci a laissé la tête de Jésus-Christ sans être achevée, Richardson, *Traité de la peinture, etc., t.* iij. prétend que cela est faux, et que cette partie de la figure, qui est encore entière, est parfaite. L'auteur d'une description moderne de l'Italie (4 *vol. in*-8°, *Londres*, 1781) dit, au contraire, que Richardson s'est grossièrement trompé. Comme il n'y a pas lieu de croire qu'aucun de ces écrivains ait voulu en imposer sur un pareil sujet, et se mettre dans le cas d'être durement contredit, ne peut-on pas supposer que, conformément au témoignage de tous ceux qui, dans leurs écrits, ont parlé de ce tableau peu de temps après qu'il a paru, la tête n'avoit pas été finie, mais

ce prince que comme un moyen de s'élever. On ne peut douter qu'il n'ait long-temps médité le dessein de renverser la branche aînée de sa maison, et d'usurper pour lui et pour ses descendants le trône de Milan. Il est donc très-probable qu'après s'être concilié la faveur du peuple, et avoir fait alliance avec plusieurs puissances étrangères, il tenta de fortifier son autorité en recherchant l'appui des littérateurs, qui avoient alors sur les affaires publiques plus d'influence qu'ils n'en avoient eu à toute autre époque. Mais quelques motifs qu'ait pu avoir Ludovic, il est certain que, tout le temps que l'État de Milan fut soumis à sa domination, la capitale fût le point de réunion d'un grand nombre d'écrivains distingués; et même plusieurs d'entre eux y établirent leur séjour. Ce prince nomma son poète lauréat le Florentin Bernard Bellincioni; et dans les ouvrages de cet auteur, qui en 1493 ont été imprimés à Milan, on trouve quelques stances qu'on a attribuées à Ludovic lui-même. Parmi les littérateurs qui concoururent à donner de l'éclat à sa cour, étoient

Chap. II.
A. D. 1492.
A. æt. 17.

---

que, dans la restauration qui a été faite plusieurs fois de ce chef-d'œuvre, quelque main sacrilége aura eu l'audace de former ces traits qu'a désespéré de rendre le génie modeste de Léonard de Vinci? Les *Lettere sulla pittura*, *t.* ij, *p.* 183, donnent de la vraisemblance à cette opinion.

Chap. II.

A. D. 1492.

A. æt. 17.

Antoine Cornazano (1), Jean Philotée Achillini (2), Gaspard Visconti (3), Benoît de Cingoli, Vincent

(1) Cornazano naquit à Plaisance. Ayant embrassé la profession des armes, il parvint à un grade élevé sous le commandement de Barthélemi Coglioni, célèbre général vénitien, dont il a laissé une vie écrite en latin, qui a été publiée par Burman. Cornazano résida long-temps à Milan, et fut très-protégé par les princes de la maison de Sforce. Ses ouvrages, tant en latin qu'en italien, tant en vers qu'en prose, sont très-nombreux; et son poëme de l'*Arte militare*, qui est écrit *in terza rima*, et divisé en neuf chants, a été imprimé fréquemment. Cependant ses sonnets et ses poésies lyriques passent pour ses chefs-d'œuvres; et Quadrio les place parmi ce qu'il y a de mieux en Italie dans ce genre : « delle migliori che abbia la volgar poesia ». — Sur la fin de sa vie, Cornazano quitta la cour de Milan pour celle de Ferrare, où il termina ses jours, protégé par la duchesse Lucrèce, dont il a plus d'une fois parlé honorablement dans ses ouvrages. *Cornazano, De re militari. Vinegia* 1526. *Sonetti et Canz. Vinegia* 1508. *Tiraboschi*, vj, *part.* ij, *p.* 160.

(2) Philotée Achillini est auteur de plusieurs écrits, spécialement d'un poëme *in ottava rima*, intitulé : *Il Viridario*, qui a été imprimé, en 1513, à Bologne. Ce littérateur possédoit parfaitement le grec et le latin, la musique et la science numismatique. Il étoit savant antiquaire, et avoit formé une belle collection de statues et de diverses antiques. Achillini mourut en 1513, à l'âge de soixante-et-douze ans. Ses poésies, dont plusieurs morceaux se trouvent en différents recueils, ont le caractère de rusticité particulier au quinzième siècle, lorsque, dit Crescimbeni, « andò spargendo gemme tra'l fango ».

(3) C'étoit un gentilhomme de Milan, qui épousa Cécile,

Calmeta (1) et Antoine Fregose (2). Il n'y manquoit pas non plus d'hommes distingués dans un

Chap. II.

A. D. 1492.

A. æt. 17.

fille du célèbre Cieco Simonetta, et qui mourut en 1499, à l'âge de trente-huit ans. Ses sonnets et ses autres poésies, qui ont été publiés en 1493, à Milan, lui avoient fait une telle réputation, que pendant quelque temps il fut considéré comme l'égal de Pétrarque; mais la postérité en a porté un autre jugement. *Tiraboschi*, vj, *part.* iij, *p.* 853.

(1) Benoît de Cingoli et Vincent Calmeta sont comptés par Quadrio, *t.* ij, *p.* 211, parmi les poètes dont la résidence à Milan faisoit honneur à cette ville, et dont les vers se trouvent dans les recueils du temps. Les œuvres du premier ont été rassemblées et publiées à Rome, en 1503, avec celles de Gabriel son frère. *Tiraboschi*, vj, *part* iij, *p.* 852.

(2) On l'appeloit aussi *Fulgoso* et *Campofregoso*. Son amour pour la solitude lui fit prendre encore le nom de *Phileremo*. Il résidoit principalement à la cour de Milan, qu'à l'expulsion de Ludovic Sforce il quitta pour se retirer à sa *villa* de Colterano. Sa *Cerva bianca* est un poëme italien d'une assez grande étendue, qui est écrit avec beaucoup de facilité, et qui offre de belles descriptions. L'auteur s'est autorisé de l'exemple de Laurent de Médicis et d'Ange Politien pour adopter l'*ottava rima*. Le poëme de la *Cerva bianca* a été imprimé plusieurs fois, et particulièrement à Venise en 1521 et 1525. La première de ces éditions a pour titre : *Opera nova del magnifico cavalier messer Antonio Phileremo Fregoso, intitulata* CERVA BIANCA. Le *Dialogo di fortuna* consiste en dix-huit *capitoli, in terza rima; Ven.* 1531. Fregose a aussi composé un autre poëme dont voici le titre : *Il riso di Democrito, e il pianto d'Eraclito*. Ce poëme est en trente *capitoli;* mais il s'est jusqu'ici soustrait à mes recherches.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

genre de littérature plus grave. De ce nombre étoient Barthélemi Calchi et Jacques Antiquario, qui se sont rendus célèbres tant par leurs propres talents que par leur empressement à encourager les talents des autres; Donato Bossi, de qui ces deux écrivains ont parlé comme d'un grand jurisconsulte et d'un bon historien (1); Denis Nestor, dont les travaux ont extrêmement contribué à répandre la langue latine (2); et Ponticus

(1) La chronique de Donato Bossi est quelquefois utile pour les affaires du Milanais. Elle a été imprimée en 1492, à Milan, par Antoine Zaroth, et est dédiée au duc Jean Galéas, alors régnant. L'auteur loue infiniment Ludovic Sforce, et en célèbre particulièrement la *loyauté* et la *fidélité*.

(2) Denis Nestor étoit natif de Novarre. Il descendoit de la noble famille des Avvenada, et étoit de l'ordre des Frères Mineurs. Son Vocabulaire de la langue latine, qui a été imprimé *in-fol.°*, en 1483, à Milan, puis à Venise en 1488, peut être considéré comme un des premiers efforts qui ont été faits par les modernes pour faciliter l'étude de cette langue, et prouve que l'auteur avoit une grande connoissance des écrits des anciens, qu'il cite soigneusement comme autorités dans tout le cours de l'ouvrage. Au commencement de la première édition se trouvent des vers latins adressés à Ludovic Sforce, et vers la fin il y a plusieurs poëmes du même auteur, tant italiens que latins. Le livre est terminé de la manière suivante :

Opus Mediolani impressum per Leonardum Pachel et Uldericum Sinczenceler, de Alemannia socios, Anno Domini M. CCCC. LXXXIII. *pridie nonas januarias.*

Nous avons inséré dans l'*Appendix* de ce volume, n° xx,

Virunius, qui étoit à juste titre estimé comme un littérateur et comme un homme d'Etat, et qui exigera de nous une mention plus particulière quand nous retracerons la suite des événements.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Dès le commencement du siècle, la ville de Bologne avoit tenté de défendre son indépendance contre la puissance supérieure des ducs de Milan et les prétentions perpétuelles du saint-siège. Les chefs de l'illustre maison de Bentivoglio étoient considérés par leurs concitoyens comme les protecteurs et les soutiens de la liberté. Après des débats divers, durant lesquels ils furent plus d'une fois expulsés de leur patrie, ils concentrèrent dans leur famille l'autorité suprême, mais avec des limitations qui assurèrent au peuple l'exercice de ses anciens droits. Depuis près d'un demi-siècle cette autorité avoit été remise à Jean Bentivoglio, qui n'avoit que deux ans lorsqu'en 1445 Annibal Bentivoglio, son père, avoit été lâchement assassiné par la faction des Canedoli. Les annales politiques et littéraires de cet âge font souvent mention de Jean; cependant son mérite, comme ami, comme protecteur des belles-lettres et des arts, fut effacé par celui de ses trois fils, que célèbrent fréquemment dans leurs écrits les auteurs contemporains, et particulièrement Antonio Urceo, qui

Les Bentivogli de Bologne.

---

les vers que l'auteur de cet ouvrage, qui est très-rare, a composés à la louange de Ludovic Sforce.

Chap. II.
A. D. 1492.
A. æt. 17.

est ordinairement appelé Urceus Codrus, et qui, par son érudition et la justesse de sa critique, tient avec raison une place distinguée parmi les littérateurs de l'Italie.

Urceus Codrus.

Cet écrivain naquit à Rubiera l'an 1446. Son surnom de Codrus provient de ce qu'étant à Forli il fit rencontre du seigneur de cette ville, *Pino degli Ordelaffi*, qui en l'abordant lui dit qu'il lui demandoit ses bonnes grâces. Le poète s'écria : « Juste ciel ! le monde est dans un pitoyable « état, si Jupiter s'adresse de la sorte à Codrus ! » Pendant qu'il étoit à Forli, où Pino lui confia l'éducation de Sinibaldo son fils, Urceus Codrus éprouva un accident qui lui ravit presque l'usage de la raison (1). Il quitta imprudemment sa chambre sans éteindre sa lampe ; et ses papiers prirent feu. Plusieurs de ses manuscrits, qu'il apprécioit infiniment, et au nombre desquels se trouvoit un poëme intitulé, *Pastor,* furent

(1) Urceus Codrus survécut à son protecteur et à son élève. Celui-ci fut, en 1480, privé de ses terres par Jérôme Riario. Elles étoient depuis cent cinquante ans dans sa famille. Urceus Codrus a composé l'épitaphe suivante pour Pino et pour Sinibaldo.

Tertius armorum pacis quoque gloria Pinus
Ordelaphus, per quem nomina sanguis habet.
Hic nati gremio Sinibaldi continet ossa ;
Ossa ducem quinto mense secuta patrem.
AEquus uterque fuit princeps tibi, Livia, post quos,
Ordelaphi sceptris mox cecidere suis.

consumés. D'abord il exhala sa colère en blasphèmes, en imprécations; puis sortant de la ville, il courut vers un bois voisin, où il passa tout le jour sans prendre de nourriture. Chassé par la faim, il revint le soir; mais il trouva les portes fermées, et passa la nuit sur un fumier. Le lendemain il se renferma dans la maison d'un artisan, où durant six mois il se livra à sa douleur. Après avoir résidé environ treize ans à Forli, il fut invité à se rendre à Bologne, où il passa le reste de ses jours, jouissant d'une grande considération. On pourroit regarder comme la preuve d'un savoir extraordinaire en Urceus Codrus, que Politien ait soumis ses épigrammes grecques et ses autres ouvrages à la censure de cet écrivain. Mais ses talents et ses connoissances se prouvent mieux encore par ses œuvres, qui consistent en oraisons, ou discours, en lettres adressées à Politien, à Manuce et à plusieurs autres littérateurs de ses amis, et en poésies sur un grand nombre de sujets divers, et dans lesquelles l'éloge de la maison de Bentivoglio se trouve fréquemment. Urceus Codrus mourut en 1500. Après sa mort, ses écrits furent recueillis par Philippe Beroalde, qui avoit été étroitement lié d'amitié avec lui, et qui les publia en 1502 à Bologne, après y avoir joint une préface où il a exalté le talent poétique de l'auteur. Cependant les critiques venus ensuite ont été moins indulgents. Giraldi, tout en reconnoissant que les poé-

Chap. II.
A. D. 1492.
A. æt. 17.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

sies de Codrus sont assez correctes, leur refuse le charme de l'harmonie; et Tiraboschi est d'avis que ni la prose ni les vers de cet écrivain ne peuvent être cités comme des modèles d'élégance. Le morceau qu'il a adressé à Galéas Bentivoglio, pour le remercier d'avoir placé son portrait parmi ceux des littérateurs célèbres, prouve suffisamment qu'Urceus Codrus ne méritoit pas de se trouver au premier rang des poètes ses contemporains. Un tel sujet devoit l'exciter à mettre en œuvre tout ce qu'il avoit de talent; mais ses efforts servirent moins à justifier qu'à faire improuver cette marque de distinction que lui avoit donnée Galéas (1).

Il seroit injuste, en parlant des auteurs dont les talents ont à cette époque soutenu la gloire littéraire de l'Italie, de ne point rappeler Pierre Ricci, ou *Petrus Crinitus*, ainsi qu'il se nomma lui-même, les littérateurs de ce temps ayant coutume de prendre des noms latins. Il importe d'autant plus d'insérer ici une notice sur cet écrivain, qu'il est peu question de lui dans les recueils, où il eût dû occuper une place distinguée, et que ce qu'ils renferment à son égard est en grande partie erroné (2). Il descendoit de l'illustre et riche

(1) Comme les œuvres d'Urceus Codrus sont rares, nous avons inséré ce morceau dans l'*Appendix*, n.° XXI.

(2) Les notions que Tiraboschi donne sur Crinitus ont pour base le témoignage équivoque de Paul Jove et celui

famille des Ricci (1) de Florence, et dans sa jeunesse il eut le bonheur de recevoir des leçons et de mériter l'amitié de Politien. En conséquence, il fut admis dans la société des littérateurs qui se rassembloient au palais et dans les diverses maisons de plaisance des Médicis, maisons dont il a quelquefois retracé les agréments dans ses écrits (2). Il n'est donc pas surprenant que dans une ode latine qu'il a adressée à Pic de la Mirandole, peu de temps après la mort de Laurent-le-Magnifique, il en ait célébré la mémoire. Mais une chose digne de remarque dans cette production (si la date qu'on lui donne est véritable), c'est

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

de Negri, et d'ailleurs elles sont extrêmement courtes et peu satisfaisantes.

(1) Paul Jove a eu l'absurdité de dire que cet écrivain portoit le nom de Crinitus, parce que son père avoit les cheveux naturellement frisés; *d'all' intorta et inanellata capillatura del padre.* Mais quelle qu'ait été l'origine du nom de la famille, il étoit beaucoup plus ancien que ne l'a supposé Paul Jove, les *Ricci* étant appelés par Negri : *famiglia antichissima et nobilissima.* Cependant ce dernier auteur, tout aussi absurdement que le premier, dit ensuite que *Crinitus*, à cause de ses cheveux crépus (*arriciata bionda sua capigliera*), étoit appelé *Pietro di crispa chioma*, dénomination qu'auroit traduite par le mot latin *crinitus* celui à qui on l'appliquoit; mais il paroît que c'étoit son nom de famille latinisé.

(2) Voy. la *Vie de Laurent de Médicis*, *t.* ij, *p.* 171 et 172. Tr. Fr.

Chap. II. A. D. 1492. Æt. 17.

que l'auteur y a prédit clairement les malheurs qui étoient prêts à fondre sur l'Italie (1). Crinitus continua à jouir de la société de Politien et de Pic de la Mirandole, jusqu'en 1494 (2), que la mort vint lui enlever ces littérateurs célèbres, dont l'un ne survécut à l'autre que de deux mois. Par là on peut juger de la négligence avec laquelle les biographies sont souvent écrites, et de la nécessité de bien connoître l'histoire générale de ce siècle pour relever quelques-unes des erreurs qu'a occasionnées la vie de Crinitus. Un auteur nous dit que lorsque Politien ne fut plus, Laurent de Médicis confia l'éducation de ses enfants à Crinitus, et que son exemple fut suivi par toute la noblesse de Florence, charmée qu'on eût trouvé un pareil successeur à un homme si accompli (3). S'il en étoit ainsi, ce poëte mériteroit que nous

(1) At tu mœsta novis patria lachrymis
Indulge; nec enim cernere adhuc potes
Quantùm mox miseris civibus imminet
Fatorum gravis exitus.
Nœnia, de obitu Laur. Med. Crin. op. p. 529.

(2) Crinitus a aussi consacré un poëme latin à la mémoire de chacun de ses amis. *In op. p.* 532, 563.

(3) « Quel gran Mecenate de' virtuosi, Lorenzo de' Medici, non dubitò confidare alla di lui direzione nelle lettere i suoi figliuoli, dopo la morte del Poliziano; et fù seguitato il di lui esempio da tutta la nobile gioventù, che lo godè successore d'un si valente maestro ».
Negri, Scrittori Fiorentini, p. 462.

fissions de sa vie un examen plus approfondi; car il auroit donné des leçons à Jean de Médicis. Mais lorsqu'on se rappelle qu'à la mort de Politien il y avoit deux ans que Laurent le magnifique ne vivoit plus, on est forcé de rejeter ce récit comme entièrement controuvé. Un autre auteur qui étoit son contemporain prétend que Crinitus continua d'instruire les fils des Médicis et ceux de la noblesse de Florence (1). Il oublie qu'alors les Médicis avoient été chassés de cette ville, qu'ils erroient en différentes parties de l'Italie, et qu'ils s'occupoient d'autre chose que de littérature. Il est donc plus probable qu'après cette époque Crinitus quitta sa patrie, et qu'il joua un assez grand rôle durant les troubles qui survinrent. Il fait souvent allusion dans ses écrits aux fatigues qu'il a endurées et aux maux qu'il a soufferts, et il déclare la résolution qu'il a formée de reprendre ses travaux littéraires (2). Son intimité avec Bernard Caraffe, avec Thomas Fusco et d'autres littérateurs napolitains, le vif intérêt qu'il paroît avoir pris à la cause de la maison d'Aragon, et la

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

(1) « Morto il Politiano, meritò (Crinito) d'essere in « grado di compagno, e di precettore appresso quei giovani « *de' Medici* et d'altri nobili, che davano opera alle buone « lettere ». *Giovio, Iscriz. p.* 116.

(2) *De suâ quiete post multas calamitates.*
Crin. op. p. 531.

Chap. II. A. D. 1492. Æ. æt. 17.

véhémence avec laquelle il a invectivé contre les Français, font présumer qu'il passa quelque temps à Naples. Ses opinions politiques étoient absolument contraires à celles de Marulle son ami, qui épousa le parti de Charles VIII. On peut conjecturer aussi qu'il séjourna quelque temps à Ferrare, où un accident le fit tomber dans le Pô. Sauvé de ce danger, il adressa une ode de remercîment au fleuve (1). Selon Negri, Crinitus seroit mort vers la fin du quinzième siècle, à l'âge de trente-neuf ans (2); mais ses écrits rappellent beaucoup d'événements postérieurs, et son traité *De poetis latinis* est précédé d'une épître qu'il composa en 1505, et qu'il adressa à un neveu de Laurent le magnifique, à Côme de Pazzi, qui étoit alors évêque d'Arezzo, et qui fut ensuite archevêque de Florence. Il est probable que Crinitus ne vécut pas longtemps après cette époque. On a attribué sa mort à l'irrégularité de sa conduite et à l'extravagance de ses amis. Dans un de ces accès de gaîté auxquels souvent on se livre dans un repas, l'un d'eux, dit-on, lui versa sur le corps, étant à la maison de plaisance de Pierre Martelli, un vase plein d'eau, ce qui lui fit éprouver une telle révolution qu'il en mourut au bout de quelques jours (3). Nous nous

(1) *Carmen charisticon, ad Eridanum fluvium, pro receptâ salute, cùm in eum decidisset. Op. Crin. p.* 543.

(2) *Negri, Scrittori Fiorent., p.* 462.

(3) *Negri, ubi supra; Giovio Iscriz. p.* 106.

abstiendrons de faire remarquer combien ce récit est improbable. L'ode si pathétique et si belle que Crinitus a composée sur sa longue maladie et sur sa mort prochaine prouve que ses jours ne furent point abrégés par un accident imprévu. Il s'y résigne à son sort, et y déclare que, par la pureté de ses mœurs et son intégrité, il a acquis des droits à l'estime de la postérité (1). Enfin, on y voit qu'il étoit attaqué d'une fièvre qui avoit résisté à tout l'art des médecins. Cette même ode nous apprend de plus qu'il avoit commencé un poëme sur la descente des Français en Italie; mais il ne l'a point achevé, et il en a été ainsi de plusieurs autres de ses ouvrages. Après la mort de Politien, Crinitus aida son ami Alexandre Sarti à recueillir, pour l'édition qu'en a faite Alde Manuce en 1498, les œuvres de ce grand écrivain.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Le principal ouvrage de Crinitus est celui qu'il a intitulé, *De honestâ disciplinâ*. Il prouve, ainsi que le traité sur les poètes latins duquel nous venons de parler, la vaste érudition, le goût, la saine critique de l'auteur (2); et à cet égard ni

(1) Cette pièce de vers se trouve dans l'*Appendix* de ce vol., n° XXII.

(2) Ce fut lui qui le premier fit connoître l'erreur des savants relativement aux élégies qu'on avoit attribuées à Cornelius Gallus. Ce sujet a occasionné un grand nombre d'opinions diverses. Voy. *Menagiania, t.* j, *p.* 336.

Chap. II.
A. D.
1492.
A. æt. 17.

l'un ni l'autre ne font déshonneur au disciple d'un si grand maître (1). Les poésies de Crinitus, qui toutes sont en langue latine, méritent également des éloges; et comme il y a traité de ce qui s'est fait de plus important de son temps, nous y aurons quelquefois recours dans la suite de cette histoire.

Sans doute il ne paroîtra pas déplacé de terminer ce tableau de la littérature en Italie à la fin du quatorzième siècle par quelques détails sur un homme qui a rendu aux lettres les services les plus signalés, et de l'art duquel, en écrivant l'histoire de cet âge, on a sans cesse les productions sous les yeux. Cet éloge ne peut se rapporter qu'au célèbre imprimeur Alde Manuce, à qui l'on doit, non seulement les ouvrages de beaucoup d'auteurs anciens qu'il a ou découverts ou publiés le premier d'une manière correcte, mais encore ceux d'un grand nombre de ses contemporains, qui sans son incomparable industrie ne se seroient point conservés jusqu'à nos jours. Au

(1) Quelques lettres de Crinitus sont insérées dans les œuvres de Politien et dans celles de Jean-François Pic de la Mirandole, *p.* 839. André Dazzi a honoré la mémoire de cet auteur par l'épitaphe suivante :

Heus audi, properes licet, viator,
Criniti, tumulo teguntur isto,
Dilecti cineres sacris camœnis.
Hoc scires volui. Recede felix.

temps précis dont nous retraçons l'histoire, il disposoit tout pour cette louable entreprise, et il avoit résolu de consacrer son savoir, ses talents, sa fortune, sa vie même, à seconder les progrès de la littérature. Mais avant de faire connoître les moyens qu'il adopta pour exécuter ce projet magnifique, nous rapporterons les premiers événements de sa vie, que peut-être on ne lira pas sans intérêt.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Alde Manuce naquit, vers l'an 1447, à Bassiano, village de la campagne de Rome; et c'est de là qu'il prenoit le nom d'*Aldus Manutius Bassianus*, et plus souvent celui d'*Aldus Romanus* (1). Maittaire a eu raison de faire observer que ce fut un bonheur que la naissance d'un artiste si habile fût arrivée presque à l'instant où l'art alloit être inventé. Quant à son éducation, Alde Manuce nous a appris lui-même qu'il avoit perdu beaucoup de temps à étudier les éléments de la langue latine selon la méthode d'Alexandre de Villedieu (2), en

Alde Manuce.

(1) Dans l'édition rare du *Thesaurus cornucopiæ*, de *Varino Camerti*, imprimé par Alde Manuce en 1496, cet imprimeur a pris les noms d'*Aldus Manutius Basianas Romanus*.

(2) Ce grammairien vécut dans la première partie du treizième siècle. Son ouvrage est écrit en vers latins, mais barbares; et ses écoliers étoient obligés de l'apprendre par cœur. Manni a, d'après un manuscrit qu'il possédoit, donné

Chap. II.
A. D.
1492.
A. æt. 17.

usage alors dans les écoles. Mais ce désavantage fut bientôt compensé par les leçons de cette langue que Gaspard Veronèse lui donna à Rome, et par celles qu'il reçut de Jean-Baptiste Guarini, qui lui enseigna aussi le grec. Guarini résidoit à Ferrare, où Alde Manuce avoit aussi fixé son séjour (1). Les progrès d'un tel disciple furent rapides sous de tels maîtres; et il étoit encore fort jeune lorsqu'on lui confia l'éducation d'Albert Pio, prince de Carpi, qui étoit à peu près de son âge (2). L'amitié qui les unit fut en tous

---

un échantillon de cette production pédantesque et autrefois célèbre, qui commence ainsi :

Scribere clericulis paro doctrinale novellis
Pluraque doctorum sociabo scripta meorum,
Jamque legent pueri pro nugis Maximiani
Quæ veteres sociis nolebant pandere caris.

Manni, Vita di Aldo, p. 7, ed. Ven. 1759.

(1) Voyez la préface de Théocrite, *Venise, Alde Manuce*, 1495.

(2) Les révolutions de l'Italie, dans lesquelles Albert Pio a joué un rôle important, ont probablement empêché qu'il ne laissât des productions littéraires. C'est du moins ce qu'on peut inférer du passage suivant, que l'on trouve dans la dédicace qui lui a été faite de l'édition aldine de Lucrèce, à l'époque où Albert étoit envoyé de l'empereur à la cour de Rome : « Deus perdat perniciosa hæc bella, quæ te per« turbant, quæ te tamdiu avertunt à sacris studiis littera« rum; nec sinunt ut quiete, et, quòd semper cupivisti, « atque optasti, fruaris otio, ad eas artes, quibus à puero

les temps très-utile à l'instituteur. Son élève lui accorda le droit honorable de prendre le nom de sa famille, droit en vertu duquel Manuce s'est appelé souvent lui-même *Aldus Pius Manutius*.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

En 1482, la sûreté de Ferrare étant compromise par une formidable attaque des Vénitiens, Alde Manuce se réfugia à la Mirandole (1), où il se lia étroitement avec le célèbre Jean Pic. Cette intimité que formoient l'estime et l'amitié ne s'altéra point; et d'un autre côté Albert Pio, qui n'estimoit et n'affectionnoit pas moins Manuce que ne le faisoit Pic de la Mirandole, voulut lui confier l'administration d'une partie de sa principauté de Carpi. Ce projet fut abandonné pour un autre qui devint plus utile aux lettres. Dans les entretiens qu'eurent ensemble ces trois amis, ils tracèrent par degrés le plan de cette grande entreprise dont l'exécution étoit réservée à Manuce; et l'on a jugé, non sans beaucoup de probabilité, que les deux autres devoient l'aider de leur bourse et de leur crédit.

« deditus fuisti celebrandas; jam aliquem fructum dedisses « studiorum tuorum utilem sanè et nobis et posteris : quâ « te privari re, ita molestè fers, ut nullam aliam ob causam, « credendum sit, nuper te Romæ tam gravi morbo labo- « rasse, ut de salute tuâ et timerent boni omnes et ange- « rentur ».

(1) *Aldi epist. in ep. Polit. lib.* vij.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Ce fut à Venise qu'Alde Manuce résolut d'établir ses presses (1). Cette ville étoit déjà célèbre en Italie par les soins qu'on y apportoit à l'impression, et il étoit probable que Manuce y trouveroit les matériaux les plus convenables et les hommes les plus propres à le seconder (2). Il fut infati-

(1) Alde Manuce a laissé une preuve convaincante du motif généreux qui l'a fait agir. « La nécessité de savoir le « grec est si généralement reconnue, » disoit-il, « que non « seulement les jeunes gens, mais aussi des hommes faits « l'apprennent. L'histoire ne nous dit pas qu'il y ait eu chez « les Romains plus d'un Caton qui ait étudié cette langue « dans un âge avancé. A présent, il y en a plusieurs, et les « jeunes gens qui s'attachent à l'étude du grec sont presque « en aussi grand nombre que ceux qui apprennent le latin. « En conséquence les livres grecs, qui d'ailleurs sont rares, « sont extrêmement recherchés. A l'aide de Jésus-Christ, « j'espère réparer bientôt cet inconvénient, quoique l'en- « treprise soit difficile, et qu'elle exige de grands travaux. Il « faut que ceux qui cultivent les lettres trouvent les livres « nécessaires ; et je n'aurai point de repos qu'il ne leur « soit facile de se les procurer. ». *Voyez* la préface de l'*Organon* d'Aristote ; *Aristotelis opera*, *Venetiis*, *Aldus*, 1495, et Maittaire, *Annal. t.* j, *p.* 69. Plusieurs autres passages des écrits d'Alde Manuce prouvent aussi son zèle et sa générosité.

Quoique la publication des livres grecs paroisse avoir été le principal objet qu'Alde Manuce s'étoit proposé, et qu'il y ait employé une grande partie de son temps, cet imprimeur célèbre publia aussi des ouvrages en d'autres langues, et donna ses soins à toutes les branches de la littérature.

(2) Si cette ville n'a pas produit un grand nombre d'écri-

gable en faisant les préparatifs nécessaires pour accomplir son dessein (1); mais ce qu'il désiroit le plus vivement étoit de trouver le moyen de donner aux éditions qui sortiroient de ses presses un degré de correction dont aucune autre n'eût encore approché. Pour y parvenir, il réclama l'assistance de littérateurs distingués. Son influence et la certitude de jouir d'un traitement magnifique, en déterminèrent plusieurs à faire leur résidence à Venise. Pour les y retenir et les attacher les uns aux autres, il leur proposa de former une association littéraire ou une académie, dont le principal objet seroit de revoir les

Chap. II.
A. D. 1492.
A. æt. 17.

Il établit ses presses à Venise, et y fonde une académie.

---

vains du premier mérite, elle a compensé ce défaut en multipliant et en perpétuant les écrits des autres. Cependant Venise n'a pas manqué de panégyristes. Le Mantouan a dit :

> Semper apud Venetos studium sapientiæ et omnis
> In pretio doctrina fuit: superavit Athenas
> Ingeniis; rebus gestis Lacedæmona et Argos.

(1) Maittaire suppose qu'Alde Manuce mit quatre ou cinq ans à faire ses dispositions préparatoires. Mais il paroît, par la préface du *Thesaurus Cornucopiæ* de *Varino Camerti*, qui fut imprimé en 1496, qu'Alde travailloit à son entreprise depuis l'année 1489, « Postquam suscepi « hanc duram provinciam, (annus enim agitur jam septi- « mus) possem jurejurando affirmare tot annos ne horam, « quidem, solidæ habuisse quietis ».

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

ouvrages des auteurs anciens, afin de les publier aussi correctement qu'il se pourroit. Marc Musurus, Pierre Bembo, Ange Gabrielli, André Navagero, Daniel Rinieri, Marin Sanuto, Benoît Ramberti, Jean-Baptiste Egnace, et Jean-Baptiste Ramusio, écrivains desquels nous aurons occasion de parler dans la suite, firent les principaux ornements de cette académie. Manuce désiroit ardemment un diplôme impérial pour consolider cette institution; mais il ne put l'obtenir; et l'origine de l'académie de Venise, qui auroit dû être un objet de munificence nationale et même universelle, dépendit de la libéralité et des talents d'un simple particulier, sous les auspices de qui cependant elle subsista avec beaucoup d'éclat durant plusieurs années, et dont elle remplit en grande partie l'attente.

Succès de son entreprise.

Tels furent les motifs, tels furent les préparatifs de cette grande et belle entreprise qu'Alde Manuce exécuta. L'effet a surpassé tout ce qu'avoient pu espérer ceux qui avoient le plus contribué à la faire réussir. Le premier ouvrage sorti des presses aldines fut le poëme de Héro et Léandre, par Musée, poëme que Manuce publia en 1494 (1).

(1) Cet ouvrage n'indique pas l'année où il fut imprimé, et Manni semble douter qu'il ait des droits à la priorité; mais Maittaire avoit déjà prouvé qu'il n'en avoit point.

Voy. *Maittaire, Annal. typ. t.* j, *p.* 70.

Cet habile imprimeur continua ses travaux durant plus de vingt ans à compter de cette époque. Il existe à peine un seul auteur ancien, soit grec, soit latin, dont il n'ait pas donné une édition dans cet espace de temps, quoiqu'il y ait aussi imprimé un grand nombre d'ouvrages italiens. Il n'épargna ni fatigues ni argent pour se procurer, soit en manuscrit, soit autrement, les copies les plus authentiques des ouvrages des auteurs anciens. Le fameux Erasme, qui le seconda souvent, avoit une si haute opinion de la constance et des talents de Manuce, qu'il dit dans ses Adages « que si quelque divinité tutélaire avoit favorisé les vues d'Alde, le monde « savant auroit été promptement en possession « des œuvres, non seulement de tous les écrivains « grecs et latins, mais aussi des auteurs hébreux « et chaldéens, et que les littérateurs n'auroient « plus eu de vœu à former à cet égard. » Il ajoute à cet éloge « que ce fut une entreprise d'une « munificence royale, que de ranimer la culture « des belles-lettres qui étoient alors dans l'abaissement, de découvrir ce qui étoit caché, de « suppléer à ce qui manquoit, et de corriger ce « qui étoit défectueux. » Ce même savant assure aussi que si Manuce épousoit les intérêts des gens de lettres, ceux-ci l'assistoient de tout leur pouvoir, et que même des Hongrois et des Polonois

Chap. II.
A. D. 1492.
A. æt. 17.

Chap. II.
A. D.
1492.
A. æt. 17.

le chargeoient de l'impression de leurs ouvrages, qu'ils lui adressoient accompagnés de grosses sommes. Il paroîtra d'autant plus extraordinaire que les efforts d'un seul homme aient suffi pour opérer de si grandes choses, qu'Alde remplissoit à Venise une chaire de langue grecque; qu'il assistoit régulièrement aux séances de l'académie; qu'il entretenoit avec les savants de toutes les parties de l'Europe une correspondance suivie; que souvent les épîtres dédicatoires et les préfaces des livres qu'il publioit étoient de sa composition, et que le texte des ouvrages étoit fréquemment enrichi de ses notes; et que quelquefois encore il travailloit lui-même à l'impression de ses propres écrits, ce dont sa grammaire latine, publiée en 1507, fournit la preuve.

Peut-être auroit-on la solution de ce problème, en lisant l'inscription qu'il avoit placée sur la porte de son cabinet. Il y prioit ceux qui se présenteroient pour le visiter d'abréger, le plus qu'il se pourroit, ce qu'ils auroient à lui dire, et de se retirer, à moins que, comme avoit fait Hercule pour Atlas, ils ne vinssent à son secours, cas auquel il se trouveroit suffisamment d'occupation pour eux et pour ceux qui pourroient les suivre :

Chap. II.
A. D.
1492.
A. æt. 17.

QUISQUIS ES ROGAT TE ALDUS ETIAM ATQUE ETIAM,
UT SIQUID EST QUOD A SE VELIS, PERPAUCIS AGAS,
DEINDE ACTUTUM ABEAS; NISI, TANQUAM HERCULES,
DEFESSO ATLANTE, VENERIS SUPPOSITURUS HUMEROS:
SEMPER ENIM ERIT QUOD ET TU AGAS,
ET QUOTQUOT
HUC ATTULERINT PEDES.

A. D. 1492. = 1494.

Le cardinal de Médicis retourne à Florence. — Mort d'Innocent VIII. — Élection d'Alexandre VI. — Ludovic Sforce invite Charles VIII à passer en Italie. — Ligue formée par le pape, par le duc de Milan et par les Vénitiens. — Droits respectifs des maisons d'Anjou et d'Aragon. — Charles VIII accommode ses différents avec les autres princes de l'Europe. — Il négocie avec les Florentins. — Alexandre VI lui adresse des représentations. — Le roi de Naples tente de le faire renoncer à son expédition. — Il se dispose à défendre sa couronne. — Alphonse II monte sur le trône de Naples. — Ce prince se prépare à la guerre. — Conduite des petits États d'Italie. — Charles VIII prend des Italiens à son service. — Les Napolitains font sans succès une attaque contre l'État de Gênes. — Ferdinand, duc de Calabre, tente d'arrêter dans la Romagne les progrès des Français. — Charles VIII passe les Alpes. — Entrevue de ce prince avec Jean Galéas, duc de Milan. — Le roi de France hésite à continuer son expédition. — Pierre de Médicis livre aux Français les forteresses de la Toscane. — Le cardinal de Médicis et ses deux frères Pierre et Julien sont forcés de sortir de Florence. — La ville de Pise réclame sa liberté. Retraite du duc de Calabre. — Charles VIII fait son entrée à Florence. — Il veut rendre l'autorité à Pierre de Médicis. — Commotions dans Florence. — Cette république traite avec Charles VIII. — Le roi de France pénètre dans l'État de l'Église. — Exhortations adressées aux États de l'Italie pour qu'ils s'efforcent d'arrêter la marche des Français.

CHAPITRE III.

Chap. III.
A. D. 1492.
A. æt. 17.

8 avril, mort de Laurent de Médicis.

Le cardinal de Médicis retourne à Florence.

A peine le cardinal de Médicis eut-il pris place dans le consistoire, qu'il reçut la nouvelle que son père n'étoit plus. Il exprima sa vive douleur dans les lettres qu'il adressa sur ce triste sujet, à Pierre (1) son frère; et il se disposa à se rendre à Florence, dans le dessein d'y soutenir par sa présence l'autorité de sa famille. Le pape, pour le faire jouir de plus de considération, le nomma légat du saint-siège dans le patrimoine de St.-Pierre et en Toscane. Avant l'arrivée du cardinal de Médicis, les magistrats et le conseil de la ville de Florence avoient, par un décret, conféré à Pierre (2) tous les honneurs, toutes les dignités qu'avoit eus son père. Les citoyens sembloient si favorablement disposés pour la maison de Médicis, que l'autorité de leur nouveau chef paroissoit être établie sur d'aussi solides fondements que l'avoit été celle de ses ancêtres, et avoir

(1) Voy. *Vie de Laurent de Médicis, t.* ij, *p.* 305, Tr. Fr. Nous avons inséré dans l'*Appendix*, sous le n° XXIII, une autre lettre écrite par le cardinal de Médicis, qui étoit demeurée inédite jusqu'ici.

(2) *Fabroni*, *Vita Leon. X, p.* 13, *adnot.* 10; etc. Voy. l'*Appendix*, n° XXIV.

Chap. III. acquis en outre cette stabilité que donne le temps.

A. D. 1492. A. æt. 17.

Le cardinal de Médicis, durant son séjour à Florence, soutint parfaitement en tout la dignité de son caractère, et se fit remarquer par sa munificence envers ce grand nombre de littérateurs célèbres à qui la mort de Laurent avoit enlevé leur principal protecteur. Sa recommandation fit obtenir à Marsile Ficin un canonicat dans cette ville; et il étendit plus particulièrement sa libéralité sur Démétrius Chalcondyle, dont il avoit reçu des leçons, et auquel il donna des secours pécuniaires dont ce littérateur distingué avoit besoin pour l'avancement de sa nombreuse famille. Sa conduite en cette occasion, ainsi qu'en plusieurs autres semblables, répondit parfaitement à la déclaration qu'il avoit faite, que le plus grand soulagement qu'il pourroit éprouver dans sa douleur seroit de veiller aux intérêts des savants qui avoient été les objets particuliers de l'estime et de l'affection de son père (1). Cependant la santé du pape s'affoiblissoit de jour en jour, et le cardinal de Médicis reçut des messages qui l'invitèrent à se rendre en toute diligence à Rome. Les magistrats de Florence ordonnèrent à leur général, Paul des Ursins, de l'accompagner avec un corps de cavalerie durant tout le voyage. Le cardinal apprit

(1) *Fabroni*, *Vita Leon. X*, *p.* 14.

en chemin que le souverain pontife étoit mort le 23 du mois de juillet.

Chap. III.

A. D. 1492.

A. æt. 17.

En examinant avec impartialité le caractère d'Innocent VIII, on voit le bien l'emporter sur le mal, quoique d'une manière peu sensible. Il paroît que ce pape n'étoit point né violent, et qu'ayant vu les droits du saint-siège contestés, il avoit jugé qu'il étoit de son devoir de les défendre. En conséquence, il se jeta dans des embarras dont il ne sortit qu'avec beaucoup de peine, et qui détruisirent son repos sans ajouter à sa gloire. On peut le mettre au nombre des souverains pontifes à qui Rome moderne doit ses plus grands embellissements. Ce qu'on lui reprocha le plus, ce fut d'avoir distribué les trésors de l'Eglise aux enfants qu'il avoit eus (1) avant d'entrer dans l'état ecclésiastique. Cependant sa libéralité se contint en de certaines bornes à cet égard. Au lieu d'exciter l'envie contre François Cibo son fils aîné, en le plaçant parmi les souverains héréditaires de l'Italie, il lui fit des dons plus réels et moins dangereux en accumulant de grandes

(1) Il paroît que les enfants d'Innocent VIII n'étoient pas nés en légitime mariage. Burchard appelle François Cibo « Filius papæ, etiam bastardus, prout domina Theodorina ». *Burcard, Diarium;* dans les *Notices des MSS. du roi*, *t.* j, *p.* 93. L'incontinence n'étoit pas le seul vice du souverain pontife, si l'on en juge par cette épigramme de Marulle :

Spurcities, gula, avaritia, atque ignavia deses,
Hoc, Octave, jacent quo tegeris, tumulo.

Chap. III. A. D. 1492. A. æt. 17.

richesses sur sa tête. Quoique son père y eût joint les domaines peu considérables d'Anguillara et de Cervetri, François Cibo, après la mort d'Innocent VIII, renonça à ces possessions pour un équivalent en argent, et fixa son séjour à Florence dans la famille de Madelaine de Médicis son épouse.

Le corps du pape fut porté à l'église de St.-Pierre, suivi par le cardinal de Médicis et par quatre autres cardinaux d'un rang égal au sien. Les obsèques furent célébrées le 9 du mois d'août; et le lendemain les membres du sacré collège entrèrent dans le conclave, au milieu du tumulte et des excès de tout genre auxquels se livre le peuple de Rome en pareille occasion (1). Les suffrages se partagèrent principalement entre les cardinaux Ascagne Sforce et Roderic Borgia. Le premier avoit en sa faveur l'éclat de sa naissance et l'autorité de sa maison. Borgia, par sa longue expérience, par sa profonde dissimulation et par les richesses que lui avoient procurées un grand nombre d'emplois lucratifs, contre-balançoit le crédit de son concurrent. Il usa si bien de ces avantages, qu'Ascagne Sforce, séduit par ses dons et ses promesses, ne se

(1) « Per Roma scorrevano a schiera i ladroni, gli homi-« cidarii, i banditi, ed ogni pessima sorte d' huomini; ed i « palazzi de' cardinali havevano le guardie de' schioppettieri, « e delle bombarde, perchè non fossero saccheggiati ».

Voy. *Conclavi de' Pontefici Romani*, *p.* 102, éd. de 1668, *in*-12.

borna pas seulement à renoncer à ses propres prétentions, mais qu'il se mit lui-même à la tête de la faction qui lui avoit été contraire. Le trafic scandaleux qui eut lieu en cette conjecture fut tel, que Roderic envoya chez Ascagne quatre mules chargées d'argent, et qu'il donna à un autre cardinal une somme de cinq mille couronnes d'or, présent qui ne devoit être que le gage de ce que Borgia feroit pour lui dans la suite (1). Jean de Médicis s'attacha dans cette élection à François Piccolomini (qui régna ensuite sous le nom de Pie III), et à Olivier Caraffe, qui se faisoient remarquer par la pureté de leurs mœurs et leur intégrité, mais que les efforts d'Ascagne Sforce portèrent à ne plus mettre obstacle à l'élévation de Roderic (2). De vingt cardinaux qui entrèrent dans le conclave, il n'y en eut que cinq, dit-on, qui ne vendirent point leurs suffrages (3).

Chap. III. A. D. 1492. A. æt. 17.

Election d'Alex. VI.

Roderic Borgia prit le nom d'Alexandre VI, et fit son entrée solennelle dans l'église de St.-Pierre, le 11 août 1492. La pompe de cette cérémonie surpassa tout ce que Rome moderne avoit vu; et le nouveau pape, en passant sous les arcs de triomphe élevés en son honneur, eût pu lire de nombreuses inscriptions, où on le traitoit comme

(1) *Burcard, Diarium*, dans les *Notices des MSS. du Roi, t.* j, *p.* 101.

(2) *Jovius, Vita Leon. X, p.* 15.

(3) *Burcard, Diarium*, dans les *Not. des MSS. du Roi, t.* j, *p.* 101.

Chap. III. A. D. 1492. A. æt. 17.

un triomphateur et comme un dieu, et où l'on disoit que l'âge d'or renaîtroit sous son règne (1). A la fin de l'intronisation il alla se soumettre à une épreuve qu'on eût pu ne point exiger de lui (2). Ayant reçu la plénitude de la puissance, Alexandre VI donna sa bénédiction pontificale au peuple. « En montant sur le trône il montra, «dit un histo-

---

(1) Quelques-unes de ces inscriptions suffiront pour donner une idée des autres.

Cæsare magna fuit, nunc Roma est maxima, sextus
Regnat Alexander; ille vir, iste deus.

« *Alexandro invictissimo, Alexandro sapientissimo,* « *Alexandro magnificentissimo, Alexandro in omnibus* « *maximo, honor et gratia* ».

Scit venisse suum, patria grata, Jovem.

On trouve dans Corio, *l'Historia di Milano, part.* vij, *fol.°* 452, *v°* *de l'édit. in-4.° de Venise, Bonelli,* 1554, d'autres preuves de cette honteuse adulation. Si cependant Alexandre VI avoit réellement commis tous les crimes qu'on lui a imputés, un des anciens poètes romains auroit pu lui fournir une devise plus convenable.

Attulerat secum liquidi quoque monstra veneni,
Oris Cerberei spumas, et virus Echidnæ,
Erroresque vagos, cæcæque oblivia mentis,
Et scelus, et lacrymas, rabiemque, et cædis amorem,
Omnia trita simul.

Ovid. Met. lib. IV, *v.* 499.

(2) « Finalmente essendo fornite le solite solennità, *in* « *sancta sanctorum*, et domesticamente *toccatogli i testi-* « *coli*, et data la benedittione, ritornò al pallagio ». *Corio*, l'*Historia di Milano, part.* vij, *fol.°* 452, *v.°* Pour l'origine de cette coutume, voy. *Shepherd's life of Poggio Bracciolini, p.* 149, *note* (*b*).

rien contemporain, « la douceur d'un agneau (1); « mais il exerça son autorité avec la férocité d'un « lion. »

Chap. III.

A. D. 1492.

A. æt. 17.

La nouvelle de cette nomination s'étant répandue dans toute l'Italie, où le caractère de Roderic Borgia n'étoit que trop connu, y causa une affliction générale; et l'on prétend que Ferdinand I.er, roi de Naples, qui étoit un des souverains de l'Europe dont on vantoit le plus la sagacité, dit à la reine son épouse, les larmes aux yeux, marque de douleur qu'il retenoit même à la mort de ses enfants, que l'élection de ce pape détruiroit le repos, non seulement de l'Italie entière, mais de toute la chrétienté : « prédiction qui, « selon Guichardin », étoit parfaitement d'accord avec la « perspicacité de Ferdinand; car on voyoit réu« nis dans Alexandre VI une grande prudence, « une sagacité rare, beaucoup de pénétration, « l'art de la persuasion porté au plus haut degré, « une persévérance incroyable, de l'activité, et « une adresse infinie dans tout ce qu'il entrepre« noit. Mais ces heureuses qualités étoient obs« curcies par ses vices. Ses mœurs étoient scanda« leuses; il n'avoit ni religion, ni foi, ni sincérité;

(1) Ou plutôt d'un bœuf, selon l'expression littérale de Corio. « Entrò nel pontificato Alessandro VI mansueto « come bue, et l'ha amministrato come leone ». *Corio*, ibidem.

Chap. III. A. D. 1492. A. æt. 17.

« il poussoit l'avarice à l'excès; son ambition étoit « insatiable, et sa cruauté alloit jusqu'à la bar- « barie la plus outrée. Désirant avec ardeur de « placer en des postes élevés ses nombreux en- « fants, les moyens les plus odieux ne lui répu- « gnoient point pour arriver à ce but (1). » Tel étoit, si l'on en croit le célèbre historien que nous venons de nommer, l'homme que le sacré collège avoit choisi pour chef de l'Eglise.

L'élévation d'Alexandre VI fut le signal de la fuite pour les cardinaux qui s'étoient opposés à son élection. Julien de La Rovère, qui joignoit à un esprit belliqueux une forte haine contre la personne de ce pape (2), courut se renfermer dans Ostie, ville dont il étoit évêque. Il s'y fortifia comme s'il alloit y soutenir un siège. Il ne pouvoit, disoit-il, se fier au *traître* (3), qualification par laquelle il désignoit son ennemi. Le cardinal Jean Colonne chercha un asile en Sicile; et le cardinal de Médicis qu'Alexandre VI haïssoit aussi, quoiqu'il le craignît moins que les autres, se retira à Florence, où il demeura jusqu'à ce que

(1) *Guicciardini, Historia d'Italia, lib.* j.

(2) Une querelle que le cardinal de La Rovère avoit eue avec le cardinal Borgia s'étoit terminée par des voies de fait entre eux.

(3) *Muratori, Annali d'Italia, t.* IX, *p.* 566.

les malheurs de sa famille le contraignissent à se réfugier ailleurs (1).

Chap. III.

A. D. 1492.

A. æt. 17.

Le nouveau pape ne fut pas plus tôt assis dans la chaire de St.-Pierre, que cette jalousie, ces intrigues, ces contestations, qui depuis quelque temps avoient cessé d'agiter l'Italie, commencèrent à renaître, et préparèrent des événements qui bouleversèrent cette contrée et influèrent puissamment sur le sort du reste de l'Europe. Ludovic Sforce gouvernoit absolument le duché de Milan, en qualité de tuteur de Jean Galéas son neveu (2). Séduit par l'exercice de l'autorité suprême, il ne voyoit approcher qu'avec effroi le temps où il faudroit qu'il remît entre les mains du souverain légitime le dépôt qui lui avoit été confié. Il fit taire le cri de sa conscience, et s'attacha à prendre les mesures les plus propres à lui faciliter l'usurpation de la puissance souveraine. Dans ce dessein, il donna le commandement des places fortes aux officiers qu'il savoit dévoués à

Vues ambitieuses de Ludovic Sforce.

(1) *Ammirato, Ritratti d'huomini illustri di casa Medici; Opuscoli*, t. iij, *p.* 64.

(2) Il paroît, par l'ancienne chronique de Donato Bossi, qui fut imprimée en 1492 à Milan, que l'Etat de ce nom comprenoit alors les villes et provinces de Milan, de Crémone, de Parme, de Pavie, de Côme, de Lodi, de Plaisance, de Novarre, d'Alexandrie, de Tortone, de Bobbio, de Savone, d'Albienga, de Vintimille, et tout l'État de Gênes.

Chap. III. A. D. 1492. A. æt. 17.

ses intérêts. Les revenus de l'Etat, qui étoient alors très-considérables (1), furent employés à séduire les soldats et leurs chefs. Tous les honneurs, toutes les dignités, toutes les grâces dépendoient de la volonté de Ludovic; tout étoit tellement concentré dans ses mains, que le jeune duc et son épouse Isabelle, fille d'Alphonse, duc de Calabre, manquoient de la plupart des choses nécessaires à la vie (2). Malgré toutes ces précautions, l'autorité du régent étoit précaire, et le succès de son dessein douteux. Les droits de Jean Galéas étoient incontestables, et ce prince étoit parvenu à un âge où il pouvoit tenir les rênes du gouvernement (3). La duchesse son épouse étoit une

(1) Corio évalue à 600,000 ducats les revenus du duché de Milan à cette époque. *Historia di Milano*, *part.* vij, *p.* 449, *r°*.

(2) « Et in tal forma fù ristretta la corte ducale, che a « fatica Giovanni Galeazzo et Isabella sua mogliera, pote- « vano havere il vitto loro ». *Id. Ibid.*

(3) On voit, dans les œuvres de Summonte, que Ludovic Sforce fondoit ses prétentions sur ce qu'il étoit né immédiatement après que François, son père, avoit eu obtenu la souveraineté de Milan, tandis que Galéas, dont le jeune duc étoit fils, étoit venu au monde auparavant. *Summonte*, *Historia di Napoli*, *t.* iij, *p.* 497. Cependant il est à remarquer que Donato Bossi célèbre, dans sa Chronique imprimée en 1492, et dédiée à Jean Galéas, la loyauté de Ludovic envers son souverain. « Opus autem ipsum annalium, « circa quod jam ultrà tria lustra versatus sum, tibi Joanni

femme d'un grand courage, et lui avoit déjà donné plusieurs enfants (1). Il n'étoit pas à présumer, en de telles conjonctures, que Ludovic Sforce pût détrôner son neveu, sans s'exposer au ressentiment des princes de la maison d'Aragon, qui, selon toute apparence, devoient aussi exciter les autres potentats de l'Italie à venger la cause d'un souverain. Cette conjecture étoit fondée, et le régent en avoit eu des preuves convaincantes. Isabelle avoit retracé dans une lettre qu'elle avoit adressée à son père l'état où son époux et elle étoient réduits, et elle lui avoit fait connoître en même temps les périls éminents auxquels ils étoient exposés. En conséquence une ambassade solennelle avoit été envoyée par le roi de Naples à Ludovic, pour l'engager à remettre l'autorité souveraine entre les mains du prince légitime (2). Cette mesure, au

Chap. III. A. D. 1492. A. æt. 17.

« Galeazio Sfortiæ, vicecomiti, penes quem, hominum « divorumque consensus, justissimique principis patrui tui « Ludovici fides et probitas, Mediolanensis principatûs, « reliquarumque excelsarum urbium, regimen esse voluit, « dedico et dono ».

(1) « La dicte fille, dit Commines en parlant d'Isabelle, « estoit fort courageuse : et eust voulontiers donné crédit à « son mari, si elle eust peu; mais il n'estoit pas guères « sage et révéloit ce qu'elle luy disoit ». *Mémoires de Commines, livre* vij, *p.* 188, *édition de Lyon*, 1559. *in-fol.°*

(2) Corio, *Historia di Milano, part.* vij, *fol.°* 449, *r°*, donne la lettre d'Isabelle à son père.

Chap. III. A. D. 1492. A. æt. 17.

lieu de produire l'effet qu'on en avoit attendu, ne servit qu'à démontrer au régent la réalité des dangers qu'il avoit soupçonnés, et la nécessité de former des alliances qui le missent en état de repousser tout effort qui seroit dirigé contre lui.

Ludovic, se rendant compte à lui-même des dispositions où se trouvoient à son égard les divers Etats de l'Italie, jeta les yeux avec inquiétude du côté de Florence, ville dont la situation pouvoit favoriser une attaque contre l'État de Milan, et dont il jugeoit que le chef, Pierre de Médicis, avoit été invité à joindre ses intérêts à ceux de la maison d'Aragon, de préférence à celle de Sforce. Ce soupçon n'étoit pas dépourvu de fondement, et bientôt il fut amplement vérifié.

Lorsque Alexandre VI fut élevé sur le trône pontifical, on prit à Florence la résolution de lui envoyer une ambassade pour le féliciter. Tous les autres États de l'Italie ayant voulu lui donner une pareille marque de respect, Ludovic fit proposer que, pour mieux prouver la bonne intelligence qui régnoit entre ceux qui les envoyoient, les différents ambassadeurs fissent leur entrée publique à Rome, et rendissent leur hommage au souverain pontife, le même jour. La proposition fut adoptée par le plus grand nombre des Etats; mais fier de la supériorité de son rang, qu'il auroit cru dégrader en se montrant au milieu d'une assemblée de délégués, et désirant peut-être aussi de déployer aux

yeux du peuple de Rome une magnificence extraordinaire, Pierre de Médicis, qui étoit du nombre des envoyés de Florence, sentit de la répugnance à se rendre à l'avis général. Craignant toutefois de s'opposer ouvertement au projet, il s'adressa au roi de Naples, qu'il pria d'en empêcher, s'il se pouvoit, l'exécution, qui, disoit-il, devoit servir moins à assurer qu'à troubler le repos de l'Italie, et qu'à faire naître, au sujet de la préséance, des contestations qui pourroient exciter des haines et allumer des ressentiments. Il fut impossible de soustraire à la connoissance de Ludovic le moyen par lequel s'effectua cette opposition, qui, en même temps qu'elle faisoit rejaillir une sorte de blâme sur lui, servit à le convaincre qu'il existoit entre Ferdinand et Pierre de Médicis une intelligence secrète qui pourroit contrarier infiniment l'exécution de ses desseins.

Chap. III. A. D. 1492. A. æt. 17.

Un autre événement qui survint promptement prouva mieux encore cette intelligence. Les rois de Naples, toujours inquiets sur les prétentions du saint-siège, s'étoient ménagé constamment un parti dans la noblesse romaine. A la mort d'Innocent VIII, François Cibo son fils, préférant vivre paisiblement à Florence, à l'honneur de régner sur des Etats trop foibles pour se défendre, vendit ceux d'Anguillara et de Cervetri à Virginio des Ursins, proche parent de Pierre de Médicis, et partisan déclaré du roi de Naples, sur les ins-

Chap. III. A. D. 1492. Æt. 17.

tances de qui la négociation fut conclue, et qui fournit la somme nécessaire pour cette acquisition. Comme la vente avoit été faite sans le concours du pape, et qu'elle tendoit évidemment à réduire son autorité, même dans ses propres Etats, Alexandre VI se répandit en reproches amers contre tous ceux qui avoient eu part à l'affaire, et prétendit que par une telle aliénation les possessions de François Cibo se trouvoient dévolues au saint-siège (1). A cet indice certain de la liaison qui subsistoit entre le roi de Naples et Pierre de Médicis, Ludovic ne fut pas moins irrité que le pape ; mais il ne fit pas éclater son ressentiment, et il se borna à dire qu'une telle combinaison d'intérêts formoit une puissance trop redoutable pour qu'elle ne compromît pas la sûreté du reste de l'Italie.

Ludovic Sforce invite Charles VIII à faire une descente en Italie.

Le régent de Milan, poussé par son génie inquiet, prit, pour se mettre à l'abri des dangers qu'il voyoit ou qu'il croyoit voir dans cette alliance, une mesure désespérée. Il invita Charles VIII, roi de France, à faire une descente en Italie, afin d'y soutenir, comme héritier de la maison d'Anjou, ses droits à la souveraineté de Naples. Sforce espéroit que, si l'entreprise étoit couronnée par le succès, il seroit délivré de ces craintes dont il ne pourroit se défaire tant que la maison d'Aragon seroit sur le trône. Dès le commencement de l'an-

(1) *Guicciard. Historia d'Ital. lib.* j, *p.* 9.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

née 1493 il dépêcha le comte de Beljoyeuse à la cour de France, en qualité d'envoyé secret. Mais, ne considérant l'intervention armée du monarque français que comme une ressource à laquelle il n'auroit recours qu'en cas de nécessité, il ne négligea aucune occasion d'attacher à ses intérêts les divers souverains de l'Italie. Il s'efforça surtout de former une union plus intime avec le pape, qui, outre l'offense publique qu'il avoit reçue du roi de Naples, étoit encore plus fortement irrité par une autre blessure faite à son orgueil et par un ressentiment personnel. La fortune de sa famille avoit constamment occupé Alexandre VI depuis son avènement au souverain pontificat; et bientôt espérant assurer à Geoffroi, le plus jeune de ses fils, un riche établissement dans le royaume de Naples, il avoit proposé de l'unir à une fille naturelle d'Alphonse, duc de Calabre. Alphonse qui abhorroit le pape, et qui probablement fut choqué de l'offre d'une pareille alliance, fit naître des obstacles, et le projet échoua. Le ressentiment qu'Alexandre VI et Ludovic nourrissoient, à l'insu l'un de l'autre, contre la maison d'Aragon, leur fut dévoilé respectivement par le cardinal Ascagne Sforce, à qui S. S. avoit conféré l'importante dignité de vice-chancelier de l'Église; et le 21 avril 1493 (1), une ligue fut conclue entre

Ligue formée par le pape, par le duc de Milan et la république de Venise.

(1) *Guicciard. Historia d'Ital. lib.* j, *p.* 11. *Murat. Annal. d'Ital. t.* IX, *p.* 368.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

le saint Père, le duc de Milan et la république de Venise, qu'avoient entraînée les instances du régent. Par ce traité, qui fit prendre une face nouvelle aux affaires de l'Italie, les parties contractantes s'engagèrent à défendre en commun leurs États. Le pape devoit aussi réclamer les secours de ses alliés pour se mettre en possession des domaines et des places occupés par Virginio des Ursins. Enfin, quoique le traité eût été conclu, pour l'État de Milan, au nom du légitime souverain Jean Galéas, on y avoit inséré un article en vertu duquel l'autorité devoit demeurer entre les mains de Ludovic.

Cette confédération, que la maison d'Aragon pouvoit regarder comme une déclaration de guerre contre elle, donna de vives alarmes à Ferdinand Ier, qui savoit combien il devoit peu compter sur les secours de sa noblesse et des grands feudataires du royaume. Elle le fit resserrer les liens qui l'unissoient à la république de Florence, et Pierre de Médicis n'hésita plus à rendre publique la bonne intelligence qui subsistoit entre le roi de Naples et lui. Dans le premier mouvement de leur dépit, Pierre, et Alphonse duc de Calabre, voulurent se réunir à Prosper et à Fabrice Colonne pour l'exécution d'un dessein formé par le cardinal Julien de La Rovère, ennemi déclaré d'Alexandre VI, dessein qui consistoit à attaquer la ville de Rome, et que le consentement de la maison des Ursins, sur qui la maison de Médicis avoit beau-

coup d'influence, auroit probablement fait réussir. Ferdinand refusa de concourir à cette tentative hardie. Il jugea plus convenable d'adoucir le ressentiment, et de remplir, jusqu'à un certain point, les vœux de ses ennemis, que de s'engager dans une contestation dont les suites lui causeroient les plus vives alarmes. Non seulement il prit la détermination de ne plus s'opposer aux prétentions du pape sur les possessions de Virginio des Ursins, mais il trouva le moyen de renouer la négociation pour former une alliance entre sa maison et la famille de S. S. Alexandre VI en reçut la proposition avec la joie la plus vive; et bientôt le mariage de Geoffroi de Borgia avec Sancia d'Aragon fut arrêté, quoique la jeunesse des futurs époux en fît différer la conclusion (1).

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

Ludovic ne fut pas plus tôt instruit de cette défection du pape, qu'il sentit redoubler ses craintes, et résolut de presser, le plus qu'il se pourroit, Charles VIII, d'entreprendre la conquête du royaume de Naples. Ce monarque n'étoit âgé que de douze ans, lorsqu'en 1483 il avoit succédé au roi Louis XI dont il étoit fils unique. La nature ne l'avoit point doué des qualités qui caractérisent un héros. Il étoit petit et mal fait, avoit la tête grosse, le teint pâle, les jambes et les bras

(1) Cette convention fut faite le 12 juillet 1493. *Murat. Annali d'Ital. t.* IX, *p.* 369.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

menus, et les pieds si larges qu'on soutenoit qu'il y avoit plus de doigts que n'en ont les autres hommes. Sa constitution étoit si délicate qu'on ne croyoit pas qu'il pût supporter les fatigues de la guerre. La foiblesse de son esprit répondoit à celle de sa personne. On l'avoit élevé dans une ignorance profonde et loin du commerce du monde; et en quelques occasions il fit voir une pusillanimité qui passe toute croyance (1). Avec tous ces défauts, naturels et acquis, Charles VIII n'étoit pas dépourvu d'ambition; mais il avoit celle d'un esprit foible qui, ébloui par l'éclat de l'objet, ignore les dangers qu'on court à le poursuivre, et ce qui doit arriver, lorsqu'on est parvenu à l'atteindre. Les représentations artificieuses de Sforce ne pouvoient manquer d'agir sur un prince

(1) Commines donne à entendre que Charles VIII ne fut point affligé de la perte de son fils, qui mourut à l'âge de trois ans, et étoit « bel enfant, audacieux en parole : et ne « craignoit point les choses que les autres enfants ont ac- « coustumé à craindre ». Le monarque appréhendoit peut-être que ce fils, s'il vivoit, ne mît en danger son autorité, ou ne lui enlevât de la considération : « Car le roi, dit ensuite « Commines, ne fut jamais que petit homme de corps et « peu entendu; mais estoit si bon, qu'il n'est possible de « veoir meilleure créature ». *Mémoires de Comm. liv.* viij, *p.* 248. (Ces citations ne nous paroissent pas prouver invinciblement que Charles VIII n'ait pas été affligé de la mort de son fils. *Remarque du traducteur.*)

d'un tel caractère. Mais à mesure que l'espoir du succès vint luire à Charles VIII, il étendit ses vues, et bientôt il ne considéra plus la conquête de Naples que comme un moyen de renverser l'empire des Turcs, et de rétablir en sa personne la dignité d'empereur d'Orient. Le régent de Milan favorisoit autant qu'il le pouvoit cette idée, qui flattoit à la fois l'orgueil et la superstition du roi. Afin de donner plus de poids à ses instances, Ludovic fit partir pour Paris une ambassade magnifique, qu'il composa de la principale noblesse de Milan, et à la tête de laquelle il plaça le comte de Beljoyeuse, son envoyé précédent. Par sa constance et son habileté, Beljoyeuse parvint à persuader au monarque français de tenter l'entreprise importante qu'il avoit projetée. Il lui promit de prompts et puissants secours de la part du régent; il l'assura des dispositions favorables et de la neutralité des autres États de l'Italie; il lui représenta l'insuffisance des ressources de Ferdinand et la haine que portoient à ce prince et à son fils Alphonse les principaux barons du royaume, vérité que confirmèrent les princes de Salerne et de Bisignano, qui avoient cherché à la cour de France un refuge contre le courroux de leur souverain. Tous ces moyens produisirent l'effet que Sforce en avoit attendu. Charles VIII non seulement résolut d'entreprendre la conquête du royaume de Naples, mais, à la grande surprise de ses courti-

Chap. III.
A. D. 1493.
A. æt. 18.

Charles VIII résout de marcher contre le royaume de Naples.

Chap. III. sans, il déclara qu'il se mettroit à la tête de son armée (1).

A. D. 1493. A. æt. 18.

Aux yeux de ceux qui en jugeoient sainement, les deux maisons d'Anjou et d'Aragon n'avoient pas plus l'une que l'autre de véritables droits sur la couronne de Naples. En tout pays, la succession héréditaire et le consentement des peuples ont été considérés comme les seuls titres légitimes pour exercer l'autorité suprême. La contestation relative au royaume de Naples provenoit d'une ancienne prétention du saint-siège, qui regardoit ce pays comme un fief de l'Eglise, à laquelle il devoit être dévolu, en certains cas dont les papes étoient juges. On supposoit que celui qui l'avoit reçu pouvoit le transmettre par un acte, qui, pour être valide, avoit besoin du consentement du saint père. On doit attribuer à cette idée, aussi funeste qu'absurde, les calamités qui durant plusieurs siècles ont troublé le repos de l'Italie, et qui en ont fait à diverses reprises un théâtre de carnage et de dévastation (2).

---

(1) *Guicciard. Historia d'Ital. lib.* j. *Muratori, Annali, t.* ix, *passim. Corio, Historia di Milano, part.* vij, *fol.°* 467, *r°.*

(2) Le lecteur qui désirera des renseignements plus étendus sur ce sujet peut consulter les savantes observations que Gibbon a, sous le titre de *Recherches critiques concernant le droit de Charles VIII à la couronne de Naples*, insérées dans le second volume de ses œuvres diverses.

Chap. III.
A. D. 1493.
A. æt. 18.

Prétentions des deux maisons d'Anjou et d'Aragon au sujet du royaume de Naples.

Il peut paroître superflu de comparer des prétentions qui n'ont ni la raison ni une loi positive pour base. Si une longue possession avoit pu rendre légitimes des droits acquis par la fraude et par la violence, ceux de la maison d'Anjou, qui pendant près de deux siècles régna dans Naples et fit le bonheur de ses sujets, auroient été les mieux fondés. René ayant, en 1442, été renversé du trône par Alphonse d'Aragon, cette maison fut privée de ses Etats; et des concessions successives, qui auroient eu à peine assez de force pour transmettre un héritage en toute autre partie de l'Europe, firent passer à Louis XI et à Charles VIII son fils les prétentions des princes détrônés.

D'un autre côté le titre de Ferdinand étoit tout aussi vicieux. La naissance illégitime et l'usurpation de Mainfroi son aïeul, sa propre descendance en ligne féminine, et son origine personnelle, offroient des prétextes plausibles pour l'attaquer; mais il faut se rappeler que cette même puissance qui avoit conféré la couronne de Naples à la maison d'Anjou l'avoit en une autre occasion placée sur la tête d'Alphonse Ier, père de Ferdinand; et l'autorité suprême du siége de Rome, à laquelle les deux partis avoient alternativement recours, devoit prononcer souverainement dans la contestation. Alphonse en mourant avoit laissé le trône à son fils, qui, soit qu'il fût ou qu'il ne fût pas habile à recueillir un

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

héritage, pouvoit recevoir une couronne, transférée depuis long-temps avec aussi peu de formalités qu'un objet de la plus foible importance. Enfin, si le repos d'une nation peut compter pour quelque chose, Ferdinand devoit, de droit et de fait, être considéré comme roi de Naples.

La souveraineté ne résulte pas uniquement de la possession du territoire, il faut avoir le droit de commander aux peuples qui l'habitent. Ceux-ci se composent d'êtres intelligents, que peuvent rendre heureux ou malheureux les vices ou les vertus des hommes qui les gouvernent. Tant que le prince conserve l'affection de ses sujets, qu'il entretient leur courage sans les rendre féroces, qu'il assure leur tranquillité sans les avilir, l'éclat de ses qualités couvre le vice de son titre. Mais quand de roi il devient tyran, quand les liens qui l'unissent à son peuple se relâchent par des actes de cruauté et par l'oppression, la voie est ouverte aux innovations, l'approche de l'ennemi n'est plus considérée comme un malheur; c'est au contraire celle d'un libérateur; le droit cède à des considérations plus grandes; et l'élévation d'un nouveau souverain est moins l'effet de la versatilité, de la lâcheté ou de la trahison, que celui de l'impérieuse nécessité et du droit qu'ont les hommes, de se soustraire à des maux intolérables.

La résolution que Charles VIII avoit prise excita en France une grande diversité d'opinions.

Plusieurs barons, des grands officiers de la couronne, et même des princes de son sang représentèrent au roi les inconvénients de son absence, les dangers auxquels il alloit s'exposer, et surtout le mauvais état de ses finances, qui ne permettoit pas de faire les préparatifs nécessaires pour une telle expédition. Ils lui rappelèrent la conduite prudente de son père, qui avoit refusé constamment de prendre un pareil parti, et avoit toujours craint de s'engager dans les rêts de la politique italienne. Ils lui remontrèrent que l'autorité du roi de Naples étoit établie depuis long-temps, et avoit été consolidée par les victoires que ce prince avoit remportées sur une noblesse révoltée. Ils lui dirent enfin que Ferdinand auroit pour défenseur le duc de Calabre son fils, qui avoit chassé les Turcs d'Otrante, et acquis par cet exploit la réputation d'être un des plus grands capitaines de l'Europe. Mais le sort en étoit jeté; l'Italie touchoit au terme de sa prospérité; et au lieu d'écouter les représentations de ses conseillers les plus fidèles, Charles VIII ne s'occupa que des moyens les plus propres à faciliter la prompte exécution de son dessein. La grandeur de l'objet échauffant ses esprits, il fit des efforts dont on ne le croyoit pas capable. L'ardeur du roi se communiqua aux peuples, dont il obtint le suffrage en leur persuadant que la conquête de Naples ne seroit qu'un acheminement à celle de Constantino-

Chap. III. A. D. 1495. A. æt. 18.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

ple, et à la propagation de la religion chrétienne dans tout l'Orient. Jamais les hommes ne sont plus courageux, ni même plus féroces, que lorsqu'ils croient s'armer pour la cause de la divinité. Charles VIII profita de cette pente naturelle, et représenta son expédition comme annoncée par d'anciennes prophéties qui lui promettoient non seulement l'empire de Constantin, mais encore le royaume de David (1). Dans toutes les parties de ses Etats, ses sujets de tout rang s'offrirent volontairement à partager ses dangers et sa gloire; et, y compris quelques bandes de troupes mercenaires, il se vit à la tête d'une armée dont la force a été diversement évaluée, mais qui, à

(1) On a composé en France, sur ce sujet, plusieurs écrits, quelques-uns desquels ont été cités dans les *Eclaircissements historiques sur quelques circonstances du voyage de Charles VIII en Italie*, par M. de Foncemagne. Voyez *Mém. de l'Académie des Inscriptions*, *t.* xvij, *p.* 539. Dans un de ces écrits qui a pour titre : *La prophétie du roi Charles huitième, par maître Guilloche de Bourdeaux*, se trouvent les vers suivants :

Il fera de si grant batailles
Qu'il subjugera les Ytailles (les Italiens).
Ce fait, d'ilec il s'en ira
Et passera delà la mer.
Entrera puis dedans la Grèce,
Où par sa vaillante proesse,
Sera nommé le roi des Grecs,
En Jérusalem entrera,
Et mont Olivet montera, etc.

l'instant où fut donné le signal du départ, et toutes les divisions étant réunies, ne devoit pas être de moins de cinquante mille hommes.

Chap. III.

A. D. 1493. A. æt. 18.

Charles VIII avoit quelques obstacles à surmonter avant d'entreprendre l'expédition qu'il avoit projetée. Le consentement ou la neutralité des puissances principales de l'Europe lui étoit absolument nécessaire. La bonne intelligence subsistoit, il est vrai, entre lui et le roi d'Angleterre Henri VIII; mais il étoit en contestation avec Ferdinand, roi d'Espagne, et avec Maximilien, roi des Romains. Le premier de ces princes avoit engagé le comté de Roussillon pour cent mille ducats, que lui avoit prêtés Louis XI. Quelques années après il avoit voulu le retirer; mais le roi de France avoit refusé de le lui rendre. Cette violation de l'accord qui avoit été fait, avoit occasionné des représentations et des plaintes auxquelles ni Louis XI ni son successeur n'avoient eu aucun égard. Mais lorsque Charles VIII eut résolu de porter ses armes en Italie, il offrit de restituer à Ferdinand la province engagée. Il lui fit déclarer par une ambassade solennelle que le roi son père et lui avoient cru devoir la retenir tout le temps que la couronne de France avoit été en guerre contre l'empereur Frédéric IV, contre le roi d'Angleterre, et contre les ducs de Bourgogne et de Bretagne, mais que n'ayant plus à redouter aucune attaque, il avoit résolu de la rendre sans autre

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

compensation que l'alliance et l'amitié de Ferdinand. En conséquence, la restitution eut lieu, et fut bientôt suivie d'un traité par lequel le monarque espagnol s'engagea formellement à ne point intervenir dans les affaires de Naples, quoiqu'il fût attaché au souverain du royaume de ce nom (1) par les liens du sang. Cependant Charles VIII ne considéra pas ce traité, qu'il avoit conclu à Lyon avec les envoyés espagnols, comme une garantie suffisante; car peu de temps après, il fit partir pour Madrid des ambassadeurs, qui demandèrent que Ferdinand, qu'Isabelle son épouse, et que leur fils, Jean prince de Castille, fissent serment de ne point troubler le roi de France dans son entreprise; et ils l'obtinrent.

Charles VIII traite avec le roi d'Espagne.

Les différents qui subsistoient entre le monarque français et le roi des Romains étoient d'une nature plus délicate. Du vivant de son père, Charles VIII avoit été fiancé à Marguerite, fille de Maximilien; et cette princesse, qui étoit encore dans l'enfance, avoit été envoyée en France pour y être élevée au milieu de ses futurs sujets. Mais lorsque le temps fixé pour la cérémonie nuptiale approcha, Charles refusa de remplir ses engagements. François, duc de Bretagne, étant en guerre

(1) Ces deux princes étoient fils des deux frères, et Ferdinand, roi de Naples, avoit épousé en secondes noces la sœur de Ferdinand, roi d'Espagne.

avec la France, avoit, dans l'espoir d'être puissamment secouru, promis sa fille en mariage à Maximilien. Après la mort du duc, les hostilités continuèrent. Quoique Henri VII, roi d'Angleterre, eût envoyé un corps de troupes au secours de la jeune duchesse, la plus grande partie de la Bretagne fut soumise par les Français; et Anne elle-même, assiégée dans Rennes, sa capitale, se vit forcée de subir la loi du vainqueur. La jeunesse et la beauté de cette princesse, et l'avantage de réunir une si vaste province à la couronne de France, portèrent Charles VIII, malgré ses engagements avec Marguerite d'Autriche, à demander Anne en mariage; et la duchesse ayant, quoiqu'avec un peu de peine, accordé son consentement, les noces furent célébrées promptement.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

On ne peut nier que sous le rapport de la politique cette union ne dut être approuvée. Elle donna au monarque français un pays que la nature avoit formé pour être partie intégrante des États de ce prince, et en même temps elle empêcha la puissante maison d'Autriche de s'établir pour ainsi dire au cœur de la France (1). Toutefois on ne

(1) *Mémoire sur le mariage de Charles, dauphin*, etc., inséré dans la collection de *Dumont*, *t.* iij, *part.* ij, *p.* 404. *Bacon, Hist. Henr. VII.* Les événements qui viennent d'être rapportés occasionnèrent des discussions fort singulières, dont on trouvera des particularités dans l'*Appendix* de ce volume, n° xxv.

Chap. III.
A. D. 1493.
A. æt. 18.

peut disconvenir non plus que Charles VIII n'ait fait à Maximilien deux sanglants outrages, en lui renvoyant sa fille, et en lui enlevant sa future épouse. Mais le roi des Romains n'étoit point préparé à la guerre; et tout son ressentiment n'occasionna qu'une négociation, dans laquelle Ludovic Sforce interposa ses bons offices. Par un traité conclu au mois de juin 1493, les deux souverains convinrent que Marguerite seroit rendue à son père (1), et que Charles VIII seroit dégagé de sa parole. Sforce adoucit le chagrin de Maximilien en lui offrant pour épouse Blanche-Marie, sa nièce, à laquelle le roi des Romains ne tarda pas à s'unir. Marguerite épousa Jean, prince de Castille, fils et héritier présomptif de Ferdinand et d'Isabelle; et étant devenue veuve, elle se remaria en 1497 à Philibert, duc de Savoie.

Et avec Maximilien d'Autriche.

Le roi de France demande des secours à la république de Florence.

Charles VIII, en se préparant à marcher contre le royaume de Naples, ne se reposa pas entièrement sur Ludovic, pour être instruit des véritables dispositions où se trouvoient les Etats d'Italie. Il fit partir des agents chargés de découvrir les intentions des souverains de ce pays, et de lui en assurer, s'il se pouvoit, les secours. Il ordonna à ses envoyés de fonder leurs arguments sur la détermination qu'il avoit prise de recouvrer Constantinople, et il leur recommanda d'insister

(1) *Corio, Historia di Milano, part.* vij, *fol.°* 456, *r.°*

sur l'obligation pour toute la chrétienté de le soutenir dans une entreprise si religieuse et si noble. Pour appuyer leurs raisonnements, il prit le titre de roi de Sicile et de Jérusalem. Il employa ses principaux efforts à engager les Florentins et le pape à renoncer à l'alliance de Ferdinand. Les premiers lui répondirent d'une manière évasive. Ils firent en secret assurer le roi de France de l'intérêt qu'ils prenoient à son entreprise; mais ils s'excusèrent de ne pas rendre leurs sentiments publics, sur ce que, dirent-ils, ils craignoient d'attirer sur la Toscane les armes du roi de Naples. Cependant la détermination de Charles VIII combla de joie un grand nombre de citoyens de Florence qui étoient ennemis de Pierre de Médicis, auteur de la réponse faite au roi de France, et qui espéroient le dépouiller de son autorité à la faveur des troubles que devoit entraîner une pareille lutte. Les plus distingués par leurs richesses et par leur rang étoient Laurent et Jean, fils de Pierre-François de Médicis, et petits-fils de Laurent l'ancien, frère de Côme, à qui ses concitoyens avoient décerné le titre de père de la patrie. Voyant d'un œil d'envie la prépondérance que Pierre et ses frères avoient dans les affaires publiques, ils avoient cherché, par leur affabilité et leurs largesses, et surtout en se montrant zélés partisans de la liberté, à se concilier la faveur du peuple, tentative qui n'avoit pas été entièrement inutile.

Chap. III.
A. D. 1493.
A. æt. 18.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

Eux et leurs amis firent assurer secrètement les envoyés de Charles VIII que si ce monarque persistoit dans sa résolution, non seulement ils le seconderoient de tout leur pouvoir, mais qu'ils lui prêteroient une grosse somme. Cependant la conduite des deux frères excita des soupçons. Ils avoient fait voir leur attachement au roi de France en acceptant des places d'officiers de sa maison. Lorsqu'on eut la certitude qu'ils entretenoient une correspondance secrète avec ce prince, ils furent arrêtés par ordre de Pierre de Médicis, qu'on a accusé d'avoir été guidé par des ressentiments particuliers, et d'avoir cherché à profiter de cette occasion pour leur faire arracher la vie (1). Mais leur crime étoit évident; et après de longs débats et l'intercession de plusieurs amis puissants, un

(1) Nardi donne lieu de croire qu'il y eut des charges suffisantes pour permettre de procéder criminellement contre les deux frères. « Ma havendo io saputo, dopo molti « anni, per qualche altra via, che poi il detto Giovanni de' « Medici era stato honorato del titolo del maestro di hos- « tello, cioè maestro di casa, del re di Francia, Carlo VIII, « non però per alcuna altra instante cagione, che per haver « procacciato, forse in tempo troppo alieno, la gratia del « re di Francia, allora inimico della città, ho potuto facil- « mente credere, che da questo fosse proceduta la suspi- « zione e diffidenzia, e conseguentemente l'odio che in « questo fatto si dimostrò a questi duoi fratelli ». *Nardi, Historie Fiorentine, lib.* j, *p.* 10.

jugement peu rigoureux leur enjoignit de ne point quitter leurs maisons de plaisance. Ayant promptement transgressé cet ordre, ils se sauvèrent en France, et en excitèrent le monarque à soutenir ses prétentions.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

Pour pallier ces procédés auprès de Charles VIII, et tâcher de concilier la faveur de ce prince à la république de Florence, Gentile, évêque d'Arezzo, et Pierre Soderini, que nous verrons gonfalonier à vie, furent envoyés en France avec le titre d'ambassadeurs (1). Ils trouvèrent le roi à Toulouse. Admis à son audience, ils le prièrent de ne pas forcer les Florentins à prendre part aux hostilités. Ils exaltèrent adroitement son renom, l'étendue de ses États, le nombre et le courage de ses troupes; puis ils lui représentèrent qu'il étoit séparé de l'Italie par une barrière formidable, et que les Florentins, tandis qu'il accourroit à leur secours, pourroient tomber victimes du juste ressentiment du roi de Naples. En même temps ils l'assurèrent qu'aussitôt qu'il auroit surmonté cet obstacle et qu'il seroit entré en Italie, il les trouveroit disposés à tout entreprendre pour son service. Le motif qui leur faisoit tenir ce langage, étoit trop évident pour ne pas exciter au plus haut degré le courroux de Charles VIII, qui non seulement fit retirer les ambassadeurs,

Cette république lui envoie des ambassadeurs.

Il les chasse.

(1) *Ammirato, Istorie Fiorentine, t.* iij, *p.* 190.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

mais menaça d'expulser tous les Florentins qui étoient en France, et de faire saisir leurs biens. Quoique son conseil l'ait empêché de mettre cette menace à exécution, il ordonna que les agents de Pierre de Médicis, dont la famille se livroit depuis long-temps à des spéculations de banque à Lyon, sortissent sur-le-champ de cette ville, le monarque français faisant voir ainsi qu'il connoissoit le premier moteur de l'opposition qu'il éprouvoit (1).

Pour pénétrer les desseins d'Alexandre VI, Charles VIII avoit envoyé à Rome une seconde ambassade, à la tête de laquelle il avoit placé d'Aubigny, son général, en qui il avoit beaucoup de confiance. Le principal objet de cette démarche étoit d'obtenir de S. S., par promesses ou par menaces, l'investiture du royaume de Naples. Si, comme plusieurs historiens l'ont prétendu, le pape avoit excité le roi de France à entreprendre son expédition, il ne se seroit pas fait scrupule de changer de sentiment. Sa réponse ne fut point favorable à Charles VIII. Elle portoit que la couronne de Naples avoit été donnée trois fois par le saint-siège à la maison d'Aragon; que l'investiture accordée à Ferdinand Ier renfermoit celle d'Alphonse son fils; que ces concessions ne pouvoient être annulées, à moins que Charles VIII n'eût un titre

(1) *Guicciard. Historia d'Ital. lib. j, p. 32.*

qui fût plus valable et où l'on eût stipulé que ces actes d'investiture ne pourroient préjudicier à personne; que le royaume de Naples étant sous la protection immédiate du saint-siège, le pape ne pouvoit se persuader que S. M. T. C. voulût ainsi contester les droits de l'Église, et hasarder, sans sa participation, une attaque contre ce royaume; qu'il seroit plus conforme à la dignité du roi de France et à sa modération bien connue de soutenir ses droits légalement; que c'étoit au pape seul à juger ce grand procès, et que S. S. étoit prête à entendre les parties. Ces représentations furent faites ensuite avec plus de force encore dans un bref apostolique, où le pape exhortoit le roi de France à joindre ses armes à celles des autres souverains de l'Europe pour agir contre l'ennemi commun de la chrétienté, et à soumettre ses prétentions sur le royaume de Naples à la décision d'un juge pacifique (1). Cette opposition n'eut

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

(1) Quoique Guichardin, Ruccellaï et d'autres auteurs contemporains affirment qu'Alexandre VI engagea Charles VIII à faire la conquête du royaume de Naples, et que les historiens qui les ont suivis aient adopté leur sentiment à cet égard, je n'ai pas cru devoir en faire autant; 1° parce que Commines, qui rapporte fort au long les motifs de Charles VIII, ne dit en aucune sorte que le pape ait excité ce prince à descendre en Italie. Au contraire, il n'attribue la résolution du roi qu'à Ludovic Sforce, et il dit que le monarque envoya en qualité d'ambassadeur à Rome Perron de Basche, pour sonder les

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

d'autre effet que d'exciter le ressentiment de Charles VIII, et ce prince déclara qu'il vouloit renverser du trône pontifical Alexandre VI (1).

Le duc de Savoie, la république de Venise, et les autres gouvernements de l'Italie, protestèrent en termes généraux de leur respect pour le monarque français, et exprimèrent leur répugnance à s'engager dans une contestation si dangereuse; mais le duc de Ferrare, espérant sans doute obtenir les secours des Français contre ses puissants ennemis les Vénitiens, n'hésita pas, quoiqu'il eût épousé une fille du roi de Naples, à inviter pu-

---

intentions du pape, qu'il nomme mal à propos Innocent. *Voy. Mémoires, liv.* VII, *chap.* ij; 2° parce que dans la lettre de Sforce que donne Corio, *fol.°* 464, *v.°*, il n'est pas une seule fois question du pape, quoique les autres princes qui approuvoient l'exécution y soient nommés; 3° parce qu'on ne découvre dans le bref apostolique donné par Alexandre VI, et rapporté aussi par Corio, rien qui prouve que le pape ait eu auparavant une opinion différente de celle qu'il y exprime, et qui est décidément contraire à l'intervention du roi de France dans les affaires d'Italie. Guichardin, entraîné par sa haine contre Alexandre VI, n'a peut-être pas traité cette question avec son exactitude accoutumée; et quelque étendue que soit son histoire, le lecteur a peine à y découvrir les causes premières d'une entreprise qui a occasionné tous les grands événements qu'il y a retracés.

(1) *Benedetti, Fatto d'arme del Tarro, tradotto da Domenichi; p.* 5, *éd. de Ven.* 1549.

bliquement le roi de France à ne point renoncer à ses prétentions (1).

Chap. III.

A. D. 1493.

A. æt. 18.

Toutes les mesures que prit Charles VIII avant de s'engager dans son expédition furent telles

(1) Les historiens d'Italie ne sont pas parfaitement d'accord entre eux sur la conduite que tint le duc de Ferrare en cette occasion. Muratori dit que ce prince fit tous ses efforts pour engager Ludovic à renoncer au projet imprudent d'appeler les Français en Italie. « Fù adoperato Ercole duca di « Ferrara, per rimuovere Lodovico dalla pazza sua risolu- « zione di tirar l'armi franzesi in Italia, nè egli omise uffi- « cio alcuno per ottener l'intento, etc. » *Annali, t.* IX, *p.* 369. Mais Guichardin prétend au contraire qu'Hercule favorisa l'entreprise. Il faut, pour décider entre ces historiens, dont l'un étoit contemporain et dont l'autre a puisé dans tout ce qui a été publié avant lui, recourir à de nouveaux témoignages. Benedetti assure, dans son *Fatto d'arme del Tarro, p.* 5, que Sforce, qu'Hercule duc de Ferrare, que le cardinal Julien de La Rovère, et que Laurent de Médicis (fils de Pierre-François) invitèrent Charles VIII à passer en Italie. Il en donne pour raison, ce qui confirme l'idée qu'Alexandre VI fut contraire à cette détermination, que la haine qu'ils portoient à ce pape leur faisoit désirer un changement de pontificat. On voit, dans l'histoire de Ferrare par Sardi, qu'Hercule accompagna Ludovic lorsqu'il alla au-devant du roi de France à Alexandrie. « Passò « Carlo in Italia », dit-il, « incontrato dal Moro (Sforce « étoit surnommé le More) e dal duca Ercole, in Alessan- « dria ». *Sardi, Historie Ferraresi, lib.* X, *p.* 194. Tous ces témoignages prouvent clairement que le duc de Ferrare fut au nombre de ceux qui appelèrent les Français en Italie.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

que le plus sage conseiller eût pu les indiquer. Ce prince fit réunir quantité de munitions de guerre et de canons, armes qui avoient été inventées depuis peu de temps, et sur l'effet desquelles il fondoit principalement le succès de son entreprise. Cependant, si l'on en croit un homme qui a lui-même eu beaucoup de part à tout ce qui s'est fait alors, la conduite du monarque français ne fut remarquable que par un singulier mélange d'obstination, de folie et d'indécision. « Il n'estoit point « pourvu ne de sens, ne d'argent, ne d'autre chose « necessaire à telle entreprise, dit Commines, « et si en vint bien à bout, moyennant la grace « de Dieu, qui clairement le donna ainsi à cog- « noistre (1) ». Le même écrivain dit ailleurs : « Le « roi estoit très-jeune (2), foible personne, plein « de son vouloir, peu accompagné de sages gens, « ne de bons chefs, et n'avoit nul argent contant, « car avant que partir ils emprunterent cent mille « francs de la banque de Soly à Gennes à gros « interest pour cent, de foire en foire (3), et en

Indécision de Charles VIII.

(1) *Mémoires de Commines, liv.* VII, *chap.* IV, *p.* 192.

(2) *Id. liv.* VIJ, *Proposition de l'auteur, p.* 184.

(3) Commines dit autre part : « On avoit emprunté de la « banque de *Soly*, de *Gennes*, cent mille francs qui cous- « terent en quatre mois quatorze mille francs d'interest : « mais aucuns disoient que des nommez avoient part à cet ar- « gent et au profit ». *Mém. liv.* VII, *ch.* IV, *p.* 193. Giustiniano (*Annali di Genova*) rapporte qu'Antoine Sauli, et non Soly,

« plusieurs autres lieux comme je dirai après. Ils « n'avoyent ne tentes, ne pavillons, et si com- « mencèrent en hiver à entrer en Lombardie. Une « chose avoyent-ils bonne, c'estoit une gaillarde « compagnie, pleine de jeunes gentilshommes, « mais en peu d'obéissance. Ainsi faut conclure « que ce voyage fut conduit de Dieu, tant à l'al- « ler qu'au retourner; car le sens des conduc- « teurs que j'ay dit n'y servit de guère. Toutes- « fois ils pouvoient bien dire qu'ils furent cause « de donner grand honneur et grande gloire à « leur maistre ». Même à l'instant du départ, Charles VIII, quoique vivement sollicité par les ambassadeurs de Sforce, parut disposé à renoncer entièrement à son expédition. « A la fin, le « roi se delibera de partir, » dit ensuite Commines, « et montay à cheval un des premiers, es- « perant passer les monts en moindre compaignie : « toutesfois je fus remandé, disant que tout estoit « rompu (1) ». Comment concilier cette foiblesse d'esprit avec ces marques de prudence, de grandeur d'âme et de constance dont nous avons parlé précédemment? On peut présenter l'histoire sous deux aspects différents; et tandis que le simple narrateur se borne à rapporter les faits publics

Chap. III.
A. D. 1493.
A. æt. 18.

avança d'abord une somme de soixante-et-dix mille ducats, et qu'ensuite il en livra une autre de vingt-cinq mille à Rome.

(1) *Mémoires de Commines*, *liv.* VII, *chap.* IV, *p.* 193.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

auxquels ont pris part les princes et leurs ministres, l'historien qui est parvenu à se glisser derrière la toile, nous apprend de quelle manière on fait mouvoir les ressorts, et combien sont misérables les causes de ces actions auxquelles nous prodiguons notre admiration.

Tentatives du roi de Naples.

Tandis que Charles VIII faisoit tous ses préparatifs, le roi de Naples comparoit les moyens d'attaque aux moyens de défense, et son inquiétude devenoit toujours plus vive. Il n'ignoroit pas que les forces du roi de France seroient infiniment supérieures aux siennes, et même à toutes celles qu'auroient pu rassembler les divers Etats de l'Italie réunis. Il avoit peu de confiance dans ses alliés; et s'il n'en soupçonnoit pas la foi ou n'en craignoit pas l'inconstance, il jugeoit qu'ils agiroient selon les conjectures, ou en d'autres termes, qu'ils épouseroient la cause du vainqueur. Il ne pouvoit attendre aucun secours du roi d'Espagne qui l'avoit sacrifié; et lorsqu'il rapprochoit de lui ses regards, il voyoit de tous côtés des indices de rébellion, conséquences naturelles d'une sévérité qui avoit aliéné l'affection des barons, et réduit les peuples à la servitude. Dans une telle situation, il tenta de détourner par la voie de la négociation les dangers qui le menaçoient. Il eut recours à la médiation de Charlotte (1), fille de

(1) Frédéric d'Aragon avoit épousé Anne, fille d'Amé-

Frédéric, son second fils. Cette princesse, étant unie par les liens du sang à Charles VIII, avoit été élevée à la cour de ce prince. Ferdinand envoya en France comme ambassadeur Camillo Pandone, qui l'y avoit déjà représenté. Il lui avoit donné l'ordre de faire à Charles VIII l'offre d'un tribut annuel très-considérable, s'il vouloit renoncer à son entreprise. Mais l'humiliation de Ferdinand ne fit qu'exciter les espérances du monarque français, et Pandone fut renvoyé sans avoir eu audience. Le roi de Naples ne fut pas plus heureux près de Sforce, qui se contenta de lui répondre poliment; et certes il ne devoit pas compter sur l'exécution d'aucun engagement pris par un homme qui changeoit de politique selon les circonstances, et qui fut précipité dans l'abîme qu'il avoit creusé lui-même.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

En cherchant à négocier, Ferdinand ne négligea pas de mettre sur pied toutes les forces que purent lui fournir ses États. Une flotte de quarante galères fut équipée promptement, et ce prince forma, non sans beaucoup d'efforts, un corps de troupes de diverses armes, que pouvoient composer environ sept mille hommes. Mais tandis qu'il cherchoit à se mettre à l'abri de l'orage qui s'approchoit, le roi de Naples trouva un sûr asile

Il fait des préparatifs de défense, et meurt.

dée, duc de Savoie, qui étoit frère de Charlotte, femme de Louis XI.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

dans les bras de la mort. Accablé d'inquiétude et de fatigue, il expira subitement le 21 janvier 1494, ayant presque atteint sa soixante-et-onzième année (1).

La convention que Ferdinand Ier avoit faite avec Alexandre VI fut cause qu'Alphonse II n'eut point de peine à obtenir la bulle d'investiture. Il fut couronné avec la plus grande pompe à Naples, le 7 mai 1494, par Jean Borgia, neveu du pape, et cardinal de Monreale, qui avoit été envoyé de Rome pour cette cérémonie. Immédiatement après son avénement au trône, Alphonse choisit pour secrétaire principal le célèbre Pontanus; et si l'on doit en juger par les éloges que lui prodiguèrent les littérateurs napolitains, ce ne fut pas la seule

(1) Burchard, qui fit un voyage à Naples quelque temps après la mort de Ferdinand Ier, dit que ce prince s'étant trouvé indisposé à sa maison de plaisance de Trapergola, retourna à Naples, où en descendant de cheval il perdit connoissance. Il ne recouvra plus ses sens, et il mourut le lendemain, sans avoir reçu les derniers sacrements de l'Eglise. (*Burcard, Diarium*, dans les *Not. des MSS. du roi*, *t.* j, *p.* 108). Bernardino Rota lui a composé l'épitaphe suivante :

Fernandus fueram, felicis conditor ævi,
Qui pater heu patriæ, qui decus orbis eram;
Quem timuêre duces, reges coluêre, brevis nunc
Urna habet; humanis i, modo fide bonis.

Carmen. illust. Poet. Ital. t. VIII, *p.* 156.

occasion où il fit voir combien il estimoit les belles-lettres (1).

Chap. III.
A. D. 1494.
A. æt. 19.

Peu de temps après la cérémonie du couronnement, on célébra le mariage de Geoffroi de Borgia et de Sancia d'Aragon; l'époux n'avoit que treize ans et l'épouse en avoit dix-sept. La magnificence qu'Alphonse II déploya en ces deux occasions ne se

Geoffroi de Borgia épouse Sancia d'Aragon.

(1) C'est probablement à cette époque que Sannazar a composé les beaux vers latins où il a célébré les hauts faits d'Alphonse II, et fait allusion à plusieurs particularités que les historiens contemporains ont omises, ou qu'ils n'ont retracées qu'imparfaitement. *Voy. Sannaz. Eleg. lib.* ij, *el.* 1. L'avénement de ce prince à la couronne est rappelé dans une *Canzone* de Cariteo. *Voy.* l'*Appendix*, n° XXVI. Le poète y parle du projet d'invasion formé contre Naples par les Français. Il traite fréquemment ce sujet dans ses autres poésies, et y montre la même indignation que dans le sonnet suivant:

SONNETTO.

Cantan di chiari autor' le sacre carte
Che li giganti stolidi, una volta,
Con temeraria voglia, audace, e stolta,
Tentar salir nella superna parte.

Onde non col favor del ferreo Marte,
Ma con la man di Giove, armata, e sciolta,
Gli fu la vita, con l'audacia, tolta;
E'l sangue, e membra lor per terra sparte.

Dal seme de li quai, produtta in terra,
La Simia fu; che i superi beffeggia,
Imitando i paterni impii costumi.

Non è dunque miracol che si veggia
Un brutto animaletto ancor far guerra,
Col fero volto, a li celesti numi.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

concilia pas plus avec la situation inquiétante de la maison d'Aragon, qu'elle ne s'accordoit avec l'état de ses finances. Sa Sainteté et le roi de Naples parurent disputer de générosité; mais Alexandre VI ne dispensa que les faveurs et les dignités de l'Eglise, tandis qu'Alphonse sacrifia ses propres revenus, et réduisit des ressources qui lui devenoient si nécessaires. Louis, fils de don Henri, frère naturel du roi de Naples, fut alors admis dans le sacré collége (1); et le pape remit à Alphonse le tribut nominal, que le saint-siége avoit réclamé si longtemps et avec si peu de succès. De son côté, le roi de Naples investit de la principauté de Tricarico et d'autres domaines situés dans ses États, et de la valeur de douze mille ducats de rente annuelle, le fils aîné du pape Jean Borgia, qui étoit déjà duc de Candie. Il y joignit la promesse de celui des sept grands offices de la couronne qui viendroit à vaquer le premier. César Borgia, fils cadet d'Alexandre VI, ne fut point oublié en cette conjoncture. Pour soutenir sa dignité de cardinal, on lui assigna dans le royaume de Naples un revenu très-considérable. On donna pour deux cent mille ducats de joyaux à la nouvelle épouse; et les fêtes, les tournois, qui durèrent plusieurs jours de suite, parurent faire évanouir la triste perspective que l'avenir offroit aux Napolitains.

(1) Il prit le nom de cardinal d'Aragon.

L'alliance et l'appui du pape ainsi assurés, Alphonse II fit ses préparatifs de guerre ; et pour prouver qu'il vouloit agir avec vigueur, il renvoya l'ambassadeur de Milan, et séquestra les revenus du duché de Barri, que son père avoit conféré à Ludovic Sforce. Par un accord secret avec le cardinal Frégose et Obietto de Fiesque, qui jouissoit alors d'une grande autorité dans Gênes, il s'efforça de priver le régent de Milan de l'influence qu'il avoit sur cet État. Enfin, pour ne rien négliger dans la conjoncture critique où il se trouvoit, il chargea des ambassadeurs d'aller prier sultan Bajazet II de lui envoyer promptement des secours, et de représenter fortement à ce prince que le roi de France ne se proposoit rien moins que de renverser l'empire ottoman (1). Les leçons de l'expérience, qui forment la sagesse dans les hommes privés, semblent perdues pour ceux qui régissent les États. Autrement Alphonse auroit reconnu que sa meilleure sauvegarde devoit être l'affection de ses peuples, qui, si sa conduite lui avoit concilié leur estime, auroit suffi pour le défendre, tandis qu'au contraire l'aversion de ses sujets, accrue par des actes de cruauté commis avant et depuis son avénement au trône, étoit une maladie interne que ne pouvoient guérir tous les secours étrangers.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

(1) *Guicciard. Historia d'Ital. lib.* j, 34.

Chap. III.
A. D. 1494.
A. æt. 19.

Conduite des petits États de l'Italie.

Il seroit aussi pénible que superflu de développer ce tissu d'intrigues que le projet de Charles VIII fit former par les petits États de l'Italie. Au lieu de se réunir pour tracer un plan de défense générale, ils cherchèrent séparément à mettre leurs intérêts à couvert ou à tirer parti des circonstances pour s'agrandir; et dans le vaste incendie qui ravagea ce pays, ce fut à qui s'approprieroit le plus de dépouilles.

Charles VIII prend des Italiens à sa solde.

La détermination que Charles VIII avoit prise devenoit chaque jour plus évidente. Le plus expérimenté de ses capitaines, d'Aubigny, avoit eu ordre après son entrevue avec le pape de demeurer en Italie, où il s'étoit déjà mis à la tête d'un petit corps de troupes françaises rassemblées dans le territoire de Milan (1); et, par les soins de Sforce, et de son frère le cardinal Ascagne, plusieurs seigneurs et *condottieri* italiens, sans s'inquiéter de

(1) Commines, qui l'appelle un sage et bon chevalier, dit qu'il avoit « quelques deux cents hommes d'armes ». *lib.* vij, *p.* 193. Mais Corio, qui mérite autant de confiance, dit que d'Aubigny avoit « mille cavalli francesi ». *Historia di Milano, part.* vij, *fol.°* 472, *r.°*. Ce loyal guerrier, ce conseiller judicieux, à qui l'on doit attribuer en grande partie le succès de l'expédition, étoit Écossais d'origine. C'est de lui que Summonte dit, dans son histoire de Naples, *t.* iij, *p.* 516. « Ebe-« rardo Estuardo (Everard ou Edouard (*) Stuart) di nation « Scozzese, detto per sopra nome monsignor di Obegni ».

(*) Le nom de baptême de d'Aubigny étoit Robert. *Tr.*

l'irrégularité de leur conduite, s'étoient engagés à fournir au roi de France un certain nombre de cavaliers ou d'hommes d'armes. On compta parmi ces mercenaires quelques-uns des principaux barons des États de l'Église, et principalement les Colonne, les Ursins et les Savelli (1). Cet esprit d'indépendance alarma le souverain pontife, et lui offrit un prétexte plausible d'user contre la noblesse romaine de cette sévérité avec laquelle il la traita dans la suite.

Chap. III. A. D. 1494. Æt. 19.

Pour concerter leurs moyens de défense, le pape et le roi de Naples convinrent d'avoir une entrevue à Vico, ville située à vingt milles de Rome. Alexandre VI s'y rendit accompagné de plusieurs cardinaux, des ambassadeurs de Venise et de Florence, et d'un corps d'environ cinq cents chevaux. Il y trouva Alphonse, qui se déclara prêt à remettre le jugement de sa cause au sacré collège et aux ambassadeurs des puissances neutres (2). Le pape s'empressa de retourner à Rome pour y réduire la noblesse, qui avoit pris les armes, et avouoit hautement son attachement à la cause du roi de France; mais il la trouva si favorablement postée, et en nombre si considérable, qu'il crut devoir différer l'entreprise, et remettre sa vengeance à un autre temps.

(1) Corio a nommé tous ces auxiliaires. *Historia di Milano, part.* vij, *fol.°* 470, *v.°*

(2) *Idem, ibid.*

Chap. III.
A. D. 1494.
A. æt. 19.

Alphonse II, après son entrevue avec Alexandre VI, résolut de prendre lui-même le commandement de son armée, et donna celui de sa flotte à Frédéric son frère. Il se proposoit d'entrer dans la Romagne avec ses troupes de terre, tandis que Frédéric feroit voile vers Gênes pour offrir aux citoyens de cette ville l'occasion de secouer le joug de la maison de Sforce (1).

La flotte napolitaine attaque Gênes.

Le cardinal Frégose et son neveu, Obietto de Fiesque, ainsi que d'autres exilés, étoient sur la flotte napolitaine, que l'on avoit munie de tout ce qui étoit nécessaire pour brûler la flotte de Gênes dans le port de cette ville, et renverser tous les préparatifs que les Français y faisoient depuis quelque temps. Vers la fin du mois de juin, la première appareilla de Civita-Vecchia, portant quatre mille hommes de troupes de terre, et pourvue de quantité de canons et de munitions de guerre. Son entrée dans le golfe de la Spezzia fut annoncée sur-le-champ à Louis, duc d'Orléans, qui précédoit Charles VIII, et étoit arrivé à Asti, où il concertoit avec Ludovic des mesures pour commencer les hostilités. S'étant mis à la tête d'un corps de deux

(1) Les efforts du monarque napolitain furent célébrés par les littérateurs qui faisoient l'ornement de sa cour; et ce fut en cette conjoncture que Sannazar composa un de ses plus beaux morceaux de poésie italienne. C'est une *Canzone* où il excite les troupes à défendre courageusement leur patrie et leur prince. Voy. l'*Appendix*, n° XXVII.

mille hommes d'infanterie d'élite et de cinq cents chevau-légers, il se rendit à Gênes, où les partisans de la France avoient préparé sept grands vaisseaux armés de grosse artillerie, et plusieurs autres bâtiments de moindre grandeur. Ils avoient embarqué sur cette flotte six cents hommes que commandoit d'Urfé, officier français. Des détachements sortirent de Gênes pour protéger la côte. Les Napolitains ayant tenté de s'emparer de Porto-Venere, furent repoussés avec quelque perte, et contraints de se retirer à Livourne pour y réparer leurs vaisseaux. Bientôt ils remirent à la mer, et allèrent débarquer à Rapallo, où ils essayèrent de se retrancher. Le duc d'Orléans ayant pris le commandement de la flotte génoise, qui avoit été renforcée par quatre grands vaisseaux, et sur laquelle il avoit fait monter mille Suisses, se porta promptement vers ce point. En même temps un corps de troupes aux ordres de Jean-Marie San Severino et d'Antoine Adorno s'avança le long de la côte pour agir de concert avec ce prince (1). A la première attaque les Suisses essuyèrent un échec; mais le détachement dont nous venons de parler étant arrivé à leur secours, l'action s'engagea de nouveau. Les Napolitains se voyant sur le point d'être enveloppés prirent la fuite de toutes parts, laissant deux cents des leurs étendus sur le champ de bataille, et abandonnant aussi un

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

(1) *Giustiniano, Annali di Genova, lib.* v, *p.* 249.

Chap. III. A. D. 1494. Æt. 19.

grand nombre de prisonniers. La grosse artillerie d'un vaisseau, qui fut disposé de façon à foudroyer les troupes napolitaines, servit infiniment à faire remporter la victoire aux Français (1). Les Génois

(1) Ce vaisseau appartenoit à Commines, qui l'appelle « une « grosse galeace (qui étoit mienne) que patronisoit un appelé « Albert Mely, sur laquelle estoit ledict duc et les principaux. « Et la dicte galeace avoit grande artillerie et grosses pieces: « (car elle estoit puissante) et s'approcha si près de terre, que « l'artillerie déconfit presque les ennemis, (qui jamais n'en « avoyent veu de semblable, et estoit chose nouvelle en Italie)». *Liv.* VII, *ch.* V, *p.* 194. L'usage de l'artillerie fut connu dans ce pays vers l'année 1380, et les Vénitiens et les Génois s'en servirent dans la guerre qu'ils se firent à cette époque. *Voy. Summonte, Historia di Napoli, lib.* VI, *p.* 497; *Malavolti, Historia di Siena, p.* 170. *Guicciardini, lib.* I. Ce dernier reconnoît cependant que les Français avoient donné plus de perfection à cet instrument infernal, — « Questo « più tosto diabolico che umano instrumento, » — et qu'ils s'en servoient plus habilement et avec plus de succès qu'on ne l'avoit fait jusqu'alors. Cornazano, dans son poëme *De re militari*, raconte fort au long l'invention des armes à feu. Les pièces les plus fortes étaient appelées *bombardi*, et les plus petites, *scopetti* et *spingarde*.

Nacque così madonna la bombarda,
Di quel che venne le cose iterando;
Et dui figli hebbe, schioppetto e spingarda.

En retraçant les effets de la première de ces armes, ceux de la bombarde ou du canon, le même poète dit :

Dove va in persona,
Ogni edifizio gli fa riverenza.

Cornaz. De re milit. lib. III, *p.* 58, *etc.*

laissèrent, après les avoir dépouillés, échapper ceux des fuyards qui tombèrent entre leurs mains, mais les Suisses se montrèrent impitoyables; et sans égard pour les représentations de leurs alliés, ils emportèrent d'assaut et pillèrent la ville de Rapallo, où ils poussèrent la cruauté jusqu'à massacrer les malades dans les hôpitaux. L'indignation que cette atrocité causa dans Gênes, faillit à faire ce que les Napolitains n'avoient pu opérer. Au retour des troupes, le peuple s'étant soulevé mit à mort plusieurs soldats suisses; et le duc d'Orléans, au lieu de rentrer en triomphe dans cette ville, fut forcé d'user de précaution avant de débarquer (1).

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

Les Français pénètrent dans la Romagne.

Il étoit temps d'arrêter les progrès de d'Aubigny, qui, après avoir rassemblé des forces considérables, avoit pénétré dans la Romagne, et s'avançoit à grands pas vers le royaume de Naples. Alphonse II chargea de cette entreprise son fils Ferdinand, duc de Calabre, qui, à la tête d'un corps de troupes supérieur en nombre à l'ennemi, se porta entre les bras du Pô. En peu d'heures il y rangea son armée en bataille, et son courage et son activité lui concilièrent la faveur publique (2). Pendant quel-

(1) *Giustiniano, Annali di Genova, lib.* v, *p.* 250.

(2) Le poète Cariteo fit à cette époque une *Canzone* énergique, par laquelle il invitoit les États d'Italie à bannir toute défiance les uns à l'égard des autres, et à se réunir contre l'ennemi commun. Voyez l'*Appendix*, n° XXVIII.

Chap. III. A. D. 1494. Æ. æt. 19.

que temps les Français et les Napolitains campèrent à un mille de distance les uns des autres; mais d'Aubigny évita prudemment le combat. Les forces de l'ennemi s'étant augmentées, Ferdinand fut à son tour contraint de se replier. Le sac de Rapallo et l'approche de Charles VIII avoient porté le découragement dans les troupes napolitaines; et à l'instant où, par des mesures promptes et vigoureuses, le duc de Calabre auroit dû fixer l'indécision des Etats de l'Italie, il annonça lui-même sa ruine, en se retirant jusque sous les murs de Faenza, où, au lieu de se préparer à prendre l'offensive, il se contenta de se mettre sur la défensive (1).

Charles VIII passe les Alpes.

Le 22 août 1494, Charles VIII étoit parti de Vienne en Dauphiné. Ayant dirigé sa marche par Grenoble, il avoit passé les Alpes, et étoit arrivé à Turin, où il avoit été reçu avec de grands honneurs par Blanche, veuve de Charles, duc de Savoie. L'un de ceux qui suivoient le monarque français nous a laissé une description détaillée de cette brillante réception (2). Telle fut la pro-

(1) *Guicciard. lib.* j, *tom.* j, *p.* 48.

(2) André de la Vigne, secrétaire d'Anne de Bretagne, femme de Charles VIII, accompagnoit le roi dans son expédition d'Italie. Il en a laissé un journal en vers et en prose intitulé *le Vergier d'honneur,* qui a été attribué en partie à Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême. Mais les critiques français ont jugé que ce prélat n'eût pu réclamer

fusion des joyaux que la duchesse étala dans cette occasion, que Charles, dont le trésor étoit peu considérable, se fit prêter une grande partie de ces ornements superflus, et les mit en gage pour une somme de douze mille ducats. Pendant son séjour à Turin, on lui donna tous ces spectacles, qui passoient alors pour de prodigieux efforts d'invention et de talent (1). Le 6 septembre, Charles VIII sor-

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

que la complainte sur la mort de Charles VIII et l'épitaphe de ce prince. L'ouvrage n'a eu que deux éditions, toutes les deux imprimées en caractères gaulois, et à Paris, mais sans date. L'une est in-folio, et l'autre in-4°. Nous avons consulté la première, qui a pour titre :

LE VERGIER D'HONNEUR, NOUVELLEMENT IMPRIMÉ A PARIS, *de l'entreprinse et voyage de Naples. Auquel est comprins comment le roy, Charles huytiesme de ce nom, à baniere déployée, passa et repassa, de journée en journée, depuis Lyon jusques à Naples, et depuis Naples jusques à Lyon. Ensemble plusieurs aultres choses, faictes et composées par révérend père en Dieu, M. Octavien de Sainct-Gelais, évesque d'Angoulesme, et par maistre André de La Vigne, secrétaire de la royne, et de M. le duc de Savoie, avec aultres.*

(1) Ces spectacles sont décrits de la manière suivante par André de La Vigne :

Labeur y vis bien dehait en pourpoint,
Et pastoreaulx chanter de contrepoint
Petits rondeaulx faits dessus leurs hystoires;
Invention de la loi de nature.
Pareillement de cette descripture
Bien composées furent illic à flac

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

tit de cette ville, et se rendit à Chiari, où il s'arrêta quelques jours pour y assister aux fêtes qu'on lui avoit préparées, et dans lesquelles les plus belles femmes de l'Italie le félicitèrent sur son arrivée, et le proclamèrent le *champion de l'honneur des dames* (1). Ludovic Sforce et la duchesse Béatrix d'Est son épouse, avec une suite brillante, allèrent à sa rencontre jusqu'à la ville d'Asti. Ludovic y avoit fait rassembler un grand nombre de ses courtisans, que le monarque français honora de ses regards et combla de ses dons (2). Cependant son expédition fut sur le point de se terminer là : il y fut attaqué d'une maladie qui dura quelques jours, et qui, dit-on, mit sa vie en danger (3).

Noé, Sem, Cham y vis en portraiture,
Et de la loi de grace leur figure,
Puis Abraham, Jacob et Isaac,
Plusieurs histoires de Lancelot du Lac,
Celle d'Athènes, du grand Cocordillac, etc.

(1) Voyez *l'Appendix*, n° XXIX.

(2) « Lodovico Sforza mandò al rè molte formosissime « matrone Milanese, con alcune delle quali pigliò amoroso « piacere, e quelle presentò di preciosi anelli. D'indi per « la mutazion dell' aere Carlo s'infermò di varuole, etc. » *Corio, Historia di Milano, lib.* vij, *fol.°* 477, *r.°*

(3) Les historiens ont dit que cette maladie étoit la petite vérole. Malavolti rapporte dans son histoire de Sienne que Charles VIII fut retenu environ un mois à Asti : « Ritenuto « da quel male che da noi è domandato *vajuolo* ». *Part.* iij, *p.* 99. Commines désigne aussi la maladie du roi sous le nom

Charles VIII étant à Asti apprit les succès que le duc d'Orléans avoit obtenus devant Gênes, et la retraite que le duc de Calabre avoit faite en présence des troupes commandées par d'Aubigny. Cependant le roi ne quitta cette ville que le 6 octobre, et de là il se rendit à Casal, capitale du marquisat de Monferrat. Il y fut reçu comme il l'avoit été à Turin. Il y emprunta aussi les joyaux de la souveraine de cet État, qui étoit mère de la duchesse de Savoie, et il les envoya à Gênes, où il leva une certaine somme

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

---

de petite vérole, et il ajoute à cela que la vie du prince fut en danger. Benedetti, dans son *Fatto d'arme del Tarro*, *p.* 7, dit que par l'effet du changement d'air Charles VIII fut attaqué d'une fièvre : « Mandò fuori alcuni segni che si « chiamano *epinittede*, i nostri le chiamano *vajuole* ». Vu la manière licencieuse dont vécut le monarque, il y a quelque probabilité que sa maladie étoit d'un autre genre; et en conséquence, celle qui quelques mois ensuite commença à faire des ravages dans toute l'Italie, et qui de là se répandit en Europe, seroit d'origine royale, et dateroit de cette époque. On peut appuyer cette supposition, en faisant observer qu'à sa première apparition, les symptômes du mal dont nous parlons, furent plus violents que dans la suite, et que la ressemblance qu'il y avoit entre lui et la petite vérole lui aura probablement fait donner le nom sous lequel il est connu.

Protinus informes totam per corpus achores
Rumpebant, faciemque horrendam, et pectora fædè
Turpabant; species morbi nova; pustula summæ
Glandis ad effigiem, et pituitâ marcida pingui.
Fracastor, Syphil. lib. 1, *v.* 349.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

Entrevue de Charles VIII et du duc de Milan.

sur ce gage. De Casal il marcha avec son armée vers Pavie. Il s'éleva là quelque mésintelligence entre le roi et Sforce, qui consentit à livrer la citadelle de cette ville pour garant de sa fidélité. Charles VIII eut à cette occasion une entrevue avec son parent Jean Galéas, l'infortuné duc de Milan qui étoit sur le point de périr victime de l'ambition de son oncle. La duchesse Isabelle se jeta aux pieds du monarque pour le prier de prendre pitié d'elle et de son époux, et elle l'intercéda aussi en faveur de son père et de toute sa famille ; mais les larmes d'une fille, d'une épouse et d'une mère ne purent attendrir le cœur de Charles, et ne firent qu'exciter les froides plaisanteries de ses barbares courtisans (1). Jean Galéas ne survécut pas long-temps à cette entrevue. Ludovic, parvenu au comble de ses vœux, fut salué duc de Milan par la troupe vénale de ses partisans et par une vile populace qu'il avoit également corrompue. Son épouse Béatrix (fille d'Hercule Ier, duc de Ferrare), qui depuis long-temps disputoit audacieusement la préséance à Isabelle, triompha momentanément de cette malheureuse princesse, qui fut obligée de se renfermer avec ses enfants dans une chambre obscure et malsaine du château de Pavie (2).

---

(1) « Elle avoit meilleur besoin, « dit Commines », de prier « pour son mari et pour elle, qui estoit encore belle dame « et jeune ». *Lib.* vij, *chap.* vj, *p.* 196,

(2) « Isabella co i poveri figliuoletti, vestiti di lugubri-

Charles VIII arrivé à Plaisance reçut la nouvelle de la mort de Jean Galéas, qu'il avoit vu peu de jours auparavant. Quoiqu'il n'eût pas eu la générosité d'interposer son autorité en faveur de ce prince, il fut touché d'une telle catastrophe, et fit faire des obsèques magnifiques au duc de Milan (1). L'opinion générale fut que Jean Galéas étoit mort empoisonné par ordre de Ludovic; et Théodore de Pavie, médecin célèbre, qui étoit à la suite du roi de France lorsque ce monarque avoit eu son entrevue avec le duc, déclara qu'il avoit remarqué les symptômes du poison (2). Un attentat si affreux inspira à Charles VIII de vives craintes pour sa propre sûreté. Il avoit déjà sur la fidélité de Sforce des soupçons bien fondés; et ce n'avoit pas été sans beaucoup de peine qu'il en avoit obtenu les vivres nécessaires à ses troupes. Dans cette situation, il examina s'il devoit aller plus loin. Ses doutes furent accrus par d'Urfé, son grand écuyer,

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

« vestimenti, come prigioniera si richiuse in una camera, » e gran tempo stette giacendo sopra la dura terra, che « non vide aere ». *Corio, Historia di Milano, part.* vij, *fol.°* 177, *v.°* Bernard Accolti fait dire à cette princesse infortunée :

Re padre, re fratel, duca in consorte
Ebbi, e in tre anni, i tre rapì la morte.

Accolti. Op. Ven. 1519.

(1) *Commines, Mém. lib.* vij, *ch.* vj, *p.* 179.

(2) *Guicciard. lib.* j, *p.* 49.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

qui lui écrivit de Gênes pour l'inviter à se prémunir contre la trahison. Ceux qui avoient les premiers conseillé l'entreprise s'efforcèrent plus que tous les autres de la faire abandonner ; et il est probable que sans les instances des deux exilés florentins, Laurent et Jean, fils de Pierre-François de Médicis, qui, dans cette conjoncture, offrirent leurs services au roi de France, l'Italie auroit été soustraite au sort affreux qu'elle éprouva (1).

Le roi de France s'avance vers Florence et Rome.

Remis de sa frayeur, Charles VIII quitta Plaisance, le 25 octobre. Il eut alors à décider une question d'une grande importance : il s'agissoit de savoir s'il marcheroit directement contre Naples par la Toscane et l'État de l'Église, ou s'il s'ouvriroit de vive force un chemin par la Romagne et la Marche d'Ancone pour pénétrer dans l'Abruzze. La détermination judicieuse du roi et de son conseil influa extrêmement sur le succès de l'expédition. En renonçant à la voie de la Romagne, Charles VIII ne fut pas détourné par la crainte d'y rencontrer le duc de Calabre, qui avoit déjà fui devant les armes de d'Aubigny ; mais il considéra prudemment que tant qu'il ne seroit pas assuré de l'alliance des Florentins et de celle du pape, ou qu'il ne les auroit pas mis hors d'état de lui nuire, il pourroit être exposé à leurs attaques

(1) *Mém. de Commines, liv.* vij, *chap.* vij, *p.* 197.

pendant qu'il lutteroit contre le roi de Naples. Aussi, au lieu de diriger sa marche par Bologne, il ordonna au duc de Montpensier, l'un des princes de la maison de Bourbon, de conduire l'avant-garde à Pontremoli, ville située sur la rivière de Magro, qui sépare la Toscane de l'État de Gênes. Le roi l'ayant suivi avec le reste de son armée, passa l'Apennin par le chemin de la montagne de Parme. De Pontremoli, le duc de Montpensier s'avança par le district de Luigiana, jusqu'à Fivizano, forteresse qui appartenoit aux Florentins. Les Suisses qui avoient défendu l'État de Gênes ayant rejoint l'avant-garde et amené plusieurs pièces de grosse artillerie, les Français les tournèrent contre la place, y donnèrent l'assaut, l'enlevèrent, et en passèrent au fil de l'épée la garnison et les habitants. La ville de Sarzane, acquise et fortifiée par la prudence de Laurent-le-Magnifique, s'opposa ensuite à leurs progrès. Quoique ceux qui la défendoient fussent en petit nombre, et que leur chef manquât d'expérience ou de réputation, la force et la situation de la place, que soutenoit Sarzanella qui en formoit la citadelle, firent juger qu'il seroit extrêmement difficile de l'emporter d'emblée. L'armée française étoit resserrée entre la mer et les montagnes, et se trouvoit dans un pays où elle ne devoit pas espérer de se procurer des vivres. Elle ne pouvoit demeurer long-temps dans une telle position; et il n'auroit

Chap. III.
A. D. 1494.
A. æt. 19.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

été ni honorable, ni sûr pour le roi de France, de marcher en avant, sans être maître des places qu'il auroit laissées derrière lui (1).

Les dissensions des citoyens de Florence tirèrent d'embarras les Français. Depuis qu'on avoit annoncé l'approche de Charles VIII, le ressentiment des Florentins avoit été dirigé principalement contre Pierre de Médicis, qu'ils considéroient comme celui qui les avoit le plus exposés aux dangers qu'ils couroient. Il avoit cherché à recouvrer leur confiance par son activité à faire des dispositions pour résister à l'ennemi : il avoit augmenté les fortifications de Pise et des autres forteresses de la république, et surtout il avoit pourvu à la défense de la ville de Florence. Ces préparatifs entraînèrent des frais, et les taxes qu'il fallut lever sur les citoyens produisirent un nouveau mécontentement. Pierre demanda ensuite des contributions volontaires aux habitants les plus riches; mais il n'en reçut que beaucoup de reproches et de menaces. Entièrement découragé, il prit brusquement le parti d'aller trouver Charles VIII, pour tenter de l'apaiser par toutes les concessions que commanderoient les circonstances. Il sortit de Florence en secret, et se rendit en hâte à Empoli, qui n'est qu'à peu de milles de cette ville. Là il écrivit

(1) Voy. *Guicciard.*, *Hist. lib.* j. *Mém. de Commines*, *liv.* vij, *p.* 179.

aux magistrats une lettre où il exposa les motifs de sa conduite à cette époque, si critique pour sa famille et pour lui.

Chap. III.

A. D. 1494.

A. æt. 19.

Voici cette lettre.

« MAGNIFIQUES ET TRÈS-HONORÉS PÈRES,

« Je n'entreprendrai pas de justifier mon prompt « départ; car j'aurois de la peine à me croire cou- « pable pour avoir pris une mesure qui, selon « mes foibles lumières, me paroît ce qu'il y a de « plus propre à rendre la tranquillité à mon pays, « et ce qui doit entraîner le moins d'inconvénients « pour le public et pour les particuliers, excepté « moi. En conséquence, je me propose de me « présenter devant S. M. T. C. le roi de France, « dans l'espoir bien fondé d'apaiser le ressen- « timent que ce prince a conçu de la conduite que, « conformément à ses engagements avec d'autres « États, la république de Florence a été forcée « de tenir. Il paroît que S. M. se borne à désirer « qu'on en change. Moi qui ai été blâmé comme « la cause de l'animosité, ou je m'excuserai au- « près de S. M., ou je serai prêt à en recevoir le « châtiment, que j'aime mieux voir retomber « sur ma tête que sur le corps de la république. « Ma famille a déjà donné des preuves d'un pa- « reil dévouement. Mais je crois avoir contracté « de plus grandes obligations qu'aucun de mes

Chap. III. A. D. 1494. Æt. 19.

« prédécesseurs, parce que j'ai été honoré beau-
« coup plus qu'eux au-delà de mes mérites; et
« plus je me sens indigne de l'honneur que j'ai
« reçu, plus je me crois obligé de n'épargner ni
« dépenses, ni peines, ni ma propre vie. Je la sa-
« crifierois volontiers pour chacun de vous en
« particulier, et surtout pour le service de la ré-
« publique. J'en fournirai probablement la preuve
« en cette occasion; car ou je périrai dans la ten-
« tative que je vais faire, ou j'obtiendrai tout ce
« que vous pouvez désirer. En même temps je vous
« conjure, par la mémoire de mon père, pour qui
« vous aviez une si forte affection, et par les bon-
« tés que vous avez eues pour moi, qui ne vous
« révère et ne vous chéris pas moins que je ne le
« révérois et ne le chérissois, de ne pas m'oublier
« dans vos prières. Permettez-moi aussi de vous
« recommander mes enfants et mes frères, que je
« confie entièrement à vos soins, si Dieu ne veut
« pas que je retourne à Florence. Je me mettrai en
« route demain matin.

« Empoli, le 26 octobre 1494.

« PIERRE DE MÉDICIS (1). »

D'Empoli Pierre se rendit à Pise, où, le 27, il

(1) *Fabroni, ex monum. ad Vitam Leon. X.*

adressa à Bibiena, son secrétaire privé, une lettre par laquelle il le chargeoit d'assurer de son attachement à la maison d'Aragon, les ambassadeurs de Naples à Florence, et de donner une interprétation favorable aux mesures qu'il avoit été forcé de prendre. Il se plaignoit ensuite d'avoir été abandonné par tous les citoyens de Florence, et par ses amis comme par ses ennemis. Il disoit qu'il n'avoit ni ressources ni crédit pour soutenir la guerre où il avoit jeté son pays, et s'étoit jeté lui-même par sa fidélité à remplir ses engagements envers la cour de Naples (1).

Chap. III. A. D. 1494. Æt. 19.

Pierre de Médicis livre à Charles VIII les forteresses de la Toscane.

Dans cette conjoncture critique, le chef de la république de Florence se présenta, avec une suite peu nombreuse, aux barrières du camp des Français. De Piennes, chambellan du roi, et Briçonnet, furent autorisés à traiter avec lui. Ils exigèrent d'abord que la place de Sarzanne fût livrée à l'armée française; Pierre y consentit. Ils demandèrent ensuite que les villes de Pise, de Livourne et de Pietra-Santa fussent aussi remises au roi, qui les rendroit lorsqu'elles ne seroient plus nécessaires au succès de son entreprise; et Pierre y consentit. Sa facilité à livrer des places si fortes et d'une si grande importance, surprit les Français eux-mêmes, qui méprisèrent sa pusillani-

(1) *Idem, ibid.*

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

mité, et se rirent de sa crédulité (1). Comme il ne portoit aucune marque de dignité, ils lui donnèrent le nom de *grand Lombard*, selon la coutume de ce temps, où l'on appeloit tous les Italiens Lombards (2).

Cette affaire malheureuse, dans laquelle Pierre de Médicis imita, mais sans discernement, l'exemple qu'avoit donné son père lorsqu'il s'étoit rendu à Naples, indigna les Florentins, qui, bien qu'ils lui eussent refusé leur assistance pour s'opposer aux Français, jugèrent qu'il avoit follement sacrifié leurs intérêts. Cependant on peut douter que ce fût là le véritable motif de leur ressentiment. Un grand nombre d'entre eux ne supportoient qu'avec impatience l'autorité des Médicis; et enflammés par les discours de Savonarole, ils ne cherchoient qu'une occasion pour exciter le peuple à seconder leurs vues. Une députation de cinq citoyens, au nombre desquels étoit le démagogue lui-même, eut ordre de se rendre à Lucques, où Charles VIII étoit alors arrivé, et de

(1) « Ceux qui traitoient avec ledict Pierre m'ont comp-« té, et à plusieurs aultres l'ont dit, en se raillant et mo-« quant de lui, qu'ils estoient ébahis comme si tost accorda « si grand'chose, et à quoi ils ne s'attendoient point ». *Mémoires de Commines*, *lib.* vij, *chap.* vij, *p.* 198. André de la Vigne rapporte aussi, dans *le Vergier d'honneur*, les circonstances de cette entrevue.

(2) *Nardi*, *Historie Fiorentine*, *lib.* j, *p.* 11.

supplier ce prince de modérer la rigueur des conditions qu'il avoit imposées à la république. Le roi écouta attentivement ces députés; mais ni les représentations, ni les prières du religieux qui se disoit envoyé de Dieu, ne purent le porter à se désister du premier accord (1). Pierre de Médicis, voyant le mécontentement qu'il avoit excité, et sentant combien il lui importoit d'en prévenir les effets, engagea Paul des Ursins, son proche parent, qui commandoit un corps de troupes au service de la république, à l'accompagner à Florence pour y repousser, par la force des armes, les outrages de la populace. Il se proposoit aussi, dirent ses ennemis, de s'emparer de l'autorité souveraine, démarche que lui conseilloient, ajoute-t-on, Alphonsine son épouse, et tous les Ursins (2). A son arrivée il se rendit avec quelques personnes au palais de justice, probablement pour expliquer aux citoyens les motifs de sa conduite. Mais Luc Corsini, Jacques de Nerli, et d'autres magistrats, s'opposèrent à son entrée, et l'accablèrent de reproches. Bientôt la clameur devint générale. Les amis des Médicis qui voulurent apaiser le tumulte furent insultés et pillés; et Pierre eut beaucoup de peine à se soustraire à la fureur du peuple.

Cependant le cardinal, qui étoit moins en butte

(1) *Idem, ibid. p.* 11.
(2) *Idem, ibid, p.* 12.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

à la haine publique, s'efforçoit de calmer les esprits par des représentations pleines de douceur, et par le cri de *palle, palle*, qui faisoit allusion aux armes de sa famille. Mais le charme qui avoit subsisté si long-temps étoit rompu; et ces paroles, qui avoient toujours produit un si heureux effet, ne servirent alors qu'à redoubler la fureur populaire. On sonna le tocsin; on mit en liberté les prisonniers; une foule innombrable barra le passage au cardinal; et Pierre et sa suite furent assaillis de pierres, lancées des fenêtres et des toits des maisons. Le sort des Médicis dépendoit de la détermination qui seroit prise en cet instant. Pierre avoit à décider s'il auroit recours aux armes dans le sein de sa propre patrie, ou s'il chercheroit un asile ailleurs. Il prit ce dernier parti; mais, par une étrange fatalité, au lieu de se réfugier auprès de Charles VIII, qui probablement l'auroit accueilli et protégé, il sortit avec Julien son frère par la porte de San Gallo, et suivit le chemin de Bologne (1). Le cardinal moins effrayé, ou éprouvant plus de peine à quitter sa patrie, sortit le dernier de Florence. Ayant vu l'effervescence populaire portée au plus haut degré, il avoit quitté les marques de sa dignité, et s'étant revêtu d'un habit de l'ordre de saint François, il avoit traversé, sans être reconnu, les flots

Les Médicis sortent de Florence.

(1) Le 9 novembre 1494. Voy. *Nardi*, *Hist. Fior. lib.* j, *p.* 13.

de la populace, et s'étoit rendu au couvent de Saint-Marc, croyant trouver momentanément un refuge dans une maison que ses ancêtres avoient fondée. Il s'étoit trompé. Les religieux portèrent l'inquiétude jusqu'à le repousser. Privé du seul asile sur lequel il pût compter, il partit de la ville sur-le-champ, et après avoir passé de secrets défilés de l'Apennin, il rejoignit ses frères à Bologne (1).

Chap. II. A. D. 1494. A. æt. 19.

Pillage du palais Médicis.

Les Médicis eurent à peine quitté Florence, que leurs palais et les maisons de plusieurs officiers de l'Etat, qu'on soupçonnoit d'attachement pour eux, furent livrés au pillage. Le palais que le cardinal habitoit dans le quartier de Saint-Antoine ne fut pas plus épargné. Mais ce qui doit exciter les regrets de tout ami des arts, c'est la destruction du jardin de Saint-Marc, formé par la générosité de Laurent-le-Magnifique, qui avoit fondé en ce lieu une académie de sculpture où l'on conservoit les restes les plus précieux de l'antiquité, et qui avoit été l'école de Michel-Ange. On regretteroit peu

(1) *Ammirato, Ritratti d'huomini di casa Medici. Opusc. t.* iij, *p.* 65. Ce fut probablement dans le court espace de temps qui s'écoula entre la mort de Laurent-le-Magnifique et la fuite de Pierre son fils, que Laurent Vitelli composa le poëme latin qui est connu sous le nom d'*Arborea*. L'auteur, qui ne prévoyoit pas l'orage prêt à éclater, y compare à un arbre vigoureux et chargé de fruits la famille des Médicis, qui sembloit être alors au plus haut degré de prospérité. Voy. *Carm. illustr. poet. Ital. t.* xj, *p.* 386.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

qu'on eût effacé les figures des rebelles, peintes sur les murs du palais en 1434, ou qu'on eût détruit les tableaux où André del Castagno avoit rappelé la conjuration des Pazzi; mais le pillage d'une collection si riche fut pour l'art, qui étoit encore dans l'enfance, une perte que ne répara point la figure de Judith, exécutée par Le Donatello, à la demande des Florentins, et placée à la porte du palais comme un emblème de la chute d'un tyran (1).

Le jour même où les Médicis furent forcés d'abandonner leur patrie, il se passa dans la ville de Pise une scène qui fit dans la suite verser beaucoup de sang, et qui servit à prolonger les troubles de l'Italie. Les Pisans, qui supportoient impatiemment la domination de Florence, étoient toujours prêts à saisir l'occasion de recouvrer leur liberté. Une telle disposition offroit aux Florentins un motif, ou peut-être un prétexte d'appesantir leur joug; et les rigueurs qu'ils exerçoient ne faisoient qu'exciter l'indignation des citoyens de Pise.

(1) *Ammirato*, *Historie Fiorentine*, *t.* iij, *p.* 223. La dispersion de la bibliothèque de Politien suivit de près l'exil des Médicis. Les admirateurs de ce grand écrivain seront peut-être charmés de connoître le catalogue des manuscrits et des autres ouvrages qu'il possédoit lorsqu'il mourut. Ce catalogue, qu'a fait le savant grec, Jean Lascaris, n'a pas encore été imprimé. Nous l'avons inséré dans l'*Appendix* sous le n° XXXII.

Charles VIII étant arrivé dans cette ville se vit entouré d'une foule tumultueuse d'habitants, qui, affectant une vive douleur, et formant de grandes plaintes contre leurs oppresseurs, le prièrent de briser leurs fers (1). Les instances et les gémissements de cette multitude firent beaucoup d'impression sur quelques-uns des favoris du roi, qui lui dirent que cette demande étoit juste. Charles, suivant son premier mouvement, et oubliant qu'il avoit promis solennellement de rendre la ville de Pise aux Florentins, répondit qu'il faisoit droit à la requête. Se croyant affranchis pour jamais, les Pisans s'abandonnèrent à la joie la plus immodérée, et arrachèrent les armes de Florence, de tous les lieux où ils les trouvèrent. Ils chassèrent en même temps les commissaires florentins, qui ne durent leur salut qu'à la protection du roi.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

Charles VIII arrive à Pise.

D'Aubigny avoit fait alors de grands progrès dans la Romagne. Il y avoit enlevé plusieurs places fortes, et contraint la veuve de Jérôme Riario, Catherine Sforce, qui gouvernoit les états d'Imola

(1) Par grans monceaulx le commun populaire
Deçà, delà, s'estoit voulu assire,
Pour hault crier en amour voluntaire;
Voire si hault qu'ils ne pouvoyent taire,
Libertate, libertate, chier sire;
Qui, en françois, vaut autant comme dire,
Hélas! sire, donnez-nous liberté.

And. de La Vigne, Vergier d'honneur.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

et de Forli, au nom d'Octavien son fils, qui étoit encore enfant, à renoncer à l'alliance du pape et du roi de Naples. Ce général, après avoir reçu des renforts, s'approcha de Faenza. Le duc de Calabre effrayé abandonna ses retranchements, et prenant les chemins les plus difficiles et les plus écartés, il se retira avec son armée sous les murs de Césène. Il y apprit les mouvements qui s'étoient opérés à Florence, et la remise des principales forteresses de la Toscane aux troupes françaises. En conséquence, il leva de nouveau son camp, et continua sa retraite, en toute diligence, du côté de Rome. Par l'effet de cette pusillanimité, la marche des Français, que dans les commencements on eût pu arrêter facilement, devint, vu l'accroissement continuel de leurs forces, aussi impétueuse que celle d'un torrent qui renverse tout sur son passage.

Le duc de Calabre fait retraite.

Charles VIII quitta Pise, le 11 novembre, et s'avança vers Empoli pour se rendre à Florence; mais arrivé au pont du Signe, à peu près à six milles de cette ville, il apprit l'expulsion des Médicis. Jugeant qu'il pourroit éprouver quelque résistance, il donna l'ordre à d'Aubigny, qui n'avoit plus d'ennemis en tête dans la Romagne, de venir le rejoindre avec une partie des troupes qui étoient sous son commandement. Cet ordre alarma extrêmement les habitants de Florence, qui se persuadèrent que Charles VIII vouloit

s'emparer de la place de vive force (1). Plusieurs de ses conseillers l'y invitoient même, et le pressoient de la livrer au pillage, sous prétexte de faire un exemple sur la première ville qui avoit résisté à ses armes (2). Les Florentins multiplièrent les ambassades et les représentations ; et peut-être les riches présents qu'ils firent au roi, et les vivres qu'ils envoyèrent à son camp, adoucirent-ils en partie son ressentiment. Cependant on ne négligea aucun des préparatifs nécessaires pour défendre la ville, si le monarque étoit inexorable. Un grand nombre d'hommes armés, accourus de toutes les parties de la Toscane, entrèrent sous divers prétextes, et furent logés en secret à Florence dans les maisons des habitants. Les *condotiieri* au service de la république distribuèrent

---

(1) André de La Vigne exprime dans les vers suivants l'intention où le roi étoit d'attaquer Florence :

Au pont du Signe fut des jours cinq ou six ;
Car les Florentins mutinés et perdus
S'estoient contre Pierre de Medycys,
Qui leurs chateaulx avoit au roi rendus.
Dessus les champs mises ses guettes et gardes,
Et leur monstra de si bon remise,
Que tost après vindrent les ambassades
De Florence, de Sene et de Venice :
Fait assembler avoit jà tous ses gens,
Et amener toute l'artillerie,
Pour à Florence sans être negligens,
Y aller faire quelque grand dyablerie.

(2) *Guicciard. Hist. lib.* j, *p.* 58.

Chap. III.
A. D. 1494.
A. æt. 19.

leurs troupes dans les postes les plus convenables, et se tinrent eux-mêmes prêts à combattre, lorsque le signal leur en seroit donné par la cloche du palais de justice. Mais les alarmes s'évanouirent promptement; et le 17 novembre (1), Charles VIII fit paisiblement son entrée publique à Florence. Il étoit à cheval, sous un riche dais que portoient de jeunes seigneurs de sa suite, et qu'entouroient ses barons et ses hommes d'armes. Il fut reçu par les magistrats et les principaux habitants, qui l'accompagnèrent à l'église de Santa Maria del

Charles VIII fait son entrée à Florence.

(1) Ce même jour 17 novembre 1494 mourut à Florence, dans sa trente-deuxième année, le fameux Jean Pic de la Mirandole, qui, si l'on dut en croire Savonarole, eut le bonheur d'être reçu en purgatoire, ce dont le prédicateur instruisit son auditoire quelques jours après la mort de ce savant si accompli. « Io vi voglio rivelare un secreto », dit-il, « che insino a quì non ho voluto dirlo, perchè non ho avuto « tanta certezza come ho avuto da diece hore in quà. Ciascuno di voi credo che cognoscesse il conte Giovanni della « Mirandola, che stava quì in Firenze, ed è morto pochi « giorni sono. Dicovi che l'anima sua, per le orationi de' « frati, ed anche per alcune sue buone opere, che fece in « questa vita, e per altre orationi, è nel purgatorio. — « *Orate pro eo.* — Lui fu tardo a non venire alla religione « in vita sua, come era spirato, e però è in purgatorio ». Les vers que Marulle a composés sur la mort de Pic de la Mirandole sont plus appropriés au sujet que l'épitaphe fastueuse qu'on a placée sur le tombeau de ce savant dans l'église de Saint-Marc à Florence. Voy. *Marulli Opera*, *p.* 51, édit. de Paris, 1582.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

Fiore, où il fit sa prière devant le maître-autel. Il se rendit ensuite au palais Médicis, que l'on avoit superbement orné pour le recevoir (1). Les principaux officiers, et les plus distingués de ceux qui le suivoient, furent logés dans les maisons magnifiques des habitants les plus riches. On illumina toutes les nuits, non moins pour la sûreté publique, que pour faire honneur au roi. Flatté de ces grands témoignages de respect qu'on lui prodiguoit, Charles VIII passa plusieurs jours à prendre part aux divertissements qu'on lui avoit préparés. On lui donna, dans l'église de Saint-Félix, une *rappresentazione* de l'Annonciation de la Vierge; et le monarque fut tellement charmé des talents des acteurs, et de la magnificence qu'on étala en cette occasion, qu'il voulut jouir de ce spectacle une seconde fois (2).

Peu de temps après que les fils de Laurent-le-Magnifique eurent quitté Florence, Laurent et Jean, fils de Pierre-François de Médicis, y rentrèrent, et furent réintégrés dans tous leurs droits (3);

(1) *Nardi, Hist. Fior. lib.* j, *p.* 23. André de La Vigne a décrit avec complaisance l'entrée de Charles VIII à Florence. Voy. l'*Appendix*, n° XXXIII.

(2) *Nardi, Hist. Fior. lib.* j, *p.* 24.

(3) Il paroît que Laurent, fils de Pierre-François de Médicis, ne se plaisoit pas moins à cultiver les belles-lettres et à protéger les savants, que ne le faisoient les membres de la branche aînée de sa famille. Politien lui a dédié, en des

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

mais le nom de leur famille étant devenu odieux, ils y renoncèrent, et, par une vile adulation qu'on a imitée dans des temps plus modernes, ils prirent celui de *Popolani*. Non contents de ce changement, ils détachèrent leurs propres armoiries, qui décoroient les façades de leurs maisons, et ils les remplacèrent par celles de la république.

---

termes qui prouvent la haute estime que ce littérateur avoit pour lui, celle de ses Silves, qui est intitulée, *Manto*. — « Ferreus sim » dit-il « si tibi quid denegem, tam nobili « adolescenti, tam probo, tam mei amanti, tanto denique « eam rem studio efflagitanti ». Les belles stances qui servent d'introduction à ce morceau de poésie ont été traduites avec grâce par le révérend M. Greswel, dans ses *Memoirs of Politiano* (Mémoires de Politien), etc., *p.* 92. Marulle a composé à la louange de Pierre-François, qui étoit également son protecteur, plusieurs de ses épigrammes; et il lui en a dédié les quatre livres. Le poète lui parle ainsi dans une de ces pièces :

Felix ingenii, felix et gratiæ, opumque,
Laurus, et antiquis non leve nomen avis,
Quærenti cuidam num plura his optet? Ut, inquit,
Et prodesse queam pluribus, et cupiam.
p. 42.

Marullé a aussi adressé à l'autre fils de Pierre-François des vers latins, dans lesquels il fait l'éloge de la veuve de Jérôme Riario, de Catherine Sforce, que Jean épousa ensuite, et dont il eut Jean de Médicis. Celui-ci fut capitaine des *bandes noires*, et les Italiens l'appellent ordinairement, *Il gran diavolo*. Il fut père de Côme Ier, grand-duc de Toscane. Voy. *Marul. Op. p.* 54.

Chap. III.
A. D. 1494.
Æt. 19.

Pierre de Médicis et ses frères n'éprouvèrent pas l'accueil amical qu'ils devoient attendre de Jean Bentivoglio, qui avoit de grandes obligations à leur père, et qui exerçoit l'autorité suprême à Bologne. Exigeant d'autrui cette force d'âme qu'il ne montra pas lorsqu'il fut dans l'adversité, Bentivoglio, loin de consoler ses hôtes, leur reprocha d'avoir fui d'une ville où ils avoient tant d'influence et de ressources, et de l'avoir fait sans avoir perdu un seul de leurs partisans, sans même avoir tiré l'épée. Les Médicis jugèrent, à cette remontrance inutile, que Bologne ne seroit pas long-temps un lieu de sûreté pour eux. Pierre, caché sous un habit de domestique, se rendit en toute diligence à Venise, où le sénat le reçut honorablement. Il lui fut même permis de paroître armé dans la ville, et de se faire accompagner de quinze ou de vingt personnes. Le cardinal se retira à Pitigliano, et de là à Castello, où il trouva un asile, chez les Vitelli, qui étoient maîtres de cette place, et depuis long-temps amis de sa famille (1).

Pierre de Médicis se rend à Venise, et le cardinal à Castello.

(1) *Ammirato, Ritratti d'huomini illustri di casa Medici, Ritrat.* 52, 65. Philippe de Commines, qui étoit à Venise lorsque Pierre de Médicis y arriva, parut s'affliger de son malheur; « car », dit-il, « j'avois aimé le père ». Le fugitif se plaignit surtout d'un de ses agents, qui eut l'ingratitude de lui refuser des vêtements de la valeur de cent ducats, tant pour lui que pour son frère.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

Parmi les seigneurs qui suivoient le roi de France, nul n'avoit plus de part à sa confiance que Philippe de Bresse, qui étoit oncle du jeune duc de Savoie, et qui bientôt lui succéda. Lorsque l'armée française fut entrée à Florence, il prit un logement dans la maison d'un proche parent de Pierre de Médicis, de Laurent Tornabuoni, qui parvint tellement à intéresser son hôte en faveur des exilés, que Philippe n'hésita pas à conseiller au monarque de rappeler Pierre et de lui rendre l'autorité. Charles penchoit à prendre ce parti. La soumission que Pierre lui avoit montrée récemment, et la mémoire des services que les Médicis avoient rendus à lui-même et à ses ancêtres l'avoient disposé favorablement. Un message fut envoyé à Bologne pour inviter Pierre à revenir dans les environs de Florence; mais la dépêche n'arriva qu'après son départ pour Venise, où le cardinal son frère la lui fit parvenir. Au lieu de se rendre à l'invitation, Pierre eut l'imprudence de la communiquer au sénat, et de lui demander avis sur la conduite qu'il devoit tenir. La réponse fut plus conforme aux intérêts des Vénitiens qu'à ceux de leur hôte. Ni le succès des armes des Français, ni la tranquillité de Florence n'étoient à désirer pour Venise. Le sénat représenta donc à Pierre de Médicis qu'il s'exposeroit à de grands dangers en mettant une confiance aveugle dans les promesses du roi de France, et il l'assura qu'aussitôt que la

chose seroit possible la république l'aideroit à recouvrer son autorité (1). Séduit par ces observations, Pierre laissa échapper la seule occasion de rentrer dans sa patrie qui se soit jamais offerte à lui; et les inquisiteurs d'État le firent surveiller de près pour l'empêcher de quitter Venise sans leur consentement (2).

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

Agitation dans Florence.

Quoiqu'elles aient été sans effet, les dispositions favorables où Charles VIII étoit à l'égard de Pierre de Médicis, ne furent pas plus tôt rendues publiques à Florence, qu'elles y excitèrent de vives alarmes. La détermination que le roi avoit prise d'y faire exercer par des magistrats de son choix l'autorité souveraine, accrut encore la fermentation. Les Florentins prouvèrent en cette occasion qu'ils n'étoient pas moins disposés à défendre courageusement leur liberté, qu'à faire toute concession qui, d'accord avec la raison, pourroit leur concilier la faveur du monarque français. Les magistrats déclarèrent qu'ils ne consentiroient jamais à se soumettre à des conditions qui priveroient leurs concitoyens de leurs droits, et qui fourniroient aux rois de France un prétexte pour les considérer comme leurs vassaux. Le peuple, animé du même esprit, se réunit en foule autour

(1) *Guicciard.*, *Historia d'Italia*, *t.* j, *p.* 59.

(2) *Idem*, *p.* 57 *et* 59. *Nardi*, *Hist. Flor. p.* 15.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

du palais. Les Français prirent les armes. Les Gardes-Suisses attaquèrent le *borgo d'ogni santi;* mais ils furent repoussés à coups de pierres (1). Le tumulte duroit depuis une heure, et toute la ville alloit devenir un théâtre de carnage, lorsque parurent quelques officiers français et une députation des magistrats, qui, par leurs efforts et leurs promesses, parvinrent à rétablir la tranquillité. Une opposition si forte porta le roi de France à se désister de ses prétentions; mais en renonçant à prendre part au gouvernement de Florence, il demanda une grosse somme. Le courage d'un seul homme acheva en cette conjoncture ce que la fureur du peuple avoit commencé. Un secrétaire avoit déjà lu les conditions imposées par le roi, et déclaré que telles étoient les volontés de S. M., lorsque Pierre Capponi, l'un des quatre citoyens qu'on avoit chargés de négocier le traité, s'avança, puis arrachant la minute, il la déchira en

(1) Guichardin, tout en convenant que les Florentins et les soldats français étoient dans une défiance continuelle les uns à l'égard des autres, prétend qu'il ne se commit point d'actes de violence : « Niuno assaltava l'altro o provocava »; mais Nardi, qui étoit aussi de Florence, qui étoit contemporain, et qui s'est principalement occupé à retracer dans son Histoire ce qui s'est passé dans l'intérieur de cette ville, dit que le combat dura plus d'une heure. *Nardi, Hist. Fior. lib.* j, *p.* 15.

présence du monarque, et en s'écriant : « Si c'est « là votre dernier mot, faites sonner vos trom- « pettes, et nous sonnerons nos cloches (1) » ! Cette menace dans la bouche d'un homme dont on connoissoit les lumières et la probité, et que Charles VIII avoit déjà vu à sa cour, où Capponi avoit été ambassadeur, produisit un effet subit dans l'esprit du roi, qui jugea probablement que quoiqu'il pût anéantir Florence et ses habitants, les suites d'une telle violence feroient échouer son expédition. Feignant donc de prendre la chose en bonne part, il fit rappeler Capponi, qui s'étoit retiré dans une vive agitation, et le traité fut conclu sans qu'il se fût élevé d'autre obstacle (2). Il fut convenu principalement que les citoyens des deux Etats jouiroient des mêmes privilèges les

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

(1) Machiavel a rapporté ce fait dans sa première *Decennale*.

Lo strepito dell' arme e de' cavalli,
Non potè far che non fosse sentita
La voce *d'un cappon* fra *cento galli*.
Tanto che'l *Re* superbo fe partita,
Poscia che la cittate essere intese
Per mantener sua libertate unita.

« (2) Havendo il re fattolo richiamare indietro, perchè era « suo familiare, essendo stato orator in Francia appresso di « sua maestà, sorridendo disse, *ah Ciappon, Ciappon, voi* « *siete un mal Ciappon* » ! Nardi, *Hist. Fior. lib.* j, *p.* 25.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

La république traite avec le roi de France.

uns dans le pays des autres; qu'à son titre de roi de France Charles VIII ajouteroit celui de *Restaurateur et de protecteur des libertés de Florence;* que la république offriroit au roi, comme un témoignage de reconnoissance, un don gratuit de cent vingt mille florins; que les forteresses et les places remises aux Français seroient rendues aux Florentins sous des conditions qui furent spécifiées; que les citoyens de Pise rentreroient sous la domination de Florence, et qu'il leur seroit accordé une amnistie; que le séquestre apposé sur les biens du cardinal de Médicis et de ses frères Pierre et Julien seroit levé, mais que les propriétés des deux cadets serviroient d'hypothèque pour les dettes de l'aîné; que les trois Médicis ne pourroient s'approcher de Florence à plus d'une certaine distance, qui seroit de deux cents milles pour Pierre, et de cent pour le cardinal et Julien; et enfin qu'Alphonsine des Ursins jouiroit de son douaire. Ce traité fut signé le 25 novembre, et ratifié le lendemain dans l'église de *Santa Maria del Fiore,* à l'issue d'une messe solennelle; et Charles donna sa parole de roi d'en observer fidèlement les conditions (1).

(1) « Sub verbo regis ». — *Nardi, Hist. Fiorent. lib.* j, *p.* 26. L'original subsiste encore dans la *Bibliotheca Naniana*, à Venise, sous le titre de : *Capitula et conventiones*

Les Florentins avoient espéré qu'immédiatement après cette convention le roi de France sortiroit de leur ville. Comme il continuoit à leur inspirer de vives craintes, Savonarole lui fut député pour l'engager à se retirer. Cet enthousiaste déclara à Charles VIII qu'il avoit lui-même, il y avoit quatre ans, prédit son entrée en Italie; que Dieu avoit choisi ce prince pour réformer son Eglise; mais que s'il ne montroit le plus grand zèle et ne mettoit une extrême activité dans l'exécution de son entreprise, il ne seroit pas jugé digne de l'achever, et que la Providence se serviroit d'un autre instrument(1). Ce discours seroit peut-être demeuré sans effet, s'il n'avoit été appuyé par les instances du fidèle d'Aubigny, qui représenta au roi qu'il donnoit à ses ennemis le temps de combiner leur défense. Aussitôt Charles VIII ordonna les préparatifs du départ, et le 28 novembre il quitta Florence, à la grande satisfaction des habitants. Quelques jours auparavant il avoit publié un manifeste, où non seulement il soutenoit ses droits sur le royaume de

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

---

inter Carolum VIII, regem Francorum, et populum Florentinum. Florentiæ, die XXVI novembris M. CCCC. XCIV, jurata in ecclesiâ cathedrali, per ipsum regem, et priores dictæ civitatis, apud altare majus, post missæ celebrationem. Voy. *Morelli, Cod. MSS. lat. bib. Nanianæ p.* 125. *Ven.* 1776.

(1) *Nardi, Hist. Fiorent. lib.* j, *p.* 27.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

Naples, mais où il déclaroit que lorsqu'il en auroit fait la conquête, il vengeroit les outrages que le monde chrétien avoit reçus des Turcs (1). De Florence le roi se rendit à Baroncegli, à Certosa, à Poggibonzi, et à Sienne, où il passa plusieurs jours dans les festins et en des plaisirs licencieux (2). En quittant le territoire de Florence, l'armée française défila par le val d'Arno, où il fut possible d'en évaluer le nombre avec assez de précision, et l'on jugea généralement qu'elle se montoit à soixante mille hommes (3). De la Toscane cette armée entra sans éprouver d'opposition dans l'Etat de l'Église, et s'empara d'Aquapendente, de Viterbe et d'autres places, qui furent livrées au pillage. Pierre de Médicis, ayant trompé la vigilance des Vénitiens, traversa rapidement la Marche d'Ancone et la Romagne, et parut dans le camp des Français, où le roi le reçut avec bonté (4).

Charles VIII pénètre dans l'Etat de l'Eglise.

---

(1) *Lünig, Codex Italiæ diplomaticus, t.* ij, *p.* 1302.

(2) *Nardi, Hist. Fiorent. lib.* j, *p.* 27.

(3) Benedetti, dans son *Fatto d'arme del Tarro, p.* 6, ne porte le nombre de l'armée française qu'à vingt-cinq mille hommes, nombre que composoient cinq mille hommes de cavalerie, quinze mille Suisses et Flamands ou Brabançons, et de l'infanterie de diverses nations. Mais le même auteur convient que cette armée étoit renforcée par un grand nombre de troupes italiennes auxiliaires.

(4) *Nardi, Hist. Fiorent. lib.* j, *p.* 28.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

Exhortations adressées aux Etats d'Italie.

La facilité que Charles VIII trouvoit à pénétrer au cœur de l'Italie, pour achever une expédition qui devoit troubler le repos de cette contrée, n'échappa point aux littérateurs distingués dont elle s'honoroit alors. L'inaction de la république de Venise, qui à cette époque étoit parvenue au plus haut degré de puissance, excita la surprise de tous ceux qui désiroient l'indépendance de leur pays. Vers le temps où le roi de France sortit du territoire de Florence, un anonyme chercha à faire sentir aux États de l'Italie les dangers de leur situation. Il donna à ses exhortations les formes et le style figuré de la poésie, et désigna les différents Etats par leurs devises et les pièces de leurs armoiries. Cette production (1), qui est venue jusqu'à nous, et qui étoit adressée à Agostino Barbarigo, doge de Venise, jette beaucoup de lumière sur les événements dont elle traite. Il paroît que l'auteur étoit

(1) Ce poëme *in terza rima* est resté en manuscrit jusqu'à l'année 1738, que le savant *Giovambatista Parisotti* l'a publié, avec des notes et une introduction en forme de lettre, dans la *Raccolta d'Opuscoli* de Calogera, *t.* xviij. Cependant l'éditeur s'est trompé en supposant que l'ouvrage dont nous parlons a été composé après la conquête du royaume de Naples par Charles VIII. Plusieurs passages font voir qu'il le fut tandis que ce prince traversoit l'Italie. 1° L'auteur parle d'Alphonse II comme étant encore sur le trône, et ce monarque abdiqua la couronne avant l'arrivée du roi de France. 2° Il dit positive-

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

un des *condottieri* attachés au service de la république, et qu'il avoit été long-temps prisonnier à Milan. On ne peut supposer que ce poëme ait influé d'une manière sensible sur la conduite des gouvernements italiens; mais, dans les occasions où la chose publique est compromise, l'expression du sentiment d'un seul homme est souvent l'indice de l'opinion générale, et conduit à des résultats importants. Il est certain que depuis ce temps les divers Etats de l'Italie commencèrent à examiner plus attentivement les conséquences de l'expédition de Charles VIII, et à prendre des précautions pour en prévenir en partie les effets. Quoique ce prince continuât sa mar-

---

ment que les Français étoient encore en Toscane et qu'ils s'avançoient vers Rome :

. . . . . e già son sopra l'Arno
E van per ruinar il colisèo.

Et

. . . . . fulminando va con gran tempestà,
Verso l' antico suo seggio romano.

Il déplore la situation fâcheuse de la Romagne, et dit :

Lacerata dal vulgo, aspro e feroce.

L'auteur paroît faire allusion aux progrès que les troupes françaises commandées par d'Aubigny, faisoient dans cette province, et non aux soulévements des peuples ou à la tyrannie des chefs, comme l'a supposé l'éditeur. Le poëme et les notes se trouvent dans l'*Appendix*, sous le n° XXXIV.

che sans interruption, il se forma promptement une ligue pour lui couper la retraite; et si les moyens d'exécution avoient été judicieusement choisis, le monarque français auroit peut-être payé de sa gloire et de ses jours sa témérité.

Chap. III.
A. D. 1494.
A. æt. 19.

A. D. 1494. = 1495.

Entrée de Charles VIII à Rome. — Traité conclu entre ce prince et le pape. — Alphonse II abdique la couronne de Naples. — Indignation de ses sujets. — Ferdinand II lui succède. — Charles VIII entre dans le royaume de Naples. — Ferdinand est trahi par Trivulce. — Charles VIII arrive à Naples, et prend en main les rênes du gouvernement. — Opinions des auteurs contemporains au sujet de cet événement. — Charles VIII soumet les deux forteresses de Naples. — Efforts que fait ce prince pour engager Ferdinand à lui résigner ses droits. — Conduite que Charles VIII tient à Naples. — Les princes de la maison d'Aragon réclament les secours de Ferdinand V, roi d'Espagne. — Confédération des États de l'Italie avec ce monarque. — Mécontentement des Napolitains. Charles VIII fait dans Naples une entrée solennelle. — Il part pour retourner en France. — Il arrive à Viterbe et à Sienne. — Il admet Savonarole à son audience, à Pise. — Les Pisans le supplient de les affranchir du joug des Florentins. — Louis, duc d'Orléans, réclame le duché de Milan. — Massacre des habitants de Pontremoli. — Charles VIII passe l'Apennin. — Une armée commandée par François de Gonsague, marquis de Mantoue, l'arrête dans sa marche. — Bataille du Taro. — Ferdinand II rentre dans Naples. — Les Français sont expulsés du royaume de ce nom. — Charles VIII conclut un nouveau traité d'alliance avec Ludovic Sforce, et rentre en France. — Suites de l'expédition de Charles VIII en Italie.

CHAPITRE IV.

Chap. IV.
A. D.
1494.
A. æt. 19.

A MESURE que Charles VIII s'avança vers Rome, il reconnut que la terreur de ses armes l'avoit précédé, et qu'il avoit peu de chose à craindre, soit des dispositions des habitants, soit des forces des alliés. Un ciel d'une sérénité sans exemple pour la saison concouroit aussi à favoriser ses desseins; et les dissensions qui s'étoient élevées entre le pape et les barons de l'Etat romain avoient porté ces feudataires à épouser hautement la cause du roi de France. Les troupes napolitaines, inférieures en nombre aux siennes, et découragées par leur retraite, s'étoient retranchées sous les murs de Rome, lorsqu'Alexandre VI, effrayé de l'approche du roi, lui envoya les évêques de Concordia et de Terni, ainsi que Gratien son confesseur, pour lui proposer une trève de la part d'Alphonse II et de lui-même. Charles VIII, qui voyoit assuré l'accomplissement de ce qu'il avoit principalement en vue, l'expulsion de la maison d'Aragon, rejeta la proposition, en déclarant qu'il ne vouloit accorder aucune suspension d'armes au roi de Naples. Mais la bienveillance du pape ne devoit pas être de peu d'importance, et le monarque français envoya le duc de La Trimouille et le pré-

Chap. IV.
A. D. 1494.
A. æt. 19.

sident Gannay, accompagnés du cardinal Ascagne Sforce, et de Prosper Colonne, traiter avec sa sainteté. Le rejet de ses premières propositions avoit fait prendre des mesures de défense à Alexandre VI, qui, avant l'arrivée des négociateurs français, avoit reçu dans Rome le duc de Calabre et ses Napolitains. Ascagne et Colonne furent jetés dans une prison, et même, dans l'agitation du premier moment, La Trimouille et Gannay furent arrêtés; mais bientôt on les remit en liberté par ordre du pape. Cependant les préparatifs d'Alexandre VI furent inutiles. Déjà la principale noblesse s'étoit rangée sous l'étendard du monarque français; et même Virginio des Ursins, grand connétable de Naples, avoit, tout en demeurant attaché au service de la maison d'Aragon, permis à son fils de négocier avec les Français pour leur donner passage sur ses terres, et leur fournir des vivres. Le pape, intimidé par les forces qui le menaçoient au dehors et par les factions qui s'agitoient au dedans, renoua la négociation. La discussion fut prompte. Les conditions ayant été réglées, Charles VIII fit, à cheval et à la tête de son armée, son entrée dans Rome le dernier jour du mois de décembre 1494. Alexandre VI avoit offert au duc de Calabre de lui procurer, pour tout l'Etat de l'Eglise, un sauf-conduit de Charles VIII. Ferdinand rejeta cette offre avec indignation, et sortit de Rome

Entrée de Charles VIII dans la ville de Rome.

avec ses troupes par la porte de San Sebastiano, à l'heure même où le roi de France y entroit par celle de *Santa Maria del Popolo* (1).

Chap. IV.

A. D. 1495.

A. æt. 20.

Quoique Charles VIII eût promis solennellement qu'il traiteroit le souverain pontife avec le respect que ses ancêtres avoient toujours témoigné pour le saint-siége, Alexandre VI ne put se délivrer de ses craintes, et il se réfugia au château Saint-Ange, suivi des cardinaux des Ursins et Caraffe. Cette pusillanimité, ou plutôt cette imprudence, fut sur le point de lui enlever la tiare. Elle offrit à ses ennemis, et particulièrement aux cardinaux de La Rovère et Sforce, l'occasion de lui nuire dans l'esprit du roi, auquel ils représentèrent le honteux trafic par lequel ce pontife avoit acquis sa dignité, l'affreux scandale de sa vie privée, et sa perfidie en refusant de livrer le château Saint-Ange. Ils prétendirent que déposer un tel pape, ce seroit mériter la reconnoissance de tout le monde chrétien. Deux fois l'artillerie des Français fut tournée contre le château; mais l'artificieux pontife trouva les moyens de calmer le courroux du monarque; et après de longues délibérations, on conclut un traité d'amitié et d'alliance défensive. Le pape consentit que Charles conservât Civita-Vecchia et les autres forteresses de l'État de l'Église

Traité conclu entre le pape et le roi de France.

(1) *Guicciard. Historia d'Ital. t.* j, *p.* 61, etc.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

jusqu'à ce que ce prince eut achevé la conquête du royaume de Naples, et il promit de ne témoigner aucun ressentiment à ceux de ses barons qui s'étoient déclarés en faveur des Français. De son côté, le roi de France s'engagea à rendre au saint-père l'exercice de son autorité dans Rome, à lui faire obédience en personne, et à ne plus exiger la remise du château Saint-Ange. Il fut convenu que le cardinal de Valence, César Borgia, accompagneroit Charles VIII en qualité d'otage durant son expédition, et que Zizim, frère de Bajazet, seroit confié aux soins du roi, qui le feroit garder à Terracine; mais la somme de quarante mille ducats que le sultan payoit annuellement au pape lui fut expressément réservée (1). Ce traité conclu, Alexandre VI sortit de sa retraite, et eut avec le monarque français une entrevue dans le jardin du palais pontifical. Tandis que le saint-père s'approchoit, accompagné de ses cardinaux, Charles fléchit deux fois le genou; mais sa sainteté feignit de ne pas le voir. Le roi alloit réitérer cet acte de soumission, quand, ôtant son bonnet, Alexandre VI s'empressa de l'arrêter, et l'embrassa. Le roi étant demeuré dé-

(1) *Lünig, Cod. Ital. diplomat.* ij, 795. *Dumont, Corps diplomat. t.* iij, *part.* ij, *p.* 318. On conserve à Venise une copie de ce traité, qui paroît différer de celle qui a été rendue publique. Voy. *Morelli, Cod. MSS. lat. bib. Nanianæ, p.* 126.

couvert, le pape l'invita à replacer son chaperon, qu'il souleva lui-même avec politesse, et ils se couvrirent l'un et l'autre au même instant. On a observé que Charles VIII en cette occasion ne baisa ni le pied ni la main du souverain pontife; et il y a lieu de présumer qu'Alexandre VI avoit réglé le cérémonial ainsi, afin de ne pas exiger du roi une sorte d'hommage que dans la situation de leurs affaires ce prince ne voudroit probablement pas lui rendre. Cependant lors de sa réception publique, qui se fit ensuite, le monarque français se soumit à toutes les formalités requises; et fils respectueux de l'Église, il fit avec l'humilité convenable obédience au saint-siége (1).

Dans le cours de la négociation, Charles VIII avoit cherché à obtenir du pape l'investiture du royaume de Naples; mais quoique dans le premier moment de sa frayeur Alexandre VI eût imprudemment consenti à cette demande, il s'excusa ensuite de l'accorder, et justifia ce refus, en disant qu'il s'agissoit des droits d'autrui. Il promit cependant qu'il consulteroit le sacré collége, et feroit tout ce qui seroit en son pouvoir pour contenter le roi (2).

---

(1) Burchard a publié dans son journal plusieurs particularités de la conduite que le pape et le roi tinrent dans cette occasion. On trouvera dans l'*Appendix*, sous le n° XXXV, un extrait de ce journal.

(2) Burchard rapporte aussi ces détails, qui peuvent servir

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Tout le temps que Charles VIII passa à Rome, c'est-à-dire l'espace d'environ un mois, il se con-

à rectifier une erreur de Guichardin. Ce dernier historien dit que le pape consentit à donner à Charles VIII l'investiture du royaume de Naples : « Investissilo il pontefice del « regno di Napoli, » *lib.* j, *t.* j, *p.* 64. Les longues négociations qui se firent à ce sujet, et dont parle Guichardin lui-même, confirmeroient, non moins que le silence du traité, le récit de Burchard, s'il en étoit besoin. On peut ajouter à cela que dans sa dissertation sur l'expédition de Charles VIII en Italie, M. de Foncemagne (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, *t.* xxij, *p.* 539), a cherché à prouver que le pape déclara le roi de France *empereur de Constantinople*, lorsqu'il lui livra Zizim. Pour appuyer cette particularité, dont aucun historien contemporain n'a fait mention, l'auteur produit un document qui consiste en un acte passé devant deux notaires publics, et par lequel André Paléologue transfère à Charles VIII l'empire d'Orient. Cette pièce, dit-il, fut découverte par le duc de Saint-Aignan, ambassadeur de France à Rome, et envoyée à Louis XIV par le pape. M. de Foncemagne la considère du même œil qu'un jurisconsulte français pourroit considérer l'acte de vente d'un immeuble ; et n'apercevant aucune trace de *ratification de la part de Charles VIII*, il en révoque en doute la validité. Ce doute se fortifie par la découverte que, six ans après, Paléologue fit son testament, et légua ses droits à Ferdinand et à Isabelle, roi et reine d'Espagne, ce que probablement *il n'auroit pas fait* s'il en avoit disposé précédemment.

Je ne ferai qu'une remarque sur une particularité de la prétendue investiture. Celle-ci présente la date du 8 sep-

sidéra comme maître absolu de cette ville, et punit les malfaiteurs de sa propre autorité (1). A cette époque, Briçonnet, évêque de Saint-Malo, et l'un de ceux qui participoient le plus à la faveur du monarque, reçut le chapeau de cardinal; et l'on doit en croire Commines, lorsqu'il dit que le palais de Saint-Marc, où logeoit le roi, étoit constamment le point de réunion de tous les ecclésiastiques constitués en dignité et de tous les officiers du plus haut grade ou du premier ordre (2).

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

On auroit pu présumer que les retards occasionnés par des séjours si longs et si multipliés auroient nui au succès de l'expédition de Charles VIII; mais

---

tembre 1494, ce qui fait près de quatre mois avant l'arrivée de Charles VIII à Rome, et se rapporte à un temps où le pape étoit hautement contraire aux vues du roi de France.

Voyez, pour l'acte de cession d'André Paléologue en faveur de Charles VIII, les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, *t.* xvij, *p.* 539.

(1) Peu de temps après l'entrée de Charles VIII à Rome, quelques personnes de sa suite furent insultées par des Juifs; et aussitôt le roi donna ordre au maréchal de Gié de rechercher les coupables et de les faire punir. En conséquence, six d'entre eux furent pendus dans le champ de Flore. Charles VIII fit aussi dresser des gibets en différentes parties de la ville, et exécuter plusieurs malfaiteurs :

Par quoi l'on peut noter
Que sa puissance estoit bien singuliere.

Vergier d'honneur.

(2) *Mémoires de Commines*, *liv.* vi, *chap.* x et xij.

Chap. IV. A. D. 1495. Æt. 20.

sa négligence ne lui avoit pas été moins utile que son activité. Tandis qu'il jouissoit des honneurs qu'on lui rendoit, et qu'il se livroit aux plaisirs dans Rome, les habitants de plusieurs provinces du royaume de Naples, et particulièrement ceux d'Aquila et de l'Abruzze, plantoient son étendard, et attendoient impatiemment ses troupes. En même temps Fabrice Colonne et ses stipendiaires Italiens s'emparoient d'Albi et de Tagliagozzo au nom du roi de France. Mais un événement d'une bien plus grande importance se passoit à Naples. Alphonse II, instruit de l'approche des Français, et effrayé des symptômes de mécontentement qui se déclaroient parmi ses sujets, résolut de résigner la couronne à Ferdinand son fils, et de chercher sa sûreté dans la fuite. En conséquence, il dicta à Pontanus, en présence de Frédéric son frère et de quelques-uns des principaux barons du royaume, l'acte de son abdication (1). Ensuite il sortit de la ville en secret; et donnant les signes de frayeur les moins équivoques, il se rendit au port, accompagné de quelques personnes de confiance, et il y trouva quatre galères sur lesquelles il avoit fait placer ses effets les plus précieux. Il fit voile pour la Sicile, et arriva à Mazzara, ville que Ferdinand V, roi d'Espagne, avoit donnée à sa sœur la reine

Alphonse II abdique la couronne.

(1) *Giannone, Historia di Napoli, lib.* xxiv, *t.* iij, *p.* 835.

douairière de Naples, qui étoit belle-mère du prince fugitif. Là, n'ayant plus rien à craindre de ses ennemis, il se consola de la perte de sa réputation et de ses États.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Comme Alphonse II avoit en plusieurs occasions donné des preuves de courage, et qu'en chassant les Turcs d'Otrante, en 1481, il avoit acquis la réputation d'être un des plus grands capitaines de son siècle, sa fuite soudaine étonna toute l'Italie. Quelques auteurs ont conjecturé qu'il vouloit se rendre en personne à Constantinople, pour y demander des secours à Bajazet II. D'autres ont jugé avec plus de vraisemblance que, se reprochant ses propres cruautés, il avoit pris le parti d'abdiquer, dans l'espoir que Ferdinand son fils, qui n'avoit pas encore atteint sa vingt-quatrième année, et n'avoit pas de pareils reproches à se faire, parviendroit à se concilier les cœurs des peuples. Mais l'opinion de Commines est qu'Alphonse ne descendit du trône que « par « vraye lâcheté; « car, dit-il ensuite, « jamais « homme cruel ne fut hardy (1) ». Il est probable que ce fut aussi l'avis de tous ceux qui raisonnèrent sur ce sujet (2).

(1) *Mémoires, liv.* vij, *chap.* xj, *p.* 205.

(2) Ce fut l'opinion générale, si, dit Guichardin, on peut croire à de pareils rapports, que l'âme du feu roi Ferdinand Ier apparut trois fois au principal chirurgien de la cour, et

Chap. IV. A. D. 1495. Æt. 20.

Indignation des Napolitains.

Les Napolitains ne connurent pas plus tôt le lieu de la retraite d'Alphonse II, que leur indignation monta au plus haut degré ; et ces illustres littérateurs, qui avoient célébré ses exploits et immortalisé son nom dans leurs ouvrages, s'efforcèrent d'expier leur faute, en témoignant combien ils abhorroient sa conduite. Antoine Tebaldeo y a fait allusion dans un de ses sonnets, où l'on remarque moins de poésie que de bon sens. « Si, » dit-il, « un « royaume pouvoit être défendu par des trésors « immenses, par des places fortes, par des ar- « mées nombreuses, ou par un chef d'un talent « reconnu, Alphonse auroit probablement con-

---

qu'elle le pria d'abord, mais qu'ensuite elle lui ordonna d'un ton menaçant, d'annoncer à Alphonse II, fils de ce prince, que tout effort pour résister aux armes des Français seroit vain, et qu'il étoit écrit au ciel qu'après divers malheurs, et la perte du royaume de Naples, sa famille seroit éteinte. Selon le même récit, l'âme auroit déclaré que ce revers seroit la punition des cruautés commises contre leurs sujets par les princes de la maison d'Aragon, et spécialement par Ferdinand Ier lui-même, qui, à l'instigation d'Alphonse, avoit fait massacrer à Chiaia, près de Naples, dans l'église de Saint-Léonard, un grand nombre de barons qu'il tenoit renfermés depuis long temps. Il ne falloit point d'apparition pour faire naître la terreur dans l'âme d'Alphonse II. Ses frayeurs n'étoient que les résultats de ses crimes ; et, selon le même historien, elles lui offroient en songe les fantômes de ceux qu'il avoit immolés, et lui représentoient un peuple furieux prêt à l'égorger lui-même.

« servé ses États. Mais celui qui veut être en sû-
« reté sur le trône doit se faire aimer et non dé-
« tester de ses sujets ; et tout prince qui suivra une
« maxime contraire reconnoîtra tôt ou tard son
« erreur ». Prenant ensuite un ton plus élevé, le
poète s'écrie : « Opprobre éternel pour l'Italie !
« Croira-t-on qu'un si puissant royaume n'a pu
« résister un seul mois aux Français ? Sagunte,
« attaquée par Annibal, s'est défendue jusqu'à
« l'extrémité; car la mort est douce, lorsqu'on la
« reçoit pour l'amour d'un bon prince (1) ». Tandis que plusieurs littérateurs exprimoient leur ressentiment contre le monarque fugitif, d'autres appeloient à grands cris Charles VIII. Le poète Marulle, dans ses vers latins, représente l'Italie versant des larmes que font couler le retardement de ce prince; et la Grèce languissant dans les fers des Barbares, et attendant avec impatience son libérateur (2).

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Ferdinand II, en montant sur le trône, mit en liberté tous les seigneurs qu'avoit fait arrêter son père, et rendit aux propriétaires légitimes les domaines dont ils avoient été arbitrairement privés. Il accorda aussi aux habitants de Naples des priviléges très-étendus. Mais ces mesures étoient prises trop tard. Les partisans des Français s'étoient trop

Avénement de Ferdinand II.

(1) Voyez l'*Appendix* n° XXXVIII.

(2) Voyez l'*Appendix* n° XXXIX.

Chap. IV.
A. D. 1495.
A. æt. 20.

avancés pour reculer ; et parmi eux se trouvoient les principaux officiers du royaume. L'approche de l'ennemi agissoit plus puissamment sur l'opinion publique, que les représentations ou la générosité du nouveau souverain. Ferdinand parvint cependant à réunir un corps d'environ six mille hommes d'infanterie et de cinquante compagnies de cavalerie. Il en confia le commandement à Jean-Jacques Trivulce, guerrier très-distingué, et à Nicolas des Ursins, comte de Pitigliano. Il conduisit ensuite sa petite armée à San Germano. Cette place, que couvrent d'un côté des montagnes escarpées, et de l'autre côté un marais impraticable, et en avant de laquelle coule le Garigliano, étoit considérée comme une des clefs du royaume. Ferdinand fit aussi occuper par un détachement le défilé de Cancella, et annonça la résolution de défendre vigoureusement ses États (1). Il est même probable que sans lâcheté, ou plutôt la perfidie de quelques-uns de ses principaux officiers, il auroit opposé à l'ennemi une résistance honorable, sinon couronnée par le succès. Dans cette conjoncture, Crinitus a composé une ode latine, où il a déploré le manque d'union des peuples d'Italie, et prédit les calamités qui étoient prêtes à fondre sur le royaume de Naples (2).

(1) *Guicciard. lib.* j, *t.* j, *p.* 67.

(2) Voy. *Petri Criniti Poemata. Lugduni ;* 1543, *p.* 538.

A l'instant même où il sortoit de Rome, Charles VIII apprit l'abdication d'Alphonse II. Peu de temps après, Zizim, son prisonnier, termina sa vie infortunée. Les uns ont prétendu qu'Alexandre VI l'avoit fait empoisonner avant de le livrer au roi, et d'autres ont soutenu que sa mort avoit été occasionnée par le peu de soin qu'avoient pris de lui ceux auxquels il avoit été confié (1). Les Français

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

(1) Sagredo assure, dans ses *Memorie Istoriche de' monarchi Ottomani*, que Zizim mourut à Terracine trois jours après qu'il fut livré à Charles VIII, et qu'il avoit été empoisonné par Alexandre VI, à qui sultan Bajazet II avoit promis, pour prix de ce crime, une somme prodigieuse. « La « cieca gentilità », dit ensuite l'historien, « adorò più idoli; « a nostri giorni l'idolo universale è l'interesse », *p.* 97. Guichardin prétend aussi que Zizim fut empoisonné à l'instigation d'Alexandre VI, et, selon lui, ce fut à Naples que mourut ce prince, circonstance pour laquelle il est d'accord avec Corio; mais ce dernier prétend que cette mort fut l'effet du peu de soin que le monarque français eut de son captif.— « Per la indiligenza di Carlo ». *Historia di Milano*, *part.* vij, *fol.*° 939, *r.*° Le témoignage de Burchard confirme ce rapport; et cet écrivain indique non seulement la cause, mais aussi le jour de la mort de Zizim.— *Le* 15 *feburier, le fils du Grand-Turc mourut à Naples.— Ex esu sive potu non conveniente naturæ suæ et consueto.* Il reste sur ce sujet quelques monuments curieux, desquels il semble résulter que le pape avoit prié Bajazet de l'aider à repousser l'attaque des Français, et lui avoit représenté que Charles VIII vouloit, pour faciliter l'exécution de ses desseins sur l'empire otto-

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

étant arrivés à Velletri s'aperçurent que César Borgia avoit quitté l'armée et étoit retourné à Rome. Quoique le pape eût ensuite déclaré qu'il n'avoit eu aucune part à cette démarche, et qu'il eût protesté de sa bonne foi, cette fuite parut être un pro-

---

man, être maître de la personne de Zizim. L'empereur des Turcs, dans sa réponse, si une telle production peut être considérée comme authentique, supplie le pape d'avoir la bonté de faire mettre à mort, de la manière qu'il jugera la plus convenable, Zizim son frère, afin d'en faire passer l'âme dans un autre état où elle puisse jouir de plus de repos. Bajazet promettoit de payer ce service signalé par une somme de trois cent mille ducats d'or, avec laquelle sa sainteté auroit pu acheter des souverainetés pour ses fils, et par la permission qu'il accorderoit à tous les chrétiens de commercer dans ses États. Dans une autre occasion, le sultan invitoit le pape à donner le chapeau de cardinal à quelqu'un qu'il lui désignoit. Telle étoit la correspondauce qu'avoient l'un avec l'autre le plus puissant des princes mahométans et le chef de l'Église chrétienne*. Voy. l'*Appendix de la Vie d'Alexandre VI par Gordon*, *t.* ij, *p.* 444. Voy. aussi les *Lettere di Principi*, *t.* j, *p.* 5.

*Corio paroît avoir été un écrivain très-passionné, et Burchard étoit officier d'Alexandre VI. Ainsi leur témoignage est très-suspect, et d'ailleurs ce qu'ils rapportent est absurde. Comment croire qu'un prince soit mort en quelques jours, simplement pour avoir changé de nourriture? La fin précipitée de Zizim fut attribuée, dans le temps même, aux débauches auxquelles il venoit de se livrer, ce qui ne manque pas de vraisemblance. Cependant le caractère odieux d'Alexandre VI fit croire généralement que le prince turc, avant d'être remis aux Français, avoit été empoisonné par ordre de ce pape. Mézerai, et Garnier, continuateur de Vély, sont de cet avis, auquel la fuite de César Borgia peut ajouter quelque poids.

Remarque du traducteur.

nostic de la conduite que tiendroit S. S. si l'état des affaires venoit à changer.

Chap. IV.

A. D. 1495. A. æt. 20.

La marche des Français vers Naples fut signalée par des excès de tout genre. Les places de Montefortino et de Monte S. Giovanni retardèrent quelques instants leurs progrès ; mais elles ne purent résister à l'artillerie ; et les soldats qui les défendoient furent passés au fil de l'épée. Apprenant que l'ennemi s'approchoit, et craignant que sa retraite vers Naples ne fût coupée par un détachement à la tête duquel étoit le maréchal de Gié, Ferdinand II abandonna son camp de S. Germano, et se retira suivi de si près, qu'il laissa une partie de son artillerie sur le chemin, et que les retranchements que ses troupes avoient quittés le matin furent occupés le soir par les Français. Arrivé à Capoue, il apprit qu'il s'étoit opéré à Naples un soulèvement qui exigeoit sa présence. Laissant le commandement de son armée à Trivulce, et comptant venir le reprendre le lendemain, il courut vers sa capitale ; mais à peine ce prince fut-il à quelque distance, que le général négocia avec Charles VIII pour lui livrer la place et se ranger sous son étendard. Cette trahison, qui flétrit la mémoire d'un si grand capitaine, décida du sort du royaume. Les troupes napolitaines, secouant le joug, et voulant prévenir les Français, mirent la ville au pillage ; et le comte de Pitigliano et Virginio des Ursins, qui sous un sauf-conduit du roi s'étoient

Le roi de Naples est trahi par Trivulce.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

retirés à Nole, furent faits prisonniers (1). A son retour de Naples, Ferdinand rencontra à deux milles de Capoue une députation des habitants, qui lui apprirent les maux qu'ils avoient soufferts. La reddition de cette place fut suivie de celle des autres villes principales du royaume, qui sembloient disputer ignominicusement à qui se soumettroit le plus tôt au vainqueur. Trahi par ses officiers et abandonné par ses sujets, Ferdinand se retira à *Castel nuovo*. Il y rassembla les principaux habitants de Naples, et leur expliqua les motifs qui l'avoient engagé à monter sur le trône. Ce prince leur témoigna ses regrets de ne pouvoir réparer les maux qu'avoient causés la rigueur et l'administration de ses prédécesseurs. Il délia ses peuples du serment de fidélité qu'ils lui avoient prêté si récemment, et leur permit de traiter avec le monarque français pour leur sûreté particulière et le maintien de leurs priviléges. Des sentiments si généreux émurent tous ceux qui étoient présents; mais l'espoir de résister au torrent qui approchoit s'étoit évanoui. Ferdinand, instruit que les insurgents de Naples avoient attaqué son palais, et craignant qu'ils ne voulussent se saisir de sa personne

(1) Celuy jour mesme, par manière subtille
Fut prins à Nosle le domp seigneur Virgille*;
Semblablement le comte Petillane,
Qui aux Françoys cuidoit faire de l'asne.

Vergier d'honneur.

* Virginio des Ursins.

et le livrer à Charles VIII, quitta secrètement *Castel nuovo*, accompagné de Frédéric son oncle, de la reine douairière de Naples, veuve de Ferdinand Ier; et de Jeanne, fille de cette princesse. Ayant gagné le port, il s'embarqua et se rendit à l'île d'Ischia, qui est à trente milles de Naples. La résignation suit l'adversité; et on entendit souvent le monarque, tandis que sa terre natale disparoissoit à sa vue, répéter avec le psalmiste : « Si Dieu ne garde la ville, les hommes la gardent envain (1) ».

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Débarqué à Ischia, Ferdinand prouva qu'il ne manquoit ni de résolution ni de courage. La Candine, qui étoit gouverneur du château, et qui entretenoit déjà des intelligences secrètes avec les Français, lui en refusa l'entrée. On négocia, et cet officier consentit à recevoir le roi sans aucune suite, probablement dans l'intention de s'assurer de sa personne. En conséquence les portes s'ouvrirent; mais à l'instant où La Candine parut, le prince, tirant une carabine qu'il avoit tenue cachée sous son manteau, tua le traître. La garnison effrayée reconnut sur-le-champ l'autorité de Ferdinand.

Charles VIII entre dans Naples.

Le 22 février 1495, Charles VIII fit son entrée dans Naples au milieu des cris de joie de la multitude (2); et les hommes sur qui les princes de la

(1) » Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat « qui custodit eam ». Voy. *Gucciard. Hist. d'Ital. t.* j, *p.* 70.

(2) *Id., ibid. p.* 71. *Mémoires de Commin., liv.* vij, *ch.* 15.

Chap. IV.
A. D. 1495.
A. æt. 20.

maison d'Aragon avoient répandu le plus de bienfaits furent les premiers à donner des marques d'attachement au nouveau monarque (1); mais en tout pays il en a toujours été de même en pareille occasion. Avant son départ, Ferdinand avoit confié le commandement de *Castel nuovo* au marquis de Pescaire, Alphonse d'Avalos, qui, loin de suivre l'exemple du reste de la noblesse napolitaine, garda la place avec une fidélité inviolable. En conséquence, Charles VIII, après avoir rendu grâces à Dieu dans la cathédrale, fut conduit à *Castel-Capuano*, ancienne résidence des princes de la maison d'Anjou. Il y reçut l'hommage de ses nouveaux sujets. Les barons napolitains le saluèrent comme leur souverain. Des députés vinrent au nom des provinces et des villes les plus éloignées se soumettre à son autorité; et enfin treize jours après son départ de Rome, Charles VIII se vit reconnu roi de Naples.

La nouvelle de ce grand événement fut reçue diversement par les différents Etats de l'Italie. A Florence, où le cardinal Briçonnet sollicitoit pour

(1) *Vergier d'honneur*: L'armée de Charles VIII, lorsque ce prince fit son entrée dans Naples, se montoit, selon Muratori (*Annali d'Ital. t.* ix, *p.* 379), à trente mille hommes, non compris les troupes que le roi de France avoit laissées dans la Toscane, dans l'État de l'Eglise, et en plusieurs villes du royaume de Naples.

son prince des secours en argent, on feignit d'éprouver beaucoup de satisfaction, et l'on fit des processions et des réjouissances publiques. Quels que fussent ses sentiments, Alexandre VI ne témoigna point de mécontentement; il se borna à dire : *Les Français ont parcouru l'Italie avec des éperons de bois, et ils en font la conquête avec de la craie.* Le Saint père faisoit de la sorte allusion à une coutume des officiers de cette nation, qui, lorsqu'ils couroient à cheval pour leur plaisir, se servoient de morceaux de bois pointus en place d'éperons, et à la craie que les maréchaux des logis de l'armée française employoient pour marquer les maisons où devoient loger les troupes (1).

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Cependant Charles VIII avoit encore deux opérations importantes à faire pour assurer sa conquête. *Castello nuovo* et *Castello dell' uovo*, places d'une grande force, tenoient toujours pour l'ancien souverain. Les Français firent jouer leur artillerie d'abord contre *Castel nuovo*, qui se rendit après quelques jours de siège. *Castello dell' uovo* résista plus long-temps; mais à la fin une canonnade de trois jours, pendant laquelle on lui envoya plus de trois cents boulets, força la garnison à conclure, le 13 mars, une capitulation,

Il soumet les forteresses de cette ville.

(1) *Nardi, Vita d'Antonio Giacomini Tebalducci Malespini; Fior.* 1597, *p.* 18.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

qui lui permit de se retirer où elle voudroit (1). Le roi distribua parmi ses courtisans les effets précieux qui avoient été renfermés dans cette forteresse; et telle fut sa prodigalité, qu'il suffît de lui demander une partie de ces riches dépouilles pour l'obtenir (2).

Cependant Charles VIII n'étoit pas tranquille. Quel que fût son titre à la couronne de Naples, il savoit qu'il ne la devoit qu'à son épée. Ferdinand II, qui n'avoit cédé qu'à des forces supérieures, pouvoit saisir toute occasion qui se présenteroit de recouvrer ses Etats. Le roi de France chercha donc à négocier pour le faire renoncer à ses droits. Frédéric, oncle de Ferdinand, étoit aussi à Ischia. Charles VIII lui écrivit qu'il désiroit d'avoir avec lui une entrevue à Naples, et lui offrit quatre otages pour sa sûreté. Frédéric consentit à faire cette démarche, et le vainqueur lui déclara que si son neveu vouloit déposer la couronne, il lui donneroit en France des terres d'un revenu considérable, et qu'il assureroit une existence honorable au prince qui l'écoutoit et à tous ceux de la maison d'Aragon. Frédéric n'hésita pas à répondre qu'il connoissoit assez les sentimens de Ferdinand pour être certain qu'il n'accepteroit aucune proposition

Il propose à Ferdinand d'abdiquer la couronne.

(1) *Vergier d'honneur.*

(2) « Il les donna à ceux qui les demandoyent ». *Commines, Mémoires, liv.* vij, *chap.* xiv, *p.* 209.

qui tendroit à le dépouiller de sa couronne et à se séparer de ses sujets, et qu'il avoit résolu de vivre et de mourir roi. Après une nouvelle conférence tout aussi infructueuse que la première, le prince d'Aragon retourna vers son neveu, qui étoit demeuré à Ischia pour connoître le résultat de l'entrevue (1).

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

André de La Vigne, qui accompagnoit Charles VIII dans son expédition, a laissé un journal où il fait connoître la manière dont ce prince s'occupoit à Naples ; mais cet annaliste n'a guère rapporté que le cérémonial et les événements ordinaires de la journée. Il dit que le roi se rendoit tous les matins à l'église, et qu'il varioit quelquefois ses amusements par une promenade au *Poggio reale* (2), maison de plaisance des souverains de

(1) *Guicciard.*, *Hist. d'Ital. t.* j, *p.* 84.

(2) « Et quelquefois alloit au Mont Impérial, » dit Commines, qui traduit ainsi le nom de *Poggio reale*. *Mémoires*, *liv.* vij, *chap.* xiv. Denys Godefroy, son commentateur, pense qu'il « faudroit lire en *manteau impérial*, pour re« venir à ce qu'aucuns disent qu'il (Charles VIII) fut cou« ronné empereur de Constantinople ». Telle est l'autorité sur laquelle un historiographe du roi très-chrétien, Henri II, vouloit appuyer les prétentions des rois de France à l'empire d'Orient. Ce fut Alphonse, duc de Calabre, qui, au retour de son heureuse expédition contre les Turcs, bâtit le *Poggio reale*, dont André de La Vigne nous a laissé une description curieuse. Voy. l'*Appendix*, n° XLIII.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Naples, qui est située à peu de distance de cette ville. Le monarque parut aussi prendre beaucoup de plaisir à voir la fille de la duchesse de Melfi montrer, en présence de sa mère, son courage et son agilité. Cette jeune personne, montée sur un cheval, couroit à toute bride, et faisoit tous les exercices d'un cavalier. Le 25 avril il y eut un grand tournoi, sorte de divertissement qui se renouvela chaque jour jusqu'au 1er mai. Il s'y trouva une infinité de personnes de distinction, tant de Florence que des autres parties de l'Italie, et il fut embelli par la présence des dames de Naples (1). Mais la main du monarque fut employée avec moins de danger, sinon avec plus d'utilité, à toucher ceux qui cherchèrent dans cette condescendance un remède à leurs maux. Les souverains ont toujours été disposés à détourner la vue de dessus les calamités qu'ils peuvent diminuer, et à s'oc-

(1) « Et apres disner, alla le roy aux lices ou ce devoient « faire les joustes, et là trouva le roi plusieurs grans sei- « gneurs, tant de Florence que d'Italie, et des dames du « pays, especiallement de Naples; et furent faictes lesdictes « joustes en une grant rue, près le chateau nove, devant « une église fondée des rois de Cecille (Sicile). C'est « assavoir de ceulx d'Anjou. Et durerent lesdictes joustes « dès le mercredy, XXIII jour d'avril, jusques au premier « jour de may, et se nommèrent les tenans du dedens des- « dictes joustes, Chastillon et Bourdillon ».

Vergier d'honneur.

cuper de celles qu'il leur est impossible d'écarter. Lorsque Charles VIII visita l'église où l'on conserve les reliques de saint Janvier, on lui montra la tête de ce martyr, et le vase qui contient une portion de son sang. Ce sang paroissoit aussi compacte que le corps le plus solide; mais lorsque le roi en eut approché une verge d'argent, et qu'il l'eut placée vis-à-vis de la tête du saint, il commença à se liquéfier, devint chaud et bouillonna, à la grande surprise de Charles et des personnes de sa suite, qui étoient persuadés que le miracle ne s'opéroit que par l'effet des prières des fidèles (1).

Chap. IV.
A. D. 1495.
A. æt. 20.

Tandis que le monarque français consumoit en des amusements puérils et en des actes de superstition un temps qu'il auroit mieux employé à l'administration de ses nouveaux Etats, Ferdinand II faisoit voile pour la Sicile. Il trouva son père à Messine. Alphonse habitoit un couvent, où il passoit le jour dans l'abstinence et la nuit dans la prière. Son fils le consulta sur les mesures qu'il convenoit de prendre pour relever leur maison. Le résultat de leur délibération fut de chercher à engager, par tous les moyens possibles, le roi d'Espagne à s'intéresser à leur cause. Ce monarque possédoit la Sicile (2); et le voisinage d'un

(1) *Vergier d'honneur.*

(2) Le docteur Robertson se trompe, lorsqu'il dit que Ferdinand « se rendit maître des royaumes de Naples et de

Chap. IV. A. D. 1495. Æt. 20.

prince aussi puissant que l'étoit le roi de France, qui méditoit de nouvelles conquêtes, ne pouvoit manquer d'exciter ses craintes pour la sûreté de cette île. Les liens du sang qui unissoient le roi d'Espagne à la maison royale de Naples, sembloient devoir le porter à faire recouvrer à cette maison la couronne qu'elle venoit de perdre; mais les deux princes napolitains oublioient que ce monarque ambitieux étoit incontestablement héritier légitime d'Alphonse Ier, roi d'Aragon, de Naples et de Sicile, et qu'il pouvoit considérer comme une violation de ses droits héréditaires le legs que ce prince avoit fait de la couronne de Naples à Ferdinand Ier, son fils naturel, qui étoit aïeul d'Alphonse II. Il est vrai qu'il avoit depuis longtemps acquiescé à ce démembrement, et qu'il avoit donné sa sœur en mariage à Ferdinand Ier. Mais à mesure que la fortune étoit devenue contraire à la branche de Naples, la force et les ressources de la branche d'Espagne s'étoient accrues, et l'on pouvoit craindre que le prince qui en étoit le chef ne voulût revendiquer des droits qu'il avoit négligés, moins par modération peut-être, que

« *Sicile*, en violant la foi des traités et tous les droits du « sang. *Histoire de Charles-Quint*, *t.* j, *liv.* j, *p.* 4, Tr. Fr. *in*-12. La couronne de Sicile ne fut point disputée à Ferdinand, qui en hérita à la mort de Jean son père, roi d'Aragon et de Sicile, et frère d'Alphonse Ier.

parce qu'il n'avoit pas été en état de les soutenir. Ces réflexions si justes ne furent point faites par Alphonse ni par son fils, et ils prirent la funeste résolution de demander des secours au roi d'Espagne. Bernard Bernaudo, secrétaire du roi de Naples, fut chargé de la mission. Le monarque espagnol le reçut avec beaucoup d'égards. Ce prince n'avoit pas vu d'un œil indifférent les progrès des Français en Italie, et il avoit déjà fait signifier à Charles VIII qu'il considéreroit comme un acte d'hostilité envers lui toute attaque contre le royaume de Naples. Toutefois il s'étoit engagé par un serment solennel, à ne point intervenir dans la contestation; mais en examinant le traité, il avoit reconnu qu'il renfermoit une réserve des droits de l'Eglise, que les mesures prises par le monarque français avoient compromise. D'ailleurs on avoit supposé que Charles VIII avoit un titre légitime à la couronne de Naples, proposition qu'il étoit aussi facile de nier que de soutenir. En conséquence le roi d'Espagne fit un puissant armement, et confia le commandement de ses troupes à Gonsalve Fernandez, qui étoit issu de la maison d'Aguilar, et étoit né à Cordoue. Cet officier, dont le courage, les talents et l'expérience étoient éprouvés, se rendit sur-le-champ en Sicile, pour être prêt à agir selon que l'exigeroient les circonstances. Les victoires qu'il remporta dans la suite, firent convertir cette dénomination de *grand capitaine*,

Chap. IV.

A. D. 1495.

A. æt. 20.

Les princes de Naples réclament les secours du roi d'Espagne.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

que ses compatriotes n'employèrent d'abord que pour faire connoître son autorité, en un titre qui, pour indiquer la supériorité de son mérite et ses heureuses qualités, a été attaché au nom de ce guerrier.

Inquiétude des Etats de l'Italie.

Le succès des armes du roi de France causoit aussi de vives inquiétudes aux différents Etats et princes de l'Italie, et particulièrement à Ludovic Sforce, qui avoit provoqué l'expédition. Comme un instrument tranchant entre les mains d'un ouvrier maladroit, les talents extraordinaires de cet ambitieux, non seulement ne le firent point parvenir au but qu'il s'étoit proposé, mais lui furent extrêmement nuisibles. Si, content du rang et de l'influence qu'il avoit obtenus en Italie, il n'y avoit point appelé les Français, ou si après l'arrivée et les victoires remportées par Charles VIII il étoit demeuré fidèle à ce prince, il auroit, selon toute apparence, continué de jouir d'une autorité usurpée. Mais il semble qu'il y ait des hommes dont le penchant au mal soit si fort, qu'ils méprisent les conseils conformes à la morale et à la bonne foi, quoiqu'ils soient évidemment d'accord avec leurs intérêts. Même avant l'arrivée de Charles VIII à Naples, Sforce avoit noué une négociation avec le sénat de Venise, pour couper au roi la retraite vers la France. Les derniers jours de mars 1495, il fut conclu dans cette ville une ligue entre tous les Etats d'Italie, sous le spécieux prétexte de dé-

fendre leurs possessions contre les Turcs, mais dans le fait pour empêcher le monarque français de rentrer dans ses Etats (1). Cette confédération, à laquelle on donna le nom de ligue sainte, fut la plus formidable qu'on eût vue jusqu'alors en Europe. Alexandre VI saisit avec empressement l'occasion d'échapper à un joug qu'il redoutoit. La république de Venise et le duc de Milan, Maximilien d'Autriche, et Ferdinand V, roi d'Espagne, accédèrent aussi au traité; et les divers Etats de l'Italie comprirent ainsi dans leur système de balance politique des contrées situées au-delà des Alpes (2). Tandis que les confédérés couvroient du voile de la religion leurs véritables intentions, ils résolurent de réunir leurs forces pour enlever à Charles VIII des conquêtes qui lui avoient si peu coûté. En conséquence il fut arrêté que le monarque espagnol aideroit les princes de la maison d'Aragon à recou-

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Ligue sainte.

(1) Machiavel, dans sa première *Décennale*, fait allusion à la conduite que Sforce tint en cette occasion.

Philippe de Commines, qui étoit ambassadeur du roi de France à Venise, rapporte d'une manière très-naïve avec quelle adresse le doge et les sénateurs l'amusèrent jusqu'à ce que cette ligue formidable, qu'il eut la mortification de voir proclamer avec la plus grande pompe, eût été conclue. Son récit, qui comprend tout le quatorzième chapitre de son septième livre, mérite d'être lu.

(2) Ce traité a été conservé par Lünig. Voy. *Codex Italiæ diplomaticus*, *t.* j, *p.* 111.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

vrer leurs Etats, que les Vénitiens feroient occuper par de fortes escadres les ports du royaume de Naples, et que Ludovic s'opposeroit au passage de toutes les troupes françaises qui voudroient traverser le Milanais pour aller renforcer l'armée de leur roi. Il fut stipulé de plus qu'on prêteroit de grosses sommes à Maximilien et au roi d'Espagne pour les mettre en état de porter la guerre au cœur de la France. Les alliés désiroient ardemment que les autres puissances de l'Italie se joignissent à eux; mais en politique italien, le duc de Ferrare, tout en permettant à son fils de passer à la tête d'un corps de cavalerie au service du duc de Milan, annonça la résolution de tenir ses premiers engagements; et les Florentins, convaincus qu'ils seroient exposés les premiers à la vengeance du monarque français s'ils se déclaroient contre lui, et d'ailleurs ne redoutant pas moins la puissance de Venise que les succès de la France, refusèrent d'accéder à la convention (1).

La joie que les Napolitains avoient fait voir à l'arrivée d'un nouveau souverain ne fut pas de longue durée. Malgré les priviléges et les exemptions que Charles VIII avoit accordés aux villes qui avoient les premières reconnu son autorité, les peuples regrettèrent bientôt d'avoir changé le gouvernement sévère, mais sage, de la maison

(1) *Guicciard. Historia d'Ital. t.* j, *p.* 89.

d'Aragon contre l'administration désordonnée des Français. Les principaux barons du royaume, au lieu d'obtenir ces grâces qu'ils avoient attendues pour prix de leur prompte soumission, furent privés de leurs offices et de leurs terres, qui, à deux ou trois exceptions près, furent distribués par Charles VIII aux plus habiles de ses généraux et aux plus vils de ses courtisans (1). Les soldats français, dispersés dans les différentes provinces, ne furent retenus, ni par l'humanité, ni par l'honneur, ni par la décence; et les écrivains italiens ont prétendu que les vierges consacrées au Seigneur, n'ont pas même trouvé dans le sanctuaire un asile contre la violence brutale des vainqueurs (2). Il n'est donc pas surprenant que les Napolitains aient conçu de bonne heure une forte haine contre le gouvernement des Français; et Guichardin auroit pu expliquer leur mécontentement sans l'imputer à la légèreté et à l'inconstance naturelles à tous les peuples (3).

---

(1) « Tous estats et offices furent donnez aux *François*, « à deux ou trois ». *Commines, Mém. liv.* vij, *ch.* xiv. Je soupçonne que Giannone a mal compris ce passage, lorsqu'il « a dit : « Tutte le autorità e carichi furono conferiti a due « o tre Franzezi ». *Historia di Napoli, liv.* xxix, *chap.* ij.

(2) *Corio, Historia di Milano, part.* vij. *Benedetti, Fatto d'arme del Tarro, p.* 9.

(3) *Guicciard, lib.* ij, *t.* j, *p.* 90.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Charles VIII n'eut pas plutôt appris la formation de la ligue sainte, qu'il sentit tout le danger de sa situation, et ce prince ne fut pas moins impatient de quitter ses nouveaux Etats qu'il ne l'avoit été de les conquérir. Il vit que les traités, pour la conclusion desquels il avoit pris tant de précautions et fait tant de sacrifices, n'avoient servi qu'à le précipiter dans un abîme, d'où il ne pourroit se tirer sans de grands efforts. La défection de Sforce lui prouva qu'il ne devoit point compter sur les alliances qu'il avoit formées en Italie, et qu'il ne lui restoit qu'à s'ouvrir, par la force des armes, un passage à travers cette contrée. Cependant, quelque critique que fût sa position, il ne voulut point partir avant de s'être fait solennellement couronner roi de Naples. En conséquence, il chercha par des promesses à détacher le pape de la ligue, et lui fit demander la bulle d'investiture : mais si Alexandre VI l'avoit refusée tandis que Charles VIII étoit maître de Rome, les événements survenus depuis cette époque le disposoient bien moins encore à l'accorder (1). Se passant de cette formalité, le monarque victorieux fit dans la ville de Naples, le

(1) Summonte, *Historia di Napoli*, *lib.* vj, *p.* 517 (581), et après lui Giannone, *lib.* xxix, *cap.* ij, *p.* 389, ont prétendu que le pape, effrayé par les menaces de Charles VIII, lui avoit expédié la bulle d'investiture, et avoit nommé un

21 du mois de mai, une entrée publique en qualité de roi de France, de Sicile et de Jérusalem, et accompagné des principaux seigneurs français et napolitains, et de plusieurs barons de différents États d'Italie qui étoient allés le chercher au *Poggio reale*. Il avoit la couronne en tête, et étoit revêtu du manteau impérial. Dans la main droite il portoit la boule d'or, orgueilleux emblème de la souveraineté universelle; et de la main gauche il tenoit le sceptre. Il étoit sous un dais que soutenoient quelques-uns des plus grands seigneurs napolitains. Le duc de Montpensier marchoit devant

Chap. IV.

A. D. 1495.

A. æt. 20.

Charles VIII fait à Naples une entrée solennelle.

---

légat qui avoit fait la cérémonie du couronnement. Cependant il est très-probable que ces deux historiens judicieux sont tombés dans une erreur. Benedetti, dans son *Fatto d'arme del Tarro*, *p.* 9, soutient qu'Alexandre VI refusa positivement la demande du roi de France, qui en conséquence menaça de bouleverser l'Italie et les États de l'Église. Les récits des annalistes français appuient fortement cette dernière opinion. Commines dit froidement que le roi fut couronné, *liv.* vij, *ch.* xiv, *p.* 208. Mais André de la Vigne, quoiqu'il décrive jusqu'aux moindres détails de la cérémonie, pendant laquelle Charles VIII jura de maintenir les droits du peuple, et qu'il cite les principaux seigneurs français qui étoient présents, ne parle point d'investiture, et n'affirme pas même qu'il y ait eu un couronnement. La fuite d'Alexandre VI, lorsque le roi de France entra dans Rome pour la seconde fois, peut aussi être considérée comme la preuve qu'il ne se rendit point aux vœux de ce prince.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

lui, en qualité de lieutenant-général et de vice-roi du royaume de Naples. Parmi ceux qui avoient le manteau royal, comme parents du roi, on remarquoit Philippe de Bresse, qui fut depuis duc de Savoie, les comtes de Foix et de Luxembourg, et le duc de Vendôme. A l'entrée de la ville, Charles VIII trouva un grand nombre de gentilshommes et de dames napolitaines qui lui présentèrent leurs fils (1), et le prièrent de les créer chevaliers, faveur que voulut bien leur accorder le monarque. Jean d'Aunay, revêtu d'une armure complète, et monté sur un cheval richement caparaçonné, remplit en cette occasion l'office de roi d'armes. Si l'on en croit André de La Vigne, jamais les Napolitains n'avoient vu cavalier si parfait. Le roi, s'étant rendu à la cathédrale, s'approcha de l'autel, et jura de maintenir les droits et les priviléges de ses nouveaux sujets, qui lui prêtèrent serment de fidélité (2). On dit qu'en cette occasion le célèbre Pontanus adressa à Charles VIII, au nom du peuple de Naples, un discours où il injuria les princes de la maison d'Aragon, qui l'avoient comblé de bienfaits. Comme ce discours n'est pas venu jusqu'à nous, il n'est pas facile de dire si l'accusation est

(1) C'est-à-dire, ceux qui n'avoient ni moins de huit ans ni plus de seize.

(2) Voyez dans l'*Appendix*, n° XLV, la relation de cette cérémonie, tirée du *Vergier d'honneur*.

fondée; mais on peut supposer que si Pontanus s'est chargé d'un office si contraire à l'honneur, il ne s'en est pas acquitté avec beaucoup de délicatesse (1).

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Le roi de France crut devoir laisser dans le royaume de Naples une partie de ses troupes sous le commandement de ses généraux les plus expérimentés. Il promit qu'il leur feroit parvenir tout ce qui leur seroit nécessaire pour se défendre, et qu'il reviendroit bientôt en Italie à la tête d'une armée plus

(1) Ce fut probablement aussi en cette occasion que Raphaël Brandolini, appelé *Lippo Brandolini il giovane*, prononça devant Charles VIII un discours qu'il mit en vers sur-le-champ. Dans son étonnement, le roi s'écria, dit-on : *Magnus orator, summus poeta !* Il est certain du moins que le monarque fit à Brandolini une pension de cent couronnes, et qu'il lui accorda un diplôme honorable dont la date étoit de *Castel-Capuano*, et du 18 mai 1495. Cette pension devoit, disoit-on dans l'acte, payer les services que ce littérateur avoit rendus et pouvoit rendre encore au roi. Elle devoit aussi lui procurer la facilité de continuer ses travaux. Enfin on le faisoit passer dans le diplôme pour *cæcus à nativitate ;* mais la qualification de lippo (chassieux) qu'on donnoit à Brandolini, a fait conjecturer à Mazzuchelli qu'il ne fut point aveugle de naissance. Voy. *Mazzuchelli, Scrittori d'Italia, t.* vj, *p.* 2018, à l'art. *Brandolini.* Peut-être n'est-il pas contre la vraisemblance de présumer que ce fut Brandolini et non Pontanus qui prononça devant Charles VIII, le jour où ce prince fit son entrée solennelle dans Naples, le discours dont nous avons parlé.

Chap. IV. A. D. 1495. Æt. 20.

puissante que celle qu'il y avoit amenée. De toutes les mesures qu'il prit dans cette expédition, mesures que Commines représente comme une suite d'erreurs et d'absurdités, celle sur laquelle cet écrivain ne fait aucune remarque fut la plus imprudente et la plus funeste. Si le monarque français avoit concentré ses forces dans Naples, et s'il y en avoit fait passer promptement de nouvelles, soit par terre soit par mer, il auroit empêché et ses partisans de craindre pour leur propre sûreté, et ses ennemis d'effectuer pendant sa marche pour retourner en France l'attaque qu'ils avoient méditée. Enfin s'il avoit résolu d'abandonner entièrement ses conquêtes, il pouvoit, sinon avec honneur, du moins sans danger, s'avancer à la tête de son armée vers ses propres Etats. Mais en dispersant ses forces il s'exposa à combattre des ennemis supérieurs en nombre, et sacrifia vainement les troupes qu'il laissa dans le royaume de Naples, celles-ci ne pouvant soutenir, contre les forces des alliés et les partisans de la maison d'Aragon, une lutte extrêmement inégale. Charles VIII en quittant Naples, en remit le gouvernement au duc de Montpensier, qui, malgré son indolence naturelle ou sa légèreté, avoit en toute occasion servi son maître avec courage et fidélité (1). D'Aubigny, dont les services

(1) « Bon chevalier et hardy, mais peu sage. Il ne se levoit « qu'il ne fust midy». *Mém. de Comm., liv.* viij, *ch.* j, *p.* 217.

avoient été récompensés par les seigneuries d'Acri et de Squillace, fut nommé grand connétable du royaume et commandant de toute la Calabre. La défense des places fortes fut confiée aux meilleurs officiers. De toute la noblesse italienne, les Colonne furent ceux qui profitèrent le plus des bontés du roi; et les principales dignités de l'Etat furent conférées à des membres de leur famille. On suppose même que ce fut à leur demande que Charles VIII retint prisonniers le comte de Pitigliano et Virginio des Ursins, chefs de la maison de ce nom, qui étoit ennemie de la maison des Colonne. Cependant toutes ces grâces n'assurèrent pas au monarque français la fidélité des barons romains, qui déjà entretenoient une correspondance secrète avec ses ennemis, et qui après son départ furent les premiers à cesser de reconnoître son autorité, non peut-être sans sujet, comme le dit Commines, mais parce que l'imprudente division des forces du roi de France l'avoit mis hors d'état de se faire respecter (1).

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Il part pour retourner en France.

Charles VIII quitta Naples, le 20 mai 1495, et prit le chemin de Rome. Trivulce qui l'escortoit avoit sous son commandement une compagnie de cent lances, trois cents hommes d'infanterie suisse, mille Français et un pareil nombre de Gascons.

(1) *Mémoires de Commines, liv.* viij, *chap.* j, *p.* 218.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Commines fait monter ces forces à neuf mille hommes, qui, dit-il, étoient tous des jeunes gens persuadés qu'ils ne trouveroient point de troupes en état de tenir la campagne contre eux. Alexandre VI ayant appris l'approche des Français s'enfuit de Rome (1), y laissant le cardinal Anastase qu'il avoit chargé de recevoir le roi de France, et il se réfugia dans Orviette. Le sacré collége accompagna le pape, qui avoit avec lui deux cents hommes d'armes, mille chevau-légers et trois mille fantassins (2). Charles VIII, après avoir fait sa prière devant le maître-autel de l'église de Saint-Pierre (3), s'empressa de continuer sa marche, et entra le 5 juin à Viterbe (4). En conséquence Alexandre VI sortit d'Orviette et se rendit à Pérouse, se proposant, si le roi s'en approchoit, de passer de cette ville à Ancone, et de s'y embar-

Il arrive à Viterbe,

(1) Le pape sortit de Rome deux jours avant l'arrivée de Charles VIII dans cette ville.

(2) *Guicciard. Historia d'Ital. lib.* ij, *p.* 94.

(3) « Lundy premier de juing le roy entra dedans Romme, « et fut logé au palais du cardinal Sainct Clément. **** Et « incontinent qu'il fut à Romme, ainsi que bon et loyal ca- « tholique, il alla en l'église de monsieur Sainct Pierre de « Romme, faire ses offrandes ». etc.

Vergier d'honneur.

(4) « Et après la grant messe alla veoir le corps de ma- « dame saincte Rose, qui repose audit Viterbe en chair et « en os, et n'est que transie ». *Ibid.*

quer pour quelque autre partie de l'Italie. Le monarque français apprit à Viterbe, d'où il s'éloigna le 8, que son avant-garde ayant éprouvé quelque résistance à Toscanella, place forte qui appartenoit au pape, l'avoit emportée d'assaut, et en avoit massacré les habitants au nombre de six cents. Cette nouvelle lui fit beaucoup de peine; car il se proposoit de traverser le plus paisiblement qu'il seroit possible le territoire de l'Eglise.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Arrivé à quelque distance de Sienne, Charles VIII vit s'avancer vers lui une députation des habitants qui le conduisirent dans leur ville. Il y reçut de grands honneurs, et y passa plusieurs jours, charmé de la beauté des dames, et de la somptuosité des festins qui lui furent préparés. Il y donna audience à Philippe de Commines, qui arrivoit de Venise. Le roi le questionna gaiement, en apparence, sur les préparatifs qui se faisoient pour s'opposer à son retour (1). Commines ne répondit pas d'une manière qui pût dissiper les craintes du monarque. Il l'assura que le sénat lui avoit dit que les forces combinées de la république de Venise et du duc de Milan formeroient une armée de quarante mille hommes, qui se tiendroit à la vérité sur la défensive, et qui ne passeroit l'Oglio que dans le cas où le roi attaqueroit le Mila-

et à Sienne.

(1) *Commines*, *liv.* viij, *chap.* ij, *p.* 218.

Chap. IV.
A. D. 1495.
A. æt. 20.

nais. Commines pressa ce prince de partir avant que ses ennemis eussent rassemblé leurs forces, ou reçu des secours de Maximilien, qui, disoit-on, faisoit de grandes levées de troupes. Mais Charles VIII perdit le temps à négocier à Sienne avec les envoyés de Florence, qui étoient venus lui demander instamment la restitution de Pise. A cette condition les Florentins offroient non seulement de lui payer la somme stipulée par le traité, mais de lui prêter soixante-et-dix mille ducats, et de le faire accompagner jusqu'à la ville d'Asti par trois cents hommes d'armes et par deux mille hommes d'infanterie, sous le commandement de Francisque Secco. La plupart de ses officiers conseilloient au roi d'accepter une proposition si avantageuse; mais le jeune prince de Ligny, son parent et son favori, ayant dit qu'il seroit affreux de livrer les habitants de Pise à leurs tyrans, Charles VIII, méprisant à la fois sa promesse et ses intérêts, rejeta l'offre (1). A la demande de quelques Siennois, et, toujours contre l'avis de ses conseillers les plus judicieux, il laissa dans Sienne, dont il nomma gouverneur le même prince de Ligny, qui délégua son autorité à Villeneuve son lieutenant, une garnison de trois cents hommes, qui fut chassée de cette ville un mois après le départ du monarque.

---

(1) *Commines, liv.* viij, *chap.* ij, *p.* 219.

Il paroît que Charles VIII s'étoit proposé d'aller de Sienne à Florence, et déjà il s'étoit avancé jusqu'au bourg de Campana (1); mais il y apprit que quoique les Florentins eussent fait des préparatifs pour le recevoir honorablement, ils avoient rassemblé des troupes en grand nombre, et rempli leur ville d'hommes armés. Ces précautions étoient peut-être moins l'effet de l'inquiétude que leur donnoit personnellement le roi, que de la crainte qu'il ne voulût faire rentrer les Médicis. Ils savoient que Pierre s'étoit attaché aux Français, dans le camp même desquels il étoit alors (2), et ils appréhendoient avec raison qu'une fois dans Florence, il ne priât ses protecteurs de l'aider à recouvrer l'autorité. Ne voulant s'embarrasser dans aucune contestation, Charles VIII changea de dessein, et dirigea sa marche vers Pise. A Poggibonzo, il donna audience à Savonarole, que les Florentins lui avoient député, pour le porter à leur rendre les villes et les places qu'ils lui avoient conditionnellement livrées. Savonarole représenta au roi que s'il violoit un serment qu'il avoit fait en présence de Dieu, et la main sur les saints Évangiles, il attireroit le courroux du ciel sur sa tête, et recevroit un châtiment mérité. Mais il paroît que

Chap. IV.

A D. 1495.

A. æt. 20.

Savonarole est admis à son audience.

(1) *Vergier d'honneur.*

(2) *Guicciard. Historia d'Ital., t.* j, *p.* 98.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

les menaces de ce fanatique, bien qu'il les ait faites avec sa véhémence accoutumée, firent peu d'impression sur Charles VIII, qui tantôt voulut rendre leurs places aux Florentins, tantôt allégua qu'avant le serment qu'il avoit prêté il s'étoit engagé envers les citoyens de Pise à maintenir leur liberté (1).

Charles VIII arrive à Pise.

A son arrivée dans cette dernière ville, le roi de France reçut de la part des habitants des sollicitations plus vives encore que celles qu'ils lui avoient adressées lorsqu'il se rendoit à Naples, et ils n'omirent rien de ce qui pouvoit l'exciter à les prendre sous sa protection, et à les mettre en état de secouer le joug odieux des Florentins. Dans le fait, jamais peuple ne parut désirer plus vivement sa liberté; et les Pisans avoient déjà donné des preuves de ce courage, de cette opiniâtreté, au moyen desquels ils soutinrent cette lutte si terrible et si longue où ils alloient être alors engagés. Les rues de la ville de Pise furent ornées d'écussons et de bannières aux armes de France. Les principaux citoyens, accompagnés de toutes les personnes de leur famille, se trouvèrent sur le passage du monarque français. Des enfants vêtus de satin blanc, orné de fleurs de lis en broderie, s'écrioient: *Vive le roi! vive la France!* Lorsque Charles VIII approcha du pont, il vit étendue au-dessus d'une

(1) *Guicciard. Historia d'Ital., t.* j, *p.* 98.

estrade une riche tapisserie, qui représentoit un roi de France à cheval. Cette figure avoit un manteau semé de fleurs de lis. Dans une des mains étoit une épée nue, la pointe tournée vers Naples. Le cheval fouloit aux pieds un lion et un long serpent, emblèmes de la république de Florence et du duché de Milan. Le lendemain de son entrée, une foule d'habitants supplièrent le roi de prendre la ville sous sa sauve garde; mais, comme de coutume, sa réponse fut équivoque, et par conséquent peu satisfaisante. Le jour suivant les femmes et les filles des citoyens, vêtues de deuil et nu-pieds, allèrent se jeter aux genoux du monarque. Poussant de grands cris, elles le prièrent d'avoir pitié de leurs époux, de leurs pères, de leurs enfants, et de les protéger contre leurs oppresseurs (1). Charles VIII les assura de sa bienveillance envers les Pisans, et leur promit de régler tout de façon à les contenter. Le moyen auquel il eut recours, fut de laisser dans la citadelle une garnison française, dont il confia le commandement à d'Entragues, l'un de ses courtisans les plus prodigues (2), qui ne vit dans ce dépôt qu'une source de richesses pour lui.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Après avoir demeuré six ou sept jours à Pise,

(1) *Vergier d'honneur.*

(2) Un appelé Entragues, homme bien mal conditionné ». *Commines, liv.* viij, *ch.* iij, *p.* 220.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Charles VIII s'avança par Lucques et par Pietra Santa vers Sarzane, où étant arrivé (1), il apprit que les Génois paroissoient disposés à s'affranchir de la domination du duc de Milan. En conséquence il leur envoya cent vingt hommes d'armes et cinq cents fantassins, commandés par le duc de Bresse. La flotte française sortit même du port de Naples pour seconder l'entreprise. Cependant les Génois ne réussirent point : la flotte fut battue, les vaisseaux furent pris à Rapallo, et le duc de Bresse eut beaucoup de peine à faire aux environs d'Asti sa jonction avec le roi, à une époque où il ne pouvoit plus lui être d'aucune utilité. Le duc d'Orléans avoit alors pourvu à la sûreté de cette ville, par laquelle Charles VIII devoit passer nécessairement. Il avoit pris aussi la ville de Novarre, qui faisoit partie du duché de Milan, qu'il venoit de réclamer comme héritier de la maison de Visconti.

Le duc d'Orléans réclame le duché de Milan.

L'avant-garde des Français étoit conduite par le maréchal de Gié, qui avoit Trivulce pour lieutenant. Elle croyoit éprouver quelque résistance à Pontremoli, petite ville qui est avantageusement située au pied de l'Apennin, et qui avoit une gar-

(1) A Lucques, dit André de la Vigne, dans le *Vergier d'honneur,* le roi

Fut festié moult honorablement,
En submettant la ville entièrement,
Les corps, les biens des hommes et des femmes,
A son plaisir et bon commandement,
Pour le servir de cueur, de corps et d'ames.

nison d'environ quatre cents hommes; mais les troupes françaises s'étant présentées, la place leur fut rendue sans qu'elles eussent besoin de l'attaquer. Lorsqu'elles y furent entrées, il s'éleva entre quelques bourgeois et des soldats allemands qui étoient au service de France une querelle, où environ quarante de ceux-ci perdirent la vie. Irrités de cette perte, leurs compatriotes passèrent les habitants au fil de l'épée, et mirent le feu à la ville. Une grande quantité de vivres furent consumés dans l'incendie; et cependant l'armée française en avoit un besoin extrême. Cet acte de cruauté, que le maréchal de Gié ne put prévenir, causa la plus vive douleur au roi, tant parce que ses soldats tomboient d'inanition, qu'à cause de l'espèce de souillure qu'il imprimoit sur ses armes (1); et ce ne fut que lorsqu'ensuite ils lui eurent rendu des services très-importants, qu'il put pardonner aux Allemands.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Charles VIII ayant quitté Sarzane, arriva au pied de l'Apennin, près de Villa Franca. Il avoit mis près de six semaines à venir de Naples, et cependant il lui importoit infiniment de passer les

Charles VIII passe l'Apennin.

(1) « Ce fut un grand dommage de la destruction de ceste « place, tant pour la honte, qu'à cause des grans vivres « qui y estoient, dont nous avions ja grand faute, etc. » *Commines, liv.* viij, *chap.* iv, *p.* 222. La phrase est parfaitement claire; et cependant le commentateur a substitué au mot *honte* celui de *bonté*.

Chap. IV. A. D. 1495. Æt. 20.

monts avant que ses ennemis eussent pu rassembler assez de forces pour l'arrêter dans sa marche. Le bonheur qui l'avoit accompagné en s'avançant vers Naples le suivit à son retour, ce qui plus d'une fois fit souvenir Commines d'un entretien qu'il avoit eu à Florence avec Savonarole, enthousiaste, dans les prédictions duquel il paroît avoir eu beaucoup de confiance. Ce frère prêcheur lui dit « Que le roi « auroit affaire en chemin ; mais que l'honneur luy « en demourroit, et n'eust-il que cent hommes « en sa compaignie, et que Dieu qui l'avoit conduit « au venir le conduiroit encores à son retour ; mais « pour ne s'être bien acquitté à la réformation « de l'Eglise, comme il devoit, et pour avoir souf- « fert que ses gens pillassent et dérobassent ainsi « le peuple, aussi bien ceux de son party et qui « lui ouvroient portes, sans contrainte, comme « les ennemis, que Dieu avoit donné une sen- « tence contre luy, et brief auroit un coup de « fouet » (1). En s'élevant sur le flanc des montagnes, l'armée se détourna de son premier chemin, et prit à droite, du côté de Parme. Là elle trouva des pentes fort roides, qui rendoient extrêmement difficile le charroi des quarante canons dont se composoit l'artillerie. Les Allemands, espérant recouvrer les bonnes grâces du roi, offrirent

(1) *Commines*, *liv.* viij, *chap.* ij, *p.* 220.

de se charger de ce transport. S'étant attachés deux à deux, et au nombre de cent ou de deux cents à chaque pièce, ils traînèrent tous les canons jusqu'à la cime des monts. Mais il ne fut pas moins pénible de descendre qu'il ne l'avoit été de monter. Souvent il fallut franchir des précipices, ce qui engagea plusieurs officiers à conseiller au roi de détruire son artillerie. Ce prince ne voulut pas y consentir; mais, sans les Allemands, il auroit été forcé de prendre ce parti.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Les alliés l'arrêtent dans sa marche.

Charles VIII avoit passé les montagnes qui forment l'extrémité septentrionale de l'Apennin, et traversé des gorges extrêmement étroites et profondes, lorsque les plaines de la Lombardie s'ouvrant devant lui, il vit à la distance de quelques milles les tentes et les pavillons d'une armée nombreuse, que les alliés avoient rassemblée pour lui couper la retraite. Ils en avoient confié le commandement à François de Gonzague, marquis de Mantoue. Ce général avoit pour lieutenant Rodolphe son oncle, guerrier recommandable par ses sentiments d'honneur et par une expérience consommée. Les historiens contemporains ne sont pas d'accord sur la force de cette armée, dont les meilleurs généraux de l'Italie conduisoient les différentes divisions. Si l'on en croit les Italiens, elle étoit à peine supérieure en nombre à celle des Français; mais Commines prétend qu'elle se montoit à trente-cinq mille hommes pour le moins.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

L'armée combinée avoit déjà fait occuper une éminence sur le bord du Taro, l'une des nombreuses rivières qui descendent de l'Apennin et vont se jeter dans le Pô entre Parme et Plaisance. L'avant-garde des Français prit possession de la petite ville de Fornoue, à trois milles de laquelle étoit le camp des Italiens. De là le maréchal de Gié envoya un officier demander aux chefs de l'armée combinée, de livrer passage au roi pour qu'il pût se rendre en sûreté dans ses Etats, et de lui fournir des vivres qu'il étoit prêt à payer. Cette proposition fut réitérée, au moment où arriva le gros de l'armée française, qui assit son camp sur les bords du Taro, entre celui des alliés et Fornoue. Commines, en se chargeant de la mission, dit au roi qu'il en espéroit peu de succès, et qu'il ne croyoit pas que jamais deux grandes armées si près l'une de l'autre se fussent éloignées sans s'être mesurées. Il ne se trompoit point. Les provéditeurs vénitiens, après avoir consulté les commandants militaires, répondirent qu'ils ne pouvoient rien accorder, à moins que le roi ne mît bas les armes et ne consentît à rendre au duc de Milan la ville de Novarre, et au pape les différentes places où il y avoit garnison française dans l'État de l'Église (1).

Les deux armées se préparèrent alors au combat.

(1) *Mémoires de Commines, liv.* viij, *chap.* vj, *p.* 227.

Une partie des *stradiotti* ou hussards au service des Vénitiens, s'étant approchée du camp des Français, ils engagèrent une escarmouche avec un détachement, qu'ils dispersèrent après lui avoir tué quelques hommes, dont ils emportèrent les têtes en triomphe. La nuit empêcha seule d'en venir sur-le-champ à une action générale; et un orage mêlé d'éclairs et de coups de tonnerre parut à la multitude le présage de quelque grand événement, et frappa de terreur les deux armées. Le lendemain, l'avant-garde des Français eut ordre de passer la rivière avec son artillerie, qu'elle ne put transporter qu'avec beaucoup de peine, et qu'au moyen d'un grand nombre de bêtes de somme. Vint ensuite la *bataille*, ou la cavalerie, au centre de laquelle étoit le roi, accompagné du duc de La Trimouille. L'arrière-garde, où se trouvoit le bagage, étoit commandée par le comte de Foix. Lorsque l'armée française commença à passer le Taro, les colonnes des Italiens s'ébranlèrent. Le marquis de Mantoue, suivant de près l'ennemi, en chargea vigoureusement l'arrière-garde. En même temps les autres chefs de l'armée combinée, qui avoient franchi la rivière sur différents points, assaillirent de toutes parts les Français. Le maréchal de Gié, qui maintint l'ordre le plus sévère, s'avança sans être extrêmement inquiété; mais le roi ayant été forcé de faire face, pour soutenir la vive attaque du marquis de Mantoue, se trouva tout à coup au plus fort de la mêlée,

Chap. IV.
A. D. 1495.
A. æt. 20.

Les Français et les Alliés se disposent à combattre.

Bataille du Taro, ou de Fornoue.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

et fut plusieurs fois sur le point de tomber entre les mains de l'ennemi. Son proche parent, le bâtard de Bourbon, fut fait prisonnier à vingt pas de lui. Au milieu de la confusion qui se mit dans les troupes, il fut impossible aux généraux d'en maîtriser les mouvements. Gonzague ayant percé les bataillons ennemis fit un carnage affreux, et retourna ensuite vers les siens. Le monarque français se battit aussi en vaillant soldat (1). La victoire étoit encore en suspens, lorsque le comte de Pittigliano et Virginio des Ursins s'échappèrent et firent presser les alliés de profiter du désordre qui s'étoit mis dans les rangs de l'ennemi; mais toutes leurs instances pour les engager à saisir cette occasion de faire cesser pour jamais l'influence que les Français avoient en Italie produisirent peu d'effet. Désirant moins la victoire que le pillage, les soldats italiens, après avoir enlevé ce qu'ils purent de ce butin immense que l'ennemi avoit rapporté de Naples, prirent la fuite de tous côtés; et Charles VIII, ayant réuni les corps divers de son armée, continua sa marche. Les drapeaux, la tente du roi et une prodigieuse quantité de dépouilles tombèrent entre les mains des alliés (2); mais les

(1) *Muratori, Annali d'Italia, t.* IX, *p.* 381.

(2) Il se trouva dans ce butin quelques objets singuliers: — « Vi fu trovato un libro, nel quale, sotto diversi habiti

Français ayant effectué leur passage réclamèrent la victoire. Le nombre d'hommes tués fut plus considérable du côté des Italiens que du côté de leurs ennemis (1). Parmi les morts se trouvèrent Rodol-

« ed età al naturale, erano dipinte molte femine per loro « violate in molte città, e seco il portavano *per memoria* ». *Corio, Historia di Milano.* Benedetti assure qu'il vit ce trésor inestimable : — « Vidi io un libro, nel quale « erano dipinte varie imagini di meretrici, sotto diverso « habito ed età, ritratte al naturale; secondo che la lascivia, « e l'amore l'aveva tratto in ciascuna città : queste portava « egli (il rè) seco dipinte *per ricordasene* poi ». *Il Fatto d'arme, p.* 31.

(1) Summonte prétend que deux mille Français et quatre mille Italiens restèrent sur le champ de bataille, *Historia di Napoli, t.* iij, *p.* 518; mais ce nombre est exagéré. La perte des Italiens comparée à celle de leurs ennemis, qui ne perdirent que de deux cents à trois cents hommes, fut de plus de dix pour un. Cette grande différence doit être attribuée à la cruauté des Français, qui ne firent point de prisonniers, tandis que ceux des leurs qui tombèrent entre les mains des Italiens furent bien traités et recouvrèrent dans la suite leur liberté. Commines eut après la bataille une entrevue avec le marquis de Mantoue, qui lui recommanda les prisonniers, et principalement Rodolphe son oncle, qu'il croyoit vivant; « mais je sçavoye bien le contraire, » dit le seigneur d'Argenton; « toutesfois je l'asseuroye que tous « les prisonniers seroyent bien traittez, et lui recommanday « le bastard de Bourbon qu'il tenoit. Les prisonniers par « nous détenus estoient bien aisés à panser; car il n'y en

Chap. IV. A. D. 1495. Æt. 20.

phe de Gonzague et plusieurs autres seigneurs et officiers d'un rang distingué. Les Italiens, peu accoutumés à de pareils combats, regardèrent comme très-sanglante la journée du Taro. Un historien, dont l'autorité est d'un grand poids, dit que le résultat en fut douteux, mais qu'il diminua la crainte que les Français avaient inspirée (1). Commines prétend que ce ne fut qu'un choc d'un grand quart d'heure; mais il dit ensuite que la poursuite en dura trois. « Leurs batailles d'Italie », continue-t-il, « n'ont point accoustumé d'être telles; car ils com- « battent escadre après escadre, et dure quelque- « fois tout le jour sans ce que l'un ne l'autre « gagne (2). »

Fautes commises des deux côtés.

En examinant les détails de ce combat, sujet sur lequel les Français et les Italiens se sont extrêmement étendus, il n'est pas facile de reconnoître de quel côté on fit le plus de fautes. Le roi de France se proposoit de passer le Taro, et d'éviter, s'il se pouvoit, d'engager une action générale. En conséquence, il se priva de son avant-garde, où se trouvoit la plus grande partie de son infanterie et

« avoit point, ce qui n'advint par adventure jamais en ba- « taille ». *Mém. liv.* viij, *ch.* vij, *p.* 233.

(1) *De Thou, Historia sui temporis, lib.* j.

(2) *Mém. de Commines, lib.* viij, *ch.* vj, *p.* 231. Machiavel semble dire, dans sa première *Decennale*, que la victoire se déclara pour les Français.

de son artillerie, et s'exposa à être pris en flanc et en queue par les alliés. Si au contraire il avoit offert la bataille à l'ennemi, l'issue en auroit été fatale à l'armée combinée, et Charles VIII auroit non seulement continué sa marche sans être inquiété, mais il se seroit probablement emparé de tout le Milanais. La conduite des Italiens ne fut pas moins à blâmer que celle des Français. La supériorité que les premiers avoient du côté du nombre, et l'avantage d'attaquer des troupes qui étoient en marche sur les bords marécageux d'une rivière, auroient dû leur assurer la victoire la plus signalée. Mais leur armée étoit divisée en un grand nombre de corps, dont les chefs obéissoient à peine au général. Quelques-uns ne purent et d'autres ne voulurent point charger vigoureusement. A la première décharge de l'artillerie des Français, une foule de soldats italiens prirent la fuite, et la plupart de ceux qui restèrent ne firent que piller le camp de l'ennemi. Il ne s'agit donc pas de savoir ici laquelle des deux armées acquit le plus de gloire, mais quelle fut celle qui se couvrit le moins de honte dans cette journée.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

La joie que causa dans toute l'Italie l'issue de la bataille du Taro, peut faire juger de la terreur qu'y avoient imprimée les armes du roi de France. Les louanges de François de Gonzague, marquis de Mantoue, y retentirent de toutes parts. Crinitus, toujours ennemi des Français, lui adressa une

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

ode latine (1). Le Mantouan le célébra dans un morceau de poésie où il fait allusion au prénom de ce général (2). Lælio Capilupi composa des vers latins destinés à être placés sur le piédestal de la statue du marquis de Mantoue (3). Enfin, Fracastor, sans se livrer à une partialité nationale, et sans s'abaisser jusqu'à la flatterie, lui a consacré, vers la fin du premier livre de sa *Syphillis*, quelques beaux vers qui méritent qu'on les rappelle (4).

Le roi de Naples n'eut pas plus tôt appris le départ de Charles VIII, qu'il fit, à la tête d'environ six mille hommes levés à la hâte en Sicile, et sou-

---

(1) *Petri Criniti Poemata, p.* 541.

(2) Dant sua Romanis victæ cognomina gentes,
Et jam patratum testificantur opus :
At nondum victi dederant tibi nomina *Franci*,
Hæc tibi venturæ nuncia laudis erat.

(3) *Carm. illust. poet. Ital. t.* iij, *p.* 183.

(4) Dii patrii, quorum Ausonia est sub numine, tuque,
Tu Latii, Saturne pater, quid gens tua tantùm
Est merita? An quidquam superest dirique gravisque
Quod sit inexhaustum nobis? Ecquod genus usquam
Aversum usque adeo cœlum tulit? Ipsa labores,
Parthenope, dic prima tuos, dic funera regum,
Et spolia, et prædas, captivaque colla tuorum.
An stragem infandam memorem, sparsumque cruorem
Gallorumque, Italûmque pari discrimine, quùm jam
Sanguineum, et defuncta virûm, defunctaque equorum
Corpera volventem, cristasque atque arma trahentem
Eridanus pater acciperet rapido agmine Tarrum?

tenus par un détachement de troupes espagnoles sous le commandement de Gonsalve de Cordoue, une descente en Calabre; mais le brave d'Aubigny, à qui la défense de cette province avoit été confiée, s'étoit préparé à recevoir l'ennemi, et le défit dans un combat livré près de Seminara. Gonsalve s'enfuit par les montagnes jusqu'à Reggio, et Ferdinand II retourna à Messine. Ce prince ne dut la conservation de ses jours qu'à Jean de Capoue son page (frère du duc de Termini), qui, lorsque le roi eut eu son cheval tué sous lui, lui présenta le sien, et à qui son dévouement coûta la vie. Ayant rassemblé un grand nombre de vaisseaux petits et mal équipés, Ferdinand cingla vers Naples, espérant que les citoyens de cette ville feroient quelque mouvement en sa faveur. Après s'être inutilement montré pendant trois jours sur la côte, il se rendoit à Ischia, lorsqu'une barque s'approcha de ses navires. Ceux qu'elle portoit l'assurèrent que tous les Napolitains désiroient ardemment son retour, mais que la présence des troupes françaises les empêchoit de lui prouver leur fidélité, et que s'il faisoit une seconde descente, ils ne manqueroient pas de se déclarer hautement pour lui. Le lendemain de la bataille du Taro, Ferdinand prit terre à Madalena, près de l'embouchure du Sebeto, à un mille de Naples. Le duc de Montpensier étant allé avec toutes ses troupes à la rencontre de ce prince, les habitants prirent les armes,

Chap. IV.
A. D. 1495.
A. æt. 20.

Chap. IV.

A. D. 1495.

A. æt. 20.

Ferdinand II rentre dans la ville de Naples.

fermèrent les portes aux Français, et les ouvrirent à leur ancien souverain, qui fit, au milieu des plus vives acclamations, son entrée dans une ville qu'il avoit quittée en fugitif, il y avoit peu de mois.

Cependant les Français étoient toujours maîtres des deux forteresses de Naples, *Castel nuovo* et *Castel dell'uovo*. Le duc de Montpensier s'y maintint quelque temps; mais à la fin il fut forcé de se retirer à Salerne. Il y releva l'étendard de la France. Son armée s'étant grossie des troupes de plusieurs partisans très-puissants, il se rapprocha de Naples, défit un corps de troupes aragonnaises, et remplit d'une telle épouvante cette capitale, que le roi se vit encore sur le point de chercher sa sûreté dans la fuite. Un renfort envoyé très à propos par le pape, et l'aide efficace de Prosper et de Fabrice Colonne, fournirent à Ferdinand les moyens de repousser ses ennemis; et les villes de Capoue et de Naples rentrèrent dans son obéissance, ainsi que plusieurs autres places importantes. Le duc de Montpensier se fortifia dans la ville d'Atella, et d'Aubigny demeura dans la Calabre, où il espéroit se soutenir en attendant les secours qu'on lui avoit promis.

Le roi de Naples n'avoit pas négligé de réclamer l'assistance de la république de Venise, qui en conséquence lui envoya une flotte puissante et un corps de troupes aux ordres du marquis de Mantoue. Cependant elle lui fit payer ce secours. Pour

sûreté des conditions auxquelles il avoit été fourni, elle fut mise en possession de Brindes, d'Otrante, de Trani, de Gallipoli, et d'autres places situées sur la côte de la mer Adriatique. En commençant l'attaque d'Atella, l'armée de Ferdinand fut renforcée par des troupes suisses, qui étoient arrivées en Italie pour coopérer avec les troupes françaises, mais qui n'ayant pas reçu les sommes qu'on leur avoit promises, tournèrent leurs armes contre leurs anciens alliés. Le duc de Montpensier eut recours à d'Aubigny, qui lui envoya un renfort commandé par le comte de Moreton et par Albert San-Severino, quoique lui-même eût alors à combattre Gonsalve de Cordoue. Ce dernier, ayant surpris les Français dans leur marche, les mit en déroute, et en fit prisonniers les deux commandants. Il marcha ensuite contre Atella. Ses troupes s'étant réunies à celles du roi, la place fut serrée de si près, que le duc de Montpensier se vit contraint de capituler. On convint d'une trève de trente jours; et il fut stipulé que si dans cet espace de temps le duc ne recevoit pas des renforts suffisants, il rendroit les villes et toutes les autres places que tenoient les Français. Charles VIII ayant assuré sa retraite, ne songea guère aux fidèles serviteurs qu'il avoit laissés en Italie (1). Les secours attendus n'arrivèrent point, et la capitulation fut exécutée. Mais

Chap. IV.
A. D. 1495.
A. æt. 20.

(1) *Mém. de Commines, liv.* viij, *chap.* xiij, *p.* 248.

Chap. IV.

A. D. 1495.

A. æt. 20.

Les Français perdent le royaume de Naples.

Ferdinand, qui s'étoit engagé à renvoyer par mer en Provence les troupes françaises, qui se montoient à six mille hommes, les conduisit prisonnières à Naples. De là elles furent transportées dans l'île de Procida et en d'autres lieux malsains, où les maladies, la famine et la peste en firent périr plus des deux tiers. Le duc de Montpensier éprouva le même sort, et mourut à Pouzzoles, emportant la réputation d'un brave guerrier et d'un sujet fidèle. D'Aubigny obtint quelques succès en Calabre; mais ayant appris la capitulation d'Atella, et se sentant pressé par Gonsalve, il évacua le royaume de Naples. Il eut le bonheur de rentrer en France avec ses troupes.

Peu de temps après la bataille du Taro, la ville de Novarre fut investie par les alliés, qui lui coupèrent tellement les vivres, que la place où le duc d'Orléans étoit renfermé avec une nombreuse garnison fut réduite aux plus cruelles extrémités de la famine. Charles VIII n'eut point alors d'autre parti à prendre que de demander au duc de Milan une suspension d'armes, qu'il n'obtint que très-difficilement. Il fut permis au duc d'Orléans, au marquis de Saluces et à quelques seigneurs de leur suite d'aller trouver le roi à Verceil, à condition qu'ils reviendroient à Novarre si l'on recommençoit les hostilités. Bientôt changeant encore une fois de parti, Ludovic Sforce, sans la participation de ses alliés, conclut avec le roi de France un traité d'al-

liance offensive et défensive, par lequel il consentit que Charles VIII fît armer une flotte dans le port de Gênes. Il promit de livrer passage et de fournir des troupes et de l'argent au monarque lorsqu'il retourneroit à Naples. Le bâtard de Bourbon et tous les Français faits prisonniers à la journée au Taro furent remis en liberté. On réserva à la république de Venise la faculté d'accéder au traité dans le cours de deux mois; mais dans ce cas elle devoit rappeler sa flotte de devant Naples, et ne plus donner de secours aux princes de la maison d'Aragon. La ville de Novarre fut rendue au duc de Milan. La garnison française, qui avoit perdu plus de deux mille hommes par les maladies et par la faim, fut conduite à Verceil dans un tel état d'inanition, qu'un grand nombre d'hommes périrent en chemin, et qu'il en mourut plus de trois cents après leur arrivée dans cette ville (1). Le traité signé, Commines fut envoyé de nouveau à Venise pour engager le sénat à y donner son adhésion; et le roi, ayant passé par Turin, rentra en France au mois d'octobre 1495, avec son armée, dont il avoit perdu les trois quarts.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Charles VIII traite avec Ludovic Sforce.

Ainsi finit cette célèbre expédition de Charles VIII, expédition qui fut suggérée par un orgueil

Suites de l'expédition de Charles VIII.

(1) Selon Commines, sur cinq mille cinq cents hommes qui sortirent de Novarre, à peine six cents pouvoient-ils porter les armes. *Mém. liv.* viij, *chap.* x, *p.* 243.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

puéril, qui fut conduite d'une manière insensée, et qui dissipa les ressources de la France et anéantit son armée. Les historiens français se plaisent à dire que ce prince accomplit son dessein. Mais il est facile de voir que ce ne fut ni à son courage ni à ses talents que Charles VIII dut ses succès, et qu'il ne faut les attribuer qu'à la foiblesse et à l'irrésolution de ses ennemis, qu'au système politique des divers États de l'Italie, qui ne songèrent qu'à s'isoler et qu'à temporiser, et par-dessus tout, qu'à la haine que les rigueurs de Ferdinand Ier et d'Alphonse II avoient excitée contre la maison d'Aragon. Si quelque faute avoit pu contre-balancer ces avantages, la perte de Charles VIII auroit été certaine. Telle avoit été sa pénurie au commencement de son entreprise, qu'il s'étoit vu obligé d'avoir recours aux emprunts les plus onéreux, et de piller ses amis et ses alliés. Cependant la conjoncture étoit extrêmement favorable à ses vues. Un grand nombre de causes avoient irrité contre leurs chefs les peuples de l'Italie, et les avoient conduits à regarder les Français comme leurs libérateurs et leurs amis, comme une nation sur l'honneur et la bonne foi de laquelle ils pouvoient compter. Cette erreur ne dura pas long-temps. La cruauté et le désordre qui signalèrent la marche de l'armée française, prouvèrent à ses partisans même et à ses admirateurs que ce changement qu'ils avoient désiré seroit loin d'assurer leur bonheur. L'irruption des Français

parut fatale à la littérature en Italie (1). L'exemple du monarque corrompit tous ses courtisans. La débauche devint effrénée. La morale et la religion ne furent plus écoutées; et la main de la Providence vint, presque visiblement, punir par une maladie honteuse et cruelle ces excès qu'aucun motif ne pouvoit réprimer. Les Italiens et les Français s'accusèrent réciproquement de s'être communiqué cette contagion, et les noms de mal de Naples et de mal français annoncent assez que chacune des deux nations voulut rejeter sur l'autre l'infamie de cette origine. Il est probable que, de toutes les suites de l'expédition de Charles VIII, ce sera celle dont on se souviendra le plus long-temps. A d'autres égards, cette expédition paroît avoir renversé les barrières que la nature avoit élevées pour assurer la tranquillité des humains, et avoir ouvert un champ plus vaste à l'ambition des princes, et aux malheurs qu'elle ne manque jamais d'enfanter.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

(1) *Petr. Crinitus, De honestâ disciplinâ, Lugduni,* 1543, *lib.* XV, *cap.* IX.

A. D. 1496. = 1499.

MARIAGE de FERDINAND II, roi de Naples. — Mort de ce prince. — Affaires de Pise. — L'empereur MAXIMILIEN Ier entre en Italie. — Les MÉDICIS tentent de recouvrer leur autorité à Florence. — Mort de Béatrix d'EST. — ALEXANDRE VI attaque les barons de l'Etat de l'Eglise. — Il recouvre Ostie. — Mort du duc de GANDIE, fils d'ALEXANDRE VI. — Particularités de cet événement. — Insuffisance des preuves sur lesquelles on impute à César BORGIA l'assassinat commis sur la personne de son frère. — Nouvel effort que font les MÉDICIS pour rentrer dans Florence. — Cette tentative est fatale à quelques-uns de leurs partisans. Paul VITELLI est chargé de la réduction de Pise. — Les Florentins contractent alliance avec Ludovic SFORCE. — Mort de CHARLES VIII, et avénement de LOUIS XII à la couronne de France. — Mort de SAVONAROLE. — VITELLI prend la forteresse de Vico-Pisano. — Les MÉDICIS s'efforcent pour la troisième fois de rentrer dans leur patrie. — Les Florentins et les Pisans choisissent pour arbitre HERCULE, duc de Ferrare. — Inutilité de la médiation de ce prince. — Les Pisans prennent la résolution de se défendre jusqu'à l'extrémité. — VITELLI fait brêche aux murs de Pise sans livrer l'assaut. — Epidémie dans son armée. — Il est conduit à Florence, et y est décapité.

CHAPITRE V.

Chap. V.
A. D. 1496.
A. æt. 21.

Mariage de Ferdinand II, roi de Naples.

FERDINAND II, roi de Naples, n'ayant plus rien à redouter de la part des Français, songea à s'engager dans les liens du mariage. Il prit pour épouse sa propre tante, Jeanne, sœur d'Alphonse II, son père, qui étoit mort à Messine, le 19 novembre 1495. Cette princesse, qui n'étoit âgée que de quatorze ans, se faisoit admirer par sa rare beauté et par toutes ses autres perfections. Le mariage de Ferdinand et de Jeanne fut un scandale pour tout le monde chrétien; mais la dispense du pape avoit levé promptement toutes les difficultés (1). Guichardin, qui suppose toujours que les princes n'agissent que par des motifs de politique, prétend que le roi de Naples avoit dessein de resserrer encore plus les liens qui l'unissoient au roi d'Espagne; mais il est probable qu'il voulut satisfaire uniquement une passion qu'il avoit conçue pendant son séjour en Sicile; et sa mort, qui arriva le 5 septembre 1496, et a été attribuée au

Mort de ce prince.

(1) « Ce me semble horreur de parler d'un tel mariage dont en ont fait ja plusieurs en ceste maison, de fresche mémoire, comme depuis trente ans en ça ». *Mémoires de Commines, lib.* viij, *chap.* xiv, *p.* 251.

Chap. V. A. D. 1496. A. æt. 21.

peu de modération qu'il mit à jouir des plaisirs de l'hymen (1), appuie cette conjecture. Ferdinand n'ayant point laissé d'enfants eut pour successeur Frédéric son oncle, prince qui étoit doué d'heureuses qualités et possédoit de grands talents, mais que l'ambition de ses contemporains et des circonstances fâcheuses ont empêché de rendre heureux ses sujets.

Affaires de Pise.

Charles VIII, avant de quitter Turin pour rentrer en France, donna audience à de nouveaux députés de Florence, qui, par leurs représentations et en lui avançant une grosse somme, dont il avoit un pressant besoin, lui arrachèrent la promesse que la ville de Pise seroit rendue aux Florentins (2). En conséquence d'Entragues eut ordre de leur livrer la citadelle; mais soit que cet officier eût reçu des instructions contraires, soit qu'il préférât ses intérêts à l'honneur de son maître, il remit la place aux Pisans pour une somme de douze mille ducats.

Les Florentins, ainsi trompés dans leur attente, eurent recours aux armes. De leur côté les Pisans

---

(1) *Summonte, Hist. di Napoli, t.* iij, *p.* 524. Cette mort est rappelée par les vers suivants, inscrits dans la sacristie de l'église de St.-Dominique à Naples :

Ferrandum, mors sæva, diù fugis arma gerentem;
Mox positis, quænam gloria? fraude necas.

(2) *Guicciard. Historia d'Ital. t.* j, *p.* 120.

non seulement se préparèrent à se défendre, mais s'efforcèrent par les plus instantes sollicitations à obtenir le secours de plusieurs puissances de l'Italie et même de l'Europe, auxquelles ils offrirent la souveraineté de leur ville, à condition qu'on les soustrairoit à la domination de Florence. Les Vénitiens, empressés d'étendre leur territoire, acceptèrent ces propositions. Ludovic Sforce promit aussi de prendre la défense des Pisans. Les Florentins, sous le commandement de Paul Vitelli, tentèrent d'emporter d'assaut la ville de Pise. Ils repoussèrent d'abord les troupes qui gardoient les faubourgs; mais l'artillerie de la citadelle les contraignit ensuite à se retirer. Leur commandant fut blessé dans cette attaque, où ils eurent aussi beaucoup d'hommes de tués. Les troupes de Pise, encouragées par ce succès, tinrent la campagne, et eurent même quelques avantages sur leurs ennemis.

Dans cet état des choses parut un nouveau compétiteur, qui avoit le dessein d'arrêter les prétentions des puissances d'un ordre inférieur, et de prendre la ville de Pise sous sa protection. C'étoit Maximilien Ier lui-même, qui, séduit par les offres des Pisans et par les conseils de Sforce, traversa la Valteline avec un corps de cavalerie et huit régiments d'infanterie, et entra dans le Milanais au mois d'octobre 1496. Il fut reçu avec magnificence par le régent, et bientôt il se rendit à Gênes, où

Chap. V.
A. D. 1496.
A. æt. 21.

il s'embarqua pour Pise avec ses troupes; mais à son débarquement il apprit que les Vénitiens étoient déjà arrivés au secours de la place, et qu'ils n'étoient pas disposés à partager avec d'autres que les habitants l'honneur ou l'avantage de la défendre. Maximilien fit voile pour Livourne, qu'il canonna plusieurs jours de suite. Il manqua même d'être tué sous les murs de cette ville par un boulet de canon, qui emporta une partie de son manteau. La place étoit défendue par le célèbre Tebalducci Malespini, le premier capitaine florentin qui réussit à introduire la discipline parmi les troupes italiennes (1). Les provéditeurs vénitiens ayant invité Maximilien à se désister de ses prétentions, ce prince résolut d'attaquer la Toscane; mais sa flotte fut dispersée par une violente tempête. Voyant échouer tous ses desseins, et n'étant pas sans inquiétude sur sa propre sûreté, il reprit à la hâte le chemin de ses États, où il arriva le cœur ulcéré contre la république de Venise.

Les Médicis tentent de rentrer dans Florence.

Tandis que les Florentins luttoient ainsi au-dehors contre de puissants ennemis, ils étoient agités au-dedans par la divergence de leurs opinions et par les harangues de Savonarole. Les Médicis crurent devoir tenter alors de recouvrer l'autorité dont ils avoient joui dans leur patrie. Ils formèrent

(1) *Nardi, Vita d'Antonio Giacomini Tebalducci Malespini.*

le projet d'attaquer Florence, de concert avec Virginio des Ursins, leur parent, qui, après avoir échappé aux Français pendant la bataille du Taro, avoit commencé à réunir ses partisans, dans l'espoir de relever la fortune de sa maison en vendant leurs services. Les Médicis étoient alors à Rome. Virginio s'étant flatté d'obtenir les plus brillants succès s'il pouvoit trouver des fonds pour le paiement de ses troupes, ils lui procurèrent de grosses sommes, avec lesquelles il accrut le nombre de ceux qui s'étoient rangés sous son étendard. Les trois frères ne négligèrent rien pour rassembler leurs amis de toutes les parties de l'Italie. Pierre ayant tiré des secours pécuniaires des Vénitiens leva dans l'État de l'Église, avec l'autorisation du pape, un grand nombre d'hommes, et s'avança par le territoire de Sienne jusqu'au lac de Pérouse, espérant être joint là par les troupes que Julien, son frère, auroit enrôlées dans la Romagne. Il se forma de la sorte un corps très-formidable, à la tête duquel Virginio des Ursins et Pierre de Médicis traversèrent l'Ombrie au cœur de l'hiver; et, après une marche pénible au milieu des neiges, ils arrivèrent aux bains de Rappollano. Cependant les Florentins, avertis du danger, avoient rappelé une partie des troupes qu'ils tenoient sous les murs de Pise. Ils avoient aussi augmenté et réparé les fortifications d'Arezzo et de Cortone; et ils continuèrent à surveiller soigneusement les partisans que les Médicis

Chap. V.
A. D.
1496.
A. æt. 21.

Chap. V. A. D. 1496. A. æt. 21.

avoient à Florence. Ces mesures déconcertèrent Pierre et Virginio, qui avoient compté principalement sur les efforts de leurs amis, et supposé que l'apparition d'un corps de troupes les porteroit à se déclarer. Cependant il ne se fit pas le moindre mouvement en faveur des Médicis; et, au lieu d'attaquer la ville, Virginio des Ursins pilla quelques villages pour faire subsister ses troupes. Dans cette conjoncture on lui fit des offres avantageuses pour l'engager à renoncer à son entreprise, et à se réunir aux troupes françaises qui étoient alors sur le point d'être expulsées du royaume de Naples. Il n'hésita pas entre l'honneur et l'intérêt. Sa haine contre le roi de France, qui l'avoit injustement retenu prisonnier, ne put l'emporter sur l'amour de l'or; et, malgré les instances de Pierre et de ses amis, il conduisit ses troupes vers Naples. Cependant il promit que, lorsque la guerre seroit terminée dans le royaume de ce nom, il reviendroit avec de plus grandes forces en Toscane. Que cette promesse ait été sincère ou non, jamais il ne put la remplir. Fait prisonnier avec le duc de Montpensier dans Atella, il mourut ainsi que lui, et vers le même temps à Naples (1). Le cardinal de Médicis et Julien son frère, qui avoient inutilement invité Jean Bentivoglio à seconder leur entreprise, furent obligés de quit-

(1) *Nardi, Hist. Fior. lib.* ij, *p.* 28.

ter Bologne et de se retirer dans l'État de Milan (1).

Chap. V.

A. D. 1497.

A. æt. 22.

Mort de Béatrix d'Est.

Ludovic Sforce éprouva, au commencement de l'année 1497, un malheur domestique qui fut l'avant-coureur des calamités prêtes à fondre sur sa tête. Béatrix d'Est son épouse, qui partageoit son ambition, qui avoit été complice de ses crimes, et dont il suivoit toujours les conseils, mourut après être accouchée d'un enfant qui ne vit point le jour (2). Quoique insensible aux maux qu'il avoit attirés sur toute l'Italie, Ludovic sentit vivement cette perte. Afin de calmer sa douleur et peut-être de suivre son penchant pour l'ostentation, il fit faire à la duchesse des obsèques magnifiques, qu'à la fin de l'année on recommença avec plus de pompe encore. Durant cet espace de temps, il prit ses repas dans une salle tendue de noir (3).

---

(1) *Jovius, Vita Leon. X, lib.* ij, *p.* 17, 19.

(2) L'épitaphe que Sforce fit placer sur le tombeau de son enfant décéloit son arrogance tout en témoignant son affliction.

« Infelix partus, amisi ante vitam quam in lucem ederer; infelicior quòd matri moriens vitam ademi, et parentem consorte suâ orbavi. In tam adverso fato hoc solùm mihi potest jucundum esse, QUÒD DIVI PARENTES ME LUDOVICUS, ET BEATRIX, MEDIOLANENSES DUCES, GENUÊRE, 1497, TERTIO NONAS JANUARII ».

Corio, Historia di Milano, part, vij, *fol.°* 490, *r°.*

(3) *Idem, ibid, fol.°* 491, *v°.*

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22.

Cette grande affliction le fit regarder comme un modèle de fidélité conjugale; et les poètes cherchèrent à soulager sa douleur en célébrant dans leurs vers (1) la mémoire de son épouse.

Alexandre VI attaque les barons romains.

Alexandre VI étant alors raffermi sur le trône pontifical, et délivré des craintes que lui avoient inspirées les Français, commença à prendre des mesures pour soumettre la noblesse romaine, et à travailler à l'élévation de sa famille, objet dont il s'occupa sans relâche tout le reste de sa vie. Jean, son fils aîné, avoit obtenu du roi d'Espagne le titre de duc de Gandie. César, son second fils, avoit été décoré de la pourpre romaine; et Lucrèce sa fille, qui avoit d'abord épousé un gentilhomme espagnol, avoit fait divorce avec celui-ci peu de temps après que son père avoit été élevé à la papauté, puis elle s'étoit remariée à Jean Sforce, seigneur de Pesaro. Les premières attaques du souverain-pontife furent dirigées contre les terres des Ursins, qui, au mépris de ses avertissements et de ses menaces, s'étoient déclarés en faveur des Français. Il confia le commandement de ses troupes au duc de Gandie, en lui adjoignant Guidobaldo de Montefeltro, duc

(1) Le poète Marulle fut du nombre. Voy. *Marulli Epigr. lib.* iv. Le savant Pontico Virunio composa, à l'occasion de la mort de Béatrix d'Est, quatre livres d'élégies latines, qui, dit-on, procurèrent beaucoup de consolation à Ludovic. (Voy. *Apost. Zeno, Diss. voss. t.* ij, *p.* 315). Elles n'ont pas été imprimées.

d'Urbin, qui étoit doué d'un courage à toute épreuve, et avoit une expérience consommée. S'étant emparé des places qui étoient peu en état de résister, le duc de Gandie mit le siége devant Bracciano. Ce fut là que fit en quelque sorte ses premières armes Barthélemi d'Alviane, qui étoit alors très-jeune, et qui fut dans la suite un des plus grands capitaines de l'Italie. De concert avec Charles, fils naturel de Virginio des Ursins, il attaqua vigoureusement les troupes du pape, qui, après quelques heures de combat, furent mises complétement en déroute. Le duc d'Urbin fut fait prisonnier avec plusieurs autres officiers d'un grade élevé; mais le duc de Gandie, qui fut blessé légèrement, parvint à s'échapper. N'ayant pu arracher aux Ursins leur patrimoine, Alexandre VI eut recours à un autre expédient pour favoriser sa famille. Du consentement du sacré collège, il détacha des États de l'Église la ville de Bénévent, et l'ayant érigée en duché indépendant, il la donna avec d'autres domaines à son fils aîné (1).

Quoique Charles VIII eût à son retour de Naples remis au pape Civita-Vecchia, Terracine et les autres places de l'État de l'Église qu'il avoit fait occuper par ses troupes, il retenoit toujours la ville d'Ostie, dont il avoit confié la garde au cardinal Julien de La Rovère, qui en étoit évêque (2).

(1) *Burchard. Diarium.*

(2) *Guicciard. Historia d'Ital. t. j, p.* 94.

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22.

Il recouvre la ville d'Ostie.

Alexandre VI forma le dessein de s'en remettre en possession; et Gonsalve de Cordoue étant alors sans emploi lui offrit ses services, qui furent acceptés avec empressement. Ayant joint aux troupes du pape les bandes espagnoles qu'il conduisoit, Gonsalve marcha contre la place; mais à peine avoit-il commencé à la bombarder, que Menalde, qui en commandoit la garnison pour le cardinal, et qui avoit extrêmement gêné la navigation du Tibre, se rendit à discrétion, et fut conduit en triomphe à la suite du vainqueur. Gonsalve trouva aux portes de Rome les fils d'Alexandre VI, les cardinaux, les prélats et un grand concours de peuple qui désiroit de contempler un homme dont les exploits avoient répandu le nom dans toute l'Italie. Sur-le-champ il fut présenté au pape, qui l'embrassa, et lui donna en plein consistoire la rose d'or, présent que le saint père réserve ordinairement pour les souverains et pour les princes qui ont rendu au saint-siège des services signalés (1). Gonsalve fit en cette occasion preuve de générosité. Il engagea le souverain pontife à épargner les jours de Menalde, à qui il fut permis de se retirer en France (2).

La joie qu'Alexandre VI ressentit de la prise d'Ostie fit place à la douleur que lui causa un évé-

(1) *Jovius, Vita magni Gonsalvi, lib.* j, *p.* 222.

(2) *Guicciard. Historia d'Ital. t.* j, *p.* 175.

nement tragique qui survint promptement. Ce fut la mort du duc de Gandie, qui, au sortir d'une fête donnée par sa mère, fut assassiné, et dont le corps fut jeté dans le Tibre, où il demeura plusieurs jours. Les historiens italiens ont sans hésiter imputé ce crime à César Borgia, qui, disent-ils, étoit jaloux de la prédilection que leur père montroit pour le duc, et qui, voulant suivre la carrière des armes, voyoit son frère dans un poste que lui-même désiroit d'occuper. En pesant mûrement ces motifs, on ne peut s'empêcher d'être frappé de l'idée que la destination du frère aîné à l'état militaire ou à la vie séculière ne forçoit pas le jeune d'entrer dans l'état ecclésiastique, et que les honneurs conférés au duc de Gandie ne devoient pas faire négliger au pape le soin de la fortune de son autre fils, qu'il avoit déjà revêtu d'un titre au moyen duquel il pouvoit le faire parvenir à la première dignité du monde chrétien. En conséquence, quelques auteurs n'ont pas craint d'assigner une autre cause à cette inimitié supposée, et ont soutenu que César étoit jaloux de la préférence qu'auroit accordée au duc, Lucrèce leur sœur, avec laquelle les deux frères, et même Alexandre VI leur père, auroient entretenu un commerce criminel (1). Quoique cette accusation ait été répétée

Chap. V.
A. D. 1497.
A. æt. 22.
Mort du duc de Gandie son fils.

(1) « Era medesimamente fama, se però è degno di cre-« dersi tanta enormità, che nell' amor di madonna Lucre-

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22.

fréquemment, il seroit facile de démontrer que, loin de prouver que César Borgia ait été coupable du meurtre du duc de Gandie, elle est même destituée de vraisemblance. Ainsi donc il faut ne juger ce fait que sur les preuves positives qui nous restent, et non sur des imputations plus douteuses encore que le crime dont le fils d'Alexandre VI a été accusé (1).

« zia concorressino, non solamente i due fratelli, ma ezian-« dio il padre medesimo ». *Idem, ibid, p.* 182.

« On avoit des preuves convaincantes, » dit le compilateur Moréri (*art. Cés. Borgia*), « que César étoit l'auteur « de ce fratricide; car, outre ses intérêts d'ambition, il « ne pouvoit souffrir que le duc de Gandie eût plus de part « que lui aux bonnes grâces de Lucrèce Borgia, leur sœur et leur maîtresse ». Ainsi pour convaincre un homme d'un crime, il ne faudroit que l'accuser d'un autre crime aussi mal fondé, et qualifier de *preuve convaincante* cette vaine accusation.

(1) Gordon, dans la vie de ce pape, non seulement soutient, sur l'autorité de Tomaso Tomasi, que le fils d'Alexandre VI fut l'auteur du meurtre de son frère, mais il rapporte, comme s'il y avoit assisté, les entretiens particuliers que dans cette supposition César Borgia auroit eus avec les assassins chargés de commettre le crime. (*Vie d'Alexandre VI par Gordon, t.* j, *p.* 256, *Tr. Fr.*) Il va même jusqu'à donner la dernière conversation que les deux frères eurent ensemble dans les rues de Rome. « César lui souhaita « beaucoup de plaisir, et ils se séparèrent ». — Cette manière d'écrire met l'histoire au-dessous des romans.

Chap. V.
A. D. 1497.
A. æt. 22.

Particularités de cet événement.

C'est Burchard qui nous a laissé les détails les plus intéressants et les plus circonstanciés sur ce mystérieux événement. « Le 8 juin, » dit-il, « le « cardinal de Valence et le duc de Gandie, fils « du pape, soupèrent avec plusieurs autres per- « sonnes chez Vanozza leur mère, près de l'église « de Saint-Pierre-ès-Liens. Comme il se faisoit « tard, le cardinal avertit le duc qu'il étoit temps « de retourner au palais pontifical, et ils mon- « tèrent sur leurs chevaux ou sur leurs mules, « suivis de quelques-uns de leurs gens. Lors- « qu'ils furent arrivés devant le palais du car- « dinal Ascagne Sforce, le duc dit à son frère « qu'avant de rentrer il avoit à faire une visite « dont le plaisir étoit l'objet. Ayant renvoyé tous « ses gens, à l'exception de son estaffier, il prit « en croupe une personne masquée qui étoit ve- « nue le trouver tandis qu'il étoit à souper, et « qui depuis un mois le visitoit presque tous les « jours au palais des Saints-Apôtres. Parvenu « à la rue des Juifs, il quitta son domestique, « après lui avoir ordonné de l'attendre là jus- « qu'à une certaine heure. Le duc, ayant toujours « en croupe la personne masquée, courut je ne « sais où; mais dans la nuit, il fut assassiné et « jeté dans la rivière. Le domestique fut aussi at- « taqué et blessé mortellement; et quoiqu'on en « eût pris le plus grand soin, il ne put dire ce « qu'étoit devenu son maître. Le lendemain les

Chap. V. A. D. 1497. Æt. 22.

« gens du duc allèrent avertir le pape, qui jugea « que quelque courtisane avoit engagé son fils à « passer la nuit chez elle, et que, ne voulant pas « quitter la maison en plein jour, il attendoit le « retour de la nuit. Le soir, ne le voyant pas pa- « roître, Alexandre VI fut en proie aux plus « grandes inquiétudes, et fit venir plusieurs per- « sonnes qu'il interrogea. Dans le nombre, se « trouva le nommé George Schiavoni, qui dé- « clara qu'étant la nuit précédente dans une bar- « que dont il venoit de tirer du bois, et qu'il gar- « doit, il avoit vu deux hommes à pied descendre « la rue, et examiner soigneusement de tous côtés « si quelqu'un ne venoit point. N'ayant rien vu, « ils retournèrent sur leurs pas, et, peu de temps « après, il en vint deux autres qui jetèrent égale- « ment les yeux de toutes parts. Personne ne se « montrant, ils firent un signe, et bientôt parut « un homme monté sur un cheval blanc, qui por- « toit aussi un cadavre, dont la tête et les bras « pendoient d'un côté, et les jambes de l'autre. « Deux hommes à pied tenoient le corps pour « qu'il ne tombât pas. Ils s'avancèrent ainsi jus- « qu'à l'endroit où les immondices entrent dans « l'eau. Ayant fait mouvoir le cheval, de façon « qu'il eût la queue tournée vers le bord de la ri- « vière, les deux hommes prirent par la tête et « par les bras le corps mort, et le jetèrent de toutes « leurs forces dans le Tibre. Le cavalier leur de-

« manda ensuite si c'étoit fait, et ils lui répondi-
« rent : *Signor, si* (oui, monsieur). S'étant re-
« tourné, Schiavoni voulut savoir ce que c'étoit
« qu'il voyoit de noir flotter sur l'eau. Les deux
« hommes lui dirent que c'étoit un manteau, et
« l'un d'eux ayant jeté des pierres dessus le fit
« aller à fond. On fit reproche à Schiavoni de
« n'avoir pas fait sa déclaration au gouverneur
« de Rome. Il répondit qu'il avoit vu jeter dans
« le même endroit cent corps morts sans qu'on
« eût fait la moindre perquisition, et qu'il n'avoit
« pas jugé que la chose fût importante. On ras-
« sembla les pêcheurs et on leur ordonna de cher-
« cher dans la rivière; et le soir ils trouvèrent le
« corps du duc, dont les vêtements étoient en-
« tiers, et dans la bourse duquel il y avoit trente
« ducats. On lui avoit porté neuf coups à la tête,
« à la gorge, à la poitrine et dans tout le reste du
« corps. Alexandre VI ayant appris que son fils
« n'étoit plus, et que comme le plus vil animal
« il avoit été jeté dans la rivière, se renferma sou-
« dain et versa des larmes amères. Ses officiers et
« le cardinal de Ségovie frappèrent à sa porte;
« et par leurs représentations et leurs instances,
« ils l'engagèrent à leur ouvrir. Depuis le mer-
« credi au soir, jusqu'au samedi à pareille heure,
« le pape ne prit aucune nourriture, et il passa
« sans dormir toute la nuit du jeudi au vendredi.
« A la fin, cédant aux supplications qu'on lui

Chap. V.
A. D.
1497.
Æt. 22.

Chap. V
A. D. 1497.
A. æt. 22.

« faisoit, il commença à modérer sa douleur, et « à sentir qu'à force de s'y livrer il nuiroit à sa « santé (1) ».

Insuffisance des preuves sur lesquelles on accuse César Borgia du meurtre de son frère.

D'après ce récit, le seul authentique qui nous reste sur cette mort, il est probable que le duc de Gandie conduisoit, depuis quelque temps, une intrigue amoureuse par l'entremise de la personne qui le visitoit si souvent masquée ; que dans la nuit où il fut assassiné, il fut surpris par un rival jaloux, ou par un époux outragé, et qu'il paya de sa vie sa folie ou son crime. Il paroît que le cardinal ne dirigea aucunement les démarches de son frère, et Burchard ne dit pas que le premier soit sorti du palais après qu'il y fut rentré le soir où l'assassinat fut commis. On ne remarque pas dans tout le récit de cet auteur la moindre particularité qui puisse inculper César Borgia ; et les témoignages de tendresse que continuèrent à lui donner ses parents doivent prouver à tout esprit impartial qu'ils ne le soupçonnèrent pas même d'avoir eu part à l'attentat qui les priva d'un fils.

Seconde tentative que font les Médicis pour rentrer dans Florence.

Les Médicis, après avoir échoué dans leur première tentative pour rentrer dans leur patrie, tracèrent un plan mieux concerté pour y parvenir. Durant les troubles intestins que Florence avoit

(1) *Burcard, Diarium : de cœde ducis Gandiæ.* Voy. *l'Appendix de la Vie d'Alexandre VI, par Gordon, t.* ij, *p.* 470. Tr. Fr.

éprouvés depuis leur expulsion, la forme du gouvernement avoit souvent changé; et à la fin, le peuple, qui, soumis à l'influence de Savonarole, joignoit au fanatisme de la religion l'enthousiasme de la liberté, s'étoit emparé du timon des affaires, à l'exclusion des citoyens les plus distingués; mais les actes de violence auxquels il s'étoit porté avoient occasionné une réaction qui leur avoit été favorable. L'incapacité ou la négligence des démagogues s'étoit annoncée par une disette effrayante; et à la fin, les hommes les plus recommandables étoient parvenus à faire conférer la dignité de gonfalonier à Bernardo del Nero, qui étoit avancé en âge, et jouissoit d'une grande considération. Comme il avoit eu long-temps des liaisons avec les Médicis, on supposa qu'il étoit attaché à leurs intérêts. Les autres places du gouvernement furent aussi remplies par des hommes qu'on jugeoit contraires aux *frateschi*, ou aux partisans de Savonarole. Pierre de Médicis, enhardi par de si favorables conjonctures, fit part de ses projets aux Vénitiens, qui lui promirent de le seconder. Il obtint facilement aussi le concours du pape, que rendoit furieux la protection que les citoyens de Florence accordoient à Savonarole, qui censuroit librement les abus introduits dans le gouvernement de l'Eglise. Ludovic Sforce ne devoit pas s'opposer non plus à une entreprise qui, en divisant les Florentins, pouvoit lui offrir une

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22.

occasion de profiter de leurs dissensions (1). Les trois Médicis parvinrent, par leur crédit et leurs efforts, à réunir un corps de troupes considérable, dont Pierre remit le commandement à Barthélemi d'Alviane, qui s'étoit fait beaucoup d'honneur en défendant Bracciano contre les armes du pape. Suivant les chemins les moins fréquentés, et ne marchant que de nuit, d'Alviane s'avança vers Sienne. Il s'y réunit à Pierre et à Julien qui avoient reçu de nouveaux secours des Siennois, que leur aversion contre les Florentins portoit à seconder tous les efforts qu'on pouvoit faire pour leur nuire. Une correspondance s'établit entre les Médicis et les amis que ceux-ci avoient à Florence. On fixa un jour où les premiers devoient approcher de la ville dès le matin, et en forcer les portes. Ils ne rencontrèrent aucun obstacle dans leur marche. Parvenus à quelques milles de Florence, ils s'arrêtèrent pour passer la nuit, se proposant de se rendre le lendemain sous les murs de la place à l'heure convenue. Mais dans l'intervalle il tomba une quantité de neige extraordinaire qui ralentit leurs progrès, et ils arrivèrent trop tard pour que leurs ennemis n'eussent pas été instruits de leur dessein. Dès qu'il fut connu, on prit les mesures les plus vigoureuses pour la défense de la ville. Le général des troupes florentines,

(1) *Malavolti, Historia di Siena, part.* 3, *p.* 103.

Paul Vitelli, qui par hasard étoit arrivé la veille au soir, fit fermer les portes, et se mit à la tête de ceux qui s'armèrent les premiers. Les amis des Médicis, dont quelques-uns avoient laissé pénétrer leurs intentions, furent arrêtés. Lorsque les assaillants furent parvenus sous les murs de Florence, ils reconnurent qu'on avoit tout disposé pour faire résistance (1). Ils furent tentés de donner l'assaut; mais

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22.

(1) Selon Nardi, cette tentative fut faite le 28 avril 1497. Ce même auteur dit que Pierre de Médicis s'approcha si près des murs de la ville, qu'il fut facile de le reconnoître, et que les habitants se portèrent en foule sur les remparts pour le voir ainsi que ses associés, mais qu'ils ne donnèrent aucun signe d'attachement à sa cause. Pierre se tint à ce poste environ deux heures. La mousqueterie de la forteresse le contraignit à se retirer derrière le mur de l'une des fontaines des faubourgs. Nardi, qui étoit grand admirateur de Savonarole, rapporte à cette occasion un trait singulier de la folie des magistrats, et de sa propre crédulité. Il raconte que le célèbre poète florentin Jérôme Benivieni, qui étoit aussi un enthousiaste, fut envoyé vers Savonarole pour savoir de lui quel seroit le résultat de l'entreprise de Pierre de Médicis, entreprise qui donnoit beaucoup d'inquiétude aux magistrats. Savonarole, qui étoit occupé à lire, leva la tête, et dit : — « *Modicæ fidei, quare dubitasti?* Ne savez-vous « pas que Dieu est avec vous? Allez, et dites de ma part « aux magistrats que je prierai Dieu pour le salut de la « ville, et qu'ils ne doivent concevoir aucune crainte. Pierre « de Médicis s'avancera jusqu'aux portes et s'en retournera « sans avoir rien fait ». Nardi ajoute à cela : « L'événe- « ment justifia la prophétie ». *Nardi, Hist. Fior. lib.* ij, *p.* 37.

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22.

après s'être consultés pendant quelques heures, ils jugèrent que leurs forces seroient au-dessous d'une telle entreprise. D'Alviane, retournant sur ses pas, dédommagea ses troupes en leur permettant de piller quelques maisons. Pierre et Julien son frère se retirèrent en hâte à Sienne.

Elle est fatale à plusieurs de leurs partisans.

Cette affaire ne se termina pas toutefois sans effusion de sang. Le parti qui dominoit dans Florence n'eût pas plus tôt apprit la retraite des Médicis, qu'il fit procéder contre les citoyens soupçonnés de les avoir favorisés. Nicolas Rodolfi, Laurent Tornabuoni, Gianozzo Pucci et Jean Cambi furent condamnés à mort (1), ainsi que Bernardo del Nero, que l'on accusa d'avoir connu les projets des conjurés et de ne les avoir pas révélés. Ils portèrent appel de la sentence au *consiglio grande,* ou à l'assemblée générale du peuple, conformément à une loi sage promulguée récemment; mais ceux qui l'avoient provoquée furent les premiers à l'enfreindre; et ces prétextes si commodes d'intérêt public, de danger de l'État,

(1) Tornabuoni étoit proche parent des Médicis. Politien lui a dédié, de la manière la plus flatteuse, sa *Sylve* intitulée *Ambra.* Il y a vanté les progrès que Tornabuoni avoit faits dans le grec, et il l'exhortoit à continuer l'étude de cette langue. Bernard Accolti, surnommé l'*Unico Aretino*, a déploré dans un sonnet la mort de cet infortuné Florentin. Voy. *Opere d'Accolti, Fiorenza,* 1514.

furent allégués par les partisans de Savonarole comme des motifs suffisants pour faire exécuter le jugement sans délai (1). Cette exécution mécontenta extrêmement les habitants de Florence, qui depuis long-temps n'étoient plus accoutumés à voir punir avec tant de cruauté les fautes de leurs concitoyens; et la mort des partisans des Médicis fut bientôt complétement vengée sur ceux qui avoient montré le plus d'acharnement à les faire périr.

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22.

Cependant le siége de Pise continuoit. Le duc d'Urbin, qui avoit racheté sa liberté au prix de trente mille ducats, d'Alviane, Paul des Ursins, Astorre Baglioni, et plusieurs autres partisans, qui avoient pour chef le marquis de Mantoue, tinrent la campagne en faveur des Pisans. L'ardeur des Florentins étoit égale à celle de leurs ennemis. Ils levèrent dans la Toscane un corps de troupes considérable, et plusieurs officiers expérimentés se rangèrent sous leurs drapeaux. Paul Vitelli, qui avoit déjà rendu de grands services à la république, fut nommé général, et le bâton de commandement lui fut remis avec beaucoup de solennité. Le jour de la cérémonie avoit

Paul Vitelli est nommé général des troupes de la république de Florence.

(1) E quel condusse in su le vostre mura
Il vostro *gran ribello*, onde ne nacque,
Di cinque cittadin la sepoltura.

Macchiavel, Decennale j.

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22.

été fixé d'une manière bizarre. Tous les astrologues de la ville, et il paroît qu'il y en avoit beaucoup, s'étoient rassemblés dans la grande cour du palais; et tandis qu'ils attendoient le *felice punto*, l'instant favorable, Marcello Virgilio, chancelier de la république, prononçoit devant les magistrats un discours à la louange du général. Sur un signe qu'on lui fit, l'orateur se hâta de conclure, et Vitelli s'étant mis à genoux reçut des mains du gonfalonier, au son des trompettes et au bruit des applaudissements du peuple (1), la marque de son autorité. Aussitôt la *Madona dell' imprunata* fut portée en procession dans toute la ville, cérémonie qu'on disoit ne s'être jamais faite sans qu'il en eût résulté de grands avantages pour Florence (2).

Tandis que des deux côtés on se préparoit à porter un coup décisif, les Pisans envoyèrent un corps de sept cents cavaliers et de mille hommes de pied lever une contribution sur le district de Volterre, ou en piller les habitants. Ce corps retournoit chargé de riches dépouilles, lorsqu'il fut attaqué dans la vallée de San-Regolo, par un parti de Florentins sous le commandement du comte Rinuccio. Mis en désordre, il alloit abandonner le butin qu'il avoit fait, quand un nouveau corps

(1) *Nardi, Hist. Fior. lib.* iij, *p.* 53.

(2) *Ammirato, Istorie Fiorentine, t.* iij, *p.* 254.

de cavalerie arriva de Pise et fit changer la fortune. La plupart de ceux qui composoient le détachement florentin furent ou taillés en pièces ou faits prisonniers. On sentit vivement ce revers à Florence; et l'on commença d'y craindre que si elle ne parvenoit à dissoudre en partie la ligue formée contre elle, la république non seulement ne pût recouvrer Pise, mais qu'elle ne courût le risque de devenir la proie de quelques-uns de ses ennemis. Les plus formidables étoient les Vénitiens, qui se trouvoient alors au plus haut degré de puissance, et avoient prouvé qu'ils vouloient étendre leur domination dans les provinces méridionales de l'Italie. Dans cette conjoncture, les Florentins s'adressèrent à Ludovic Sforce, qui avoit tant de fois changé de parti qu'ils se flattèrent de le voir prêter l'oreille à leurs représentations. Ils ne se trompèrent pas. Ludovic pesa les arguments par lesquels ils cherchèrent à lui persuader qu'en donnant des secours aux Pisans il ne faisoit que favoriser les vues de la république de Venise, qui étoit déjà trop puissante pour les autres États de l'Italie, et qui, par l'acquisition de Pise et de son territoire, deviendroit très-redoutable à ce prince lui-même. Ces motifs et d'autres du même genre, concourant avec l'instabilité de son caractère, lui firent conclure le traité qu'on lui proposoit, et il fut convenu qu'on le tiendroit secret, mais que Sforce saisiroit, pour retirer ses

Chap. V.
A. D. 1497.
A. æt. 22.

Chap. V.

A. D. 1498.

A. æt. 23.

troupes, l'occasion qui paroîtroit la plus favorable à ses nouveaux alliés (1).

Depuis le retour de Charles VIII dans ses États, l'Italie étoit tenue en des alarmes continuelles, par le bruit des grands préparatifs qui, disoit-on, se faisoient en France pour une nouvelle expédition contre le royaume de Naples; mais les craintes se dissipèrent tout à coup, le monarque français ayant été, au mois d'avril 1498, frappé d'apoplexie en regardant jouer à la paume dans le château d'Amboise. Cependant les Italiens eurent tort de se livrer à la joie. Cette mort, loin d'assurer leur repos, fit fondre sur eux un orage plus terrible que le précédent. Charles VIII ne possédoit aucune des qualités qui font les héros. Il s'étoit embarqué dans une entreprise hasardeuse, dont il ne s'étoit tiré qu'avec beaucoup de peine; et il étoit probable qu'il ne vouloit pas courir de nouveau les mêmes risques. Il eut pour successeur le duc d'Orléans, son cousin au quatrième degré, qui régna sous le nom de Louis XII, et qui, immédiatement après son avénement à la couronne, donna une forte preuve de ses intentions en ajoutant à ses titres ceux de duc de Milan et de roi des deux Siciles. A peine couronné, ce prince trouva un prétexte pour faire divorce avec Jeanne de France sa femme, qui étoit fille de Louis XI, et qui,

Mort de Charles VIII et avénement de Louis XII.

(1) *Guicciard. Historia d'Ital. t.* j, 195.

selon la déclaration de son époux, étoit dépourvue de charmes et avoit une santé si foible qu'il ne pouvoit espérer d'en avoir des enfants. Il épousa ensuite la veuve du dernier roi, Anne de Bretagne, qu'on le soupçonnoit d'avoir aimée avant qu'elle fût mariée à Charles VIII. Alexandre VI fut enchanté de trouver l'occasion de se rendre favorable le nouveau souverain; mais le roi étoit trop impatient pour attendre le retour de son envoyé; et ne doutant pas du succès de l'ambassade, il fit procéder à la cérémonie du mariage avant que la sentence de divorce eût été prononcée ou approuvée à Rome. Ce défaut de forme fut bientôt réparé. César Borgia, qui avoit alors renoncé à l'état ecclésiastique, fut chargé de porter la dispense, que le pape avoit accompagnée d'un chapeau de cardinal pour George d'Amboise, archevêque de Rouen. La magnificence que César Borgia déploya en cette conjoncture, éclipsa jusqu'à celle qui environnoit le trône. Le roi conféra au fils d'Alexandre VI le duché de Valentinois, et y joignit le don d'une rente annuelle de vingt mille livres. Il lui promit aussi de lui conférer des terres dans le Milanais lorsque la conquête en auroit été achevée (1). Ce fut vers le même temps

Chap. V.
A. D. 1498.
A. æt. 23.

(1) *Guicciard. t.* j, *p.* 207. On présume que César Borgia partit de Rome avec des sommes très-considérables, et l'on

Chap. V. A. D. 1498. A. æt. 23.

que Lucrèce, fille du pape, fit divorce avec Jean Sforce, seigneur de Pésaro, et qu'elle épousa Alphonse d'Aragon, fils naturel d'Alphonse II, dernier roi de Naples.

Depuis que les Médicis avoient été forcés de quitter leur patrie, les habitants de Florence avoient prouvé par leur exemple combien le fanatisme attaque les facultés morales. Savonarole et ses sectateurs, qui prétendoient avoir reçu du ciel le don des miracles et celui de prédire l'avenir, avoient entrepris d'établir, par des actes de violence et par le sang, ce qu'ils avoient l'impiété d'appeler le règne de Jésus-Christ. Cependant les Florentins n'eurent pas plus tôt connu les pratiques frauduleuses de leur prophète, qu'ils exercèrent toute leur rage contre l'homme qui avoit été si long-temps l'objet de leur admiration. Ils l'étranglèrent ainsi que deux autres religieux de son parti; et après avoir fait consumer leurs corps sur un bûcher, ils en jetèrent les cendres dans

Exécution de Savonarole.

---

dit que les chevaux des personnes de sa suite avoient des fers d'argent. Il fit dans Chinon une entrée magnifique, dont Brantome nous a donné une description. Voy. *Œuvres de Brantome, La Haye*, 1740, *t.* v; et la *Vie d'Alexandre VI par Gordon*, *t.* j, *p.* 296 *et suiv. Tr. Fr.* Les actes relatifs au divorce de Louis XII avec Jeanne de France, et à son mariage avec Anne de Bretagne, sont insérés dans la collection de Dumont, *t.* iij, *part.* 2, *p.* 404, 405.

l'Arno (1). Le caractère de Savonarole a été jugé diversement tant par ses contemporains que par ceux qui ont écrit dans la suite des temps. Les uns l'ont considéré comme un martyr et un saint, et les autres comme un imposteur et un démago-

Chap. V.
A. D. 1498.
Æt. 23.

(1) Il est fait allusion à cette mort dans un sonnet que renferme une traduction italienne, en manuscrit, de la vie de Savonarole, écrite en latin par *Giovan-Francesco Pico*, qui étoit un des plus grands admirateurs de ce fanatique. L'ouvrage est terminé par la relation d'un grand nombre de miracles que l'auteur attribue à cet homme singulier, mais infortuné. Voici le sonnet :

Alma città, che al fuoco, al onda,
Vedesti in preda i tre martiri eletti,
E tra le pène acerbe, e tra dispetti,
Lieti insieme provar morte gioconda,

Godi, che d'ogni ben tosto feconda,
Ti mostran di profeti i santi detti;
E tu, che sei regina de' profeti,
Ove, il fallo abondò, la grazia abonda.

Il tuo ricco, onorato, altiero fiume
Che si nasconde il gran tesoro in seno,
Di quel sacro divin cenere sparso,

Vedrà morto *il Tiranno*, spento ed arso
Ogn' infidel, e'l vizio venir meno,
Ed apparir nuova luce, e nuovo lume.

C'est sans doute Pierre de Médicis qui est désigné par l'expression d'*il Tiranno*. Consultez, pour les détails de la catastrophe qui termina les jours de Savonarole, la *Vie de Laurent de Médicis*, *t.* ij, *p.* 334 et 337, Tr. Fr.

Chap. V. A. D. 1498. A. æt. 23.

gue. Cependant il ne faut pas une grande sagacité pour reconnoître qu'il avoit dans une exacte proportion les talents, l'instruction, la scélératesse, la folie et la superstition nécessaires pour constituer un fanatique.

Le traité secret qui avoit été conclu entre les Florentins et Ludovic Sforce, fut beaucoup plus préjudiciable aux Vénitiens que s'il avoit été rendu public. Persuadés par le duc de Milan, plusieurs partisans qui s'étoient engagés à défendre Pise entrèrent au service de la république de Florence; et Paul Vitelli tint la campagne avec un corps de cavalerie considérable et un grand train d'artillerie. Ayant passé l'Arno, ce général bombarda le château de Buti, où les troupes vénitiennes avoient entrepris d'arrêter ses progrès. La place fut emportée d'assaut le deuxième jour du siége. De là Vitelli s'avança vers Pise. Ayant posté plusieurs corps de troupes dans les environs de cette ville pour lui couper les vivres, il tourna son artillerie contre Vico Pisano, forteresse voisine. Après avoir fait brèche il contraignit la garnison à capituler, puis il commença les approches pour réduire la ville rebelle (1).

Troisième tentative des Médicis.

Les Médicis croyant qu'ils pouvoient tenter encore de rentrer dans leur patrie, prièrent la république de Venise de les considérer comme

(1) *Guicciard. Historia d'Ital. tom.* j, *p.* 199.

membres de la confédération. Ils lui représentèrent qu'il étoit possible de faire filer par les gorges de l'Apennin un corps de troupes, auquel se joindroient les nombreux amis qu'ils avoient dans cette partie du pays, et qu'on attaqueroit Florence avant qu'on eût pourvu à la défense de cette ville. Le sénat de Venise, dont les troupes étoient alors serrées de près par celles de Vitelli, accepta l'offre avec plaisir, et rassembla sur-le-champ un corps d'infanterie dont il remit le commandement au duc d'Urbin et à Astorre Baglioni de Pérouse. Pierre de Médicis et Julien son frère ayant, ainsi que Jules leur cousin, joint leurs troupes à celles de Barthélemi d'Alviane et de Carle des Ursins, se réunirent au corps d'infanterie vénitienne dans le Val de Lamone, et s'emparèrent de la petite ville de Marra. Les Florentins, de concert avec les troupes de Ludovic, qui s'étoit alors déclaré hautement en leur faveur, voulurent arrêter les progrès de l'ennemi; mais le duc d'Urbin poussa en avant. Ayant pris la ville de Bibbiena, il entra dans le district stérile de Casentino que l'Arno traverse, pour se rendre à Florence. Quoique les opérations du duc n'eussent pas été moins retardées par la rigueur de la saison que par les efforts de l'ennemi, son approche remplit de consternation les Florentins. Ils ordonnèrent à Vitelli de renforcer le plus qu'il le pourroit les postes qu'il occupoit dans les envi-

Chap. V.
A. D. 1498.
A. æt. 23.

Chap. V. A. D. 1498. Æt. 23.

rons de Pise, et de se porter incontinent dans le district de Casentino. Ce général opposa sa vigilance et sa circonspection au courage et à l'expérience du duc d'Urbin, et à l'ardeur et à l'activité de d'Alviane. Il fortifia avec un soin extrême les défilés par lesquels seuls les troupes des Médicis pouvoient s'approcher. Il contint ces troupes de toutes parts; il les affoiblit en différentes escarmouches, et leur coupa les vivres. Réduits à cette extrémité, les provéditeurs vénitiens et les Médicis quittèrent secrètement l'armée et allèrent se réfugier à Bibbiena. Leurs troupes abattues et affamées furent forcées de rendre les armes, et le vainqueur leur permit de se retirer dans leur pays (1).

---

(1) Ce fut probablement après ce revers que Pierre de Médicis exprima sa douleur dans un sonnet qui se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque Laurentienne. Quoique ce morceau de poésie soit peu soigné, nous le transcrirons ici, parce qu'il n'a pas encore été mis au jour, et qu'il offre la véritable expression des sentiments de celui qui l'a composé.

SONNETTO.

Non posso far che gli occhi non m' inacqui,
Pensando quel ch'io sono, e quel ch'io ero;
D'aver diletto mai più non spero,
In alcun nido com' in quel ch' io nacqui.

Per certo ch' a fortuna troppo spiacqui,
E chi' l cognosca credi, che' l sia'l vero;
Sofert' ho in pace, e già non mi dispero,
Con tutto che con l' ira il viso *imbiacqui*.

Chap. V.
A. D. 1498.
A. æt. 23.

Les Florentins avoient, à plusieurs reprises, proposé aux alliés de concilier tous les différents; mais le sénat de Venise, qui connoissoit la supériorité des forces qu'il pouvoit faire agir, et qui convoitoit Pise et son territoire, avoit, sous divers prétextes, refusé d'entendre à aucune proposition de paix. La défaite récente de ses troupes dans le district de Casentino, et la vigueur avec laquelle Vitelli poussoit les opérations du siége, lui firent modérer ses prétentions; et l'on convint, par la médiation de Ludovic Sforce, et après de longues négociations, que tous les objets en litige seroient remis à la décision d'Hercule Ier, duc de Ferrare. Ayant entendu les envoyés de toutes les parties, ce prince prononça, le 6 avril 1499, un jugement, portant que les Vénitiens retireroient à l'instant leurs troupes du territoire de Florence et de celui de Pise; que les Florentins leur paieroient pour indemnité des frais de la guerre, une somme de cent quatre-vingt mille ducats, et que la ville

Jugement arbitral rendu par le duc de Ferrare.

Io m' assomiglio al legno in alto mare
Che per fortuna l'arbore sta torto,
Cangio le vele e sto per annegare.

Se non perisco ancor, giugnerò in porto.
Fortuna sa quel ch' ella sa ben fare
Sana in un punto chi è quasi morto.

Io son fuor del mio orto,
Dice il proverbio; odi parola adorna
Che chi non muor qualche volta ritorna.

Chap. V. A. D. 1499. Æt. 24.

de Pise rentreroit dans l'obéissance des Florentins, moyennant certaines restrictions, en vertu desquelles l'administration de la justice et celle des revenus publics devoient être réservées aux Pisans (1).

Mécontentement de tous les partis.

Cette décision fut désapprouvée par tous ceux qu'elle concernoit. Les Vénitiens, qui n'avoient pris les armes que pour agrandir leurs domaines, se crurent mal indemnisés par de l'argent. Les Florentins, qui avoient fait de grandes dépenses pour soutenir des droits reconnus depuis long-temps, se plaignirent vivement qu'on les eût condamnés à payer une indemnité, et qu'en outre on eût restreint leur juridiction sur la ville et le territoire de Pise, au point qu'ils ne pourroient espérer de se dédommager aucunement de ce côté. Mais ce furent les Pisans qui se récrièrent le plus contre la décision du duc de Ferrare. Elle les remettoit sous le joug de leurs oppresseurs, qui, dirent-ils, ne manqueroient pas de trouver un prétexte pour les dépouiller de leurs priviléges, et les réduire à cet état de servitude dans lequel ils avoient gémi si long-temps. Ce fut en vain que, par une nouvelle décision, le duc voulut détruire ces objections. Il fut résolu de continuer la guerre, et l'on s'y prépara de tous les côtés (2).

---

(1) *Guicciard. Historia d'Ital. t.* j, *p.* 220.

(2) *Idem, ibid.*

Chap. V.
A. D.
1499.
Æt. 24.

Les Pisans prennent la résolution de se défendre jusqu'à l'extrémité.

Cependant il se fit quelques changements. Tandis qu'on négocioit, divers indices donnèrent aux habitants de Pise lieu de soupçonner que les Vénitiens pourroient s'arranger avec les Florentins, et qu'alors leur ville deviendroit le gage de la réconciliation. De leur côté, les Vénitiens, qui vouloient conserver la possession de tout ce qu'ils pourroient occuper, affectèrent d'être mécontents de la conduite des assiégés, et retirèrent les troupes qu'ils avoient dans la place. Les Pisans virent, sans regret, s'éloigner des alliés dont l'amitié leur étoit si suspecte, et résolurent de défendre, avec le secours de quelques mercenaires, leur indépendance, jusqu'à l'extrémité (1). La ville de Pise avoit une enceinte de remparts d'une force extraordinaire. Elle étoit bien approvisionnée, et avoit une forte garnison. Les habitants étoient nombreux et doués d'un grand courage; sept années de guerre les avoient endurcis aux travaux militaires; et de plus ils portoient aux Florentins une haine invincible qui pouvoit suppléer à tout ce qui leur manqueroit pour se défendre.

La république de Florence ne négligea pas de profiter de ses avantages. Son armée étoit forte de dix mille hommes de pied, et soutenue par une cavalerie nombreuse, et par vingt pièces d'artillerie

(1) *Guicciard. Historia d'Ital. t.* j, *p.* 221.

Chap. V.
A. D. 1499.
Æt. 24.

Brèches faites à la ville de Pise.

de siége, avec lesquelles Vitelli attaqua la forteresse de Stampace, sur laquelle les Pisans comptoient principalement pour la défense de leur ville. En vain des personnes des deux sexes et de toute condition, travaillèrent-elles, à l'envi les unes des autres, à réparer les brèches; une canonnade qui dura dix jours abattit une grande partie des murs. Nombre de ceux qui défendoient la forteresse furent tués. Les autres se réfugièrent dans la ville, suivis de près par les Florentins, qui furent sur le point d'y entrer pêle-mêle avec eux. Cependant Vitelli, ou ne reconnut pas cette occasion de mettre fin à la guerre, ou ne voulut pas en profiter. Jugeant peut-être que la place ne pouvoit tenir long-temps, il ralentit l'ardeur de ses troupes, et laissa les assiégés se remettre de leur frayeur. Quoiqu'il n'eût point livré l'assaut, il prit les mesures les plus propres à forcer les Pisans à se rendre; et en cette conjoncture il fit preuve de ces talents, qui lui avoient acquis un nom dans l'art militaire. Le jeu de son artillerie avoit fait brèche de nouveau; les soldats, animés par l'espoir du butin, demandoient l'assaut; les commissaires florentins lui représentoient que tant de retards étoient dangereux; et à la fin il fut arrêté de faire, le 24 août, une attaque générale. Mais tandis que les fruits des travaux de Vitelli sembloient se mûrir, un revers soudain vint l'en frustrer. Les émanations des corps de tant d'hommes

tués, se combinant avec l'air malsain des cantons bas et marécageux qui environnent la ville de Pise, engendrèrent dans le camp des Florentins une maladie pestilentielle, qui fit des progrès si rapides en peu de jours, qu'à l'instant fixé pour l'assaut il ne se trouva plus la quantité de troupes nécessaire. Les Florentins firent promptement de nouvelles levées de soldats; mais l'épidémie enlevoit plus d'hommes qu'on ne pouvoit en recruter (1). Frappés comme par une main invisible, les assiégeants furent forcés de se retirer, pour ne pas se voir réduits à succomber sous les coups des Pisans, qu'enflammoit le désir de se venger. En conséquence Vitelli embarqua son artillerie sur l'Arno, pour la transporter à Livourne. Quittant, avec le reste de ses troupes, les funestes environs de Pise, il s'avança vers Cascina. Arrivé là, il trouva des commissaires de Florence qui le firent prisonnier et le conduisirent dans cette ville, où il fut mis à la torture pour lui faire avouer qu'il avoit trahi la république. Parmi les accusations portées contre lui, on lui reprocha

Chap. V.
A. D. 1499.
A. æt. 24.

Maladie pestilentielle dans le camp des Florentins.

(1) *Guicciard. Historia d'Ital. lib.* iv, *p.* 235. *Muratori, Annali d'Ital. t.* ix, *p.* 397. Machiavel fait allusion à cet événement dans sa première *Decennale :*

Lungo sarebbe narrar tutti i torti,
Tutti gli' inganni corsi in quell' assedio,
E tutti i cittadin, per febbre morti.

Chap. V. A. D. 1499. A. æt. 24.

d'avoir entretenu, pendant la guerre de Casentino, une correspondance criminelle avec les Médicis, et de les avoir laissé échapper, quoiqu'il eût pu les envoyer à Florence pour y recevoir le prix de leur rébellion. Cependant sa conduite devant Pise fut ce qui souleva le plus les esprits contre lui; et bien qu'il ne se fût rendu coupable d'aucun crime, ni même d'aucune erreur, il fut condamné à perdre la tête, et la sentence fut exécutée dans la nuit même (1). Vitellozzo, son frère, parvint, malgré une maladie dont il étoit alors attaqué, à se réfugier à Pise avec un grand nombre de ses amis. Il y fut parfaitement accueilli par les

Vitelli, leur général, est décapité.

(1) *Nerli, Commentarii, lib.* iv, *p.* 84. Le sort déplorable de Vitelli est rappelé par Ant. Fr. Rainieri dans les vers suivants, qui ne sont pas dépourvus d'élégance :

Urbis ut ingratæ scelus, et victricia Pauli
Audiit immiti colla resecta manu,
Scipiadum major, tua quid benefacta, Vitelli,
Quid valuêre mea? Ah! dixit et ingemuit.

Nardi prétend que, quoiqu'avant sa condamnation Vitelli n'eût pu être convaincu de désobéissance, on trouva, après l'exécution, des lettres qui prouvèrent évidemment sa trahison. *Hist. Fior. lib.* iij, *p.* 61. Cette manière de mettre d'abord un homme à mort, et de chercher ensuite des preuves contre lui, pourroit faire conjecturer que ces lettres furent fabriquées pour justifier un acte aussi illégal que cruel.

habitants, que leur courage et un heureux concours de circonstances avoient enfin délivrés de leurs oppresseurs, et qui se flattèrent de nouveau de rétablir l'indépendance de leur république.

Chap. V.
A. D. 1499.
A. æt. 24.

A. D. 1499. = 1503.

Louis XII, roi de France, prend la résolution de faire la conquête du duché de Milan et du royaume de Naples. — Ce prince traite avec Alexandre VI et la république de Venise. — Le cardinal de Médicis voyage en différentes parties de l'Europe. — Louis XII s'empare du Milanais. — César Borgia attaque les divers États de la Romagne. — Emprisonnement et mort de Ludovic Sforce. — Le cardinal de Médicis retourne à Rome. — Les Florentins attaquent de nouveau la ville de Pise. — Les Médicis tentent pour la quatrième fois de rentrer dans Florence. — César Borgia menace cette ville. — Accord perfide entre Louis XII et le roi d'Espagne. — Frédéric II, roi de Naples, est détrôné. — Ce prince se retire en France. Gonzalve de Gordoue trahit le jeune duc de Calabre. — César Borgia s'empare des Etats de Piombino, de Camerino et d'Urbin. — Pierre Soderini sauve la république de Florence, et en est nommé gonfalonier à vie. — Traité d'alliance entre Louis XII et César Borgia. — Plusieurs capitaines italiens se soulèvent contre ce dernier. — Il les fait périr. — Mort d'Alexandre VI. — Caractère et conduite de ce pape.

CHAPITRE VI.

Chap. VI.
A. D. 1499.
A. æt. 24.

Louis XII se propose de conquérir le Milanais.

TANDIS que l'Italie étoit agitée par les troubles dont on vient de lire les détails, il se formoit encore au-delà des Alpes un orage qui devoit fondre avec une force extrême sur ce malheureux pays. L'expédition de Charles VIII avoit été l'effet d'une ambition puérile; mais Louis XII étoit un prince habile et courageux; et l'expérience qu'il avoit acquise en faisoit un ennemi très-redoutable. Après avoir déclaré hautement ses prétentions à la couronne de Naples et à celle de Milan, il négocia avec les puissances de l'Europe, et particulièrement avec les États d'Italie, pour en obtenir des secours, ou en assurer la neutralité. Il n'eut pas de peine à gagner Alexandre VI. Toujours occupé de l'élévation de sa famille, et désirant surtout d'établir sa domination dans le royaume de Naples, où il avoit acquis beaucoup d'influence, l'ambitieux pontife avoit proposé à Frédéric II le mariage de César Borgia avec une de ses filles; et il supposoit que la principauté de Tarente formeroit la dot de la princesse. Cette offre fut rejetée positivement par Frédéric, qui préféra le ressentiment du pape à une alliance qu'il jugeoit plus dangereuse encore. Privé d'un espoir qu'il

Il conclut un traité avec Alexandre VI,

Chap. VI. A. D. 1499. A. æt. 24.

avoit entretenu si long-temps, Alexandre VI étoit disposé à recevoir favorablement toute proposition contraire aux intérêts du roi de Naples, que pourroit lui faire le monarque français. Il s'étoit déjà formé entre le pape et Louis XII une sorte d'échange de grâces ou de services. Leur liaison devint bientôt plus intime par le mariage de César Borgia avec Charlotte, fille de Jean d'Albret, roi de Navarre, et proche parent du roi de France, et par la promotion du frère de cette princesse à la dignité de cardinal. La bénédiction nuptiale fut donnée aux deux époux le 12 mai 1499. Depuis cette époque, Alexandre VI considéra les intérêts de la France comme les siens, et résolut d'employer pour les soutenir les foudres de l'Église et la force des armes (1). Les Vénitiens, indignés de l'irrésolu-

(1) Il y eut de grandes réjouissances à Rome lorsque le pape eut appris la célébration du mariage de son fils, et l'honneur que Louis XII avoit fait à César Borgia, en lui conférant le cordon de l'ordre de St. Michel. « Feriâ quintâ « vigesimâ tertiâ maii, » dit Burchard, « venit cursor ex « Franciâ, qui nunciavit sanctissimo domino nostro Cæsa- « rem Valentinum ducem filium suum, olim cardinalem, « contraxisse matrimonium cum magnificâ dominâ de Al- « bretto, à die præsentis mensis; et ut illud dominicâ duo- « decimâ ejusdem consummasse. ****** Venit alius annun- « cians quod in die Pentecostes nonâ decimâ hujus, rex « Franciæ assumpsit Ducem prædictum in confratrem con- « fraternitatis sancti Michaelis, quæ est regia et magni

tion et de la perfidie de Ludovic Sforce, avoient déjà, au moyen de la promesse qui leur avoit été faite, de leur donner la ville de Crémone et le district de Ghiaradadda, conclu avec Louis XII un traité, par lequel ils devoient l'aider à conquérir le Milanais. On avoit réservé au pape la faculté d'y accéder (1), ce que sa sainteté ne négligea pas de faire, lorsqu'elle eut obtenu que les villes d'Imola, de Forli, de Faenza et de Pesaro seroient conquises par les alliés, et réunies en un seul État, dont la souveraineté seroit transmise à César Borgia.

Chap. VI. A. D. 1499. A. æt. 24.

et avec les Vénitiens.

Le cardinal de Médicis ne vit pas avec indifférence ces négociations, qui sembloient très-contraires aux intérêts de sa maison. Depuis cinq ans il erroit en différentes parties de l'Italie; et il ne lui étoit pas facile de se procurer un sûr asile, à l'approche des malheurs dont ce pays alloit être accablé. Il auroit dû trouver dans la capitale du monde chrétien, une retraite honorable et tranquille; mais la haine et les vices du pape lui en ren-

« honoris. Fuerant propterea ex mandato pontificis facti « multi ignes per urbem in signum lætitiæ; sed in magnum « dedecus et verecundiam sanctissimi domini nostri, et « ejus sanctæ sedis ». Voy. l'*Appendix de la vie d'Alexandre VI, par Gordon*, *t.* ij, *p.* 508. Tr. Fr.

(1) Ce traité, qui fut signé à Blois, le 15 avril 1499, se trouve dans le recueil de Dumont. *Corps diplomatique*, *t.* iij, *part.* ij, *p.* 406.

Chap. VI. A. D. 1499. A. æt. 24.

doient le séjour odieux. Les Florentins ayant aussi fait alliance avec la France, les Médicis ne purent plus compter sur les secours de cette puissance. Cet état des choses, et peut-être le désir louable de visiter les pays étrangers, portèrent le cardinal à parcourir les principaux royaumes de l'Europe, jusqu'à ce que des circonstances plus heureuses le rappelassent en Italie (1). Il communiqua son projet à Julien de Médicis son cousin, et ils résolurent de s'adjoindre dix amis, nombre qu'ils crurent suffisant pour se préserver de tout accident, et trop peu considérable pour exciter des inquiétudes. S'étant dépouillés tous des marques de leur dignité, et vêtus uniformément, ils traversèrent l'État de Venise, et virent la plupart des villes d'Allemagne, chacun d'eux prenant alternativement le commandement de leur petite troupe. Parvenus à Ulm, ils furent arrêtés par le magistrat, qui, lorsqu'ils lui eurent fait connoître leurs qualités, les envoya sous une garde à l'empereur Maximilien. Ce prince les reçut parfaitement. Il vanta la force d'âme avec laquelle le cardinal supportoit la mauvaise fortune, et il le félicita de travailler de la sorte à sa propre instruction. Non seulement il lui fit remettre un passeport conçu en des termes honorables, mais il lui

Le cardinal de Médicis voyage en différentes parties de l'Europe.

(1) *Ammirato, Ritratti d'huomini illustri di casa Medici, Opusc. t.* iij, *p.* 66.

donna des lettres de recommandation pour l'archiduc Philippe, son fils, qui étoit alors gouverneur des Pays-Bas. Après avoir passé beaucoup de temps en Allemagne, nos voyageurs se rendirent en Flandre, où l'archiduc leur fit l'accueil le plus distingué. Le cardinal se proposoit de s'embarquer pour l'Angleterre; mais ses compagnons de voyage, effrayés par les dangers de la traversée, le détournèrent de ce projet (1). Tous dirigèrent leurs pas vers la France; et arrivés à Rouen, ils furent encore arrêtés. Quoique le cardinal et Jules de Médicis eussent fait connoître qui ils étoient, et représenté que l'objet de leur voyage n'avoit point de rapport avec les affaires publiques, on jugea que, la guerre ayant éclaté entre le roi de France et le roi de Naples, il convenoit de s'assurer de la personne du cardinal et de celle de ses amis, qui ne furent relâchés que lorsqu'on eut reçu des lettres de Pierre de Médicis, qui étoit alors au camp des Français dans le Milanais. Ayant enfin obtenu leur liberté, les voyageurs traversèrent la France, visitant toute place digne de remarque. Parvenus à Marseille, ils résolurent de se rendre à Rome

Chap. VI. A. D. 1499. A. æt. 24.

(1) « Dal qual finalmente partendo, à Terrovana su « l'Oceano si condusse : con pensiero di veder Inghilterra; « se da compagni non fosse stato dissuaso, paurosi oltre « modo de' flutti di quel vasto e profondissimo mare ».

Ammirato, Ritratti d'huomini illustri di casa Medici; Opusc. t. iij, *p.* 66.

Chap. VI. A. D. 1499. A. æt. 24.

par mer. Les vents leur étant contraires, ils furent forcés de suivre la rivière de Gênes, et se virent jetés sur la côte, d'où ils gagnèrent Savone par terre. Ils y trouvèrent le cardinal Julien de La Rovère, qui, pour se soustraire au ressentiment d'Alexandre VI, s'étoit réfugié dans cette ville. La conformité de leur sort, et une même haine contre le pape, rendirent très-intéressante leur réunion; et l'on vit assis à la même table trois fugitifs qui parvinrent dans la suite à la plus haute dignité du monde chrétien. Le cardinal de la Rovère rapporta tout ce qui s'étoit passé en Italie pendant l'absence du cardinal de Médicis, qui de Savone alla à Gênes, où il demeura quelque temps près de sa sœur, Magdelaine de Médicis, femme de François Cibo, qui faisoit sa résidence en cette ville (1).

Louis XII s'empare du Milanais.

Il étoit survenu de grands changements dans l'état politique de l'Italie, dans le temps que le cardinal de Médicis s'étoit tenu éloigné de Rome. Les Français, après avoir passé les Alpes, sous le commandement de d'Aubigny, avoient effectué leur jonction avec les troupes que commandoit J. J. Trivulce, qui avoit alors obtenu le bâton de maréchal de France. Ils s'étoient rendus maîtres des villes principales du Milanais; ils en avoient même saccagé la capitale; et ce n'avoit pas été

(1) *Ammirato, Ritratti; Opusc. t.* iij, *p.* 66.

sans beaucoup de peine que Ludovic étoit parvenu à se réfugier dans le Tirol. Ayant appris le succès de ses armes, le roi de France s'empressa de se rendre à Milan, où il fit une entrée publique le 6 octobre 1499, au milieu des acclamations d'un peuple qui, fatigué de la tyrannie de l'usurpateur, regardoit les Français comme des vengeurs et des libérateurs (1). Le légitime héritier de la couronne de Milan tomba en la puissance de Louis XII, qui l'arracha des bras de sa mère, et l'envoya dans un monastère en France ; et la malheureuse Isabelle, après avoir vu périr à Milan son époux, et plusieurs de ses enfants, retourna à Naples pour y être témoin de la ruine de sa famille. Les alliés commencèrent ensuite à partager leurs conquêtes. Les Etats de Gênes et de Milan appartinrent au roi de France (2). La ville et le district de Crémone furent livrés aux Vénitiens, ainsi qu'on en étoit convenu; mais, pour remplir la promesse qu'on avoit faite au pape en lui proposant d'entrer dans la ligue, il falloit entreprendre de nouvelles conquêtes.

Chap. VI. A. D. 1499. A. æt. 24.

César Borgia attaque les villes de la Romagne.

Le duc de Valentinois, César Borgia, à qui le roi de France avoit confié un corps de troupes considérable que renforcèrent les troupes pontificales, marcha contre la ville d'Imola, qu'il contraignit promptement à capituler. La forteresse de

(1) *Muratori, Annali d'Italia*, *t.* ix, *p.* 400.

(2) *Machiavelli, lib. del Principe*, *éd. de* 1550, *p.* 6.

Chap. VI. A. D. 1499. A. æt. 24.

Forli fut défendue avec courage par Catherine Sforce, mère du jeune Octavien Riario qui en étoit souverain. Toute résistance à des forces supérieures étant vaine, Catherine fut obligée de rendre la place et fut envoyée prisonnière au château Saint-Ange à Rome. Peu de temps après elle recouvra la liberté par l'intercession de d'Alègre, qui commandoit les troupes françaises, et qu'avoit intéressé le courage de cette dame. Des troubles survenus dans le Milanais arrêtèrent les progrès des alliés. D'Alègre y conduisit le corps qui étoit à ses ordres, et César Borgia se rendit en toute diligence à Rome, où, le 26 février 1500, il fit une entrée publique extrêmement pompeuse (1). On ouvrit ensuite un carnaval, où il déploya une magnificence étonnante; et, pour prix de ses exploits, le pape lui donna la rose d'or, et lui conféra le titre de gonfalonier de la sainte Église romaine.

Le temps approchoit où Ludovic Sforce, l'auteur de tous les maux de son pays, alloit recevoir le châtiment dû à ses crimes. Après avoir imploré vainement l'assistance de Maximilien, il s'étoit adressé aux Suisses, qui lui avoient fourni huit mille hommes. Avec ce corps, auquel il réunit les troupes que parvinrent à lever ailleurs lui et son frère le cardinal Ascagne, il descendit en Italie,

(1) Voy. *Burcard, Appendix à la Vie d'Alexandre VI par Gordon, p.* 509. Tr. Fr.

et prit la ville de Côme. Il eut d'abord des succès. Les cruautés et les excès commis par les Français avoient déjà prouvé aux peuples qu'ils avoient jugé trop favorablement de leurs vainqueurs. Les villes du Milanais ouvrirent leurs portes à leur ancien souverain, dont le gouvernement, quoique sévère, leur sembla doux alors. Cependant Louis XII ne vouloit pas renoncer à sa conquête sans faire de nouveaux efforts. Il fit passer les Alpes à des troupes fraîches, dont la plus grande partie consistoit en dix mille Suisses, et qui, réunies à six mille hommes sous le commandement du duc de la Trimouille, reprirent l'offensive. La ville de Novare, dont Sforce avoit expulsé les Français, qui en tenoient toujours la forteresse, étoit le centre des opérations. On eut recours contre ce prince, au moyen qu'il avoit employé si souvent. Une correspondance secrète s'étoit déjà établie entre les Suisses de son armée et le général de l'armée française. A l'instant même où le duc comptoit le plus sur leur secours, les premiers se retirèrent, alléguant qu'ils ne vouloient pas combattre leurs compatriotes; et, du consentement des Français, ils reprirent le chemin de leur pays (1). Sforce, cherchant à s'échapper, fut fait prisonnier

Chap. VI. A. D. 1499. Æt. 24.

(1) La trahison des Suisses fut notoire, et plusieurs poètes de ce temps en ont parlé dans leurs vers.

Voy. *Criniti Poemata, Lugd.* 1543, *p.* 546.

Chap. VI. A. D. 1500. A. æt. 25.

le 10 avril 1500, ainsi que ceux qui l'accompagnoient (1). Ses crimes servirent de prétexte à Louis XII pour le traiter avec une rigueur qui changea l'indignation publique en pitié, et qui n'étoit que l'effet de la vengeance particulière du monarque. Conduit au château de Loches (2) dans le Berri, Ludovic fut renfermé dans une chambre sombre, où il finit ses jours après une captivité de dix ans.

Emprisonnement et mort de Ludovic Sforce.

Le cardinal de Médicis retourne à Rome.

Tels étoient les événements survenus en Italie durant l'absence du cardinal de Médicis, qui de Gênes se rendit à Rome, espérant que, parmi les changements qu'occasionnoient continuellement les prétentions de Louis XII et l'ambition de César Borgia, il pourroit se trouver une occasion de relever dans Florence l'autorité de sa famille. La régularité de sa conduite et sa modération parurent changer à son égard les sentiments d'Alexandre VI. Cependant on conjecturoit que l'artificieux pontife ne cherchoit qu'à se soustraire à l'imputation d'être l'ennemi d'un homme aussi recommandable par son savoir et ses mœurs,

(1) Le jour même où Sforce fut fait prisonnier, le poète Marulle perdit la vie en passant la Cecina près de Volterre. Son malheur a été le sujet des vers de plusieurs de ses amis. Voy. *Carm. illustr. poet. Ital. t.* j, *p.* 358.

(2) *Guicciard. Historia d'Ital. t.* j, *p.* 252. *Murat. Annali, t.* ix, *p.* 405.

et qu'il vouloit persuader qu'ils étoient unis ensemble par les nœuds de l'amitié. C'est ainsi que, pour suivre avec moins de danger ses criminels projets, le vice s'associe quelquefois à la vertu (1).

Chap. VI. A. D. 1500. A. æt. 25.

La sentence arbitrale du duc de Ferrare ayant été rendue vaine par le mécontentement de toutes les parties, les Florentins avoient pris des mesures pour recommencer les hostilités. Comme ils étoient, ainsi que le pape et les Vénitiens, entrés dans la ligue formée par la France, ils jugeoient qu'ils devoient aussi retirer quelque avantage des succès des alliés, succès auxquels ils avoient contribué en envoyant à Louis XII un corps de troupes considérable (2). Ils soutinrent leurs prétentions si vivement, que le cardinal d'Amboise, qui gouvernoit le Milanais au nom du roi de France, consentit à leur fournir un corps de six cents chevaux et huit mille Suisses, avec un train d'artillerie formidable. Ce secours, joint à un grand nombre d'Italiens stipendiaires, permit aux Florentins de mettre de nouveau le siége devant la malheureuse ville de Pise (3), que les habitants avoient fortifiée le

Les Florentins attaquent de nouveau la ville de Pise.

(1) *Greg. Cortesii epistola Leoni X, inter ejusd. Ep. fam. p.* 249. *Ven.* 1573.

(2) *Guicciard. Historia d'Ital. lib.* v, *t.* j, *p.* 254.

(3) *Nardi, Hist. Fior. lib.* iv, *p.* 55, etc.

Chap. VI. A. D. 1500. A. æt. 25.

mieux qu'ils avoient pu. Ne se reposant pas entièrement sur la force de leurs remparts et sur leur propre courage, les Pisans eurent recours à la ruse et aux négociations pour modérer la violence ou prévenir les effets de l'attaque dont ils étoient menacés. Ils envoyèrent aux gouverneurs de Milan et de Gênes, et à Beaumont qui commandoit les troupes françaises chargées des opérations du siége, des députés qui proposèrent de rendre la place au roi de France, à condition qu'il en prendroit les habitants sous sa protection, et qu'il les considéreroit comme ses sujets (1). Le gouverneur de Gênes, Ravestan, consentit à cette proposition; mais Beaumont la rejeta. Ayant fait crouler une partie des murs, il ordonna l'assaut. Un corps composé de cavalerie et d'infanterie s'avança tumultuairement; mais un fossé immense qu'avoient creusé les assiégés, et derrière lequel ils avoient élevé un nouveau rempart, arrêta tout à coup les progrès des assaillants (2), qui consumèrent le reste du jour en vains efforts pour vaincre cet obstacle. Les offres faites au roi de France commencèrent alors à produire quelque effet. Quantité d'officiers français étoient favorables aux Pisans; on entra en négociation, et plusieurs de ceux qui venoient

Ils sont repoussés.

(1) *Guicciard. Historia d'Ital. lib.* v, *t.* ij, *p.* 256.

(2) *Nardi, Hist. Fior. lib.* iv, *p.* 56.

d'être repoussés comme ennemis furent admis dans la place comme amis. Cette communication et les délais qu'elle entraîna détruisirent la discipline parmi les troupes des assiégeants. S'étant mutinées, elles s'emparèrent des munitions, pillèrent le camp, et firent prisonnier le commissaire florentin, Luc d'Albizi, sous prétexte que leur solde étoit arriérée. Elles se dispersèrent ensuite; et les Pisans firent attaquer Librafatta, place frontière qui étoit d'une grande importance pour eux, en ce qu'elle leur ouvroit tout le pays situé du côté de Lucques (1); et ils s'en emparèrent. Ce ne fut pas la seule perte qu'essuyèrent les Florentins. Louis XII indigné les accusa d'avoir été, par leur imprudence et leur parcimonie, cause de la honte qui avoit rejailli sur ses armes. Ils s'empressèrent de se justifier, et envoyèrent au roi de France deux ambassadeurs, l'un desquels étoit le célèbre Nicolas Machiavel (2). Leurs représentations eurent peu de succès, et ils ne recouvrèrent les bonnes grâces du monarque qu'en lui payant une somme qu'il leur demanda pour les frais du retour de ses troupes à Milan. Son ressentiment ainsi apaisé, il leur offrit de nouveaux secours; mais soit qu'ils craignissent que Louis XII n'eût lui-même des vues sur Pise, soit qu'ils eussent épuisé toutes leurs res-

(1) *Guicciard. Historia d'Ital. lib.* v, *t.* j, *p.* 257.
(2) *Nardi, Hist. Fior. lib.* iv, *p.* 67.

Chap. VI.

A. D. 1500.

A. æt. 25.

Suite des opérations de César Borgia dans la Romagne.

sources, ils s'excusèrent d'accepter cette proposition.

Cependant César Borgia persistoit à soumettre les villes de la Romagne. Il s'empara promptement de Pesaro, qui appartenoit à Jean Sforce, et de Rimini, qui avoit pour prince Pandolphe Malateste. La conquête de Faenza fut plus difficile. L'amour que les habitants de cette ville avoient pour Astorre Manfredi, leur souverain, qui n'étoit âgé que de dix-sept ans, leur fit défendre la place avec tant de courage, qu'elle tint près d'un an, et qu'il fallut pour les obliger à capituler le concours des troupes françaises et des troupes pontificales. Il fut stipulé qu'Astorre, qui s'étoit déjà signalé par ses talents militaires, auroit un rang distingué au service de César Borgia. Ce monstre ne l'eut pas plus tôt en sa puissance qu'il l'envoya à Rome, ainsi que le frère naturel de ce jeune prince; et ils y furent tous les deux mis à mort (1). Après la réduction de Faenza, le fils d'Alexandre VI tourna ses armes contre la ville de Bologne. Quelques-uns des principaux citoyens entretenoient une correspondance secrète avec lui. Jean Bentivoglio, qui jouissoit de l'autorité suprême, se saisit de plusieurs des conspirateurs, qui furent massacrés sur-le-champ. Ayant pourvu à la défense de la place, il fit momentanément échouer les desseins de l'usurpateur,

(1) *Guicciard. Historia d'Ital. lib.* v, *t.* j, *p.* 262.

qui vouloit faire de Bologne la capitale des États dont le pape lui avoit déjà accordé l'investiture avec le titre de duc de Romagne (1).

César Borgia ayant vu de la sorte déranger son plan, délibéroit pour savoir contre qui il feroit marcher le corps de troupes formidable dont il avoit le commandement, lorsque les Médicis se persuadèrent qu'ils pourroient s'en servir pour rentrer dans Florence. Le peu d'énergie et de capacité de ceux qui étoient à la tête de la république, devenoit tous les jours plus sensible. La ville de Florence avoit perdu ses richesses; elle étoit continuellement agitée par des factions contraires, et il y avoit beaucoup de division entre les familles principales de la Toscane. Dans cet état des choses, Pierre de Médicis, qui étoit encouragé par les Vénitiens, et que soutenoient les Ursins et Vitellozzo Vitelli, que la mort de Paul, son frère, avoit rendu furieux contre ses compatriotes, courut au camp de César Borgia, et s'efforça de l'engager à faire marcher ses troupes contre Florence (2). En même temps Jules de Médicis parut à la cour de Louis XII, qui étoit alors extrêmement irrité contre les Florentins; et ce monarque, auquel il promit une grosse somme, pour

(1) *Jovius, Vita Leon. X, lib.* j, *p.* 24.

(2) *Aug. Vespucci epistola Nicolao de Maclavellis; Band. Coll. vet. mon. p.* 52.

Chap. VI. A. D. 1501. Æt. 26.

l'aider dans son expédition contre Naples, l'assura qu'il seconderoit l'entreprise (1). Mais César Borgia, quoiqu'il eût fait à Pierre un accueil favorable, n'avoit rien moins à cœur que de rétablir les Médicis dans Florence (2), et il formoit d'autres projets. Cependant il jugea que, dans l'état désespéré des affaires de cette république, il ne pourroit manquer de s'emparer d'une partie de son territoire, ou d'obtenir d'elle des conditions favorables à son projet favori, l'établissement du duché de Romagne. Il n'est pas même hors de vraisemblance qu'il se flattoit de saisir une occasion favorable pour conquérir en son nom toute la Toscane.

Il tourne ses armes contre Florence.

Au commencement du mois de mai 1501, César Borgia passa de la Romagne dans le district de Mugello à la tête de son armée, qui consistoit

(1) *Guicciard. Historia d'Ital. lib.* v, *t.* j, *p.* 263.

(2) Guichardin rapporte, sur des renseignements particuliers, que César Borgia nourrissoit depuis long-temps une inimitié secrète contre Pierre de Médicis. Borgia, avant que son père eût été élevé au souverain pontificat, faisoit, dit cet historien, ses études à Pise, lorsqu'un de ses amis fut impliqué dans une affaire criminelle. Il courut à Florence pour y solliciter Pierre; mais, après quelques heures d'attente, il fut forcé de s'en retourner sans avoir pu obtenir audience. Quelque peu important que paroisse ce trait, on doit se rappeler que le ressentiment de l'orgueil blessé est le plus violent, et que Borgia ne savoit point pardonner. *Guicciard. Historia d'Ital. lib.* v, *t.* j, *p.* 264.

en sept mille hommes de pied et en huit cents chevaux (1). Il assit son camp à Barberino, où il fut joint par les troupes que, conformément à un traité qui avoit été conclu entre eux, devoit lui fournir Bentivoglio (2). De Barberino il envoya des députés à Florence pour y annoncer son approche, et déclarer à quelles conditions il consentiroit à s'éloigner. Selon Nardi (3), les principales étoient que les Florentins le reconnoîtroient pour leur *Condottiere*, titre auquel seroient joints des appointements considérables; qu'ils ne le troubleroient point dans ses opérations contre les autres États de l'Italie, et particulièrement contre celui de Piombino, qui étoit alors sous la protection de Florence; que six des principaux citoyens, désignés par Vitellozzo, lui seroient livrés comme otages, et que les Florentins rétabliroient Pierre de Médicis dans ses honneurs et ses dignités, ou qu'ils feroient dans leur gouvernement tous les changements nécessaires pour assurer l'exécution du traité. Ces propositions excitèrent la plus vive indignation dans Florence, et peu s'en fallut que, tandis qu'ils délibéroient sur les moyens qu'il convenoit de prendre, les magistrats ne fussent insultés par le peuple. Mais dans le temps qu'on négocioit, César

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

(1) *Guicciard. Historia d'Ital. lib.* v, *t.* j, *p.* 264.
(2) *Nardi, Hist. Fior. lib.* iv, *p.* 71.
(3) *Idem, ibid, p.* 72.

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

Borgia reçut du pape l'ordre positif de cesser les hostilités contre les Florentins. En conséquence il retira ses troupes. Cependant il obtint le titre de *Condottiere* de la république, et un traitement annuel de trente-six mille ducats, quoiqu'on l'exemptât de tout service personnel (1).

Le pape lui ordonne de s'éloigner de cette ville.

L'intervention du pape étoit l'effet des représentations de Louis XII, qui, quoiqu'il eût consenti au rétablissement des Médicis, connoissoit trop bien Alexandre VI et son fils pour leur laisser prendre dans Florence un ascendant tel que celui qu'ils y auroient obtenu s'ils y avoient opéré une révolution. Il étoit aisé de prévoir qu'une liaison si étroite entre les deux maisons de Borgia et de Médicis pourroit, en cas de rupture avec le pape, opposer une barrière à l'invasion du royaume de Naples; et Louis XII avoit donné à d'Aubigny l'ordre d'employer toutes ses forces pour contraindre César Borgia à évacuer le territoire de Florence, s'il refusoit de le faire après en avoir été requis.

Perfidie de Louis XII et de Ferdinand V à l'égard du roi de Naples.

Frédéric II étoit monté sur le trône de Naples à la grande satisfaction de ses sujets; et, par ses sentiments et ses talents, il eût pu faire leur bonheur. Ceux même qui sous les règnes de Ferdinand Ier et d'Alphonse II s'étoient révoltés, ou avoient quitté le royaume, étoient rentrés dans son obéissance;

(1) *Guicciard. Historia d'Ital. lib.* v, *t.* j, *p.* 265.

et les princes de Salerne et de Bisignano avoient été des premiers à le saluer roi (1). Frédéric ne laissa échapper aucune occasion de confirmer l'opinion favorable qu'on avoit conçue de son gouvernement. Loin de persécuter les barons qui avoient embrassé le parti des Français, il leur rendit leurs châteaux et leurs terres. Il récompensa libéralement les littérateurs qui illustroient la ville de Naples, et dont plusieurs avoient souffert l'exil ou éprouvé d'autres malheurs durant les derniers troubles. Enfin il fit frapper une médaille dont la devise annonçoit qu'il se proposoit d'établir un meilleur ordre de choses (2). Mais quoique le règne de Frédéric II eût commencé sous les plus heureux auspices, il ne devoit pas être de longue durée. Tandis que ce prince se figuroit que chaque jour consolidoit son autorité, les rois de France et d'Espagne prenoient la résolution de partager entre eux ses États, et travailloient à mettre ce projet à exécution. Le plan qu'ils ont tracé a servi de modèle plus d'une fois dans la suite. Il fut convenu

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

(1) *Giannone, Storia di Napoli, t.* iij, *p.* 391.

(2) Cette médaille offroit pour emblème un livre dans les flammes, et surmonté de la couronne royale de Naples. La devise consistoit en ces mots, RECEDANT VETERA. Sannazar a retracé le caractère et la vie de Frédéric dans une élégie latine, qui ne mérite pas moins d'être lue comme un monument historique, que comme un beau morceau de poésie. Voy. *Sannaz. Eleg. lib.* iij, *el.* j.

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

que le roi de France, en sa qualité d'héritier de la maison d'Anjou, déclareroit ses prétentions au royaume de Naples. On jugeoit que Frédéric II réclameroit l'assistance d'Isabelle et de Ferdinand, qui lui enverroient alors une armée formidable, dont la destination apparente seroit de combattre les Français, auxquels elle se réuniroit de fait pour expulser les princes de la maison d'Aragon, et en partager les dépouilles. Louis XII devoit ajouter à tous ses titres celui de roi de Naples et de Jérusalem. Ce prince s'étoit réservé la ville de Naples, la terre de Labour et la moitié du revenu produit par les pâturages de la Pouille. L'autre moitié devoit, ainsi que cette province et la Calabre, appartenir au roi d'Espagne, sous le titre de duché. Ce traité de partage fut signé le 11 novembre 1500. Il existe encore, et atteste la perfidie des deux princes qui l'ont conclu (1).

Après cet accord, Louis XII fit hautement ses préparatifs pour envahir le royaume de Naples. Il chargea de cette expédition d'Aubigny, qui se mit en marche avec dix mille hommes de pied et mille chevaux. Frédéric s'empressa de communiquer cette nouvelle à Gonsalve de Cordoue, qui avoit passé avec ses troupes en Sicile, sous prétexte qu'il seroit plus à portée de prêter des secours à

(1) *Dumont, Corps diplomatique, t.* iij, *part.* ij, *p.* 444.

ce prince dans le cas où il en auroit encore besoin. Le roi lui confia la défense des places fortes de la Calabre que le général espagnol prétendit nécessaires à la sûreté de son armée. Frédéric avoit aussi levé un corps de troupes considérable, auquel se joignirent celles des Colonne ; et il espéroit que toutes ses forces, lorsqu'elles seroient réunies, opposeroient aux Français des obstacles insurmontables. Toute l'Italie s'attendoit à de nouveaux désastres, à être inondée de plus de sang qu'elle ne l'avoit été. Les craintes à cet égard ne durèrent pas long-temps. Les troupes françaises n'eurent pas plus tôt pénétré dans l'État de l'Église, que les envoyés des rois de France et d'Espagne se réunirent à Rome. Ayant été introduits dans le consistoire, ils notifièrent au pape et aux cardinaux le traité conclu entre les deux monarques. Le prétexte que, pour couvrir leur ambition, prirent LL. MM. T. C. et C., fut que le royaume de Naples offroit les positions les plus favorables pour attaquer les infidèles.

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

Alexandre VI put alors faire éclater la haine qu'il nourrissoit depuis si long-temps contre le monarque napolitain. Le 25 juin 1501, il publia une bulle par laquelle il le priva de ses États ; et il les partagea entre le roi de France et le roi d'Espagne de la manière que nous avons indiquée (1). Fré-

(1) La bulle par laquelle Alexandre VI partagea le

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

déric II fut frappé de terreur à cette nouvelle; mais Gonsalve feignit de ne pas y croire, et assura positivement ce prince qu'il veilleroit à la conservation de sa couronne. Cependant l'armée française ne fut pas plus tôt entrée dans le royaume de Naples, que ce général fit connoître ses instructions, et partir pour l'Espagne, sur des vaisseaux qu'il avoit tenus prêts, les deux reines douairières, dont l'une étoit sœur, et l'autre nièce du monarque espagnol. Frédéric persista à soutenir ses droits malgré cette trahison. Ayant donné à Prosper Colonne le commandement de la ville de Naples, il résolut de marcher vers Capoue (1). D'Aubigny étoit déjà maître des environs; et le roi s'étant avancé jusqu'à la ville d'Averse, fut forcé de retourner sur ses pas. Les Français, après avoir emporté la place d'assaut, le 25 juillet, la saccagèrent, et firent voir en cette occasion une extrême cruauté, jointe à une licence dont il n'y avoit point d'exemple (2). La perte de cette ville

---

royaume de Naples entre les rois de France et d'Espagne, se trouve dans le supplément au *Corps diplomatique*, par Dumont, *t.* iii, *p.* 1.

(1) C'est aux événements arrivés à cette époque que fait allusion le sonnet de Cariteo :

> Mentre che d'Aragona il sommo honore
> Tra Galli e Cimbri il suo destrier raggira.

(2) *Guicciard. Historia d'Ital. lib.* v, *t.* j, *p.* 268.

fut bientôt suivie de la capitulation de Naples, qui se racheta du pillage par une somme de soixante et dix mille ducats. Frédéric se renferma dans le *Castel-nuovo,* qu'il ne rendit qu'après avoir conclu avec d'Aubigny un traité en vertu duquel il pût se retirer à Ischia, et garder cette île durant six mois. Il lui fut permis aussi d'y faire transporter tout ce qui se trouveroit dans ce château et dans celui *dell' uovo,* excepté l'artillerie. En pourvoyant à sa sûreté, ce prince n'oublia pas celle de ses sujets. On accorda une amnistie pour tout ce qui s'étoit passé à Naples, depuis la retraite de Charles VIII, et il fut stipulé que les cardinaux d'Aragon et Colonne percevroient les revenus des bénéfices qu'ils possédoient dans le royaume. A l'approche du danger, Frédéric avoit envoyé à Tarente son fils, le duc de Calabre, qui étoit encore enfant, et qu'il avoit confié aux soins du comte de Potenza. Les autres membres de la malheureuse famille d'Aragon se réunirent sur le rocher d'Ischia. C'étoient, outre Frédéric, la reine Isabelle son épouse et leurs nombreux enfants; c'étoit la sœur de ce prince, qui étoit veuve du grand Mathias Corvin, roi de Hongrie; enfin c'étoit sa nièce Isabelle, veuve de Jean Galéas, duc de Milan, princesse infortunée, qui vit alors consommer entièrement sa propre ruine (1).

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

(1) Le poète Cariteo a payé à son infortuné souverain son

Chap. VI.
A. D.
1501.
A. æt. 26.

L'horrible trahison dont Frédéric II fut victime, lui inspira de l'aversion pour le trône, tout en ex-

dernier tribut d'amour et de respect dans le second *cantico* de ses *Metamorphosi*. Il y a dépeint la ville de Naples, l'aimable Parthenope, déplorant la perte de sa gloire et de son bonheur, et les comparant à la servitude honteuse où les vainqueurs l'avoient réduite :

Libera fui gran tempo; hor son captiva,
In man di feri monstri, horrendi e diri.

Une grande partie du poëme est consacrée à célébrer les princesses de la maison d'Aragon. Quatre de ces princesses avoient porté la couronne royale. Une cinquième (Isabelle) avoit été duchesse de Milan.

Ove siete, o Joanne, ambe regine,
D'Ausonia et d'Aragonia ambe ornamento,
Per virtute e bellezze ambe divine?

Ove è Beatrice; ov' il grande incremento
Del valor d'Aragon? Di rè sorella,
Figlia, e consorte? E di lor gloria augmento?

Hor per te cresce il duolo, alma Isabella;
Di re feconda madre, e di virtute,
E di re guida, orientale stella.

* * *

Verace ardente amor, constante e fiso,
Vuol ch' in l' altra Isabella sempre io pensi,
Che i thesauri del ciel porta nel viso;
Duchessa di Milan; di cui gli accensi
Rai di bellezza efflagran sì nel volto,
Che sveglian di ciascun gli ignavi sensi, etc.

Boccalini a considéré cette dernière princesse comme la

citant son indignation contre son perfide parent, le roi d'Espagne, et elle lui fit chercher le repos dans un poste moins élevé et par conséquent moins envié. Ayant obtenu un sauf-conduit de Louis XII, il laissa sa famille à Ischia, sous la garde du marquis del Vasto, et se rendit en France. Ne le considérant plus comme un rival, mais comme un suppliant, le monarque français lui accorda, à sa demande, un revenu annuel de trente mille ducats, avec le titre de duc d'Anjou, lui assurant ainsi l'aisance et la tranquillité. Les historiens ont fait un crime à Frédéric d'avoir renoncé à une couronne que les dissensions qui survinrent entre les rois de France et d'Espagne lui auroient probablement fait recouvrer; mais il avoit assez éprouvé la perfidie et l'ingratitude des hommes; et après avoir travaillé vainement à rendre heureux ses sujets, il prit peut-être un parti sage en cherchant à faire son propre bonheur.

Chap. VI.
A. D. 1501.
A. æt. 26.

Frédéric II se retire en France.

Les regrets des littérateurs que Frédéric II avoit généreusement protégés pendant sa prospérité le suivirent dans sa retraite; et Sannazar, qui l'accompagna en France, prévit, non sans raison, que

---

plus infortunée dont il soit parlé dans l'histoire. — « Unica « nelle disgrazie ». En conséquence, il l'a représentée, dans son Parnasse imaginaire, comme réduite à vendre des allumettes. Voy. *Boccalini, Ragguagi di Parnaso.*

Chap. VI.

A. D. 1501.

A. æt. 26.

le trône de Naples étoit irrévocablement perdu pour la maison d'Aragon (1).

(1) O fatum infelix ! o sors malefida ! quid illic
Egimus? O tristi mersa carina loco !
Sannaz. Eleg. lib. iij, *el.* ij.

Frédéric mourut à Tours en 1504, âgé de cinquante-deux ans. Les historiens de Naples déplorent vivement la perte d'une maison souveraine qui, durant une longue suite d'années, fixa dans cette ville les richesses, la magnificence et le savoir. Le dernier prince de cette dynastie en fut en même temps le plus recommandable et le plus malheureux. « Prin« cipe cotanto saggio », dit Giannone (*lib.* xxix, *cap.* iv), « e di molte lettere adorno, che a lui, non men che a Fer« dinando suo padre, deve Napoli il ristoramento delle » discipline, e delle buone lettere ». Il fut accompagné dans sa retraite en France d'un petit nombre de serviteurs fidèles, et notamment de Sannazar, qui avoit vendu le reste de son patrimoine pour subvenir aux besoins de son prince, auquel il ferma les yeux. Ce poète avoit fait ses adieux à sa patrie dans ces beaux vers :

Parthenope mihi culta, vale, blandissima Siren ;
Atque horti valeant, hesperidesque tuæ;
Mergillina vale, nostrî memor ; et mea flentis
Serta cape, heu domini munera avara tui.
Maternæ salvete umbræ, salvete paternæ ;
Accipite et vestris turea dona focis.
Neve nega optatos, virgo Sebethias, amnes;
Absentique tuas det mihi somnus aquas.
Det fesso æstivas umbras sopor ; et levis aura
Fluminaque ipsa suo lene sonent strepitu ;
Exilium nam sponte sequor. Fors ipsa favebit :
Fortibus hæc solita est sæpe et adesse viris.

La dernière ville qui résista aux armes du roi d'Espagne fut Tarente. Le commandement du château avoit été confié à Léonardo Napolitano, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem. Réduit à la dernière extrémité, cet officier promit, du consentement du comte de Potenza, de rendre la place si elle n'étoit pas secourue dans l'espace de quatre mois. Gonzalve jura sur la sainte hostie que le duc de Calabre pourroit se retirer où il jugeroit à propos. Le fils de Frédéric déclara, à l'instant de la reddition, qu'il vouloit se réunir à son père en France; mais le général espagnol, violant son serment, fit partir ce jeune prince pour l'Espagne, où il demeura dans une honorable captivité tout le temps que vécut Ferdinand V (1).

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

Perfidie de Gonzalve de Cordoue.

Et mihi sunt comites Musæ, sunt numina vatum;
Et mens læta suis gaudet ab auspiciis,
Blanditurque animo constans sententia, quamvis
Exilii meritum sit satis ipsa fides.

Epigram. lib. iij, *ep.* 7, *ed. Comino.*

(1) Ce prince se concilia la faveur de Charles-Quint en refusant de se placer à la tête des insurgents espagnols en 1522. Le duc de Calabre épousa Mencia de Mendoza, qui mourut sans lui avoir donné des enfants. Le monarque espagnol le maria alors à Germaine de Foix, nièce de Louis XII, et veuve de Ferdinand d'Aragon; mais cette union devoit aussi être stérile. A la mort du duc de Calabre, qui arriva en 1550, la branche dont il étoit le chef fut éteinte, ses deux frères et ses deux sœurs n'ayant pas laissé de postérité. Frédéric II, roi de Naples, avant d'épouser Isa-

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

La conquête du royaume de Naples permit à César Borgia, qui avoit joint ses armes à celles des Français, de reprendre ses opérations dans la Romagne. La ville de Piombino, qui appartenoit à Jacques d'Appiano, attira d'abord son attention. Il la fit attaquer par Vitellozzo Vitelli et par Jean-Paul Baglioni, deux de ses capitaines. Après avoir laissé une garnison dans la place, d'Appiano courut en France supplier Louis XII de faire retirer les troupes du pape. Tous ses efforts furent vains, et Piombino ne tarda pas à capituler. Le duché d'Urbin, qui consistoit en quatre villes et en trente châteaux forts, tentoit extrêmement aussi la cupidité du vainqueur. Mais Guidobaldo, qui en étoit souverain, loin d'avoir fourni aucun prétexte pour l'attaquer, avoit fréquemment combattu en faveur de l'Eglise. C'étoit un prince d'un grand courage, et ses heureuses qualités lui avoient concilié l'affection de ses sujets. César Borgia, désespérant de parvenir à ses fins par la force des armes, eut recours à la trahison. Il se mit à la tête d'une puissante armée, et s'a-

César Borgia s'empare des villes de Piombino, de Camerino et d'Urbin.

---

belle, avoit eu pour femme Anne, fille d'Amédée, duc de Savoie. Il en eut une fille appelée Charlotte. Comme les ducs de la Trimouille prétendoient descendre de celle-ci, ils ont, dans des temps infiniment postérieurs, revendiqué leurs droits sur la couronne de Naples. Voy. *Giannone, Istoria di Napoli, lib.* xxix, *cap.* iv, *t.* iij, *p.* 406.

vança jusqu'à Nocera, annonçant qu'il se proposoit d'attaquer l'Etat de Camerino. De là il fit prier par ses ambassadeurs le duc d'Urbin de lui envoyer son artillerie, et toutes les troupes qu'il pourroit lui fournir. Cette demande lui fut accordée sur-le-champ; mais il n'eut pas plus tôt enlevé à Guidobaldo les moyens de se défendre, qu'il tourna contre ce prince ses propres armes. S'étant rendu maître de Cagli, il se porta à marches forcées vers la ville d'Urbin. Craignant pour ses jours, le duc, accompagné de son neveu François-Marie de La Rovère, s'enfuit déguisé; et quoique vivement poursuivi, il eut le bonheur de gagner Mantoue. Il y trouva Isabelle son épouse, qui étoit venu visiter le marquis son frère, après avoir assisté au mariage de Lucrèce Borgia avec Alphonse d'Est, fils du duc de Ferrare. Maître du duché d'Urbin, César Borgia attaqua l'Etat de Camerino. S'étant, sous prétexte de traiter avec lui, emparé de la personne de Jules de Varano, seigneur ou prince de ce petit pays, ainsi que de celle de deux de ses fils, il les fit mettre à mort tous les trois (1).

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

Les succès qui avoient couronné toutes les entreprises de César Borgia, avoient attiré sous ses étendards un grand nombre des plus célèbres capitaines qu'il y eût en Italie. On remarquoit parmi eux Vitellozzo Vitelli, seigneur de Citta di Cas-

(1) *Muratori, Annali d'Italia, t.* x, *p.* 9.

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

tello, François des Ursins, duc de Gravina, Pandolfe Petrucci, seigneur de Sienne, Paul des Ursins, Jean-Paul Baglioni, et Oliverotto da Fermo. Par leurs services et par sa profonde dissimulation, Borgia étendit considérablement ses conquêtes. Animé par le nombre de ceux qui suivoient son parti, et se prévalant de la faveur du roi de France, il tourna de nouveau ses regards vers Florence, et en attaqua de tous côtés le territoire. Cortone, Anghierri, Borgo San Sepolcro, et même Arezzo, capitulèrent. L'espoir des Médicis s'accroissoit à mesure que s'augmentoit l'embarras des Florentins. Après avoir réuni toutes leurs forces et celles des Ursins leurs parents, ils se joignirent aux troupes de César Borgia, dont les grands succès ne faisoient pas douter que bientôt la ville de Florence ne fût forcée de se rendre à discrétion. Dans cette conjoncture critique, les principaux habitants se rassemblèrent pour délibérer sur les moyens de détourner les dangers dont ils étoient menacés. Pierre Soderini leur ayant retracé le fâcheux état où se trouvoit la république, et l'impossibilité de lui procurer un autre appui, proposa d'envoyer à Louis XII un ambassadeur, qui réclameroit l'intervention de ce prince en vertu du traité qu'il avoit conclu avec les Florentins (1). Soderini fit plus, il se chargea de l'ambassade. Il

(1) Le traité par lequel Louis XII accorda sa protection

représenta si vivement au roi les motifs qui devoient l'engager à secourir la république, qu'il s'y détermina (1). Des courriers furent dépêchés sur-le-champ pour porter au pape et à son fils l'invitation de ne pas pousser plus loin leurs avantages; et un corps de troupes considérable eut ordre d'entrer en Toscane, et non seulement d'attaquer, si elles ne se retiroient pas, les troupes de César Borgia, qui étoient alors sous le commandement de Vitellozzo Vitelli, mais d'exiger la restitution des places qui s'étoient soumises à ses armes (2). Il n'y eut pas à délibérer. Vitellozzo et les Médicis s'éloignèrent sur-le-champ, quoiqu'à regret. Soderini fut considéré comme le sauveur de la république, et bientôt ses compatriotes lui conférèrent, sous le titre nouveau de gonfalonier à vie, une autorité plus étendue que celle dont aucun autre citoyen eût joui.

Chap. VI. A. D. 1502. A. æt. 27.

Pierre Soderini est nommé gonfalonier de la république de Florence.

Comme toutes ses espérances étoient fondées sur la bienveillance de Louis XII, César Borgia fut extrêmement alarmé de la soudaine opposition de ce prince. Il s'empressa d'aller le trouver dans la ville d'Asti (3); et pour détruire les soup-

---

à la république de Florence fut conclu à Blois le 19 novembre 1501. Voy. *Lünig, Cod. Ital. diplom. t.* j, *p.* 1142.

(1) *Ammirato, Ist. Fior. lib.* xxvij, *t.* iij, *p.* 267. — *Nardi, Hist. Fior. lib.* iv, *p.* 81.

(2) *Macchiavelli, Decennale* j, *p.* 60.

(3) *Idem, ibid.*

Chap. VI. A. D. 1502. A. æt. 27.

çons fâcheux qu'on avoit inspirés au monarque, il fit valoir sa prompte obéissance, et imputa l'attaque dirigée contre la république de Florence, à l'animosité de Vitellozzo et des Ursins, et au désir qu'avoient les Médicis de recouvrer l'autorité qu'ils avoient exercée dans leur patrie. Comme le partage du royaume de Naples excitoit déjà des contestations entre les conquérants, le roi de France parut satisfait des protestations de Borgia, et conclut avec lui un traité par lequel les deux parties s'engagèrent à se prêter un mutuel secours. Il fut convenu particulièrement que le roi de France donneroit au duc de Valentinois un corps de cavalerie pour l'aider à soutenir ses droits contre les feudataires de l'Église (1).

Ligue formée contre César Borgia.

Cette entrevue causa de vives alarmes à la plupart de ceux qui avoient le principal commandement des troupes de César Borgia, et jouissoient de l'autorité suprême en différentes villes d'Italie. Ils convoquèrent à Pérouse une assemblée à laquelle assistèrent le cardinal et Paul des Ursins, le duc de Gravina, Vitellozzo Vitelli, Jean-Paul Baglioni, Oliveretto da Fermo et d'autres chefs. Lorsqu'ils eurent mûrement examiné sa conduite, ils résolurent de prendre des mesures décisives pour arrêter les progrès du fils d'Alexandre VI (2).

(1) *Guicciard. lib.* v, *t.* j, *p.* 283.

(2) Machiavel, qui fait constamment l'apologie de César

Cette ligue étant devenue publique, les différents États qui s'étoient d'abord soumis à la domination du duc de Valentinois, commencèrent à secouer le joug; et les habitants d'Urbin après s'être emparés de la citadelle ou du château de cette ville, rappelèrent leur ancien prince. César Borgia, privé de la plus grande partie de ses troupes, et du secours de ses principaux officiers, qui tout à coup s'étoient déclarés contre lui, se réfugia dans la ville d'Imola, où bientôt une ambassade des Florentins vint inopinément ranimer ses espérances. Ayant été invités à entrer dans la confédération, les citoyens de Florence non seulement en avoient rejeté la proposition, mais avoient dépêché au duc de Valentinois le secrétaire de leur république, le fameux Nicolas Machiavel, pour lui offrir leurs secours contre les révoltés. Les efforts réunis de ces deux grands maîtres dans l'art de nuire ne pouvoient manquer d'avoir un effet extraordinaire; et, pour anéantir leurs ennemis, ils tracèrent un plan qui est peut-être unique dans les

Chap. VI.
A. D. 1502.
A. æt. 27.

Borgia, caractérise ainsi les membres de ce congrès :

E rivolti frà lor questi serpenti
Di velen pien, comminciaro à ghermirsi,
E con li ugnoni à stracciarsi e co' denti
E mal potendo il Valentin fuggirsi,
Gli bisognò per ischifare il rischio,
Con lo scudo di Francia ricoprirsi.

Decennale j, *p.* 61.

Chap. VI. A. D. 1502. A. æt. 27.

annales de la trahison. L'historien de Florence a cru devoir en faire une mention particulière, où il n'a pas même couvert du voile le plus léger l'atrocité du crime (1).

Les troupes de César Borgia ayant été attaquées près de Fossombrone par celles des Vitelli et des Ursins, avoient été mises en déroute. Ne voyant aucun moyen d'opposer la force à ses ennemis, le duc entreprit de les engager dans une négociation. Il leur représenta que les efforts qu'il avoit faits pour subjuguer les différents États de la Romagne, n'avoient pas moins pour motifs leurs propres intérêts que les siens, et que pourvu qu'ils lui accordassent le titre de souverain, la souveraineté même seroit à leur discrétion. Cette ruse eût son effet, et les confédérés chargèrent Paul des Ursins de traiter en leur nom. Mais loin de ralentir ses préparatifs, Borgia tâchoit par tous les moyens possibles d'accroître le nombre de ses adhérents; et pour éviter de faire naître des soupçons, il dispersa en petits détachements dans la Romagne les nouvelles troupes qu'il avoit levées. Le roi de France lui envoya cinq cents hommes de cavalerie, qui lui furent d'un grand secours. Quoiqu'alors il eût pu tenir la campagne, il jugea

(1) *Descrittione del modo tenuto dal duca Valentino nello ammazzare Vitellozzi Vitelli, Oliveretto da Fermo, il signor Pagolo, ed il duca di Gravina Orsini; composta per Nicolò Machiavelli.*

plus convenable de continuer à feindre de négocier. Les conditions du traité furent agréées à la fin. Borgia rendit à ses anciens lieutenants le rang qu'ils avoient occupé dans son armée, et convint de leur avancer à chacun une somme de quatre mille ducats. Il promit aussi de ne point inquiéter Jean Bentivoglio, qui étoit entré dans la ligue, et de ne pas contraindre les conférés à le servir de leur personne s'ils y répugnoient. De leur côté ils s'engagèrent à lui rendre le duché d'Urbin, ainsi que toutes les places dont ils s'étoient emparés, à le seconder dans toutes ses expéditions, et à ne prêter leur secours à aucune puissance sans qu'il y eût consenti.

Chap. VI. A. D. 1502. A. æt. 27.

Borgia négocie avec les confédérés.

Après la conclusion de cet accord, le duc d'Urbin sortit de nouveau de sa capitale, et se réfugia à Venise. Il avoit auparavant démantelé toutes ses forteresses, pour enlever à ses ennemis les moyens de tenir en respect ses sujets, qui étoient fortement attachés à ses intérêts.

Ayant fait toutes ses dispositions, César Borgia sortit d'Imola et se rendit à Cesène, où il trouva les envoyés de ses alliés, et feignit d'examiner de quel côté il conviendroit que ceux-ci tournassent leurs armes. Comme il n'y eut rien de décidé, les confédérés lui députèrent ensuite Oliveretto da Fermo pour lui proposer d'attaquer de nouveau la Toscane, ou de s'emparer de la ville de Sinigaglia, que possédoit alors François-Marie de La

Chap. VI. A. D. 1502. Æt. 27.

Rovère, neveu du duc d'Urbin. Quant à la première proposition, Borgia répondit que les Florentins étoient ses amis; mais il approuva la seconde. En conséquence la ville de Sinigaglia fut investie et bientôt prise. Cependant la forteresse tint plus long-temps, l'officier qui la défendoit ayant déclaré qu'il ne vouloit la rendre qu'à Borgia lui-même, que par cette raison ses alliés invitèrent à se transporter sous les murs de la place. Le duc crut l'occasion favorable à l'exécution de son projet; et, pour ne donner aucun soupçon, il ne garda que cent cavaliers français, commandés par un de ses parents. Vers la fin de décembre il quitta Cesène et se rendit à Fano, où il employa tout l'art dont il étoit capable pour engager Vitelli et les Ursins à attendre son arrivée à Sinigaglia. Vitelli, à qui le sort de son frère avoit appris combien il est dangereux de se confier à ceux qu'on a offensés, vouloit éviter cette entrevue; mais il se laissa persuader par Paul des Ursins, qui avoit été gagné.

Le 30 décembre, jour fixé pour son départ de Fano, César Borgia fit part de son dessein à huit de ses principaux adhérents, au nombre desquels étoient don Michele et monsignor d'Euna. Vitelli, Paul des Ursins, le duc de Gravina et Oliveretto devant venir à sa rencontre pour l'introduire dans la ville, il fut convenu que les huit conjurés se partageroient en quatre divisions, dont ch-

cune s'assureroit d'une des victimes, qu'elle ne quitteroit point jusqu'à ce qu'elle l'eût déposée dans les appartements préparés pour le duc. Celui-ci dans le même temps ordonna à toutes ses troupes, qui consistoient en dix mille hommes d'infanterie et en deux mille hommes de cavalerie, de se poster, à la pointe du jour, sur le bord du Metauro, rivière qui coule à environ cinq milles de Fano, et d'attendre là de nouveaux ordres. Les choses ainsi réglées, César Borgia marcha avec toutes ses forces vers Sinigaglia. Vitellozzo Vitelli, Paul des Ursins et le duc de Gravina, montés sur des mules et accompagnés de quelques hommes à cheval, vinrent à sa rencontre. Vitellozzo étoit sans armes, et paroissoit si abattu qu'il surprit tous ceux qui avoient admiré sa bravoure et les exploits par lesquels il s'étoit illustré. On dit même que lorsqu'il se sépara des siens pour se rendre à Sinigaglia, il leur fit ses adieux comme s'il étoit persuadé qu'il ne les reverroit plus, qu'il recommanda à ses principaux officiers de demeurer attachés à sa maison, et qu'il conseilla à ses neveux de se souvenir du courage de leurs ancêtres et d'oublier les malheurs de leur famille.

Chap. VI.
A. D. 1502.
A. æt. 27.

Il s'assure de leur personne.

Les lieutenants de César Borgia étant arrivés en sa présence, le saluèrent respectueusement. Il les reçut avec un air de bonté, et ses complices prirent les positions qu'il leur avoit assignées. Oliverotto

Chap. VI. A. D. 1502. A. æt. 27.

étoit demeuré à Sinigaglia, où il avoit rangé ses troupes en bataille. Voyant qu'il manquoit, le duc fit un signe à don Michele. Cet officier courut en avant; et, après avoir abordé Oliverotto, il lui dit qu'il n'étoit pas nécessaire de tirer ses troupes hors de leurs quartiers. En conséquence il l'invita à les renvoyer et à se rendre près du général. Ce funeste conseil fut suivi, et Oliverotto vint saluer Borgia. Etant arrivés tous à Sinigaglia, ils quittèrent leurs montures à la porte de la maison où devoit loger le duc, et les victimes furent conduites dans un appartement secret.

César Borgia étant remonté à cheval sur-le-champ, donna l'ordre de désarmer les troupes d'Oliverotto et des Ursins. Les premières furent complétement dépouillées; mais celles des Ursins et de Vitelli, qui étoient à quelque distance, ayant été instruites de la mort de leurs chefs, eurent le temps de se réunir en un seul corps très-serré, et s'échappèrent, malgré les efforts de leurs ennemis et des habitants du pays. Non contents du butin qu'ils avoient fait sur les troupes d'Oliverotto, les soldats du duc se mirent à saccager Sinigaglia; et s'il n'avoit arrêté leurs excès en tuant de sa propre main un grand nombre d'entre eux, cette ville auroit été entièrement livrée au pillage. Le tumulte étant apaisé, et la nuit approchant, Borgia crut devoir faire dépêcher Vitellozzo et Oliverotto, qui furent étranglés dans la même cham-

Il les fait mettre à mort.

bre (1). On prétend que ni l'un ni l'autre ne montrèrent des sentiments conformes à leur profession. Vitellozzo demanda que le pape lui accordât la rémission de tous ses péchés; et Oliverotto, versant des larmes, imputa au premier la conduite qu'il avoit tenue à l'égard de Borgia. Celui-ci, jusqu'à ce qu'il eût appris qu'Alexandre VI avoit fait arrêter le cardinal des Ursins, l'archevêque de Florence et Jacques de Santa Croce, laissa vivre Paul des Ursins et le duc de Gravina; mais le 18 janvier 1503 il les fit périr du même genre de mort que les autres capitaines (2).

Chap. VI. A. D. 1502. A. æt. 27. 1503.

---

(1) Ant.-Fr. Rainieri a retracé la mort de Vitellozzo dans un morceau de poésie latine dont il a résumé le contenu dans les deux vers suivants :

Non mare me, non Mars, sæva aut mors perdidit; at me
Perdidit omnibus his Borgius asperior.
Carm. illust. poet. Ital. t. viij, *p.* 59.

Le massacre de Sinigaglia a aussi excité l'indignation de Paul Jove, qui appelle à juste titre César Borgia :

. . . . . rabidus, barbarus, impotens,
Humani generis pernicies, atque hominum lues.
Carm. illust. poet. Ital. t. v, *p.* 433.

(2) Le cardinal Jean-Baptiste des Ursins fut retenu dans la torre Borgia jusqu'au mois de février suivant, qu'il y mourut empoisonné, à ce que l'on croit, par ordre du pape, qui le fit porter au tombeau le visage découvert, afin de persuader que sa mort avoit été naturelle. *Muratori, Annali, t.* x, *p.* 15. Alexandre VI fit arrêter aussi Charles des Ursins et l'*abate* d'Alviane, frère du célèbre général Bar-

Chap. VI. A. D. 1503. A. æt. 28.

Tel est le compte que le secrétaire de la république de Florence a rendu de cet acte étrange, sur lequel il n'a fait aucune observation, qu'il n'a loué ni blâmé, et qu'il paroît avoir considéré simplement comme la preuve de talents supérieurs et l'effet d'une politique consommée (1). César

---

thélemy d'Alviane ; mais ils furent promptement remis en liberté. *Nardi, Hist. Fiorent.*, *p.* 88.

(1) Il est très-probable que Machiavel fut un de ceux qui eurent le plus de part à l'affreux complot dont nous venons de retracer les effets. Les Florentins abhorroient et redoutoient les Ursins et les Vitelli, les premiers comme parents et comme partisans des Médicis, et les autres comme cherchant à venger l'infortuné Paul Vitelli, si cruellement mis à mort à Florence. César Borgia s'étoit retiré à Imola, où Machiavel le trouva fort abattu ; « pieno di paura ». Cependant l'envoyé florentin n'eut pas plus tôt paru, que César reprit courage ; et il paroît que ce fut alors que fut formé le complot. Il est certain que Machiavel accompagna à Sinigaglia le fils d'Alexandre VI, et qu'il fut présent à l'exécution du crime, exécution après laquelle Borgia lui dit « qu'il savoit « que le gouvernement de Florence seroit charmé de cet « événement ». Voy. *Nardi, Hist. Fiorent. lib.* iv, *p.* 85. Les historiens florentins reconnoissent que ce meurtre fit beaucoup de plaisir aux habitants de Florence. « Restò allora « la città, morti costoro, molto sicura da quelli suoi nemici, « che tanto e si spesso la travagliavano ». *Nerli, Commentar. lib.* v, *p.* 94. Les Florentins envoyèrent Jacob Salviati féliciter César Borgia sur le succès de sa trahison. *Razzi, Vita di Pietro Soderini, Padoua,* 1737, *p.* 7.

Borgia s'étant ainsi défait de ces alliés, dont il soupçonnoit la bonne foi, marcha promptement contre Citta di Castello, place dont il s'empara, le reste des membres de la famille de Vitelli ayant pris la fuite. Il entra ensuite dans Pérouse, dont étoit sorti Jean Paul Baglioni, qui eut le bonheur d'échapper au piége qu'on lui avoit aussi tendu. Sienne fut la dernière place vers laquelle le duc porta ses pas; mais tandis qu'il rôdoit autour de cette ville, dont il avoit contraint de s'éloigner Pandolfe Petrucci, qui auparavant y jouissoit de l'autorité suprême, il reçut un message par lequel le pape lui annonçoit que le duc de Bracciano et tous les autres Ursins avoient, ainsi que les Savelli, pris de nouveau les armes. S'étant empressé de rentrer dans l'Etat de l'Eglise, Borgia soumit promptement les révoltés. Ce fut là l'époque où il parvint au plus haut degré de puissance. Possédant tout le vaste territoire de la Romagne, il désiroit ardemment de s'emparer de Pise et de Sienne. Le pape avoit même proposé au sacré collége d'accorder à son fils le titre de roi de Romagne et d'Ombrie.

Chap. VI. A. D. 1503. A. æt. 28.

Il s'empare de leurs Etats.

Tandis que tout sembloit concourir à la fortune de César Borgia, un revers soudain vint en saper les fondements. Ce fut la mort d'Alexandre VI, qui arriva le 18 août 1503. Une maladie grave, dont le duc de Valentinois fut attaqué dans ce même temps, l'empêcha de prendre les mesures

Mort d'Alexandre VI.

Chap. VI. A. D. 1503. A. æt. 28.

propres à consolider l'autorité qu'il avoit acquise. Les historiens contemporains, qui s'accordent à réprésenter sous les traits les plus odieux Alexandre VI et César Borgia, prétendent que la mort de l'un et la maladie de l'autre furent occasionnées par le poison que le père et le fils avoient destiné à plusieurs cardinaux, et qui, par l'erreur d'un domestique, leur fut donné à eux-mêmes. Il est certain que les empoisonnements étoient fréquents dans ce siècle si fertile en crimes; et un grand nombre d'historiens soutiennent qu'Alexandre VI et son fils ont souvent employé cet affreux moyen pour satisfaire ou leur avarice, ou leur vengeance, ou leur ambition. Mais leur prévoyance et leur circonspection ne permettent pas de croire qu'ils se soient reposés de leur existence sur la négligence ou la fidélité d'un domestique, ni qu'ils se soient exposés au hasard d'être victimes de leur propre scélératesse. Si cependant on doit attribuer la mort d'Alexandre VI au poison, il est probable qu'il lui aura été administré par quelqu'un de ces nombreux ennemis que lui avoient faits sa violence et sa rapacité. Des renseignements publiés plus récemment, et un examen plus approfondi, font juger toutefois que ce pape mourut d'une fièvre qui en quelques jours le mit au tombeau (1).

(1) Burchard nous apprend qu'Alexandre VI fut attaqué de la fièvre le 12 août 1503, que le 16 il fut saigné, que le 17

Chap. VI.
A. D. 1503.
A. æt. 28.

Caractère de ce pape.

Si l'on doit en croire les historiens d'Italie, jamais homme n'eut un caractère plus affreux que celui d'Alexandre VI. Tous les vices qui dégradent la nature humaine ont été imputés à ce pape par des écrivains dont les ouvrages ont été publiés sous la sanction de l'Eglise romaine. Ils lui ont re-

---

il prit médecine, et que le 18 on désespéra de sa vie. Le pape reçut le viatique pendant la messe qui fut célébrée dans sa chambre, et à laquelle cinq cardinaux assistèrent. Le soir on lui administra l'extrême-onction, et il mourut quelques minutes après. Voy. *Burcard, Diarium*, dans les *Notices des Manuscrits du Roi, t.* j, *p.* 118. Muratori, pour prouver que la mort d'Alexandre VI ne fut point causée par le poison, a allégué plusieurs autorités, dont la plus décisive est celle de Bertrand Costabile, qui étoit alors ambassadeur de Ferrare à Rome. « La cour de Ferrare », dit cet historien, » étoit la résidence de la fille d'Alexandre VI, et devoit être « bien informée de la cause de la mort du pape ».

Cependant il paroît, par les ouvrages de plusieurs écrivains contemporains, qu'on fut généralement persuadé que le poison avoit abrégé les jours d'Alexandre VI. C'est dans cette opinion que Guido Postumo a dit :

Quis situs hic? *Sextus*. Quis pectora plangit? *Erynnis*.
Quis comes in tanto funere obit? *Vitium*.
Unde pyra? Ex *crucibus*, quibus Itala pectora torsit.
Quæ laniata genas præfica? *Avarities*.
Quis tullit ossa? *Nefas*. Quis longo murmure dixit
Nate valé? Mater *rixa*, paterque *odium*.
Qui pressere oculos? *Incendia*, *stupra*, *rapinæ*.
Quis moriar dixit, hoc moriente? *Dolus*.
Sed quæ causa necis? *Virus*. Proh numina! Virus
Humano generi vita, salusque fuit.

Guid. Post. Eleg. in Tumulum Sexti, *p.* 36.

Chap. VI. A. D. 1503. A. æt. 28.

proché une ambition désordonnée, une avarice insatiable, une extrême incontinence, une cruauté jusqu'alors inouie, et une rapacité qui ne respectoit rien. Ils l'ont accusé d'avoir, pour découvrir les crimes d'Etat, introduit les délations secrètes, système qui a toujours été fatal à la liberté et à la félicité publique dans tout pays. Alexandre VI abusa de son éminente dignité en faisant servir constamment la puissance spirituelle à favoriser des intérêts purement temporels; et comme le Jupiter de la fable, il eût pu prendre pour emblème un aigle féroce dont les serres eussent tenu la foudre (1). Sa vie privée passe pour avoir été plus déréglée

(1) C'est à cette époque, où l'expression de la vérité étoit un crime, qu'on peut faire remonter l'origine des pasquinades à Rome. Celles qui suivent sont des premières qui parurent :

Vendit Alexander claves, altaria, Christum.
Emerat ille priùs; vendere jure potest.
De vitio in vitium, de flammâ transit in ignem;
Roma sub Hispano deperit imperio.
Sextus Tarquinius, Sextus Nero, Sextus et iste;
Semper sub Sextis perdita Roma fuit.

Machiavel, quoique moins contraire à Alexandre VI que la plupart des autres écrivains, l'accuse d'incontinence, de simonie et de cruauté :

. . . . . Per aver riposo,
Portato fù frà l'anime beate
Lo spirito di Alessandro glorioso.
Del qual seguiro le sante pedate
Tre sue familiari e care ancelle,
Lussuria, simonia e crudeltate.

Decennale j, *p.* 62.

que sa vie publique; et sa cour étoit remarquable par une dépravation que rendoit plus abominable encore le caractère sacré dont il étoit revêtu. Cependant, malgré tous ses vices, la justice exige qu'on rappelle deux choses en sa faveur. Premièrement, de quelques crimes qu'il ait été coupable, il est certain qu'on a extrêmement exagéré le nombre de ceux dont on l'a accusé. On ne peut révoquer en doute qu'il n'ait travaillé à l'élévation de sa famille, et qu'il n'ait usé de toute son autorité pour faire parvenir son fils au rang de prince souverain en Italie. Mais presque tous les princes de l'Europe cherchoient alors à satisfaire leur ambition par des moyens aussi criminels. Tandis qu'avec une perfidie qu'on ne peut avoir assez en horreur les rois de France et d'Espagne se partageoient le royaume de Naples, le pape pouvoit se croire autorisé à faire périr des feudataires qui depuis long-temps déchiroient l'Etat de l'Eglise, et à soumettre les petits princes de la Romagne, dont il étoit incontestablement le suzerain, et qui avoient acquis leurs principautés par les moyens qu'il employa contre eux (1). Quant au commerce criminel

(1) Oliverotto da Fermo avoit, par le meurtre de son oncle et de plusieurs d'entre les habitants qu'il avoit invités à un repas, obtenu l'autorité suprême dans la ville dont il tiroit son nom. Ce crime atroce avoit été commis l'année précedente, à pareil jour que celui où Oliverotto étoit tombé dans le piége que lui avoit tendu César Borgia. Les autres

Chap. VI. A. D. 1503. A. æt. 28.

qu'on croit si généralement qu'il entretenoit avec sa propre fille, et qui l'a rendu un objet d'horreur, il ne sera pas difficile de démontrer combien la chose est peu probable, ni d'affoiblir une accusation qui est un outrage pour la nature humaine.

Secondement, on peut dire avec justice que les vices d'Alexandre VI furent contrebalancés jusqu'à un certain point par plusieurs grandes qualités (1). Il seroit impossible, sans convenir de ce fait, d'expliquer les succès qu'il eut jusqu'à la fin de ses jours, et de concevoir pourquoi, durant tout son pontificat, aucune émotion populaire ne mit en danger son autorité, ni ne troubla son repos (2). Ses ennemis les plus déclarés ont reconnu qu'il étoit

---

capitaines mis à mort par ce dernier ne s'étoient soutenus que par des rapines, et ils étoient la terreur de toute l'Italie. Les contestations qui signalèrent cette époque peuvent être comparées à des combats de bêtes féroces, dans lesquels l'animal le plus furieux et le plus fort anéantit tous les autres. Voy. *Macchiav. lib. del Principe, cap.* viij, *p.* 21, 22.

(1) « ..... In Alexandro, ut de Annibale Livius scri« bit, æquabant vitia virtutes. Inerant namque ingenium, « ratio, cognitio, memoria, diligentia, eloquentia verò « quædam naturalis, et ad persuadendum apta, ut nemo « rem cautiùs proponeret aut acriùs defensitaret, etc. » *Raph. Volater. Anthropol. lib.* xxij, *p.* 683. « Fu magna« nimo, et generoso, et prudente, se non che si lasciò vin« cere dall'amore di figliuoli che aveva, et da troppo cupi« dità ». *Monaldeschi, Comm. Istor.*, *p.* 148.

(2) *Raph. Volater. Anthropol. lib.* xxij, *p.* 682.

doué d'un génie élevé et d'une mémoire surprenante, qu'il étoit éloquent et actif, et qu'il avoit une grande habileté dans les affaires. L'approvisionnement de la ville de Rome fut constamment l'objet de ses soins; et tout le temps qu'il fut sur le trône, la famine, qui désola tout le reste de l'Italie, ne se fit point sentir dans ses États. Il étoit naturellement sobre, et il s'étoit accoutumé à dormir peu. Dans ses heures de récréation il sembloit oublier entièrement les affaires publiques; mais il se conduisit toujours de façon à ne point affoiblir ses facultés intellectuelles, qu'il conserva tout entières jusqu'au dernier moment. Quoiqu'il ne s'appliquât point à l'étude des belles-lettres, il récompensa libéralement ceux qui les professoient. Il leur assigna des appointements considérables, et, chose rare parmi les princes d'alors, il prit soin qu'ils fussent payés exactement (1). On a placé au nombre de ses plus grands défauts l'usage où il étoit

Chap. VI. A. D. 1503. Æt. 28.

(1) Le cardinal Jean Borgia, neveu d'Alexandre VI, fut aussi un de ceux qui encouragèrent la culture des belles-lettres, et il ne dédaigna pas de recevoir les leçons de Mariano Probo, de Sulmona, qui se fit distinguer comme poète latin, et mourut à Rome l'an 1499. Mariano a composé la *Parthenias*, ou la vie de la Vierge, qu'il a divisée en six livres. Cet ouvrage, qui est rare, a été imprimé à Naples en 1524. La préface renferme quelques détails curieux sur l'état de la littérature à Rome pendant le pontificat d'Alexandre VI.

Chap. VI. A. D. 1503. A. æt. 28.

d'assister à des représentations des comédies de Plaute (1); mais si la culture des lettres avoit adouci son caractère, il auroit pu, loin d'avoir été rabaissé presque au-dessous de la nature humaine, passer pour un des plus grands hommes qu'il y ait eu. Alexandre VI s'attacha spécialement à encourager les arts. Il augmenta le palais du Vatican, et en décora les appartements avec les tableaux des peintres les plus célèbres de son temps, parmi lesquels on peut citer Torrigiano, Balthazar Perruzi et Bernardino Pinturricchio. Les architectes auxquels il donnoit la préférence étoient Julien et Antoine de San Gallo, ce qui dépose en faveur de son jugement. Ce furent eux qui fortifièrent, comme on le voit encore, le môle Adrien, qu'on appelle aujourd'hui château Saint-Ange. Cependant Alexandre VI commit, dans l'encouragement qu'il accorda aux arts, une sorte de sacrilége qu'il est surprenant de ne pas trouver au nombre des plus grands crimes qui lui soient imputés. Dans un tableau que Pinturricchio a peint par son ordre il est représenté revêtu de ses habits pontificaux, à genoux devant une vierge, dont les traits sont ceux de la belle Julie Farnèze.

---

(1) « Quapropter comœdias Plautinas, cæteraque ludicra « libenter spectavit ». *Raph. Volater. lib.* xxij, *p.* 685.

DISSERTATION

SUR LE CARACTÈRE DE LUCRÈCE BORGIA.

Si la Lucrèce de Rome ancienne a été la gloire de son sexe, celle de Rome moderne passe pour en avoir été l'opprobre. Lucrèce Borgia a été généralement accusée d'une grande dépravation de mœurs, et cependant plusieurs circonstances peuvent faire douter que ce reproche odieux soit fondé. La licence du siècle où elle a vécu donne aux accusations de ce genre une probabilité qu'elles n'auroient point dans un autre temps; mais on remarquoit surtout le mensonge et la calomnie parmi les vices qui régnoient alors.

Lucrèce Borgia n'est guère considérée aujourd'hui que comme fille incestueuse d'Alexandre VI, que comme amante à la fois de son père et de ses deux frères, l'un desquels est supposé avoir assassiné l'autre par la jalousie qu'il auroit ressentie de la préférence que leur sœur auroit accordée à celui-ci. Si ses accusateurs seuls avoient parlé d'elle, l'espèce et l'énormité du crime qu'ils lui ont imputé nous auroient encore fait douter de l'accusation. Mais d'autres ont représenté Lucrèce Borgia comme une femme accomplie, tant sous le rapport de l'esprit que sous celui de la beauté, et on dit

qu'elle sut s'attirer l'estime de ses contemporains dans le rang élevé où elle passa la plus grande partie de sa vie. Si l'on ne change pas de nature, comment pourroit-on concevoir qu'une femme, qui, durant un grand nombre d'années, se seroit plongée dans la fange de l'infamie et du crime, seroit devenue tout à coup un modèle de sagesse et de vertu? L'histoire ne fournit pas un seul exemple d'un changement si prompt. Ainsi donc il faut examiner l'accusation; et comme on ne peut supposer qu'elle soit susceptible d'une démonstration claire ou d'une réfutation positive, on doit s'arrêter à la probabilité.

Il y a tout lieu de croire que ce fut pendant la jeunesse de Lucrèce Borgia, et sous le pontificat de son père, que lui furent faits ces reproches de dépravation. On en voit les premières traces dans les vers des poètes napolitains, qui, furieux contre Alexandre VI, à cause de la part qu'il avoit eue à l'expulsion des princes de la maison d'Aragon, ne mirent point de bornes à leur ressentiment (1).

---

(1) C'est, animé de cet esprit, que Pontanus a dit, dans une épitaphe pour Lucrèce Borgia, qui cependant lui a survécu plus de vingt ans :

Hic jacet in tumulo, Lucretia nomine, sed re
Thais, Alexandri filia, sponsa, nurus.

Sannazar a composé aussi contre elle les vers suivants:

Ergo te semper cupiet, Lucretia, Sextus.
O fatum diri numinis, hic pater est.

Cependant leurs imputations mériteroient à peine qu'on s'y arrêtât, si Guichardin ne disoit : « Le « bruit couroit que Lucrèce Borgia avoit non seu- « lement ses deux frères pour amant, mais encore « son propre père (1)». Il est vraisemblable que cet historien faisoit allusion aux ouvrages des poètes dont nous venons de faire mention, ouvrages que, vu la manière dont il parle du Sebeto, petite rivière qui coule près de Naples, et qu'ils célèbrent fréquemment, il connoissoit sans doute (2).

Des historiens venus ensuite ont jugé ces autorités suffisantes pour accuser dans les termes les plus positifs Lucrèce Borgia; et les écrivains catholiques eux-mêmes n'ont pas hésité à la déclarer coupable. En conséquence, tous les recueils historiques, toutes les compilations donnent la chose pour incontestable (3). Il n'y a donc pas lieu d'être surpris que les auteurs protestants se soient fréquemment étendus sur un sujet qu'ils regardent comme la honte de l'Église romaine. Henri

---

Le même auteur fait également allusion à ce commerce en d'autres parties de ses ouvrages.

(1) « Era medesimamente fama, se però è degno di cre- « dersi tanta enormità, che nell' amor di madonna Lucre- « zia concorressino non solamente i due fratelli, ma ezian- « dio il padre medesimo ». *Guicciard. Historia d'Ital., t. j, p.* 182.

(2) *Idem, ibid, p.* 113.

(3) *Moréri, Dict. hist., art. César Borgia.*

Étienne (1), Bale (2) et Gordon (3) n'ont eu garde de négliger cette accusation, que le sage et judicieux Gibbon lui-même a admise dans ses recherches sur l'ancienneté de la maison de Brunswick (4). « Dans la génération suivante, » dit cet historien, « la maison d'Est fut souillée par l'alliance qu'elle « contracta avec une famille incestueuse et bar- « bare, par le mariage d'Alphonse Ier avec Lu- « crèce, fille naturelle d'Alexandre VI, le Tibère « de Rome chrétienne. Cette Lucrèce moderne « auroit été plus convenablement nommée Mes- « saline; car la femme qui peut être coupable, qui « peut même être accusée d'un commerce criminel « avec son père et ses deux frères, a dû être livrée « à la plus honteuse prostitution. »

Comme ce sont là les preuves qui ont fait croire généralement à cette accusation, il ne sera pas hors de propos de rapporter les circonstances qui peuvent jeter un nouveau jour sur ce sujet. Le meilleur moyen d'y parvenir sera peut-être de retracer brièvement les événements principaux de la vie de Lucrèce Borgia, tirés des écrits de ses contemporains, et de comparer ce qu'ont dit de sa conduite les écrivains qui, l'ayant bien connue, l'ont

(1) *Apologie pour Hérodote, liv.* j, *p.* 559, *éd. de* 1692.

(2) *Pageant of popes, p.* 173, *éd. de* 1574.

(3) *Vie d'Alexandre VI et de son fils César Borgia, t.* ij, *p.* 139, Tr. Fr.

(4) *Gibbon, Œuvres posthumes, t.* ij, *p.* 689.

infiniment considérée, et ce qu'ont avancé ceux qui ont inventé ou répété les odieuses imputations qui lui ont été faites.

Avant l'élévation de son père, Lucrèce, qui n'étoit point encore nubile, avoit été fiancée à un gentilhomme espagnol (1); mais Alexandre VI étant monté sur le trône pontifical, rompit cet engagement pour faire contracter à sa fille une alliance plus relevée. Dans la première année du pontificat de son père, c'est-à-dire le 12 juin 1493, Lucrèce épousa Jean Sforce, seigneur de Pesaro, et petit-fils du frère du grand François Sforce, duc de Milan (2). Elle vécut avec lui jusqu'à l'année 1497, qu'elle le quitta pour cause de mésintelligence; et la dissolution du mariage fut prononcée par le pape, qui, si l'on en croit Guichardin, « ne pouvoit « souffrir même un époux pour rival, et qui fit dé« poser par des témoins subornés que Jean étoit « impuissant (3). » Sforce ayant irrité le souverain pontife, fut sur le point de se voir enlever ses domaines, qu'il conserva par le secours des Vénitiens (4).

Si le motif que Guichardin prête au pape avoit

---

(1) *Nardi, Hist. Fior. lib.* iv, *p.* 75.

(2) « Le nozze con gran solennità, ma con poco onestà, « furono celebrate nel pontificio palazzo nel dì 12 di giugno « 1493 ». *Murat. Annal. d'Ital. t.* ix, *p.* 369.

(3) *Guicciard. Historia d'Italia, lib.* iij, *t.* j, *p.* 182.

(4) *Murat. Annali, t.* ix, *p.* 390.

été réel, Alexandre VI auroit bientôt changé de sentiment, car peu de temps après ce divorce il négocia le mariage de sa fille avec Alphonse, duc de Bisaglia, et fils naturel d'Alphonse II, roi de Naples (1). La célébration se fit en 1498. Le pape investit sa fille du gouvernement perpétuel du duché de Spolette, et lui fit don de Sermonetta et de son territoire, dont il venoit de dépouiller la maison de Gaëtan (2). Au mois d'octobre 1499, il provint de ce mariage un fils, auquel Alexandre VI donna le nom de Roderic (3), qu'il avoit porté lui-même avant d'être élevé à la papauté. On a considéré le soin qu'il prit de l'éducation de cet enfant comme la preuve qu'il tenoit à lui par d'autres liens que par ceux qu'il avouoit (4); mais ce fils étoit l'espoir d'une famille ambitieuse, ce qui, joint à la tendresse qu'ordinairement un aïeul a pour ses petits-enfants, explique suffisamment la conduite d'Alexandre VI. On peut, sur le témoignage positif de Burcard, qui paroît avoir été instruit de tout ce qui s'est passé de plus secret dans le palais apostolique, disculper de cette odieuse

(1) Voy. *Burcard, Appendix à la Vie d'Alexandre VI par Gordon, p.* 505. Tr. Fr.

(2) *Muratori, Annali d'Italia, t.* ix, *p.* 401.

(3) Voy. *Burcard, Appendix à la Vie d'Alexandre VI par Gordon, p.* 509. Tr. Fr.

(4) Voy. *Burcard, Appendix à la Vie d'Alexandre VI par Gordon, t.* j, *p.* 505. Tr. Fr.

accusation le pape et sa fille, et reconnoître qu'il y a de fortes raisons de croire qu'Alphonse fut réellement père du jeune Roderic (1).

Cet époux infortuné ne survécut pas long temps à la naissance de son fils. Au mois de juin 1500, il fut assailli devant le portail de l'église de St.-Pierre par une troupe d'assassins, qui le blessèrent dangereusement, et prirent la fuite, escortés par quarante cavaliers (2). Cette dernière particularité a fait juger que les coupables étoient des personnes du premier rang. Alphonse fut porté dans le palais apostolique, où, après avoir langui durant deux mois, il fut, selon Burcard, étranglé dans son lit. Les gens de l'art qui l'avoient soigné furent arrêtés et interrogés, puis remis promptement en liberté (3).

---

(1) « Contraxit deinde post paucos dies matrimonium per « verba de præsenti cum ipsâ Lucretiâ; *illudque carnali « copulatione consummavit* ». Voy. *Burcard, Appendix à la Vie d'Alexandre VI par Gordon, p.* 505. Tr. Fr.

(2) *Idem, ibid, p.* 516.

(3) « Feriâ tertiâ, octavâ decimâ mensis augusti, Al- « phonsus de Aragoniâ, dux Bisiliarum et princeps Saler- « nitanus, qui in sero diei quindecimi mensis *julii* proximè « præteriti, graviter fuit vulneratus, et deinde ad turrim « nonam supra cantinam papæ in horto majori palatii apud « Sanctum Petrum portatus est, et diligenter custoditus, « *cùm non vellet hujusmodi vulneribus mori, in lecto suo « fuit strangulatus.* Circa horam primam noctis portatum « fuit cadaver ad basilicam S. Petri et ibidem in capellâ

Ainsi que celle du duc de Gandie, la mort d'Alphonse a été attribuée à César Borgia, sans autre preuve que l'atrocité de son caractère, et l'attachement criminel qu'on lui a supposé pour sa sœur. On a présumé en outre que les relations qu'il avoit depuis peu de temps avec Louis XII, l'avoient porté aussi à rompre le lien qui l'unissoit à une famille dont il avoit déjà conspiré la ruine (1).

Quelques jours après la mort de son époux, la veuve d'Alphonse, qu'on n'a jamais accusée d'avoir trempé dans ce crime horrible, se retira à Nepi, pour s'y livrer à sa douleur (2). De retour à Rome, elle fut, en l'absence d'Alexandre VI, chargée de la direction des affaires publiques, et autorisée à ouvrir toutes les dépêches adressées au pape; et elle devoit, dans les cas difficiles, consul-

---

« beatæ Mariæ de febribus depositum. Capti fuerunt et ad « castrum S. Angeli ducti medici defuncti et quidam gib- « bosus, qui ejus curam habere consueverat, et contra eos in- « quisitio facta : liberati postea fuerunt ». *Idem, ibid, p.* 517.

(1) Guichardin assure que le mari de Lucrèce, qu'il appelle Sigismond, fut assassiné par César Borgia, « il quale « era stato ammazzato dal duca Valentino ». Muratori dit qu'Alphonse fut d'abord blessé, puis empoisonné, et que César Borgia fut accusé d'avoir commis ce crime par attachement pour les Français et par haine pour la maison d'Aragon. *Muratori, Annali d'Italia, t.* ix, *p.* 406.

(2) Voy. *Burcard, Appendix à la Vie d'Alexandre VI par Gordon, p.* 518. Tr. Fr.

ter quelques-uns des cardinaux qui avoient la confiance de sa sainteté. Nous conviendrons volontiers avec Muratori que cette sorte de gouvernement faisoit peu d'honneur au souverain pontife (1); mais nous avons peine à la considérer avec Gordon comme la preuve d'un commerce incestueux entre le père et la fille (2). Toutefois ce fut peu de temps après cette époque que dûrent se passer dans l'enceinte du palais des saints apôtres les abominables scènes de dissolution, qui, tout incroyables qu'elles paroissent, sont rapportées par Burcard, sans aucun commentaire, et comme si elles avoient formé les événements ordinaires de la journée (3). Mais nous croyons que, pour l'éclair-

---

(1) *Murat. Annal. t.* x, *p.* 7.

(2) *Vie d'Alexandre VI, par Gordon, t.* ij, *p.* 140. Tr. Fr.

(3) « Dominicâ ultimâ mensis octobris in sero fecerunt « cœnam cum duce Valentinensi in camerâ suâ in palatio « apostolico, quinquaginta meretrices honestæ, cortegianæ « nuncupatæ, quæ post cœnam chorearunt cum servitoribus « et aliis ibidem existentibus, primò in vestibus suis, deinde « nudæ. Post cœnam posita fuerunt candelabra communia « mensæ cum candelis ardentibus, et projectæ ante cande- « labra per terram castaneæ, quas meretrices ipsæ, super « manibus et pedibus nudæ, candelabra pertranseuntes, « colligebant; Papâ, Duce, et Lucretiâs orore suâ, præsen- « tibus et aspicientibus. Tandem exposita dona ultima, di- « ploides de serico, paria caligarum, bireta et alia, pro

cissement du sujet que nous traitons, il est très-important de faire observer que dans tout le récit de ce verbeux maître des cérémonies, qui semble n'avoir jamais déguisé la honte de ses patrons ni la sienne propre, il ne paroît pas le moindre indice de cette intimité criminelle entre Alexandre VI et sa fille, ou entre celle-ci et ses frères, qu'à juger par le reste de sa narration Burcard n'auroit probablement pas passé entièrement sous silence.

Quoi qu'il en soit, Alexandre VI, qui jamais ne perdit un seul instant de vue la fortune de sa famille, négocia vers la fin de l'année 1501 le mariage de Lucrèce avec Alphonse d'Est, fils d'Hercule, duc de Ferrare. Cette alliance flattoit extrêmement la vanité des Borgia, tant à cause du rang élevé de l'époux, que l'on s'attendoit à voir occuper bientôt une place distinguée parmi les souverains de l'Italie, que par rapport à son mérite personnel, dont il avoit fait augurer favorablement, et dont il donna tant de preuves dans

---

« illis qui plures dictas meretrices carnaliter agnoscerent, « quæ fuerunt ibidem in aulâ publicè carnaliter tractatæ, « arbitrio præsentium, et dona distributa victoribus ». *Burcard, Diarium : De Convivio quinquaginta meretricum cum duce Valentinensi.* Voy. *Vie d'Alexandre VI par Gordon, t.* ij, *p.* 246; Tr. Fr. Il faut convenir que ce passage ne fait pas juger favorablement de la modestie de Lucrèce Borgia. *Remarque du traducteur.*

la suite (1). Quelques auteurs, en parlant d'un mariage que dans ces derniers temps on a considéré comme ignominieux pour la maison d'Est, paroissent disposés à croire qu'il fut dû à la prodigalité du pape, qui, outre une somme prodigieuse dépensée en meubles et en joyaux, donna pour dot à sa fille cent mille couronnes d'or et les seigneuries de Cento et de Pieve. D'autres ont conjecturé que les princes d'Est furent plutôt effrayés que séduits, et qu'ils craignirent de s'exposer au ressentiment des Borgia (2), en leur faisant essuyer un refus. Le mariage fut célébré à Rome, le 19 décembre 1501, avec une magnificence extraordinaire (3). Le voyage de Lucrèce à Ferrare et l'en-

---

(1) *Muratori, Annali d'Italia, t.* x, *p.* 262.

(2) *Nardi, Hist. Fior. p.* 75.

« Les articles du contrat de mariage furent arrêtés », dit Gibbon (*Antiq. of Brunswick, in post. Works, t.* ij, *p.* 689), « et comme le lit de Lucrèce n'étoit *pas alors vacant*, son « troisième mari, qui étoit un bâtard de la maison royale « de Naples, fut d'abord poignardé, puis étranglé dans le « palais du Vatican ». La première partie de cette phrase ne me paroît fondée sur aucun fait historique, et je ne connois point d'autre écrivain qui ait donné cette particularité. Le traité par lequel fut conclu le mariage d'Alphonse d'Est ne se fit que plus d'un an après la mort du troisième mari de Lucrèce.

(3) *Burcard, Diarium, Vie d'Alexandre VI par Gordon, t.* ij, *p.* 147. Tr. Fr.

trée pompeuse qu'elle fit dans cette ville, le 2 février 1502, ont été des sujets intarissables d'éloge pour les historiens contemporains, dont les récits offrent un tableau des usages du quinzième siècle (1).

Quelques réflexions se présentent ici d'elles-mêmes. Que jeune, belle et accomplie en plusieurs points, qu'élevée au milieu d'une ville et d'une cour dissolues, la fille d'Alexandre VI ait pu se soustraire entièrement à la contagion, c'est ce qu'on ne croira peut-être pas facilement. Mais quant au commerce incestueux dont elle a été si généralement accusée, aucune circonstance de sa vie n'en fournit la preuve. Au contraire, l'empressement de son père à lui procurer un nouvel époux indique fortement que l'amour qu'il avoit pour elle n'étoit point tel qu'on l'a supposé. Nous ferons observer aussi qu'il faut une grande crédulité pour penser qu'Hercule et Alphonse son fils, que leurs vertus et les talents qu'ils ont déployés, soit dans la guerre, soit dans la paix, ont fait distinguer parmi les souverains de leur temps, aient consenti à perpétuer leur race au moyen d'une femme incestueuse et dont la honte auroit été publique.

A l'arrivée de Lucrèce Borgia à Ferrare, le goût pour les belles-lettres, qui depuis si long-temps

---

(1) Voy. *Diario Ferrarese; Muratori, Rerum Ital. Scriptores*, *t.* xxvij, *p.* 398.

distinguoit cette ville, acquit encore plus de vivacité. Au nombre des hommes les plus remarquables par leurs talents et leur savoir, qui en fréquentoient la cour, étoit le célèbre Pierre Bembo. Il avoit suivi son père, qui s'étoit rendu à Ferrare revêtu d'un caractère public; et les charmes qu'il y avoit trouvés dans la société des littérateurs l'avoient porté à y prolonger son séjour. La réputation que Bembo avoit déjà acquise par ses écrits, et peut-être aussi ses qualités personnelles, le firent distinguer de bonne heure par la duchesse, qui l'accueillit avec cette aisance et cette affabilité qui se faisoient remarquer alors dans les cours d'Italie. Bembo avoit environ trente ans; et il paroît par ses lettres qu'il avoit été deux fois esclave d'une passion malheureuse. La beauté singulière de Lucrèce, les dons qu'elle avoit reçus de la nature, et la vivacité d'esprit qu'elle faisoit paroître, étoient des charmes trop puissants pour qu'il pût y résister. Aussi y a-t-il lieu de croire que la duchesse de Ferrare lui fit achever ces trois lustres d'*amoureux servage* dont il s'est plaint si souvent. La correspondance de Bembo renferme plusieurs lettres adressées à cette princesse, qui lui répondoit fréquemment (1). Mais quoiqu'on puisse supposer

(1) Il existe dans la bibliothèque ambrosienne à Milan un manuscrit qui renferme neuf lettres écrites de la main de Lucrèce Borgia. Sept de ces lettres sont en italien, et les

qu'elle n'étoit pas entièrement insensible à la passion d'un amant dont probablement les soins la flattoient infiniment, Mazzuchelli, l'un des plus judicieux critiques qu'ait produits l'Italie, pense que cet attachement n'eut rien de contraire aux lois de l'honneur, et qu'il ne blessa point les convenances (1). Il n'est pas vraisemblable non plus que leur correspondance eût duré si long-temps, lorsqu'une intimité, que l'un des deux correspondants n'auroit pu se rappeler sans honte, eût eu cessé. Les lettres de Bembo à la duchesse de Ferrare commencent à l'année 1503, et finissent en

---

deux autres sont en latin. Elles sont pliées en forme de billets, et portent pour suscription, *al mio carissimo M. Pietro Bembo*. Les armes réunies d'Est et de Borgia en forment le sceau; et celle qui les a écrites prenoit le nom de *Lucretia Estense da Borgia*. A la fin du manuscrit se trouve une chanson composée et écrite en espagnol par Bembo. Dans une enveloppe de vélin blanc que nouent quatre rubans, il y a une touffe de cheveux d'une couleur claire, et semblables à ceux que Bembo a si souvent décrits dans ses poésies; on croit qu'ils ont été détachés de la tête de Lucrèce Borgia. Il paroît que ce recueil singulier appartenoit à Bembo, qui avoit ajouté de sa propre main des dates aux lettres, que sans doute il conservoit comme un souvenir de l'attachement le plus honorable qu'il eût eu dans ses jeunes années. Voyez dans la *nuova raccolta d'Opuscoli* de Calogerà, *t.* iv, *p.* 1, la *Dissertazione del dott. Baldassare Oltrocchi sorpra i primi amori di Pietro Bembo.*

(1) Voy. *Mazzuch. Scrittori d'Ital. art. Lucretia Borgia.*

1516. Quelquefois l'auteur y fait part de ses chagrins à la princesse, et d'autres fois il la félicite sur la naissance de ses enfants. Si jamais l'amour lui parla pour elle, il fit bientôt place à l'amitié la plus respectueuse; et les fréquentes excuses de Bembo, au sujet de la négligence ou des omissions dont il se reconnoissoit coupable, prouvent clairement qu'il avoit depuis long-temps renoncé au titre qu'il paroît avoir désiré de porter au commencement de cette liaison.

Bembo ne tint pas son amour pour Lucrèce Borgia si secret, qu'il pût échapper à la connoissance des deux Strozzi, ses amis intimes, qui avoient dans les environs de Ferrare une maison de plaisance où il se retiroit souvent. Strozzi le père (Tite) a fait allusion à cette passion dans une épigramme énigmatique qu'il n'est pas difficile d'expliquer aujourd'hui (1); et le fils, en confiant à Bembo ses propres amours, le prie de lui garder le secret comme il le lui a gardé lui-même (2).

Depuis cette époque jusqu'à sa mort, ce qui forme un espace de plus de vingt ans, la fille d'Alexandre VI tint la conduite la plus exemplaire. Son époux lui remit, durant ces expéditions où

---

(1) Si mutetur in X. C. tertia nominis hujus
Litera, *Lux* fiet, quod modo *Luc* fuerat
Retia subsequitur, cui tu *hæc* subjunge, *paratque*;
Sic scribens, *Lux hæc retia*, Bembe *parat*.

(2) *Strozz. fil. amor. p.* 72.

il acquit tant de gloire, le gouvernement de l'Etat, et elle usa de cette confiance de façon à mériter l'approbation du duc et le respect et l'amour de ses sujets. De son mariage avec Alphonse sortirent trois fils, dont l'aîné régna dans Ferrare sous le nom d'Hercule II (1). Lucrèce se livra sur la fin de ses jours à des actes de piété et à des œuvres de charité. Il paroît, par les lettres de Léon X, que peu de temps après qu'il eut été élevé au souverain pontificat elle lui demanda des avis et des consolations, qu'il lui donna en louant la régularité de sa conduite (2). Il est vrai que long-temps après que son père eut cessé de vivre, que son frère eut été chassé de l'Italie, et qu'elle eut fondé de la manière la plus honorable sa propre réputation, la voix de la calomnie la poursuivit encore au milieu de la pompe d'une cour; et dans les vers où Sannazar a signalé sa vengeance, Lucrèce Bor-

---

(1) « Alphonse Ier, » dit Gibbon, « *se croyoit* père de trois « fils. Hercule II, qui étoit l'aîné et succéda à ce prince, ef- » faça par une alliance plus noble la tache de sa naissance, « et obtint pour prix de sa fidélité la faveur de mêler le « sang de la famille d'Est avec celui de la famille royale de « France ». *Antiq. of the house of Brunswick, in posth. Works, t.* ij, *p.* 689. Le doute que jette Gibbon sur la naissance d'Hercule II le met en contradiction avec lui-même; car si ce prince ne fut pas fils d'Alphonse Ier, on ne peut dire qu'il mêla le sang d'Est avec le sang de France.

(2) Voy. *Bembi Ep. nom. Leon. X, lib.* iv, *ep.* 3.

gia est la génisse qui erre sur les rives du Pô, désolée d'avoir perdu l'objet de son amour (1). Mais nous avons déjà expliqué les motifs de ces accusations; et quand même Sannazar auroit eu moins de partialité, la distance où il étoit de Rome auroit dû suffire pour empêcher de le considérer comme un témoin irréprochable.

Quoique l'accusation formée contre elle soit entièrement dénuée de vraisemblance, ce seroit être injuste envers Lucrèce Borgia de ne pas rapporter quelques-uns des témoignages qui se trouvent fréquemment dans les écrits des littérateurs les plus célèbres de son temps. Il ne sera pas nécessaire que nous ayons recours aux éloges que lui ont donnés Hercule Strozzi et Antoine Tebaldeo, qui peuvent être considérés comme les poètes lauréats de Ferrare, et le premier desquels n'a laissé échapper aucune occasion de célébrer les louanges de la duchesse (2). Nous ne parcourrons point non plus les

---

(1) Voy. *Sannaz. Epig. lib.* j, *epig.* xv.

(2) Hercule Strozzi a dédié plusieurs de ses poëmes principaux, tels que sa *Venatio* et sa *Gigantomachia*, à la duchesse de Ferrare, et s'est adressé à cette princesse à la fin de ses élégies, où il a déclaré qu'il renonçoit aux affaires publiques.

Teque meum veneror, cœlestis Borgia, sydus,
Quâ nullum hesperio purius orbe micat.
Tu mihi carmen eris, tu lucida callis ad astra,
Quâ niveas animas lacteus orbis habet;

différents poëmes latins et italiens que Bembo a composés en l'honneur de cette princesse; on ne peut le considérer comme un juge impartial. Cependant nous ne passerons pas sous silence l'épître par laquelle il lui a dédié son roman des *Asolani*, qu'il a achevé et publié à sa demande. Il y dit que la duchesse de Ferrare désire plus d'acquérir des connoissances utiles que d'orner sa personne de superbes vêtements; et qu'elle consacre à la lecture ou à la composition tous ses moments de loisir, afin de surpasser les autres femmes aussi bien par les charmes de son esprit que par la beauté de sa personne, et de mériter plutôt sa propre approbation que les éloges du reste du monde, quelque grands qu'ils puissent être.

Les historiens de Ferrare, loin de supposer que la maison d'Est se soit avilie par le mariage d'Alphonse avec la fille d'Alexandre VI, n'ont parlé de Lucrèce Borgia que de la manière la plus avantageuse pour elle. Giraldi l'a traitée « de femme

---

Adsertæ superis, Juno, Pallasque, Venusque,
Juno opibus, Pallas moribus, ore Venus.
Regna tibi meliora, animique nitentior ardor,
Plusque tua igniferi forma vigoris habet.
Quis neget his cœlum meritis? Tua numina quondam
Neilus, et extrema Baetis honore colent.
Templa tibi statuent, nec votis templa carebunt.
At nostrum, inter tot grandia, majus erit.

Strozz. fil. eleg. ad divam Lucretiam Borgiam Ferrariæ ducem, Strozzii Op. p. 53.

« accomplie (1). » Selon Sardi, « c'étoit la prin-« cesse la plus aimable et la plus belle; et elle étoit « ornée de toutes les vertus (2). » Libanori va plus loin; il accorde à la duchesse de Ferrare « la beauté, « la vertu, toutes les qualités de l'esprit, et un goût « exquis. Elle faisoit, » continue-t-il, « les délices « de ses contemporains, et étoit un véritable tré-« sor pour eux (3). » En 1508, Caviceo lui a dédié son *Peregrino;* et en parlant de la célèbre Isabelle d'Est, fille d'Hercule Ier, duc de Ferrare, et femme de François de Gonzague, marquis de Mantoue, il dit qu'il pense l'avoir suffisamment louée en déclarant qu'elle approche de la perfection de Lucrèce Borgia (4). Si cette dernière princesse avoit eu ce caractère odieux que lui ont attribué les poètes napolitains, Caviceo n'auroit mis qu'au second rang une des femmes les plus parfaites en tout qu'il y eût en Italie.

L'Arioste a célébré, par un épithalame latin, le

---

(1) » Rarissima donna ». Giraldi, *Comment. delle cose di Ferrara*, *p.* 181.

(2) « Donna bellissima, gentile, ed ornata d'ogni virtù ». *Sardi, Historie Ferraresi*, *lib.* x, *p.* 198.

(3) *Mazzuchelli, Scrittori d'Italia*, *t.* v.

(4) « Accede alla tua excellentia quello lume che extin-« guere non si può, di quella vera mortale Dea, Elizabetta « Estense di Gonzaga, principessa Mantuana, alla quale « le Muse fanno riverentia ». *Caviceo*, dans la *Storia d'Ogni poesia* de *Quadrio*, *t.* ij, *p.* 70.

mariage de Lucrèce Borgia avec Alphonse d'Est; mais on peut considérer ce morceau comme un hommage qu'un jeune poète est charmé de rendre à son prince. Cependant il seroit difficile de supposer que si les mœurs de la nouvelle épouse avoient fait d'elle un objet d'horreur, l'Arioste auroit eu la sottise ou l'impudence de la représenter comme égalant en vertu, aussi bien qu'en beauté, les femmes les plus accomplies qu'on eût vues jusqu'alors (1). Ce même poète a porté depuis un témoignage plus décisif. Dans le quarante-deuxième chant de son poëme immortel, il a élevé à l'excellence féminine un temple dont les superbes niches sont remplies par les femmes du rang le plus éminent, et du plus grand mérite qu'il y eût en Italie. Lucrèce Borgia occupe la première et la plus apparente de ces niches. L'Arioste dit à cette occasion que Rome doit préférer la moderne Lucrèce à l'ancienne, *tant sous le rapport de la modestie que sous celui de la beauté,* comparaison qui, si toutes les imputations qu'on avoit faites à la fille d'Alexandre VI avoient obtenu quelqũe croyance, n'auroit pu être considérée que comme la satire la plus sanglante. Deux des poètes de l'Italie les plus célèbres accompagnent les héroïnes que l'au-

---

(1) . . . . . Clari soboles Lucretiæ Borgiæ,
Pulchro ore, et pulchris æquantem moribus aut quas
Verax fama refert, aut quas sibi fabula finxit.
Ariost. Epithal. Voy. *Carm. illust. Poet. Ital. t.* j, *p.* 344.

teur a fait entrer dans son temple, et doivent en célébrer les louanges. Ceux qu'il a placés auprès de Lucrèce Borgia sont Hercule Strozzi et Antoine Tebaldeo (1).

Les ouvrages tant en vers qu'en prose des littérateurs, que la duchesse de Ferrare a honorés de sa protection, pourroient fournir beaucoup d'autres témoignages en sa faveur (2); mais il suffira

---

(1) La prima inscrittion ch' agli occhi occorre,
Con lungo onor *Lucretia Borgia* noma;
La cui bellezza e onestà, preporre
Deve a l'antica la sua patria Roma.
I duo, che voluto han sopra se torre
Tanto excellente ed onorata soma,
Noma lo scritto, *Antonio Tebaldeo*,
Ercole Strozza; un Lino, ed uno Orfeo,
Cant. 42, *stanz.* 83.

(2) Antoine Cornazano, qui a composé une vie de la Vierge et une vie de Jésus-Christ *in terza rima*, a dédié ces deux ouvrages à la duchesse de Ferrare (*Tiraboschi, t.* vj, *part.* iij, *p.* 863); et George Robusto, d'Alexandrie, dont les poëmes ont été imprimés à Milan vers l'an 1500, a rendu le même hommage à cette princesse (*Quadrio, t.* viij, *p.* 65). J'ajouterai un autre témoignage à ceux-là. Le père François-Antoine Zaccaria, examinant la bibliothèque des Jésuites de Saint-Fidèle à Milan, y a trouvé un volume de poésies en manuscrit, dont l'auteur, comme l'indique la dédicace, étoit Luc Valenziano, de Tortone. Le père Zaccaria a cru que ces poëmes n'avoient pas été publiés; mais il en existe une édition in-8°, qui a été faite à Venise, en 1532, par *Bernardino de' Vitali*, et a pour titre : *Opere volgari di M. Luca Valenziano, Dertoneze, ad istanza di*

de rapporter celui d'un homme dont le caractère irréprochable ne permet pas qu'on le soupçonne

---

Federigo di Gervasio, Napolitano. Elle est très-rare. Les poëmes qu'elle renferme ont beaucoup de mérite, par rapport à la force des pensées et à la simplicité de la diction. Le volume manuscrit, mais non le volume imprimé, est dédié à Lucrèce Borgia par les vers suivants :

Ad divam Lucretiam Borgiam Estensem;
Lucas Valentianus, Dertonensis.

Quæ tibi pauca damus, tali, Lucretia, fronte
Suscipe nunc, quali grandia dona soles.
Hæc ego dum canerem lacrymis rorantia dixi;
Præsideos nostræ, Borgia diva, lyræ.
O tecum Alphonsus duri post prælia Martis,
Otia Musarum quærere tuta velit.
Sic Cæsar, sic rex Macedûm, sic ille solebat,
Africa cui nomen, victa parente, dedit.
Hunc lege; perlectum longo ditabis honore;
Tutus et a rabido dente libellus erit.

Voy. *Raccolta d'Opuscoli* de Calogerà, *t.* xliv.

Crescimbeni pense que la duchesse de Ferrare a fait quelques morceaux de poésie en italien. Une personne digne de foi, qui connoissoit parfaitement les plus anciennes productions de la littérature dans cette langue, lui a assuré, dit-il, avoir vu dans un recueil de poëmes du seizième siècle plusieurs pièces attribuées à cette princesse. Il prétend aussi que, malgré toutes les recherches que depuis on a faites à Rome et à Florence, on n'a pu en découvrir des traces. L'auteur des annotations sur Crescimbeni dit que si Lucrèce Borgia avoit composé quelques ouvrages, il en auroit été fait mention, soit par Bembo dans le grand nombre de lettres qu'il lui a écrites, soit par Alde Manuce dans sa

de flatterie, et dont les éloges ne peuvent avoir eu des sujets différents de ceux qu'il a indiqués lui-même, les encouragements que Lucrèce ne cessa d'accorder aux lettres et aux arts. Celui de qui nous voulons parler est le célèbre imprimeur Alde Manuce. Il paroît, par la dédicace qu'il a faite de son édition des œuvres de Tite et d'Hercule Strozzi à la duchesse de Ferrare, qu'elle lui avoit offert

---

préface des œuvres des deux Strozzi. Cependant le commentateur dont nous venons de parler ajoute à cette observation, « que la duchesse de Ferrare protégeoit les belles-« lettres, et que sa cour étoit fréquentée par une foule « d'hommes et même d'étrangers que distinguoient leur « mérite et leurs talents, et parmi lesquels on comptoit « Bembo ». Mazzuchelli a cité une lettre de ce littérateur, par laquelle il paroît que Lucrèce lui a adressé quelques vers; mais il n'a pas osé décider si c'est en italien qu'elle les a composés, ou si c'est en espagnol, langue qu'elle employoit fréquemment pour la poésie. On peut présumer, par les beaux poëmes latins qui lui ont été adressés par Bembo, que la duchesse de Ferrare cultivoit la poésie italienne; et ce n'est donc pas sans des raisons suffisantes que Mazzuchelli et Quadrio l'ont mise au nombre des écrivains de l'Italie.

Ad Lucretiam Borgiam.

Te tamen in studia, et doctas traducis in artes,
Nec sinis ingenium splendida forma premat.
Sive refers linguâ modulatum carmen Hetruscâ,
Crederis Hetrusco nata puella solo;
Seu calamo condis numeros et carmina sumto
Illa novem possunt scripta decere deas, etc.

Voy. *Bemb. op. t.* iv, *p.* 345.

de payer tous les frais qu'entraîneroit la grande entreprise qu'il se proposoit de faire. Si elle lui a exprimé les sentiments qu'il lui attribue, et il n'y a pas lieu d'en douter, il falloit qu'elle eût une âme généreuse. « Votre principal désir, ainsi que vous « l'avez si noblement assuré vous-même, » lui dit-il, « est de plaire à Dieu, et d'être utile non seule- « ment à vos contemporains, mais aux générations « futures, afin qu'en sortant de cette vie vous puis- « siez laisser des monuments qui prouvent que ce « ne sera pas en vain que vous aurez vécu. » Alde Manuce loue ensuite avec chaleur la piété, la libéralité, la justice et l'affabilité de cette princesse. Si elle avoit été coupable des crimes dont on l'accuse encore, la prostitution de son panégyriste auroit surpassé la sienne. Mais plusieurs des écrivains que nous avons déjà cités étoient incapables d'une pareille bassesse; et il doit nous être permis de déclarer que, selon toutes les règles du raisonnement, et d'après la connoissance du cœur humain, il est presque impossible que l'incestueuse, que l'abominable Borgia ait été la même personne que cette duchesse de Ferrare qui a été si respectable et si honorée.

APPENDIX.

N° I. (*tom.* j, *p.* 14, *not.* 1.)

Io ho inteso, per una vostra de' 30 di gennajo, el desiderio avete di Giovanni vostro figliuolo, il che se io avessi inteso avanti la morte del cardinale di Roana, mi sarei ingegnato adempire; ma sono ben contento, nei primi benefizj vacanti, fare il meglio che io potrò. Alla giornata di Ferrara, dove dite haver promesso andare, v'avrei consigliato non andasse punto, ma che guardasse bene tener sicura vostra persona, perchè non conosco e' personaggi, ne il luogo dove v'avete a trovare, et v'avrei mandato uno imbasciatore di quà in vostra excusatione; nientedimancho poichè l'havete promesso, me ne rapporto a voi, et alla buona hora sia et a Dio.

Scripta au Plessis du Parc. Die 17 feb. 1482.

LUY.

N° II. (*tom.* j, *p.* 19, *not.* 1.)

N° III. (*tom.* j, *p.* 20, *not.* 1.)

N° IV. (*tom.* j, *p.* 20, *not.* 2.)

N° V. (*tom.* j, *p.* 20, *not.* 2.)

Ex origin. in arch. palat. reipub. Flor.

Magnifico viro majori meo honorando Johanni de Lanfredinis oratori Florentino, Romæ.

CIRCA la promotione, havendo ricevuta la lettera di mons. Ascanio, mi pare havere gran pegno di questo desiderio, et speranza mia; con questa sarà la risposta, non quale bisognerebbe, ma secondo che posso, et so fare io. A me piace tra le altre cose, che habbiate bene disposto*** ne mai in vero hebbi altra opinione, perchè non li feci mai se non piacere, et honore, et sono apto, et disposto in ogni occasione a fargliene più che mai. Con*** non mi pare habbiate facto pocho a fermarlo, che non contradica; se non potete trarne più, mi pare da ringratiarlo di questo, et certificarlo, che per la natura sua quello obligo harò di questo, che con gli altri del favore manifesto; pure quando si potessi, mi sarebbe molto grato el consenso suo. La opera vostra, et l'auctorità di N. S. forse doverebbono condurlo pure a ogni modo che questa cosa venga; mi sarà grande, et charissima. Ricordovi, quando vi pare havere le cose disposte, non mettere dilatione nel fare lo effecto, et benche voi mi diate termine in sino a Venerdi, che saremo a dì XX, alle volte si sogliono prolungare, et a me parebbe d'assicurarsene il più presto si può, senza aspectare 4 tempora. Voi havete però governato tanto bene questa cosa, che mi pare superfluo a ricordarvi di quà altro.

LORENZO DE' MEDICI.

Florentiæ, die XV *februarii*, 1488—9.

N° VI. (*tom.* j, *p.* 20, *not.* 4.)

Ex. origin. in archiv. palat. reipub. Flor.

Magnifico viro majori meo honorando Johanni de Lanfredinis oratori Florentino, Romæ.

Io rispondo con una lettera di mia mano alli rev. mons. Vicecancelliere, et monsign. Ascanio. La lettera, che mi hanno scripta, e le opere, che mi scrivete voi, che tucto dì fa mons. Ascanio in beneficio nostro, meritano altre gratie che di parole. Conosco, et per li vostri advisi, et per le mie considerationi, ove restava lo honore et speranza mia, se non fussi suta resuscitata dalle opere di sua rev. signoria, et quello che mi valeva a parentadi, amicitie, et fede, etc. La difficultà di questa cosa, la diligentia, et studio di sua rev. signoria fanno tanto grande il beneficio, che non solo obligano me, et M. Giovanni, ma tucti quelli, che saranno mai di noi; perchè non reputo altrimente questo beneficio, et opera di mons. Ascanio, che sè diventassi di morto vivo. Horamai sto in buona opinione, veduto come piglia questa cosa per me, et quello me ne hanno scripto. Sforzerommi, se harò mai facultà, o possanza in beneficio, et honore di sua rev. signoria non vi mettere ne sale, ne olio; et basti, et piùtosto fare con effecto, che dire molte parole.

Oltra quello, che io scrivo al rev. mons. Vicecancelliere communemente a mons. Ascanio, desidero facciate intendere al prefato mons. Vicecancelliere, che io conosco molto bene di che qualità è l'opera che fa per me; et se l'honore mio non fussi suto sullevato da sua rev. signoria restava in pessimo luogo, et non so se mi fussi voluto più vivere. Non

poteva accadere cosa, in che io conoscessi meglio l'affectione, et charità di sua rev. signoria verso di me, et che più me obligassi. Offeritegli liberamente non solo la persona, et tucte le cose mie, ma tucto quello, che potrà mai M. Giovanni, che sarà più suo, che mio; et so si ricorderà sempre conseguendo quello grado haverlo da sua signoria rev. et forse acchaderà, che li potrà rendere qualche parte del merito. Prieghovi facciate efficacissimamente intendere a sua signoria rev. quello che non posso io scriverli; perchè in effecto io conosco molto più questo obligo, et molto più desidero pagarlo potendo, che non exprimere.

LORENZO DE' MEDICI.

Florentiæ, die xxj *februarii*, 1488—9.

N° VII. (*tom.* j, *p.* 20, *not.* 4.)

Ex origin. in archiv. palat. reipubl. Flor.

Magnifico viro majori meo honorando Johanni de Lanfredinis, oratori Florentino, Romæ.

Io ho indugiato all' ultimo capitolo el facto della promotione; perchè anchora voi volentieri indugiate l'effecto. Per l'ultima vostra de' dì ultimo intendo havevate gia XV cardinali soscripti; ma che N. S. ha indugiato di prolungare, non s'intendendo altro del fratello del Turco; io credo questa prolungatione sarà ad ogni modo, et non me ne rallegro punto, non tanto per el pericolo, che cosi porta, che non' è pocho, quanto per vedere***** a mettere in*****. In effecto io ne sto di mala voglia, et per lo

exemplo mio ho gran compassione di voi. Havete tempo a mandare la forma dello adviso al publico, la quale ha facto pressoche uno grande scandalo; perchè leggendo la poliza, prima che la lettera, et non vi essendo su copia, o altro inditio, credetti, che lo adviso fussi vero, et manchò pocho che non lo comunicai. A me pare importi pocho el modo dello advisare. Qui se ne parla tanto publicamente, che è troppo; et però non ci manderesti cosa nuova, et che non sia aspectata da nessuno, salvo che da me; che non so donde si nasca, che non mi ci sono mai potuto appichare, pure per non manchare di quello si può, vi mando con questa la fede del doctorato di M. Giovanni, et della ordinatione a diacono, etc. Mandovi anchora una lettera dell' arcivescovo a me, et benchè sia forse passionato, pure in questi casi d'importantia si vuole intendere ogni huomo. Se potete strignere il papa a trarne le mani, mi pare lo dobbiate fare. Potresti usare a questo tucti e circunstanti del papa; perchè et Doria Arrivabene, et gli altri che ajutano, el Castellano el Datario, Aleria, et tucti doveresti potere muovere pure il papa a trarne le mani. Io veggho nello indugio tanto male, che non ardisco dirlo; se c'è modo, come dico, cavate voi et me di questa anxietà et sopratucto tenete di presso***.

LORENZO DE' MEDICI.

Florentiæ, die v *martii*, 1488—9.

N° VIII. (*tom.* j, *p.* 21, *not.* 1.)

Ex origin. in archiv. palat. reipubl. Flor.

Magnifico ac potenti viro Laurentio de Medicis, tanquam fratri nostro carissimo.

MAGNIFICE ac potens frater noster carissime, salutem.

Quod bonum, felix, et faustum sit reverendissimo filio vestro, magnificentiæ vestræ et civitati Florentinæ! hâc horâ creatus fuit in cardinalem filius vester reverendissimus D. Joannes de Medicis, quod nobis tantæ voluptati est, quantæ ulla res esse potuisset, etc.

Totus vester.

JO. CARDINALIS ANDEGAVENSIS.

Romæ, viij *martii* 1489.

N° IX. (*tom.* j, *p.* 21, *not.* 1.)

Exultatio ad Joannem Medicem filium, quòd ad cardinalatûs dignitatem assumptus fuerit.

SERA quidem, festina tamen gratatur honori
Littera nostra tuo; sed enim transcendere dudum
Hybernâ glacie obductas expalluit Alpes.
Quod si pulchra sinu tunc me Florentia grato
Fovisset, properata animi monumenta benigni
Carmina cepisses, vel quæ calor ille ministrat
Lætitiâ superante furens, nec gaudia pectus
Attigerant moderata meum, mihi Laurus in ore,
Laurus in ardenti resonabat pectore, tales
Quæ nobis tulerat genoroso e germine fructus,
Perpetuâ quæ fronde viret, semperque virebit

Florentes totum ramos sparsura per orbem.
Egregiâ de stirpe puer jam concipe dignos
His meritis animos, sensus jam sume seniles.
Christi sancta tuo stabunt sub cardine signa;
Ne succumbe, oneri fac par videare ferendo:
Spem supera, nulli major quæ contigit unquam,
Quâ tute hanc tantam meruisti scandere sedem.
Te patriæ, virtutis amor succendat, alantque
Egregios mores laudis monumenta paternæ,
Ut quandoque etiam possis majora mereri,
Eximiumque caput sacra redimire tyara
Pontificis summi; proh gaudia quanta parenti
Tum dabis, et quantus mihi tum spirabit Apollo!

Jo. Francisc. Philomusus.

Voy. *Carmin. illust. Poet. Ital. tom.* vij, *p.* 182.

N° X. (*tom.* j, *p.* 21, *not.* 2.)

N° XI. (*tom.* j.)

La pièce qui est sous ce numéro dans l'original est une lettre que Laurent de Médicis a écrite à Lanfredini, et où il parle défavorablement d'une autre lettre que Politien avoit adressée au pape, à l'époque de la promotion de son élève, Jean de Médicis, au cardinalat. (*Voy. Polit. Ep. lib. viij. ep.* 5.) M. Roscoë l'a cependant traduite et insérée dans le texte de son premier chapitre. Comme elle fait peu d'honneur aux talents de Politien, qu'elle est longue, qu'elle n'apprend rien, et qu'elle ralentit la marche de la narration, nous avons cru pouvoir la supprimer.

N° XII. (*tom.* j, *p.* 23, *not.* 1.)

Ex orig. in archiv. palat. reipubl. Flor.

Magnifico viro Laurentio Medici patrono optimo.

MAGNIFICE patrone mi, voi mi havete più volte dato animo et ricordato che io stessi intento a qualche cosa honorevole, che io per me havendo horamai da vivere colla mia brigata, et non cognoscendo richiedersi, nè alla qualità mia, nè a meriti, più che quello mi havete dato, non haverli avuto animo di molestarvi ulterius; ma voi credo havete pensato quello si convengha alla grandezza dell' animo et fortuna vostra, che non suole essere contenta, ne debba dell' ordinario, etc. Intendo di buon luogho, che'l figliolo di Giovanni d'Orsino sta molto male, quello che ha la pieve di Laterina: Se V. M. non vi facessi su disegno per altri, me gli ricordo. La pieve è comoda, anzi vicina a Gruopina, et a me sarebbe un vescovado, che non sarìa così a un altro. Questo solo vi ricordo, che per experientia vedrete, che li benefici mi farete non saranno mal collocati, perchè non spendo, nè la roba, nè l' tempo, se non in cose honorevole nè meno à V. M. che a me. Mandovi una elegia di uno discendente di Dante Alighieri, che si chiama Dante quinto del poeta, et terzo del nome; et quale a Verona conobbi, et vedrete una pistola di sua mano, dove si ricorda di me; m' è paruta una novellitia di cotesto luogho et tempo.

Vorrei che V. M. intendessi, se maestro Pier Lione volessi durar fatica in riveder quella mia traductione di Hippocrate, e Galieno, che è quasi al fine, et così el commento, che fo sopra, dove dichiaro tutti termini e medicinali che venghono dal greco, et truovo come si possino chiamar la-

tine. Se sua Exc. volessi durar fatica, poi al tempo la manderei fuori più arditamente; che stimo sarà bella cosa et utile, se l'amor non me ne inganna. Mes. Hermolao e'l conte, monstrino pur d'haverne buona opinione.

Udii cantar improviso, hierser l'altro, Piero Nortio, che mi venne assaltare a casa con tutti questi improvisanti, satisfecemi a maraviglia, et presertim ne' motti, et ne'l rinbeccare, et nella facilità et pronuntia, che mi pareva tutta via veder et udir V^a^. M^ia^. Prego Iddio ce lo mantengha lungho tempo, hoc est, semper dum vivimus, et a voi dia vita lunghissima con questo godimento, et delli altri. Raccomandomi a V^a^. M^ia^.

V. M. servulus.

ANGELUS POLITIANUS.

Florentiæ, die v *junii* 1490.

N° XIII. (*tom.* j, *p.* 31, *not.* 1.)

N° XIV. (*tom.* j, *p.* 31, *not.* 2.)

Laurentio de' Medicis. Magnifice vir major honorande, etc.

RISPONDERO al presente più particolarmente alla vostra de dì 15, et benchè per la mia de' 14 vi scrivessi a longo circa le cose di M. Gio. pure vedendo quanto ne replicate di nuovo, dirò quello ne intendo. Egli è vero, che io credo, che dalla parte dei cardinali non sia molta difficoltà ad consentire la publicatione di Mes. Gio. per li respecti che per altre vi ho scripto, anzi mi pare esser certo la debbino desi-

derare; ma la difficultà sarà dalle parte del papa, il quale giudicando, che il facto di M. Gio. sia al sicuro, non credo che volentieri si disponga a publicarlo solo; non solo, perchè facendolo offenderebbe li altri, che sono nel grado suo, et anchora e principi, a' quali ha promesso in questa prima publicatione satisfargli, ma anchora perchè col tenere le cose sospese spera havere più facile el collegio alla voglia sua, disegnando volerne fare almeno uno de' sua, et quando Ascanio procurava el breve per assicurarsi della publicatione del Malleacense, più volte mi disse commendando la modestia vostra, che ad ogni modo intendeva abbreviare el tempo, et publicare messer Giovanni, imponendomi che di questo per sua parte vi scrivessi, et cosi mi pare essere certo habbi ad farlo, et però nel temptarlo hora non so in che dispositione me l'habbi ad trovare pure perchè veggo lo desiderate assai, et quando si potessi fare, sarebbe et honorevole et uno uscire di compromesso: quando vedrò il tempo comodo, userò ogni ingegno et diligentia, et come gli havrò parlato di simile materia vi potrò dare migliore judicio di quello si possi sperare. Nè crediate, che per parlargli al presente si potessi fare alchuno frutto, che ciaschuno è advertito non gli parlare se non di cose piacevoli, et sempre se gli parla col testimonio perchè il parlare secreto, et il cerchare di parlargli solo, denoterebbe qualche cosa d'importantia. Egli è più di uno mese, che cardinale alchuno non gli ha parlato excepto quelli di palazzo. E' ben vero che alchuni prelati piacevoli, come messer Falcone, sono stati introdotti qualche volta al papa, et l'arcivescovo nostro anchora per introductione del sig. Francesco gli ha parlato, ma di cose piacevoli, et se farà consistorio, non se gli parlerà d'altro, che di spacciare qualche chiesa. Et però vi concludo, che il cerchare di parlargli hora, come richiede-

rebbe la materia, non riuscirebbe, et se pure riuscisse, non so come al papa fusse grato, trovandosi ne' termini che si trova, et dubiterei non fussi per fargli fare qualche sinistra opinione di se. A me pare che al continuo vadi migliorando, come mi parrà che il tempo lo patisca, gli parlerò, et allora vi potrò dire qualche cosa con più fondamento; ma presupponete, che l'habbi ad stare anchora parecchi giorni. Se pure ad voi paressi che habbi ad tenere altri modi, ne advisate, et lo farò.

Ho visto quanto vi scrive l'arcivescovo. A me anchora haveva decto el medesimo che scrive a voi; et perchè possiate giudicare meglio lo scrivere suo, vi nominerò quelli cardinali, co' quali lui dice havere parlato de' facti di Mess. Gio., et che gli anno risposto sul generale. Il primo è Vicecancelliere, S. Maria in Portico, Napoli, Siena et Orsino. Et voi sapete quello v'ho scripto del Vicecancelliere, che infra l'altre cose m'ha decto, che volendo mi farà un scripto di sua mano: S. Maria in Portico sapete quello vi ha scripto oltre quello che ha decto à me. Et del Orsino et di Napoli non vi posso dire altro se non quanto più volte vi ho scripto. Siena par la honorevolmente, et sapete quello vi mandò a dire per messer Pandolfo, et però per lo scrivere dell' arcivescovo non dovete mutare opinione. Et perchè replicate che una parte del collegio è male disposta verso el Malleacense, non credo vi possa essere scripto con fondamento, se non il medesimo che v'ho scripto io; et il fondamento principale che si fa per chi desiderebbe difenderlo, è che presuppongono che lui non habbi la bolla. Et perchè v'ho per ogni mia affermato, che quando da principio gli fusse facta qualche difficultà, in fine credo che abbi ad essere trattato nel grado di M. Giovanni, et con tutto questo vi conforto perseguitare el consiglio delli amici, che quando

habbi ad venire, venga solo; pigliando quello colore che vi parrà per non generare sospecto al sig. Lodovico, ne anchora a Ascanio, et crediatemi, che per uno cardinale solo havete da stimare Ascanio quanto alchuno altro, perchè vi è veramente affectionato, et ha auctorità et seguito d'alcuni.

Romæ, xix octobris 1490, hora 5 noctis.

N° XV. (*tom.* j, *p.* 32, *not.* 1.)

N° XVI. (*tom.* j, *p.* 36, *not.* 1.)

Ex monumentis Ang. Fabronii ad vitam Laur. Med.

Petrus Delphinus Guidoni priori Angelorum.

Persuadeo mihi non deesse isthic, qui diligentissimè tibi renuncient, quæ de die in diem circa nos gerantur. Ex quo enim Florentiâ profecti sumus, significatum fuisse quotidianis nunciis et cursoribus scio magnifico Laurentio progressum itineris filii sui, unde et tu identidem certior fieri potuisti. Quamobrem factum est, ut tardiùs hâc de re ad te scribam. Quoniam verò quæ nobis grata sunt, etiam sæpiùs repetita non displicent, et ego in perpetuo ferè comitatu atque obsequio colendissimi cardinalis ad hanc usque diem fui, complectar summatim, quæ relatu digna mihi succurrerint, ne defuisse penitùs et officio meo et desiderio tuo videar. Igitur duodecimâ, ut nosti, martii mensis die, horâ, sicut edictum fuerat, sextadecimâ, conscensis jumentis egressus est Florentiâ dominus reverendissimus cum familiâ suâ, præcedentibus illum civibus spectabili pompâ, qui ad duo millia passuum ipsum deduxerunt; redirem in

urbem jussis, post salutationem mutuam, cardinalis eo die cum majore parte familiæ ad abbatiam suam Passignani divertit. Nos verò et alii Podibontium pervenimus. Sequenti die remorante illo animi gratiâ in suo monasterio, præcessimus Senas, moniti, ut ibidem præstolaremur adventum ejus. Horâ circiter vigesimâ occurrimus ei ad secundum extra urbem lapidem. Si hîc referre particulatim voluero, quo fuerit honore à Senensibus cardinalis noster exceptus, quâ totius urbis congratulatione, quibus deliciis, non sufficit dies. Occurrit extra urbem civium primariorum turba, occurrit et omnis populus. Et ne cuique præsto esset occasio continendi se domi, publico edicto imperatum est, ut universæ urbis tabernæ occluderentur. Advenisse pontificem summum crederes, ita commota est universa civitas. Hæc sanè cardinali exhibita reverentia, pietas, fides adeo satis omnibus fecit, ut nemo Senis non contentus abierit. Sextadecimâ die inde movimus omnes, pransique ad Bonconventum, vesperi ad S. Quiricum pervenimus. Die insequenti ad paleam accepti ad prandium sumus; et hucusque Senensium sumptibus semper hospitati, ad Aquam Pendentem ecclesiæ oppidum nocte requievimus. Mane profecti complures prelati, nosque itidem Viterbium applicuimus, retento in medio itinere ab ursinis propinquis suis cardinali colendissimo. Invenimus Viterbii pontificis filium, sororis cardinalis maritum, ipsius adventum præstolantem. Posterâ die cardinali occurrimus, et cum eo Viterbium ingressi sumus. Inde discedentes sequenti die, vesperi Bratianum Ursinorum oppidum divertimus. Excepti ibidem sumus apparatu regio in palatium Virginii comitis, qui magnà equitum turmâ venerat obviam nobis ad octo millia passuum. Alterum diem Bratiani peregimus, et quidem maximo omnium commodo. Tandem novissimo itineris nostri die, undecimo sci-

licet kalendis aprilis, Romam ingressi sumus, occurrentibus nunc his nunc illis in viâ ad deducendum cardinalem, nullâ pluviarum vi, quæ magna tunc erumpebat, illos morante, quin officioso muneri satisfacerent. Ad primam urbis portam secessit cardinalis cum paucis in monasterium S Mariæ in populo; mane sequentis diei convenerunt eò cardinales omnes et nimboso quidem cœlo, deduxeruntque illum ad pontificem in consistorium publicum. Exceptus est ad osculum a pontifice, atque ab omnibus deinceps cardinalibus, sicuti et nos facere consuevimus, cum aliquem ad religionem admittimus. Singuli quoque de cardinalis familiâ deosculari ibidem summi pontificis pedes. Redeuntem domum universâ illum comitante curiâ, sicuti moris est perpetua non deseruit atque ingens pluvia. Vix enim egressi eramus palatium pontificis, cum subitò adeò largum obductæ cœlo nubes excussêre imbrem, ut torrentis more effusus non modò nos madefecerit, verùm pene totos obruerit. Sequentibus diebus visitavit cardinalis pontificem; visitavit cardinales singulos domi. Hoc peracto visitationis officio, visitatus est et ipse vicissim domi a cardinalibus omnibus, sicuti moris est. Absoluta est heri demum hæc mutua visitatio. Ceterùm de ipso cardinali aliquid tibi gratius conscribam, scias eum satisfecisse omnibus præter multorum expectationem; qui se puerulum visuros putaverant, non tam presentiâ corporali et proceriore, quàm pro ætate staturâ, quàm morum in primis gravitate, et sermone in omnibus maximè accommodato. Cerimoniis cardinalatûs, quantùm ego animadvertere et domi et foris potui, adeo aptè et decenter utitur, ut in iis per annos multos versatum fuisse facilè crederes. Humanitate quoque et affabilitate præditum, quotidie palam experimur, verùm de hoc aliàs. Quanti te faciat colendissimus protector noster, et quàm gratè audierit secum de

te loquentem ipsius ad te litteræ indicabunt; et ego coram, ubi permiserit dominus, plenius referam. Commendo tibi nostra isthic negotia, quæ nosti. Sumus hîc in obsequio reverendissimi cardinalis Medicis minùs certè apti et idonei, sed voluntarii, sed fideles. Ora pro felici et incolumi tum ipsius, tum nostro reditu : et nos cùm opportunùm tibi fuerit, clarissimo viro Laurentio commenda. Tumultario stilo, ac currenti calamo hæc modò ad te conscripsi, quoniam reverâ parum nobis otii superest. Si quid barbare dictum invenies, excusationem admittes. Vale.

Ex urbe die vij *aprilis*, 1492.

N° XVII. (*tom.* j, *p.* 37, *not.* 1.)

Ex. origin. in archiv. reipub. Flor.

Magnifico viro Laurentio de Medicis patri optimo, Florentiæ.

Salvus sis. Se e non vi havessi **** (*mancante*) dare adviso di qualche cosa. Jo Venerdi mattina fui ricevuto in publico, accompagnato da S. M. dal populo insino a palazzo, e da palazzo in fino in campo di Fiore da tucti questi cardinali, et da quasi tucta la corte, et da una grande piova. Fui visto da nostro signore molto gratiosamente; non gli parlai quasi niente. El dì sequente li oratori visitarono N. S.; hebbono gratissima audientia. El papa mi rirervò il dì sequente per udirmi, che è hoggi : sonvi ito, et la S. Stà mi ha parlato tanto amorevolmente, quanto è possibile; hami ricordato, et confortato a fare qualche cosa in queste visitationi de' cardinali, che le ho cominciate a fare in questi che ho visitati; che tucti, che vi scriverò un' altra volta

chi sono, dimostrono molto di esser volti benissimo verso voi. Delle cose passate so ne siete suta advisato. Di me non ho da dirvi altro, se non che io mi sforzerò di farvi honore. De me proloqui ulterius, nefas. Jo ho havuto molto caro l'adviso del vostro stare molto meglio; et non ho altro desiderio, se non di sentirlo spesso, et di questo per insino a hora ne ringratio ser Piero. Jo mi raccommando a voi. Non altro.

Jo. Filius.

Romæ, die xxv *martii*, 1492.

N° XVIII. (*tom.* j, *p.* 69, *not.* 1.)

Dall' opere volgare del Cariteo.

CANZONE.

Alza la testa al polo
Ardire; et forza prende anima lieve,
Et l'amoroso stilo homai depone.
Un altra via si deve
Tentar; per donde io possa alzarmi a volo,
E scriver il mio nome in Helicone.
Rimembra dal principio la cagione,
Perchè venne in Italia dalla Iberia
Di Goti la progenie più che humana.
Tu Musa Antiniana,
Comincia un suon conforme a la materia.
Et voi, o nymphe piene
D'Apollo che colete l'alta Hesperia,
Cantate hor meco; et voi dolci Sirene,
Dite di ciò che sempre vi soviene.

L'alma formata in cielo,
Da l'alma Creator de la natura,

Ogni cosa nel ciel chiaro comprende.
Che la substantia pura,
Separata dal nostro ombroso velo,
Quanto si fa la sù vede et intende.
Ma poi che per destin qua giù discende,
E per necessità d'alcuna stella,
Se'nvolve nelle humane et gravi membra
Di nulla si rimembra.
Poi se del suo fattor non è ribella,
Ricovra la memoria
De l'alta opra del cielo ornata e bella.
Et si ricorda de l'eterna gloria;
Pur com' huom d'una udita o letta historia.

Così quest' alma humile,
Che mentre piace al ciel mi tiene in vita,
Hebbe sua parte ancor del ben celeste;
Ma poi che fu impedita
Di mille errori, e data al piacer vile,
Quell' opre di lassù le fur moleste.
Poi dispregiando la terrena veste,
Per fuggir di prigion si mese l'ale;
Et tenendo per mezzo il suo camino,
Del palazzo divino
Cominciò ricordarsi, et come et quale
Era quello ch' udiva
In quel sidereo et alto tribunale:
Da quella voce eternamente viva
Da cui ogni eloquentia alta deriva.

Tra gli altri un dì per sorte,
L'unico padre et Dio d'huomini et divi,
Che tempra col suo grave superciglio
Foco, arìa, terra, e i rivi,
Aprendosi d'Olympo l'auree porte,
Convocò gli altri Dei nel suo consiglio.
Sedendosi de la man dextra il figlio
Et volitando Amor per ogni parte,
Chiaremente li vidi insieme unire;
Come, nol posso dire,

Che non è cosa de explicare in charte
La mente intende il vero;
Ma la lingua mortal non ha tant' arte.
Li tre perfetti in un perfetto intero
Vidi congiunti; et rivederlo spero.

Dunque quel padre eterno,
Parlando in piedi cominciò levatsi,
Et lui dicendo, ogn' un degli altri tacque.
Vidi il vento acquetarsi,
Tremar la terra insino al imo inferno,
Ove Pluton pien di superbia giacque,
Et fermarsi del mar le placide acque.
Cittadine del cielo, alme preclare,
Udite attenti il suon di mie parole.
Sotto la luna e'l sole
Mirando quanto cinge il salso mare,
Et quanto in terra giace;
Nulla cosa più bella al mondo appare,
Ne più felice, e lieta, e più fecace,
Ch' Italia degna di perpetua pace.

Ma parte delle genti,
Che sempre fur discordi et inquiete,
A sua felicità contrarie trovo.
Più giù gli occhi volgete,
In quella parte ove si stan le menti
Quete senza cercare imperio novo.
Mova vi la pietà perch'io mi movo;
Dando favore a quell' alma cittate,
Ove religion tanto si honora;
Ove si vede ogn' hora,
Più chiaro il sol che per l'altre contrate.
Ivi temprando il raggio,
Fa assidua primavera, et dolce estate.
Ivi sempre son fior, non che nel maggio,
Ivi nasce ogni ingegno acuto e saggio.

Una nympha sepolta
Si ritrovò nel placido paese

Ove visse, et lassò le belle spoglie.
Et d' ella il nome prese
La città, nella qual cantò una volta
Quel ch' agli altri Latin la gloria toglie.
Ogni vertute unita si raccoglie
In quel luogo gentil, salubre, amico
Di nymphe e di poete, e propria hospitio;
Ne gli uomini giudicio
Grave, e sottile; in donne il cor pudico
Si vede et d'honor degno.
Togliasi dunque homai dal sceptro antico
Ch' abhorrente di pace have l'ingegno
Et la gothica sterpe prenda il regno.

A questo ultimo accento
Le menti delli divi alte et profonde
Restaron murmurando in vario assenso.
Si come in mezzo l'onde
Si suol sentire il suon del primo vento,
Che di nocchieri il cor fa star sospenso.
Ma chi può contradire al padre immenso,
Che con giusta ragion sempre si move?
Dunque gli Dei che forse eran discordi,
Si monstraron concordi,
Conoscendo il voler del sommo Giove;
Il qual nel suo conspetto
Si fe venir de l'anime più nove,
Et più tranquille, un bel numero eletto,
Et diede un tal parlar dal sacro petto.

Ite voi felici alme,
Vestite vi di regie membra humane,
Non di materia di volgare schiera;
Prendete in vostre mane
Le gloriose et honorate palme;
Ite ad godere il regno che vi spera.
Et tu che prima ti demostri altera,
Et sei per sorte prossima a la luce.
Sarai lo primo Alfonso in quella terra.
Per te la cruda guerra

Sarà conversa in pace, et sarai duce
Di gloria e di vertute.
Regnarai longo tempo, essendo luce
Di ciechi, et de languidi salute;
Facendo alto parlar le lingue mute.

Subito poi di questo
Regnarai, tu fortissimo, animoso,
Del Aragonia gente eterno honore.
E se 'nanzi al riposo
S'apparecchia travaglio assai molesto,
Sarai pur finalmente vincitore.
Contr' al crudel barbarico furore
Tu starai salda inespugnabil torre;
Tal ch' al udir del tuo famoso nome,
Staranno hirte le chiome
Del gran nemico mio che 'l cielo abhorre.
Et se prende ardir tanto
Che voglia di tua man l'imperio torre,
Io 'l farò gir nel sempiterno pianto,
Del tribunal del Gnosio Rhadamanto.

Tu sei quel ch' ode spesso
Parthenope, che di scender volando
Adornato de palma, oliva, et lauro;
Tu sei quel gran Ferrando,
Da noi tante fiate a lei promesso,
Per dare al suo valor presto ristauro.
Per te già si subleva
Qual per campi et città del regio Latio
In tempo di Saturno andar soleva.
Per te dee rinovare un secol d'auro,
La vertu prisca, et fa di vitii stratio:
Jano tanto laudato
Che vide inanzi e dietro in breve spatio,
Di tua prudentia vinto et superato,
Si potrà contentar sol del passato.

Le porte del suo templo,
Che soglion per la pace esser serrate

Per tuo valore aprir non soffrirai;
Ma però ch' invidiate
Son le vertu di cui sarai l'esemplo,
Nol potrano i vicin patir giamai.
Così strage mortal venir vedrai
De la guerra civile et intestina
Mossa di quel soldan nocente et vario,
Manifesto adversario
Di gente singulare et pellegrina.
Costui con voglia accesa,
Sotto color de fare opra divina,
Contr' al imperio tuo pigliara impresa;
La qual con la mia man sara difesa.

Ch' alhor la providentia
Volando al cor del principe romano,
Chiamara per la pace un santo et puro
Et nitido Pontano:
Che vincera con la dolce eloquentia
Ogn' animo feroce, acerbo, et duro.
Costui ponendo lume al petto oscuro
Del promotor d'horribili tumulti,
Unira insieme gli animi diversi.
Quest' è quel che con versi
Di grandiloquo stil sonori et culti,
Et con ornate prose
Rimembrara dal cielo i varii vulti;
Poi discendendo nelle humane cose,
Dirà le tue vertu chiare et famose.

Ne mancaranno ingegni
Imitator di questo altro Vergilio
Nel regno che t'aspetta sempre et brama.
Sannazar, Pardo, Altilio,
Summontio, di corymbo et laurea degni,
Faran cantando eterna la tua fama.
Tu che sai ben come la gloria s'ama,
Temprarai con amor la signoria;
Et con beneficentia et con giustitia,
Fuggendo l'amicitia

D'assentator, che vendon la bugia,
E con atti soavi,
Al popol di ben far darai la via;
Ornando 'l di costumi honesti et gravi,
Et con leggi emendando i modi pravi.

Con più tranquilla vista
Mira quell' alme in muliebre gonna,
Ambedue caste et belle, ambe leggiadre:
Questa primiera donna,
Benchè mostre la fronte mesta et trista,
Ti farà pur contento et lieto padre.
Questa sarà feconda altera madre
Di re, d'imperatori, et di regine.
Nascer vedrai di questa alta et felice
Fruttifera radice
Multe piante gentili et pellegrine.
E poi che sia arrivata,
Come nave nel porto, al suo bel fine,
Dal cieco carcer sciolta et liberata,
Ritornarà qua sù lieta et beata.

L'altra che vien dapoi
Ch' ella haveva lasciato il corpo exangue,
Sarà pur tua consorte amata et cara;
Di nobiltà di sangue
Et d'antica vertu giunta con voi.
Portarà teco il sceptro et la tiara.
Mira la vera forma ove s'impara
Come con castità beltà s'aduna,
Più che en donna d'honore et gloria degna.
Costei dolce, benegna,
Morigera, fidel, non importuna,
Ti da certa speranza
Di bella prole, et prospera fortuna.
Da costei nascerà quella sembianza
De la beltà del ciel, che l'altre avanza.

Volgi indietro, et riguarda
Quell' anima diguissima d'imperio

Del tuo secondo ALFONSO, altro Gradivo;
Il qual nel regno Hesperio
Regnar dee nella età più saggia et tarda,
Di poi che tu sarai mutato in divo.
Mira 'l volto virile, audace, et vivo;
Vedi nel elmo l'auree diademe,
Terror d'ogni Barbarica phalange.
Da l'aurora, o dal Gange
Alle Gade, del mondo parti extreme;
Ne simil ne secondo
Si vedrà generar d'humano seme.
Nella pace humanissimo et giocondo,
Nella pugna superbo et iracondo.

Poi che'l misero Hydronto
Da l'impia gente fia direpto et preso,
Et populato inerme d'improviso:
Questo interrito, acceso
D'un ardente vertute, et voler pronto
Difenderà l'honor del paradiso.
Anzi l' suo grave et animoso viso
Vedra cader la plebe machometa,
Et render la città contra lor voglia.
Poi con l'opima spoglia,
Intrando ovante nella patria lieta,
Et ringratiando i Dei,
Come pastor la gregge mansueta,
Menarà presi l'inimici miei,
Carco d'honor, d'exuvie et di trophei.

L'altra che segue l'orme,
Et nel solio real si presto siede
Ad ogni atto gentile, ardita et presta;
Sarà quel caro herede,
Di nome et di corraggio a te conforme,
Et de la vita candida et modesta.
Non vedi lampeggiar sovra la testa
Un cometa ch' a voi vittoria mostra,
A la francese indomita barbarie

Exitio et pesti varie?
D'animo più viril la casa vostra
Non fia mai che si vante.
Questo in battaglia, et in palestra, et giostra,
In lettere, et in opre humane et sante,
Sempre si mostrarà forte et costante.

Vuò che qui si conserbe
La gloriosa sterpe de li Goti
Con anime megliori et più perfette.
Li figli et li nepoti
Regnaran sempre; et le genti superbe
Domaran, perdonando a le soggette.
Tacque dipoi queste parole dette,
Il rettor del Olympo; alhor li Fati
Benigni, con le prospere Fortune,
Fur d'un voler commune.
Al suo parlar con volti chiari, et grati,
Ognun consente et fave;
Si come usar si suol ne' i gran senati,
Che parlando chi solo il poder have,
Il minor volgo applaude insieme et pave.

Due porte sono in quel celeste albergo,
D'eterno bene et di letitia pieno;
L'una d'un negro et solido metallo;
L'altra d'un bel crystallo.
Questa n'adduce il dì lieto et sereno,
Quella la notte ombrosa.
Dunque il re che del mondo tene il freno,
Per la porta più chiara et luminosa
Uscir fe quella schiera alta et famosa.

N° XIX. (*tom.* j, *p.* 86, *not.* 1.)

Tratti da testo a penna di Fillenio Gallo.

SONETTO.

Phylenio al mandato libro.

Liberetto et versi miei humili et bassi;
Rime sylvestre et di dolcezza prive;
Composte al suon de le fresche acque vive,
Fra fiere, sterpi, herbette, ucegli, et sassi;
Andate al mio signor con prompti passi,
Che fra molti mortali, immortal vive,
Et dimonstrate come in queste rive,
Phylen, per lui servir parato stassi.
Et se tal opera ad lui fusse dischara,
Direte che ogni rivo, quasi asciutto,
Fangho produce ogni hor, non acqua chiara.
Pur una cosa mi conforta in tutto,
Che se la pianta (benche vil) fie cara,
Non debba con ragion sdegnare il frutto.

SONETTO.

Phylenio narra che Madonna gli parla in sogno.

Nel dolce sonno, alhor che i spiriti e polsi
Son piu leggieri, trovammi in secchо prato,
Pensoso e mesto; ed eccho al dextro lato
Venir Madonna mia; onde io mi volsi,
E tremebundo una parola sciolsi,
« Che fai tu qui? » a che con volto irato
Nulla rispose, e 'l capo havia chinato,
A guisa de hom che offende, teme, e duolsi.
Caminava ella, ed io seguia el passo
Miser piangendo, e lei senza voltarse
Dissemi « Indegno! a che pur prieghi un sasso? »
Qui tacque; hor pensa s' el miser cor arse;
Trovammi el pecto un fonte, e 'l corpo lasso;
Quando, a un tracto, e 'l sonno e lei disparse.

SONETTO.

Phylenio scrive nullo accepto haver grato zenza Madonna.

Quando nel bel paese ov' io son nato,
Fra parenti e amici arrivai sano;
Questo m'abbraccia, e quel toccha la mano,
Ciascun d'intorno a dir, Sia 'l ben tornato;
Chi m'accarezza, e chi si mostra grato,
L'un benigno a me fassi, e l'altro humano;
Ayme! gli è ver che honor e robba è in vano;
Ma contentarsi sol fa l'hom beato.
Guardavo spesso fra la turba intorno,
E non vedendo el bel saphyr lucente,
Amar m' è stato ogni più lieto giorno.
Se non ch'io v' avia sculpta nella mente
Sarià già morto avanti el mio ritorno,
Ne mi potea campar robba o parente.

SONETTO.

Phylenio biasma el viver longamente al mondo.

Lauda el vulgo insensato, e pien d'errore,
In questa vita numerar molti anni;
Ma non discerne ben quant' aspri affanni,
E guai, trapassa che in vecchiezza more.
Felice è quel che escie dal carcer fore
Prima che molti el pelo, e stracci e panni;
Che chi compera ben l'acquisto a i danni
Trova corto el piacer, longho el dolore.
Jo el provo, e so che'l ciel sì mi nutricha
Ch'io porto invidia a chi è morto in culla;
Che stando el pesce in rete ogn'hor più intricha.
O quanto chi più spera in van trastulla,
E cautamente el serpe in sen nutricha,
Poi nel fin l'error crescie, e 'l gaudio è nulla.

N°. XX. (*tom.* j, *p.* 114, *not.* 2.)

Nestori Dionysii Novariensis ordinis Minorum de observantiâ, ad illustrissimum principem Ludovicum Sphortiam, in opus ejus excellentiæ dicatum, versus incipit.

Anguiger hunc princeps, tu qui auxiliaribus armis
Tutor ades domino Mutinæ, Lodovice, libellum
Accipe; quem totâ tibi Nestor mente dicavi.
Strenuus ut bellis, sic donis ipse Minervæ
Ingenioque valens, quando tibi quid vacat otî,
Hunc legito, hoc curas post ardua gesta levato.
Ardua gesta loquor, quîs toto partus in orbe
Semper honos, nomenque tuum, laudesque manebunt.
Rebus nempe suis socium petit Itala tellus;
Imprimis Xystus divus, summusque sacerdos,
Te quoque Parthenopes res Hetruscusque senatus,
Dux Mutinæque socer, fluviique Bononia Rheni.
Gaudet et ipsa tibi juncta esse Sabaudia, et urbis
Inclytus ipse novæ princeps, et classe superbâ
Metropolis Ligurum; promptum teque excit in arma
Pro socero, invicti magnum qui nomen adeptus
Herculis, invisos, te præside, conteret ausus
Hostis, et Italiæ dabis aurea tempora pacis.
Si quibus Ausoniis fama immortalis avorum est,
Principibus parti si sunt virtute triumphi,
Ante alios leget ipsa tuos hæc, posteraque ætas.
Ipse canet pugnas vates, et fortia dicet
Prælia, teque, tuasque sonabit carmine palmas.
Perge igitur; superosque habeas ad vota secundos.
Dî tibi dent gazas Arabum, dent Nestoris annos,
Fortunam Augusti, et sceptra imperiosa Monarchæ;
Armatasque meo hoc firmes sermone catervas.
Hectorei socii mecum durate sub armis.
Sacra etenim (si fas tamen est) per numina juro,
Stamina si geminos Lachesis mihi nêrit in annos
Imperitanti, hostes cogam stricto ense subactos
Lingere humum coram, et sæva præ strage dare herbas.

Tunc omnes spoliis, tunc et fulgentibus armis,
Electis pariter et equis, opibusque superbis
Donabo; ac magno (durate age) semper honore.
Hinc bellis, picta inde jocis, fulvisque micanti
(Dona ubi pensa) tholis, mecum dignabor in aula.
Jamque vale; studioque vacet mens alta salubri;
Aspiresque tuo, princeps clarissime, vati,
Fratrum apud excelsum precibus servande meorum.

N° XXI. (*tom.* j, *p.* 118, *not.* 1.)

Ad Galeatium Bentivolum, de imagine Codri.

Ditibus in thalamis quos tu, clarissime princeps,
Ornasti vivis nuper imaginibus,
Me quoque jussisti sapientûm vivere cœtu,
Et meditabundo dicta notare statu.
Me noscunt, plauduntque mihi quicumque tuentur,
Inventumque probant, vir memorande, tuum.
Ast ego quid contra faciam? quæ dona rependam?
Quod dignum tanto munere munus erit?
Si vatum nunquam pereunt monumenta piorum,
Si rapiunt Stygia, quos voluere domo,
Tu quoque de nostris semper cantabere chartis,
Deque meo semper carmine vivus eris.
Bentivolus mihi carmen erit Galeatius ille,
Cui similem non fert Ausonis ora virum.
Per mea te noscent brachati carmina Medi,
Per mea te noscet carmina foris Iber.
Et Notus et Boreas gaudebunt nomina tanti
Principis in populos missa fuisse suos.
Mille canes alii quærunt, totidemque biformes
Mulas, tu claros quæris habere viros:
Quæsitos et habes, et scis retinere paratos
Muneribusque tuis, ingenioque tuo.
Ille inhiat gemmas, atque auro congerit aurum
Pauper, et assiduo stat vigil usque metu.
Tu tua firma locas in amicis horrea fidis,

Atque tuas illas esse fateris opes :
Tu sequeris prudens hominum vestigia, at ille
Stultus de stulto carpere discit iter.
Nil igitur mirum si te fratresque paterque
Laudant, et de te gaudia magna ferunt,
Nec mirum, si præcipuè te stipat euntem,
Qui valet arte aliquâ, qui valet ingenio.
Tu certe tanquam sis funis Homericus ille,
Aureus è cœlo missus in arva nites :
Aut tanquam Phœbo cum descendente, coruscum
Hesperus ardenti spargit ab ore jubar.
Obruitur Codrus tanto, clarissime princeps,
Splendore, et cæco lumine tentat iter.
Aut Jovis, aut Phœbi rutilantis lumen habendum est
Codre, tui si vis cernere facta ducis ;
Aut olio flectenda acies, ne more volantis,
Pyraustæ in magnam lampada fortè ruas.

N° XXII. (*tom.* j, *p.* 124, *not.* 1.)

Petri Criniti, de sua ægritudine et imminenti obitu.

Nil est quod ultrà sit licitum mihi
Sperare tandem, ni medicæ manus
Ex imminenti me miserum rogo
Referre incolumem queunt.
Et jam medullis æstuat intimis
Accensa bilis, nec patitur meo
Unquam dolori finem aliquem dari,
Sed vexat magis in dies.
Obducta frontis lumina, per genas
Delapsa tetra cum macies cutis,
Et destitutæ mentis inertia,
Instare exitium monent.
O quantùm inanes illecebræ anxia
Passim virorum pectora distrahunt!
Quantâque rerum mole peræstuat
Humani generis lues!

Quam sæpe dixi, martia principum
Cantabo gesta, et sæva per Ausones
Gallorum ab altis Alpibus agmina
Educta in Latios duces!
At nunc parato funere frigidus
Per membra sudor labitur: et meum
Flammis cadaver ritè puer sacris
Jam componere destinat
Et Cypri odores, thuraque mascula
Inferre lectis ossibus, et levi
Cum rore lymphas spargere, quo sua
Reddatur cinere quies.
Ergo sub annos prævirides mihi
Solvetur atro sanguine spiritus?
Nil est reluctandum Superis: libens
Quod fata annuerint sequor.
Non ille cuiquam flebilis occidit,
Quem vitæ honestas, et fidei decor
Inter sacrarunt numina cœlitum,
Expertem gravis ambitus.
Sed fessa tandem lumina mors tegit:
Tu me, Deorum summe parens, velis
Vatem beatis sistere sedibus,
Ut sacros referam choros.

N° XXIII. (*tom.* j, *p.* 135, *not.* 1.)

Ex origin. in arch. palat. reipub. Flor.

Magnifico viro Petro de Medicis, fratri meo carissimo. Florentiæ.

MAGNIFICE frater, etc., per questa poco m'accade, se non significarti, che sono sano, quale in tanto vulnere decet; paulatim tamen me ex dolore, quantum in me est, colligo. Sed hæc missa, ne vulnus exacerbem. Ho alcune tua, per le quali intendo l'animo et la voglia tua. Nil eorum,

quæ petis, adhuc factum est; terrotti tamen avvisato del processo di tutto d'hora in hora. Così di questo, come d'ogni altra mia cosa, fa anche tu quello medesimo; che non posso havere cosa più grata, che intendere spesso di voi nuove, et com stiate tutti; sicchè non t'incresca tenermene avvisato. Questo voglio aggiungere, che intendendo, che forse s'harà a mutare el Proposto di San Giovanni, ti voglio raccommandare ser Francesco della Torre, quale è stato per me uno pezzo a Miramondo, et essi portato motlo bene, et credo questo sarà proprio un luogo da lui, sicchè te lo raccommando. Preterea bisogno che io ti raccommandi Francesco degli Albizi, che desiderebbe che tu lo facessi sedere gonfaloniere questo maggio; faramene piacere facendolo, perchè ho quà uno suo figliuolo, che mi serve bene: volendolo fare, ti prego, gli facci intendere, te lo raccommandato, di che me ne rimetto a te. Per altra mia ti scriverò qualche cosa; per hora basti quello ti scrivono gl' imbasciatori, et questo. Raccommandomi a te, et saluta tutta la brigata per mia parte, conteregli tutti se non che el folio non basterebbe. Non altro.

TUUS JO. FR.

Romæ, die XIX *aprilis*, 1492.

N° XXIV. (*tom.* j, *p.* 135, *not.* 2.)

Ex origin. in arch. palat. reipub. Flor.

Magnifico viro Petro de Medicis, majori meo observandissimo, Florentiœ.

MAGNIFICO Piero mio hon. Questa mattina essendo invitati li cardinali all' officio et messa in capella per la bene-

dictione delle palme; congregati che furono tutti, et ante missarum solemnia, nostro signore li chiamò dentro nella audientia sua secreta, et quivi presente tutto il collegio publicò, et dichiarò Mons.re vostro fratello legato del patrimonio; nè vi potrei dire quanto è stata grata questa demonstratione a tutta questa corte, et città. Dipoi nostro signore andò in capella, et benedisse le palme, et celebrossi una messa; la quale finita, Mons.re nostro R.mo parti, et fu accompagnato da tutto il collegio insino a casa, con grandissimo honore, et fu cosa bella a vedere. Giunta arrivò quì hiersera, lui et Mariotto, et si raccommanda alla M. V. et io insieme. Bene vale.

Romæ, die XV *aprilis*, 1492.

Erami scordato di dirvi, come nostro signore stamani era frescho et bello come una rosa, et ha dato il mal' anno a più d'uno. Non sarà fuori di proposito, che voi confortiate Mons.re a curare con ogni diligentia di stare sano, et voglia al più che può, d'accomodarsi al vivere secondo che fanno li altri cardinali. Questo dico, perchè bisogna levarsi la mattina per tempo, et chi vegghia la sera, assai male lo può fare: sarìa pericolo col tempo non li facessi nocimento; questo non dico senza cagione.

SERV. STEPHANUS DE CASTROCARO.

N° XXV. (*tom.* j, *p.* 161, *not.* 1.)

Acta eruditorum, *an.* 1710, *p.* 18.

Histoire de Bretagne, *par dom Gui-Alexis Lobineau*, *Paris*, *1707*, *2 vol. in-f°.*

SED facere non possumus, quin ad nuptias, quas Anna Britannica, in quâ linea ducalis defecit, primùm cum Maximiliano Romanorum, et mox, eo quidem adhuc vivo, cum Carolo Gallorum rege contraxit, paulisper subsistamus.

Sunt autem in hâc historiâ duæ quæstiones facti, à quibus totius causæ justitia dependet, quarum prior est. — *An Maximilianus matrimonium cum Annâ contractum consummaverit*? posterior. — *An hæc sponsa vel uxor Maximiliani à Carolo* (VIII) *Gallorum rege rapta fuerit*?

Quod prius concernit, autor non negat, nuptias cum Maximiliano, an. 1490, solemnissimè, sed per procuratores saltem fuisse consummatas: *Legatum autem primarium postquàm nova nupta in thalamo fuisset collocata, cubiculum cum litteris procurationis ingressum, et astantibus multis tam viris quàm fœminis primariis, tibiam suam ad genu usque nudatam, inter lintea nuptialia inseruisse, ut cœremonia illa consummationi et cognitioni actuali æquipollere putaretur.* Ipse quidem autor non affirmat, mentionem tamen velut in transitu injicit, quod Baco de Verulanio in vitâ Henrici VII, singulare hoc rei gestæ monumentum annotaverit: neque quicquam præterea addit, ex quo Verulanii relatio vel confirmari vel in dubium vocari queat.

Ad alteram quæstionem quod attinet, si bene autorem nostrum assecuti sumus, inter coactionem physicam et politicam distinguere videtur. Nempe de crassâ illâ violentâ, quâ Anna, cùm iter ad Maximilianum jam esset ingressa in finibus Hannoniæ ab armatâ multitudine circumventa, et obtorto velut collo ad Carolum raptata, rerum Austriacarum scriptoribus quibusdam dicitur, altum in hoc opere est silentium. — Sed coactionem tamen subtilem intercessisse, adeo non inficiatur Lobinovius, ut etiam suspicetur pontificem Romanum, non sine causâ consensum suum in litteris, quarum copiam facit, sub hâc conditionne declarasse : *dummodo illustrissima Anna propter hoc rapta non fuerit.*

Ceterum, quod tum optasse dicitur Maximilianus, *ut ex hoc monstro nuptiarum, quod ex raptu et adulterio compositum esset, nulla unquam in Galliâ regnet posteritas*, ejus voti damnatum fuisse imperatorem, ex tabulis genealogicis in vulgus notum est.

N° XXVI. (*tom.* j, *p.* 152, *not.* 1.)

Dall' opere volgari del Cariteo.

CANZONE.

Fulgore eterno, et gloria d'Aragona,
Heroe grande in fama, in arme ingente,
Fautor sol, anzi autor d'ogni vertute,
Hor t'ha condotto a la real corona
La potestà de la divina mente,
Per conservarne in pace, ei in salute.
Hor piace servitute
A tutti quei, ch' han libertade in pregio.

Per te, Re pio, magnanimo, et perfetto,
Et per natura et per ragione eletto,
La libertade honora in nome regio.
Che tue vertù pensando et ripensando,
Avegna che non fussi il primo figlio
Di quel divo FERRANDO,
Saresti Re, s' al mondo è buon consiglio.

Lo strenuo cor, clemente, altero, et saggio,
Che dal un sole al altro il nome spande,
In espettationne ha posto il mondo;
Tal ch' io non so, qual petto o qual corraggio
Potesse superar la speme grande,
Salvo il tuo primo a nullo altro secondo.
Tu grave, tu giocondo;
A cui piaccion gli affanni in opre sante,
Et nel oprar consiglio. O alma invitta,
Sola difension di gente afflitta,
Nel pericol magior salda et constante;
Nelle difficultà d'arguto ingegno,
Et non di fero cor nelle vittorie;
Ma piu dolce et benegno;
Vertuti veramente imperatorie.

Il tuo chiaro conspetto allegro et grave,
Che più ch' altro mortal reluce e splende,
De le vertù favor, del vitio scorno,
Attera col suo sol le genti prave;
Si come con suoi raggi Apollo offende
Gli augei, che van fuggendo il chiaro giorno.
Hor è nel suo soggiorno
Apollo con le nove alme sorelle;
Hor quella insigne, sacra, alta dottrina,
Chiamata humanità, sola, divina,
Ferirà, con la testa l'auree stelle.
Le selve Antiniane in varii canti,
Risonaran la gloria de gli ALFONSI,
Et d'inclyti FERRANTI;
Et le valli daran dolci responsi.
Se l'un più che l'altro human fu liberale,

Et l'altro forte, e pien di sapientia,
Et come Jano tien gemino viso;
Hor vedemo in un solo al sole eguale,
De la vertù celeste esperientia,
Ch' aggualia li mortali al paradiso.
Letitia, plauso, et riso,
Si celebre, ch' or tene il regno Ausonio
Un principe, anzi un dio, tra gl' altri humani,
Ch' Italia liberò da Turchi immani.
Hydrunto, Europea, el mondo è testimonio,
Come costui, intrepido animoso;
Vinse del cielo gli nemici rei;
Poi venne glorioso,
Carco d'honor, d'exuvie et di trophei.

Hor altrui t'apparecchia un' altra gloria.
Se cerca provocar i Galli adversi
A la quiete italica imminenti;
O tu riporterai lieta vittoria,
O tu unirai in pace i cor diversi;
Come natura accorda gli elementi,
Si varii et differenti.
Chi non ritenerasi intro le porte,
Vedendo un re dignissimo d'imperio,
Regnar nel regno Hesperio?
Vedendo un novo duca invitto et forte,
In forza et gagliardia altro Pelide,
In arme et in amor novo Gradivo
Quel mio Aragonio Alcide;
Di cui l'inclyta fama io canto e scrivo.

Ne le sideree sedi
Volando, andrai canzon con bianche penne
Di quella verita che ti conduce.
Vedrai vi d'Aragon la nova luce;
Ch' è ritornata in cielo ond' ella venne.
Digli che con ragion può rallegrarsi,
D'haver sua parte nei celesti regni.
Ma più dee gloriarsi
Di veder in honor, suoi dolci pegni.

N° XXVII. (*tom.* j, *p.* 180, *not.* 1).

Dall' opere volgari di Sannazzaro, p. 60.

CANZONE.

Ingliti spirti, a cui fortuna arride
Quasi benigna, e lieta,
Per farvi a comminciar veloci, e pronti;
Ecco, che la sua torbida inquieta
Rota par che vi affide;
E vi spiani dinanzi e fossi, e monti:
Ecco, ch' a vostre fronti
Lusingando promette or quercia or lauro;
Pur ch' al suo temerario ardir vi accorde,
Ahi menti cieche, e sorde,
De' miseri mortali; ahi mal nat' auro;
Qual mai degno restauro
Esser puo di quel sangue
Del qual la terra già bagnata suda?
E della schiera esangue,
Ch' era senza sepolcri afflitta, e nuda?

Voi che sempre fuggendo il vulgo sciocco,
El suo perverso errore,
Tutte le antiche carte avete volte;
Se racquistar cercate in vita onore,
E per coturno, o socco
Sperate d'illustrar l'ossa sepolte;
Acciocchè il mondo ascolte
Vostri nomi, più bei dopo mill' anni,
Drizzate al ver cammin gli alti consigli;
E, come giusti figli,
Il vecchio padre, ch' or sospira i danni,
Liberate d'affanni:
Che se mai pregio eterno
Per ben far s'acquistò con lode e gloria;
Questo (s' io ben discerno)
Farà di voi qua giù lunga memoria.

Or, che'l vento v' aspira; e vostra nave
Ha saldi arbori e sarte,
Sarebbe il tempo da ritrarvi in porto:
Che poi lasso, non val l'ingegno, o l'arte
Nella tempesta grave;
Quando 'l miser nocchier già stanco, e smorto,
Non trova altro conforto
Che di voltarsi a dio con umil pianto,
Lodando l'ozio, e la tranquilla vita.
Dunque, se 'l ciel v'invita
Ad un viver sicuro, onesto, e santo,
Non v' induri il cor tanto
L'odio, lo sdegno, e l'ira;
Ch' al ben proprio veder vi appane gli occhi;
Che spesso in van sospira
Chi per sua colpa avvien ch' al fin trabocchi.

Rare fiate il ciel le cagion giuste
Indifese abbandona;
Benchè forza a ragion talor contrasti.
Indi (se 'l ver per fama ancor risuona)
Le sue mura combuste
Vide al fin Troja, e i tempj rotti, e guasti,
E tanti spirti casti
Per uno incesto a ferro, e a focco messi:
Nè questa sol, ma mille altre vendette
Ch' avete, udite, e lette;
Popoli alteri al fin pur tutti oppressi,
Deh questo or fra voi stessi
(Ma con più fausto inizio)
Signor, pensate; et se raggion vi danna,
Non vogliate col vizio
Andar contra vertù; che error v' inganna.

L'alto, e giusto motor, che tutto vede,
E con eterna lege
Tempra le umane, e le divine cose,
Siccome ei sol là sù governa e regge,
E solo in alto siede
Fra quelle anime elette, e luminose;

Così quà giù propose
Chi de mortali avesse in mano il freno:
Che mal senza rettor si guida barca.
Però con l'alma scarca
Di sospetto, e di sdegni, e col cor pieno
D'un piacer dolce, ameno,
Al vostro stato primo
Ritornate: e 'l voler del ciel si segua:
Che s'io non falso estimo,
Tempo non vi fia poi di pace, o tregua.

Quella real, possente, intrepid' alma
Che da benigne stelle
Fu qui mandata a rilevar la gente,
Con sue vertù vi muova invitte, e belle,
Ch' ebber si chiara palma
Del barbarico popol d'oriente,
Allor che sì repente
Col solito furor la Turca rabbia
Ne' nostri dolci liti a predar venne,
Là' ve poscia sostenne
Il giusto giogo, in stretta, e chiusa gabbia.
Che se di tanta scabbia
Il nostro almo paese
Per sua prezenzia sol fu scosso, e netto;
Che fia di vostre imprese,
Se contra voi pur arma il sacro petto?

Nè vi muova, per Dio, che 'l Tebro, e l'Arno
Tra selve orrende, e dumi,
A bada il tegnan; che speranza è vana.
Ritardar nol potran monti, nè fiumi;
Che mai non spiega indarno
Quella insegna felice, e più ch' umana.
La qual così lontana
(Se si confessa il ver) timor vi porge;
E con l'imagin sua vi turba il sonno.
Onde, se i fati ponno
Quel che per veri effetti ognor si scorge;
Quanto più in alto sorge

L'error che a ciò v'induce,
Tanto fia del cader maggior la pena:
Che tal frutto produce
Ostinato voler, che non s'affrena.

Così sola, ed inerme
Come parti, canzon, senz' altra scorta,
(Benchè ingegni vedrai superbi, e schivi)
Di 'l vero, ovunque arrivi;
Che n' ciel nostra ragion non è ancor morta.
E se pur ti trasporta
Tanto inanzi la voglia;
Rimordendo lor cieco, e van desire,
Digli che 'n pianto, e doglía,
Fortuna volge ogne sfrenato ardire.

N° XXVIII. (*tom.* j, *p.* 183, *not.* 2.)

Dall' opere volgari del Cariteo.

CANZONE.

Qual odio, qual furor, qual ira immane,
Quai pianete maligni,
Han vostre voglie unite hor si divise?
Qual crudeltà vi muove, o spirti insigni,
O alme Italiane,
A dare il Latin sangue a genti invise?
Non sian homai si fise
Le vostre menti, in voglie in foco accese,
D'esser superiori a vostri eguali.
O cupidi mortali,
S'ardente honor vi chiama ad alte imprese,
Ite a spogliar quel sacro almo paese,
Di christian trophei.
Et tu, santa immortal, Saturnia terra,
Madre d'uomini et Dei,
Nei barbari converti hor l'impia guerra.

O mal concordi ingegni, o da prim' anni,
E da le prime cune,

Abhorrenti da dolce et lieta pace;
Perchè correte in un voler comune
A li comuni danni,
Et in comune colpa il mal vi piace?
Perchè non vi dispiace
Tinger nel proprio sangue hor vostre spade?
Fu questo dato già dal fato eterno,
Quando 'l sangue fraterno
Tinse 'l muro di quella alma cittade,
Con quella fera invidia et impietade?
Et hor qual morbo insano
Ha pollute le membra giunte in uno?
L'una con l'altro mano
Pugna, senza sperar triompho alcuno.

Se ciò che per vertù far si devria
Si fa sol per argento,
Et non per gloria mai guerra s'imprende,
Quanto mal può sperarsi ogni momento
Da liga o compagnia
Di cui lo proprio honor vende et rivende.
Io so che tal mi intende,
Che per l'orecchi tene un lupo inico;
Che 'l lasciar nel tener non gli è securo,
O petto immite et duro,
Contra li tuoi, di tuoi nemici amico;
Come non ti sovien del odio antico,
Che col primo parente
Nacque? perchè non aspiri ad un bel atto?
Che con perfida gente
E perfidia servar promessa o patto.

Che maladetta sia di quel Sydonio
L'ombra perversa e sonte,
Perfida alma crudel, superba et dura;
La qual de l'Alpe roppe il devio monte,
Et nel bel piano Ausonio
Scese per forza, e fe si gran paura,
Che gia l'alma natura
Havea munita la bella planicie

Contra 'l superbo Gallico furore.
Hor l'infinito ardore
D'imperio, hor le private inimicitie,
Han la via trita in publica pernicie.
Nulla cosa si mostra
Difficile a mortali; il ciel tentamo
Con la stultitia nostra;
Fulmina Giove, et noi non paventamo.

Non parlo per cagion del proprio affanno;
Ch' en questa humil fortuna
Riposo più che gli altri in sommo imperio.
Ne mi move a parlar paura alcuna
D'alcun privato danno,
Ma sol di pace ardente desiderio.
Che nel bel campo Hesperio,
Di monarchia io veggio un duca degno,
De la preclara sterpe d'Aragona,
Ch' aspecta aurea corona,
Non sol del proprio suo ma d'altrui regno.
Et duolmi che tal è de pena indegno
Che havrà dolor diversi.
Che 'l picciol sempre geme per discordia
Di grandi, et non dolersi
De mal d'altrui, mi par somma vecordia.

Ben fu senza pietà quel ferreo petto,
Quel animo feroce,
Che fu inventor del ferro horrendo et forte.
D'allhora incomminciò la pugna atroce
La venenosa Aletto;
Et di più breve via per l'impia morte.
Aperse le atre porte.
Ma non fu in totto colpa di quel primo;
Che ciò che lui trovo col bel sapere
Incontro à l'aspre fere,
Noi nelli nostri danni lor convertimo.
Questo advien (se 'l falso io non estimo)
Di fame di thesoro,
Ch' ogni petto mortal tene captivo.

Che pria che fusse l'oro
Non era il ferro al huom tanto nocivo.

Ai pace, ai ben di buon si desiato,
Alma pace et tranquilla,
Per qui luce la terra, e 'l ciel profondo;
Pace d'ogni citade, et d'ogni villa,
D'ogni animal creato,
Letitia et gioia del siderio mondo;
Mostra il volto giocondo,
Et con la spica e i dolci frutti in seno,
D'Italia adombra et l'una et l'altra riva
Con la frondente oliva;
Et in questo amenissimo terreno
Di Napol, dove 'l cielo è più sereno,
Ferma i tuoi piedi gravi,
Facendone fruir quiete eterna.
Et con secure chiavi
Chiude la guerra e la pregione inferna.

Canzon, tra 'l Pado e l'Alpe
Vedrai quel disdegnoso duca altero,
Che di pace e di guerra in man le habene
(Così il ciel vole) hor tene.
Digli che voglia homai vedere il vero,
E svegliar quel santissimo pensero
Di publica salute;
Che per moderne et per antique historie,
S'acquista per vertute,
Et non per signoria, la vera gloria.

N° XXIX. (*tom.* j, *p.* 186, *not.* 1.)

Vergier d'honneur.

S'ensuit comment les dames de Quiers (Chiari) pour faire honneur au roy à sa bienvenue firent une accouchée sur ung eschaffault, qui fut la plus gorgiase chose que jamais homme vit.

Entre autre gorre qui faict à raconter
Par excellence plus que chose du monde
Sans en ce cas me vouloir mesconter,
Laisser ne veulx de dire et racompter
Le beau maintien, la manière faconde,
La grant beaulté, la constance féconde,
D'une accouchée si très bien composée,
Que brief nature sa semblable ou seconde
N'a de son temps sur la terre posée,

Pour démontrer le tryumphe des dames
Au noble roy naturel père d'elles;
Semblablement à ses nobles gendarmes,
Qui en tous lieux tant de corps comme d'armes,
De leur honneur soubstiennent les querelles.
Elles choisirent la plus belle d'entre elles,
Et sur ung hourt en ung beau lit couchée,
Soubs couvertures que poinct n'en est de telles,
La firent mettre ainsi cune accouchée.

Le ciel du lict fut d'un fin drap d'or vert,
Larges rideaulx de damas figuré;
Le demeurant d'un cramoisy couvert,
Et pouvoit-on veoir tout à descouvert
Ung personnaige de grace bien heuré,
Ung doulx visaige si très-bien mesuré
Que mieulx n'eust sceu vermeil et non pâly;
Somme dedans l'on se fust bien miré,
Tant estoit cler, frez, luysant et poly.

D'ung fin veloux cramoisy avoit manches,
Pelissonnés de martres subelynes,

Ses couleurs furent violettes et blanches,
Parmy posées bagues de haultes branches
Pour faire avoir les fièvres jaquelines,
Gros diamans, turquoises, cornalines,
Perles de pris grandement estimées,
Pour décorer ses doulceurs féminynes
De toutes pars elle étoit sursemée.

Aux deux costez du chevet de son lict
On avoit mis deux grans carreaux d'or trect;
Et soubz son lict pour singulier délict,
Deux d'aultre sorte d'une figure eslit,
Qu'onque au pays de telz n'en fust retraict.
Homme visaige ne vit jamais pourtraict,
De marbre blanc, d'alebastre ou poincture,
Si beau, si nect, si gentement extraict,
Que lors avoit celle humble créature.

Aux quatre boutz des carreaulx et couverte
Avoit boutons, mouchetz, houppes estranges;
Et pour mieulx voir la gorre descouverte,
D'un or de cypre avecques soye verte,
Et force perles, furent faictes les franges.
Autour la dame ung tas de face d'anges
Plus que déesses ou sebilles plaisantes,
Pour conformer toutes haultes louenges,
On les tenoit trop plus que suffisantes.

Devant le lit estoit le jeune enfant,
Beau à merveille, sans pleur et sans effroy;
D'acoustremens qu'on billebarre et fend
Le plus gorrier et le plus tryumphant
Qu'on vit jamais, fusse le filz du roy,
Près de lui fut en singulier arroy
Une très belle gracieuse nourrice,
Bien accoustrée sans faire aucun destroy
D'ung velous vert tissus de haulte lice.

Dames sans nombre à faces angéliques,
Bien acoustrées de drap d'or et satin;
Verges, carcans, bordures auctentiques,

Gros diamans et saphirs magniffiques,
Pour enrichir la gorge et le tetin.
La robbe longue, le gorgias patin,
Le corps troussé frisquement de velours.
C'estoit assez, qui entend mon latin,
Pour y avoir ung tribunal d'amours,

A resjoyr l'affection humayne,
Là voyoit-on gorres desmesurées.
Tant en beaultéz qu'en richesse haultayne;
Oneques ne fut si sumptueux demayne
Pour voir autant de choses décorées.
Grans escussons à fleurdelis dorées.
Sus l'eschaffault à dextre et à senestre,
Gectans fumées de senteurs odorées,
Somme, c'estoit ung paradis terrestre.

Devant le roy ce mystère fut faict;
Tant qu'avec lui n'y avoit créature
A regarder l'ordre de tel effect;
Qui ne fust lors royaulment et deffacit
Quasi substrettes euvres de nature.
Au jugement d'humaine conjecture,
Que cueur désire et l'oeil appete à voir,
Pour contenter ung homme par droicture,
Possible n'est de mieux au monde avoir.

N° XXX. (*tom.* j, *p.* 194, *not.* 1.)

N° XXXI. (*tom.* j, *p.* 195, *not.* 1.)

N° XXXII. (*tom.* j, *p.* 200, *not.* 1.)

Ex. origin. in archiv. reipub. Flor.

Hoc est INVENTARIUM LIBRORUM *qui inventi sunt inter libros domini* ANGELI POLITIANI, *quos secernendo extraxit indè dominus* JOHANNES LASCHARI *Græcus, ex commissione dominorum; coram domino Theodoro et coram domino Bartholomæo de Crais; quod inventarium confectum fuit in domo Petri de Medicis, die* XXIV *octobris 1495, ut patet in originali.*

ARISTOTELIS Poetica, et quædam alia. in græco. *in papyro.*

GALENI de compositione Pharmacorum. *in papyro.* in græco.

PETRI HISPANI, Dialectica et quædam alia, in græcum de latino versa. *in papyro.*

Leges quædam, cum glossis. *in membrana.* glossulæ verò sunt in marginibus.

Omeliæ JOHANNIS CRISOSTOMI. in græco.

SERVIUS in Virgilium. *in membrana.* latinus codex.

ARISTOTELIS de Mundo, in græco. simul cum POLEMONIS meditationibus, et Aristotelis metaphysicis. *in papyro.*

Compendium trium librorum ORIBASII, factum per HAETIUM. *in papyro.*

Instituta, in græco. *in papyro.*

Epistolæ THEODORI LASCHARIS. *in papyro.* in græco.

ACTUARII opus de Medicina, de Urinis; in græco. *in papyro*; et GALENI quædam.

GALENI quædam in Medicina, et ejusdem liber de dicto auctore, in græco. *in papyro.*

ALEXANDER TRALIANUS, in Medicina, in græco. *in papyro.*

Liber GALENI in Medicina; cujus primum capitulum de Cardiacis. *in papyro. in asseribus, sine operimento.* in græco.

GALENI de compositione Pharmacorum. *in papyro.* signatus n° 225. in græco.

Liber GALENI in Medicina; in græco. *in papyro.* habens primum capitulum de Theriacis Alexipharmacis. *in asseribus, non opertus.* signatus n° 223.

GALENUS de usu particularum in Homine, et liber ejusdem de Pulsibus. *in papyro.* in græco, signatus n° 215.

PRISCIANUS quidam antiquus. *in membrana.* signatus n° 347. latinus.

PRISCIANUS iterum antiquus. *in membrana.* n° 626. latinus.

DEMOSTHENIS Orationes. græcæ, *in papyro.*

Historia ZONARÆ. *in papyro.* in græco.

GALENI de Pharmacis, secundum genus. in græco. *in papyro.* n° 218.

PEDACII Dioscoride Anazarbis. in græco; liber de materiâ. *in papyro.* signatus n° 230.

Compendium Philosophiæ GEORGII PROTERTIOI. in græco. *in papyro.*

ARISTOTELIS Methaphysica parumper, et *Galeni* de

Anatomia. n° 216. (*Hunc codicem D. Jo. Lascari penes se*).

Pars POLLUCIS et quædam alia, et *Polieni* Stratagemata. in græco. *in papyro, et antiquo codice, volumine mediocri, tecto operimento rubro.* n° 91.

Excerpta quædam ex diversis auctoribus, et proverbia, et quædam alia. sine tabulis. *in papyro.*

PYNDARI Olimpya, et pars Pythiorum, cum expositione. *in papyro.* in græco. n° 87.

XENOPHONTIS Græciæ Historia. *in papyro.* sine tabulis. in græco. n° 622.

Quædam in Physica, primùm de Climatibus Terræ, et expositio *Theonis* in Arati Phenomena. *in papyro.* sine tabulis. in græco. n° 139.

ARISTOTELIS Politica. in græco. *in papyro, ligata in quadam carta membranea.*

ARATUS cum expositione. in græco. *in membranis, ligatus in quadam carta.*

Galeni liber antiquus. in græco. *in membranis. in quadam carta.*

Vocabula quædam medicinalia. et quædam alia. in græco. *in papyro. in tabulis, sine operimento,* vetustissima. n° 221.

Quædam recollecta à domino ANGELO POLITIANO in pueritiâ suâ. *in papyro. in latino, et ligata simul, in quadam carta membranea.*

N° XXXIII. (*tom.* j, *p.* 205, *not.* 1.)

Vergier d'honneur.

Commant le roy fist son entrée à Florance, en quel tryumphe il y entra, l'ordonnance qu'il y tint, et commant les bendes marchèrent les unes après les autres.

En grant tryumphe et parfaicte excellence,
En bruit, et los d'honneur victorieux,
Le roy des roys entra dedens Florence,
Où il conquist ung renom glorieux;
Car il portoit le glaive furieux
Pour son vouloir par-tout exécuter;
Et pour la guerre ou la paix discuter
Par haulx explois d'emprise vertueuse.
Dont pour au vray du droit en disputer,
Declairer veulx la façon merveilleuse.

Quand les seigneurs furent vers luy venus,
Ils lui baillèrent les grans clefs de Florence,
En lui priant qu'ils fussent soustenus,
Et maintenuz soubz sa haulte puissance;
Et désormais en son obeyssance
Très humblement tous ils se maintiendroyent,
Son nom gardroyent, ses armes deffendroyent;
Et outre plus pour leur erreur distraire,
A telle loy qu'il vouldroit se joindroient
Sans jamais jour eulx yder du contraire.

Quant leur vouloir par leur parler conceupt,
Sur leur requeste, à bien peu de langage,
Bénignement le bon roy les receupt,
Sans leur vouloir faire mal ne dommage,
Et des plus grands receupt foy et hommage
Incontinant par grant solempnité.
En rabaissant leur témérairété
Et leur vouloir de soubdaine chaleur

Dont ils s'estoient contre lui despité,
Bien leur montra qu'il estoit leur seigneur.

Processions comme j'ay devant dit,
Dignes corps saincts, précieuses reliques,
Sortirent hors sans aucun contredit,
Croix, confanons, banyères autentiques,
Curés vestus de chappes magnifiques,
Abbés, doyens, chantres, arcediacres,
Prestres chantans, chanoines, soudiacres,
Portans joyaulx de saincts, de vierges, d'anges,
Et beaulx vesseaulx de precieux lavacres
Vindrent vers luy pour lui rendre louenges.

Tous les estats du grant jusques au moindre,
Tant fussent-ils de noblesse ou clergié,
Bourgoys, marchans, furent contraints d'eulx joingdre,
A ceste loy pour le plus abrégé
Et de venir dessoubs ung train rangé
Bien accoustrés devers ledict seigneur
Portans joyaulx, bagues de grant valeur,
Et beaux habits de sumptueux arroy,
En luy faisant reverence et honneur,
Ne plus ne moins que leur souverain roy.

Que diray plus pour parler court et brief;
Quant si près d'eulx leur bon seigneur sentirent,
Quoy qu'à aulcuns le cas fut ung peu grief,
Ce néantmoins grans et petis sortirent,
Et toutes bonnes obéissances firent
Faveurs, support, subjection, souffrance,
Ce que devant en effect et substance
Ne pensoient pas Tuscans parolle ronde,
Qu'à ceste loi la ville de Florence
Eussent peu mettre tous les princes du monde.

Les Florentines à faces angéliques
Sur eschaffaulx, fenestres, et tauldis,
Venysiennes, Rommaines auctentiques,
Vindrent illec voir le roy des hardis,
Et leur sembloient estre en ung paradis

De voir Francoys en leurs terres marcher,
Car bien scevent que pour enharnacher
La nef Vénus d'amoureux advirons,
Et pour apoint ving conings embrocher
Qu'ils n'y vont pas ainsi que bourgerons.

Après recueil, los, honneur, révérence,
Faicte au bon roy sans vouloir denigré,
L'on commença de marcher vers Florence
En ordonnance de degré en degré.
Et si fut tel du bon seigneur le gré,
Que Florentins tous les premiers marchassent,
Affin que nulz les Francoys n'empêchassent;
Mais fust à tous cette entrée famée
Tendant à fin que Florentins goutassent
L'excellence de sa pompeuse armée.

S'ensuyt comment après que les seigneurs tant d'eglise que de ville, marchans, bourgoys et autres méquaniques furent entrez, les bendes du roy commencèrent à marcher, qui fut la chose la plus singulière qu'on vit jamais pour entrée de ville.

Et premierement les coulevryniers.

Quant Florentins avec leurs instrumens,
Furent entrez vestus d'habits propices,
Premièrement vindrent les Allemans,
Lancequenetz, Foussignerans, Souysses,
Portans plastrons, braceletz, escrevices,
Et mesmement tous les coulevryniers,
Plus barboillez que poures charbonniers,
De manier leur salpestre et pouldre;
Et quant il fault ruer sur les paniers,
A doubter sont plus que tonnerre ou fouldre.

La bende des picquiers.

Après marchèrent la bende des grans picques,
Moult frisquement à grans pas furieux,

Saichans des arts marcyens les pratiques,
Plus qu'autres nez ad cela curieux.
Car gens y a de nom victorieux,
Dignes d'avoir par leurs beaulx faits mains dons.
Et parmi eulx avoit fleustes, bedons,
De leurs explots sonnans les extremetz,
Sans oublier estandars ne guydons,
Les mieulx en apoint ql'on les vit jamais.

La bende des albardiers.

Après marcha la bende aux albardiers,
Entremeslez de grans joueurs d'espées,
Gens acharnez au sang comme loudiers,
Par lesquels sont maintes gorges coppées.
Et pour donner bauffrée et lippées,
Autant expers que l'on ne saiche point;
Tous accoustrés en chausse et en pourpoint,
D'une parure et des couleurs royalles,
Lesquelles bendes, pour en parler apoint,
Ont vers le roy toujours été loyalles.

A son costé chacun la courte dague
De fin drap d'or, chaulses, escartelées,
La chayne au col, et au bonnet la bague,
Les grans perruques jusqu'au dos avallées,
Neyves plumes de paillettes feuillées,
Et sur leurs bras grans devises de perles,
A beaulx oyseaulx comme pigons et merles,
D'orphaverie à roleaux enlacez,
Et aultres choses singulières et belles
Sur leurs personnes ils portoient assez.

Les capitaynes.

En tel estat passèrent bien six mille,
Tous deux à deux et à grans pas divers;
Desquels fut chief comme le plus habille
Monsieur de Cleves et conte de Nevers,
Escartélé de tort et de travers,
De fin drap d'or semé de pierreries,

A grosses houppes de fine orphaverie,
Marchant à pied aussi droit comme ung jon,
Avecques lui l'escuyer d'escuyrie,
Lorney aussi, le bailly de Dyjon.

Les archiers d'ordonnances.

Après ceulx-cy les archiers d'ordonnances
Vindrent soudain atout leurs arcs bendez,
La belle trousse à flesches de deffences,
Hommes bien pris, bien formés, bien fondez,
Tous deux à deux en bel ordre guydez,
A leurs costés les espées moultes fines,
Beaulx gorgerins, dorées brigantines,
A soustenir ou escousse ou defferre.
A mon advis bien suffisans et dignes
Pour estre gens vertueux à la guerre.

Les hommes d'armes.

Incontinent vindrent les hommes d'armes
Sur grans coursiers, sur genests et destriers,
Comme beaux dieux reluysans en leurs armes,
La bride au poing et le pied aux estriers,
Tous habilléz non pas comme peaultriers,
Mais comme roys, princes ou empereurs,
Et pour montrer qu'ilz estoient empereurs
D'onneur mondain à grans saulx et ruades,
Sur le pavé sans estre en rien poureurs,
Devant les dames firent mille pennades.

Sur leurs chevaulx d'or et d'argent clochetes,
Orphaveries par despit mesurées,
Chanfrains dorés, plumes à grans brochetes,
De pailles d'or assez desmesurées,
D'azur d'acre grans bardes asurées,
Estincelantes au souleil radieux;
Et parmy eulx clairons melodieux,
Trompes, cornets et tabourins de guerre.
Brief il sembloit que déesses ou dieux
Fussent des cieulx descendus sur la terre.

Le nombre des hommes d'armes.

Ils estoient bien en nombre huit cens lances,
Montez, bardez ainsi comme dit est,
Tous gentilzhommes dignes de grans vaillances
Pour tost avoir d'ung pays le conquest,
Sans regarder au gaing ne à l'aquest,
Mais aux honneurs et louenges famées,
Ainsi que gens de maisons renommées,
Progrediez plains de noble vouloir,
Qui ont toujours les provinces aymées
Ou guerre gist pour eulx faire valoir.

La bende des deux cents arbalestriers.

Ces huyt cens lances en tel estat passées,
Trop mieulx enpoint que je ne dis le tiers,
Des ordonnances frisquement compassées,
Vindrent après deux cens arbalestriers,
Hardis, vaillans, courageux, et entiers,
Dessus le col l'arbaleste bendée
Qui n'estoit pas de foiblesse fardée,
Mais par raison, grosse, puissante et forte,
Et le garrot ou la vire fondée
Pour trespercer ung demy pied de porte.

A leur coste l'espée longue et large,
La courte dague pour son homme aborder,
Le grant bauldrier avecques le guindage,
Pour à deux coups l'arbaleste bender,
Et pour apoint plusieurs coups debender
La grosse trosse de garrots et de vires,
Pareils à ceulx qu'on voit en les navires,
Le plus souvant user à volunté
Il n'en est point en ce monde de pires,
Pour en narrer la pure vérité.

Petits chappeaulx, dechiquetez, coppez,
Trouez, pereez, fretaillez, entrouverts,
Par aucuns lieux de soie enveloppez.
Et de rubanes rouges, blancs, noirs et vers,

Grosses taillades de tort et de travers,
Petits plumars de faisans et d'ayrons,
Bien enrichis par tous les environs,
De perleries et de belles paillettes;
Et si estoient leurs pourpoincts et sayons
Tous attachez à fer d'or d'esguillettes.

La bende des archiers de la garde du roy.

Après vindrent les archiers de la garde,
Grans et puissans, bien croisés, bien fendus,
Qui ne portoient picque ne albardé,
Fors que leurs arcs gorrièrement tendus,
Leurs brachelets aux pongnetz estandus,
Bien attachéz à grans chesnes d'argent,
Autour du coul le gorgerin bien gent,
De cramoisy le plantereux pourpoint
Assez propre fusse pour ung regent,
Ou grand duc acoustré bien appoint.

Dessus le chief la bien clere sallade,
A cloux dorés fournis de pierrerie,
Dessus le dos le hocqueton fort sade,
Tout sursemé de fine orphaverie,
La courte dague, l'espée bien fourbie,
La gaye trousse à custode vermeille,
Le pied en l'air, aux escoutes l'oreille.
Brief on disoit tout veu et regardé,
Quoeste my pare ou ne grande merveille,
Et son mirato, par le sanque dede.

Quant les archiers en leurs pompes haultaines
Furent passés, trois à trois, quatre à quatre,
Pied à pied vindrent leurs nobles capitaines
Qui ne sont pas gens pour cropir en l'âtre.
Comme Cresol, et Claude de la Chastre,
Avec son fils dit monsieur Quoquebourne,
En ordonnance chevalereuse et bonne,
Par excellence habillez richement.
Brief pour planter des grans gorres la bonne.
C'estoit je croy suffisant parement.

La bende des cent gentilshommes du roy.

Ces gens passés en si pompeux arroy,
Incontinent sans servir d'aultres mectz,
Vindrent les cent gentilzhommes du roy,
Les mieulx enpoint que l'on les vit jamais,
Ayans habitz de divers entremetz,
Tant de drap d'or comme de cramoisi,
Le plus exquis qui fut oncques choisi,
Satin de pris grant, damas figuré,
En son endroit chascun l'avoit saisi,
Pour être mieux des dames honnouré.

Larges sayons, decoppez, tailladez
De çà, de là, de tort et de travers,
De pierreries farcis entrelardez,
Et de perles saulgrenés et couvers,
Par plusieurs lieux mistement entrouvers,
Pour veoir dessoubs les enrichissemens
De leurs harnoys, plus clers que dyamans,
En tous endroitz trop mieulx faits que cyre.
Conclusion de leurs essaulcemens
Possible n'est de la disme estimer.

Genetz, coursiers, riches bardes, houssures,
Plumars remplis d'orphaveries fines,
Chanfrains dorez à grans entrelassures,
Armetz luysans, bicquoquets, capelines,
Hucques de pris, très riches mantelynes,
Venans sans plus jusqu'au dessus des fauldes,
A gros rubis, turquoises, esmerauldes,
Et pour atteindre aux belliques accords,
Ils monstroient bien par leurs ruades bauldes
Qu'en France y a gens qui ont queur et corps.

Paiges d'honneur et laquays.

Sur grans chevaulx leurs pages les suyvoient,
Et à beau pied laquais de point en point,
Qui de drap d'or et de velous avoient
Le grant sayon, ou du moins le pourpoint.

Possible n'est de voir gens mieulx enpoint.
Le petit dart, le pongnart, la rapière,
Chausses tirantes, perrucque singulière,
De beau drap d'or la gorrière barette,
Ou de velous, puis la bague très chière,
Et le plumart de faisant ou d'aigrette.

Du roy.

En bruit, en los, et en magnificence,
En grant triumphe de pondereux arroy,
En estat de pompeuse excellence,
Entra dedens le très crestien roy.
Laquais, archiers, avoit pour le desroy,
Autour de luy, lui préparant sa voye,
Monté dessus son coursier dit Savoye,
Le mieulx enpoint d'ornemens de valeurs
Qu'on vit jamais, ne possible est qu'on voye,
Fust pour cent roys ou autant d'empereurs.

Le bon seigneur vertueux et plaisant,
Plus qu'aultre ne des humains honnoré,
Armé estoit d'ung harnois plus luysant
Qu'ung dyamant, en plusieurs lieux doré
De grosses perles et pierres précieuses,
Tout son chef fut acoustré, décoré,
Comme rubis, turquoises sumptueuses,
En sa couronne une grosse escharboucle,
Et au surplus en ses armes joyeuses
Ne lui failloit ne hardillon ne boucle.

Ses bardes furent d'ung drap d'or décoppées
Toutes chargées de riche orphaverie,
A rubans d'or frisquement agrappées,
Et grosses houppes toutes de perlerie.
Sa manteline estoit à pierrerie
Et broderie qui avoit moult cousté;
Le bel estoc autour de son costé,
Et en son col l'ordre des preux estoit.
Brief je n'auroye en quinze jours conté
La grant richesse que dessus luy portoit.

Ung riche poille haut et droit sur sa teste,
De drap d'or trect à la mode de France;
Le tout en signe de victoire et conqueste,
De tout tryumphe et de toute excellence,
Quatre seigneurs des plus grans de Florence
Luy comportoient très magnifiquement,
Vestuz d'abis moult sumptueusement,
Très bien fourrez de martres subelines;
Et si avoient dessus leurs capelines,
Rubiz, saphirs, fins balais de bigorre,
Orientalles perles et cornalines.
Brief vivant n'est qui vit onc si grant gorre.

N° XXXIV. (*tom.* j, *p.* 215, *not.* 1.)

Raccolta d'Opuscoli de Calogerà, *t.* xviij, *p.* 38.

Capitolo d'Incerto, al serenissimo Agostino Barbarigo, doge di Venezia, in occasione che Carlo VIII si portava ad occupare il regno di Napoli.

Giovambatista Parisotti a' Lettori.

Io mi stimo colui, al quale essendo la fortuna di tanto stata cortese, che gli fece venire alle mani opere di chiari, e valorosi uomini, che già da molto tempo si stavano nell' obblio sepolte, essere da non picciolo obbligo astretto di mandarle quanto prima alla pubblica luce ed in tal guisa, più non essendogli permesso, far corre in alcun modo il frutto delle fatiche loro a que' valentuomini, i quali, o per impotenza, o per non curanza, o d'all' avara morte prevenuti, defrauditi furono di mandare ad effetto quanto per il bene publico, e per la propria gloria avevano egregiamente operato. Credei in tanto me essere uno di coloro, in cui un si fatto obbligo si ritrovava; poichè per buona

sorte in poter mio pervenne un rarissimo MS. di poesie tutte in terza rima d'autoriti del secolo XV, in cui tra le altre si leggono molte terze rime d'Antonio Tibaldèo, le quali non furono mai stampate, siccome ho scorto dal rincontro ch' io feci a questo fine dell' ultima, per quanto stimo, edizione fatta in Venezia per Bartolomeo detto l'Imperator, e Francesco Veneziano l'anno 1544, *in*-8°, e sono delle più belle composizioni, che il Tibaldèo, seguendo il suo stile, abbia lasciato uscire dalla sua penna. Si leggono oltre a ciò molte rime di Francesco Nursio Veronese, di Girolamo Berardo, di Lodovico Miliani, e di molt' altri, i di cui nomi, per diligenza usata non si possono rilevare. Poichè per fatalità il MS. capitò in mano o di ragazzi di gente così ignorante, che si presero piacere di cassare tutti i nomi degli autori delle composizioni, fuorchè quello del Tibaldèo, e degli altri soprannomati, li quali però, non essendo affatto annullati, a gran fatica si sono potuti intendere. Ma quello che molto più mi spiace si è, che non fu possibile di capir mai nè il nome, nè il cognome dell' autore della composizione, la quale è il soggeto del mio discorso, poichè non solo fu cassato con la penna, ma raso col coltello, talchè ha tolto ogni speranza di saper mai l'autore della medesima. Io perciò, vedendomi, come dissi, in possesso del suddetto MS. pensai da molto tempo di farne partecipe il publico, ristampando le poesie del Tibaldèo, ormai divenute sì rare, che con gran difficoltà si possono, da chi le brama, rinvenire, aggiungendovi ancora que' capitoli del medesimo che sono inediti appresso il MS. ed oltre a ciò il capitolo di cui si parlerà appresso, col fare al fine una scelta de' belli componimenti degli altri autori, di cui parte ci sono rimasi i nomi, e parte per il suddetto accidente ci sono, come dissi, rimasi ignoti. A

questo mio onesto desiderio vi si opposero di molte cose si per la stampa, e si per essere io tavolta impedito per poter eseguire l'intento mio. Sicchè io pensai, che se al presente non mi è permesso di mandare pienamente ad effetto quant' io bramo, contentarmi di vederne affettuata qualche parte, publicando una composizione in terza rima, la quale, s'io non m'inganno, e per la bellezza del soggetto sopra cui è scritta, e per il pregio della poesia supera tutte quelle del MS. e può andar del pari con qualunque altra; sicchè ella ben merita che tosto tosto sia tolta dalle tenebre, e che ne siano fatti partecipi tutti coloro, che godono di vedere conservate le fatiche de' chiari uomini, vale a dire tutti quegli, che sono o punto, o troppo delle belle, e buone lettere amanti. Il capitolo intanto è scritto, come si ricava dalla lettura del medesimo, ad Agostino Barbadico, doge di Venezia, nell' occasione della famosa venuta di Carlo VIII, re di Francia, in Italia per prendere il regno di Napoli, che fu l'anno 1494, anzi per parlare con più verità, egli è scritto quando gia il re aveva occupato il regno, mentre il poeta, esortando all' impresa il sudetto doge, tra le altre cose dice, che egli non tema, poichè con lui se ne viene il gran Francesco Gonzaga, il quale, come si sa dalle storie, fu da Veneziani fatto capo della lega che fu conchiusa per impedire il vittorioso ritorno del re in Francia; perchè poi nell' esprimer che fa il poeta i lamenti delle principali città d'Italia sbigottite per il timore dell imminente loro ruina, e nel toccare alcune altre particolarità, egli si serve d'espressioni, che racchiudono in sè l'erudizione di que' tempi, ho stimato bene, per maggior facilità, e chiarezza di chi legge, illustrar con qualche annotazione que' luoghi, che patir potessero alcuna oscurità.

Passando ora a discorrere qualche cosa della persona del

nostro poeta, io dico che dalla composizione stessa si ricava, ch' egli era soldato, e soldato di non poco riguardo, perchè nella fine egli prega il doge che l'accetti nel numero de' suoi condottieri, e gli rammenta, perchè non gli neghi la grazia, come nella passata guerra fu per lui prigione a Milano, e come non fu possibile nè per oro, nè per argento farlo dal medesimo ribellare. Ognuno pertanto vede quanto ragguardevole officio nella milizia sia quello di condottiere, e come un' ordinario soldato non si tenta a costo d'oro staccarlo dal suo sovrano, facendosi sì fatti tentativi solo con soldati di considerazione, e che possono molto cooperare per la vittoria. Dico ancora, che da questo fatto a mio giudicio si ricava, ch' egli non era suddito della repubblica, poichè uno ch' è tale, non può rammemorare al suo principe per punto di merito, non essergli nell' occasione stato ribello, anzi facendolo non poco l'offenderebbe, poichè è stretto debito di un suddito l'essere fedele al suo principe; oltre di che ordinariamente a un personaggio di riguardo non verebbe molto a conto a tradire il suo sovrano, poichè al certo perderebbe ogni avere ch' egli possedesse nello stato del suo principe; sicchè per tutte queste riflessioni parmi al certo potere ragionevolmente concludere, che il nostro poeta non era suddito della repubblica di Venezia. Chi poi egli si fosse non ho mai potuto per diligenza usata in coloro, che scrivono le vite de' poeti, rinvenire, e nel MS. il nome dell' autore è come dissi talmente raso, chè non è possibile il poterlo capire; solo pare che il suo cognome, guardandolo col microscopio, finisca in NORI. Se da tutte queste circostanze, che ho narrate, alcuno potesse scoprire in qualche guisa chi si fosse l'autore, o pure, se si ritrovasse appresso di se la medesima composizione, che non avesse patita la disgrazia d'essere stato cancellato il nome di quello,

farebbe al certo di molto utile al publico, se lo palesasse: poichè da questo capitolo si scorge che il nostro autore è grande, e felice nelle sue idee, magnifico, e naturale insieme nell' espressioni, forte, e vivo ne' colori, e nelle figure, talchè pare, ch' egli sia un vero ritratto di Dante. Se queste prerogative in ogni poeta sono rare, ed ammirabili, molto più lo deono essere nel nostro, poichè egli si vivea nel secolo xv, vale a dire in un tempo dove la scuola di Dante, e del Petrarca, era affatto abbandonata, la coltura della lingua perduta, sicchè a gran fatica si puo trovare alcuno, che in quel secolo sodamente, e purgatamente compongo. Pertanto, se il nostro poeta, per una particolar felicità ed elevatezza d'ingegno, si è in tutte queste cose distinto dagli altri del suo tempo, egli ben merita, che ognuno adopri ogni diligenza per iscoprire chi egli si sia; mentre, fatto che fosse questo, potrebbe succedere, che con molta difficoltà si rinvenissero altre composizioni dello stesso ugualmente belle, e più. Poichè dal capitolo si ritrae, che quando egli lo scrisse era vecchio di molto: e perciò, se in una età, in cui il fervore della fantasia producitrice delle sublimi e pellegrine idee poetiche, era presso che raffreddato, si fattamente componeva, che dobbiamo noi sperare ch' esser possano que' componimenti da lui prodotti in un tempo che la mente era nel maggior colmo del suo vigore? Al certo, maravigliosi, e rari dovranno essere: sicchè ciascheduno, come ho detto, impieghi ogni diligenza per ritracciare chi si sia questo valente poeta, poichè sicuramente di molta gloria gliene verrà, e maggiore ancora se avesse la sorte di cavar dalle tenebre altre opere dello stesso, le quali ben mostrano, da ciò che s' è detto, dovere esser degne d'arrichire la volgar poesia.

Di Roma, li 27 aprile, 1737.

AD SERENISSIMUM PRINCIPEM VENETUM.

Signor, sentendo che Bellona in campo
Quassa l'orrendo, e marzial flagello,
Spargendo, come Drago, ardente vampo;
E per troppo levar il gran martello,
Sterope suda, sospira Vulcano,
Rimbomba la fornace in Mongibello:
E vedendo la spada a Marte in mano,
Che fulminando va con gran tempesta
Verso l'antico suo seggio romano;
E con l'ira al mal far crudele, e presta,
Con più di mille navi, il mar Tirreno (1),
E l'Elesponto acerbamente infesta;
E per sparger ben tutto il suo veleno
Lo squamoso Biscion (2) fatto ha il Tesino (3)
Mutar il corso, e giungersi col Reno;
E già Marzocco (4) stà col capo chino,

---

(1) *Il mar Tirreno.* Quì il poeta, per ben mostrare la futura ruina d'Italia, comincia a dire come il Turco con l'armata navale danneggiava i paesi de' Christiani; lo che si comprende nominando il poeta l'Elesponto, leggendosi oltre a ciò, per maggior confermazione le seguenti parole nella settima ed ultima parte delle Storie Milanesi del Corio. *I Veneziani si scusano di dar ajuto a Carlo VIII, perchè erano sforzati, con quanta forza avevano a resistere al Turco ne confini di Cipro.*

(2) *Biscion.* Gli Sforzeschi, che successero a' Visconti nel dominio di Milano, ritennero la stessa arme che quelli portavano, ch' era una serpe, e perciò il poeta nominando il Biscione, significa sempre in questo componimento Lodovico Sforza detto il Moro, ad istigazione del quale si mosse Carlo VIII a prendere il regno di Napoli. Ciò fece Lodovico, perchè ritenendo egli ingiustamente il dominio di Milano dovuto a Giovanni Galeazzo suo nipote, Alfonso re di Napoli, a cui aveva data in moglie Isabella sua figlia, aveva già mossa a Lodovico la guerra, perchè a nissun modo voleva egli rinunziare il governo al detto Galeazzo suo nipote.

(3) *Il Tesino.* Quì dicendosi che Lodovico fece unir il Tesino col Reno, non può significar altro, che Giovanni Bentivoglio, signor di Bologna, s' era unito con lui, e lo confermano queste parole del Corio nel sopra detto luogo. *Ercole estense, marchese di Ferrara, e Giovanni Bentivoglio, che di Bologna teneva il principato, s'offersero, in tutti i mandati a Carlo.*

(4) *Marzocco.* Marzocco vuol dire propriamente leone dipinto, o scolpito, perciò il poeta con questa parola dinota Firenze, nell' antica arme della quale, ch' era una croce, i Guelfi v' aggiunsero il leone. Non può significare al certo Venezia, poichè alquanto dopo si vede ch' egli dipinge il leone de' Veniziani terribile, e ferocc, siccome quello che solo doveva liberar l'Italia oppressa. Nominando il poeta subito Siena vicina a Firenze conferma maggiormente il detto mio.

Come fa il can battuto nella paglia,
E la Lupa (1) ha pigliato altro cammino,
Temo che la ruina di Tessaglia,
Di Canne, e Trassimeno, Italia afflita
Non senta, che l'invidia ogni ben taglia.
Italia tanto celebrata, e scritta,
Italia già si trionfante e degna,
Or dolorosa appena si tien dritta.
Movi, signor, la gloriosa insegna,
Che mossa a tutto il mondo fa paura;
Soccorri lei, che di miseria è pregna;
Slega il Leon, che tanto è di natura
Orrendo, e forte ch' ogni altro animale
A lui, come la cera al foco, dura:
Ha il dente acuto, e ben pennate l'ale,
Nervosa seta, ed unghiuta la branca;
Non potrà contra lui forza mortale.
Ercol (2), non vedi tu, che batte l'anca,
Per far al tuo Leon come al Nemèo,
Benchè (3) la forza spesso al voler manca.
Serse, Alessandro, Dario et Tolomeo
Han fatto lega, e gia son sopra l'Arno,
E van per ruinar il Coliseo.
Grida Bren (4) furioso: S'io non scarno

---

(1) *E la Lupa.* La lupa mostra Siena, portando essa quell' animale per arme, a tenore di cui disse il Petrarca nella canzone XI,

Orsi, lupi, leoni, aquile, e serpi
Ad una gran marmorea colonna
Fanno noja sovente, ed a se danno.

Ecco poi come qui *leoni* significano Firenze, che il nostro poeta ha espresso con la parola marzocco.

(2) *Ercol.* Vuol dire Ercole, primo duca di Ferrara, nemico de' Veniziani sino dall' anno 1482, nel qual tempo essi tentarono di torgli Ferrara con una lunga guerra di due anni.

(3) *Benchè.* Significa il picciolo stato, e perciò le picciole forze di quel duca a rispetto de' Veniziani molti potenti.

(4) *Bren.* Col nome di Brenno, capitano de' Galli, che presero Roma fuorchè il Campidoglio, vuol dinotar Carlo VIII, a cui ben convenivasi il titolo di *furioso* a riguardo della prestezza, della difficoltà, e de' perigli della sua impresa, che con tanto coraggio volle eseguire. Si avverta ancora, che il poeta fa dire queste due parole a Brenno con una espressione, e con uno suono molto aspro, come appunto era conveniente ad un barbaro qual era Brenno.

Questo mio corpo anzi il finir dell' anno,
Dimostrerò, che non combatto indarno.
Chi usa la forza, chi adopra l'inganno;
Non tardar più, che spesso il tardar noce;
Mal si provedde, quando è giunto il danno.
L'amaro pianto, e la dolente voce,
Che fa Romagna, fin al ciel rimbomba,
Lacerata dal vulgo aspro, e feroce.
Senza colpo di spada (1), o suon di tromba,
Fa della gente nostra il popol crudo,
Come il falcon suol far della colomba.
Ogni cor di valor è casso, e nudo,
Tutta la terra di Saturno trema,
Che fu già di Bellona il primo scudo.
Non è spirto sì fier, ch' ora non tema,
Nessun aspetta un sol colpo di lancia,
Par che sia giunta Italia all' ora estrema.
Posto è di Roma il seggio alla bilancia,
Che triunfava in tanto onor, e fama,
E domata ha più volte e Spagna, e Francia.
Giunge Fiorenza dolorosa, e grama,
Chiamando l'ombra afflitta di Lorenzio (2),
Che così morto estolle, onora ed ama;
Afflitta perchè vede il fier Mezenzio,
E Turno andar contra il pietoso Enea,
Spargendo amaro più che nell' assenzio.
E come in sorte acerba, iniqua, e rea
Il superbo Ilione fu combusto,
Opra del crudo stral di Citerèa,
Al fin sotto l'imperio iniquo, e ingiusto

---

(1) *Senza colpo di spada.* Con queste parole il poeta vuol dinotare le continue sedizioni, e tumulti, ond' era oppressa la Romagna tutta in quel secolo, che obbediva a molti piccioli signori, li quali per lo più la governavano da tiranni, come si ha dalle storie.

(2) *Lorenzio.* Lorenzo de' Medici, che fu padre di papa Leone X, morto due anni avanti, cioè l'anno 1492, essendo stata la venuta di Carlo VIII in Italia l'anno 1494, come si è detto di sopra. Il poeta poi dice Firenze afflitta per la morte di Lorenzo, poichè quegli, sino che visse, con la sua prudenza tenne ottimamente bilanciate le cose d'Italia; e morto lui, ne insorsero quelle rovine, che danneggiarono la sua patria non meno, che l'Italia tutta, come dicono particolarmente gli storici fiorentini.

Teme star serva della turba fera,
Che perso ha di pietate il dolce gusto.
Il tuo soccorso chiama la Pantera (1),
La Pantera, che Lucca abbraccia, e onora,
Perchè in te sol, come in suo porto, spera.
Ahimè, che piaga è questa, che m' accora,
Ove va lo mio regno, e lo mio scetro,
Qual fato contra me crudel lavora?
O gloria umana, come sei sul vetro
Fondata, e come presto il tempo chiaro
Diventa nubiloso, oscuro, e tetro!
Debbo ber un velen sì forte, amaro,
Debbo servir a sì spietata plebe,
A un popol del mio sangue fatto avaro?
Chi goderà le mie fiorite glebe?
Gente senza clemenza, e senza legge,
Che una Cucina fu di Atene, e Tebe;
Indomito, superbo, e pazzo gregge,
Che adora per suoi Dei Venere, e Bacco,
E sotto al suo trionfo se corregge,
Menerà con gran furia a foco, e sacco
Il grato ospitio, il dolce seggio, e nido,
Ove riposo il corpo afflitto, e stracco;
Più di me stessa, trista, non mi fido,
Poichè san Marco tanto mal comporta,
E non ascolta il mio lamento, e grido.
Pallida in vista, lagrimosa e smorta,
D'affanno, di tormento e doglia piena,
Or son vivendo assai peggio che morta.
Grida con voce sì misera Siena,
Che farebbe spezzar un cor di sasso,
E pianger seco un aspe la sua pena,
Dicendo: Or sei pur giunta a quel dur passo (2),

---

(1) *La pantera.* Arme della repubblica di Lucca.

(2) *Dur passo.* La parola *duro* regolarmente non s'accorcia, ma qui il poeta l'accorciò per esprimere con la parola l'aspro, e duro stato in cui si ritrovava l'Italia; la qual cosa si vede fatta da' più valorosi poeti, cioè d'accomodare il suono delle parole al significato delle medesime.

Che temuto hai più volte, o meschinella!
Ogni tua gloria è ruinata al basso.
Sarai tra lupi un vil pecorella,
Che quando t'aran tutto toso il pelo,
Ti straccieran con voglia irata, e fella.
Leva dagli occhi miei, leva quel velo,
Che mi turba la vista, o Leon santo,
Torna la primavera incontra il gelo;
Tu solo mutar puoi l'angoscia, e il pianto
In pace, in allegrezza, in festa, in gioja;
A te di questa impresa è dato il vanto:
Non comportar, che pianga come Troja,
Misera, ed infelice, ch' al fin creggio
Che tu ne patiresti affanno, e noja.
E Pisa dolorosa, al tutto veggio
Voltarsi contra me l'aspra fortuna,
Per ruinar il mio felice seggio.
Son stato un tempo d'ogni ben digiuna;
Or ch'io credeva star contenta, e lieta,
Vedomi apparecchiar la vesta bruna.
Irato è il cielo, e ciascun suo pianeta
Tanto verso di me, che più non posso
Toccar la prima mia trionfal meta;
Stracciata m'ha la carne, e rotto l'osso
Una bestia crudel; or fiera gente
L'ultimo carco mi vuol porre addosso.
Con furia è mosso tutto l'occidente,
Guasconi, Inglesi, Piccardi, Alemani,
Disposti a morte con tutta la mente,
Galli spietati, e feroci Germani,
Lingoni (1) orrendi, e di lunghe aste armati,
. . . . . E Nervi barbari inumani,
Come indomite tigri, ed orsi irati,
Onde mugghia Garonna, e stride Ibero,

---

(1) *Lingoni, e Nervj*, popoli della Gallia Belgica, espressi dal poeta co' nomi antichi, i primi de' quali oggi sono chiamati *Langres*, ed i secondi *Bavay*, nel *MS.* Poi non si può leggere il principio del terzo verso perchè è roso dal tempo, ma da quello, che si può da' vestigi rimasi comprendere, e dall' ordine del discorso ancora, si nominava un' altro di que' popoli circonvicini.

E tutti gli altri fiumi son turbati;
Poichè san Marco non move il suo impero,
So che a ogni modo porterò la soma,
Nè in tempo alcuno aver mai più ben spero.
Con vesta oscura, e con incolta coma,
Afflitta, lassa, trista e sconsolata,
Miseramente si lamenta Roma;
Ahimè, dicendo, ov'è la gloria andata
De' miei trionfi, ov'è quella excellenza,
Che mi fece regina incoronata!
Solea portarmi onor, e riverenza
Ogni stato, dominio, imperio, e regno,
Mossi da mia real magnificenza.
E per mostrar di vera fede il segno,
Mi davan con amor tributo, e omaggio,
Seguendo ogni mia voglia, ogni disegno.
Splendeva il lume del mio chiaro raggio,
Da Scitia inculta alla felice Arabbia,
Dall' oriente fin dove il viaggio
Finisce il sol; e come fa la sabbia
Girar or alto, or basso, quando spira
Il vento irato con gran furia, e rabbia,
Quando di fuoco il cor mi facea l'ira,
Tremava intorno a me tutta la terra,
Stupida, come l'occhio, che il sol mira.
Vinsi Sanniti, e Fidenati in guerra,
Toscani, Volsci, Campani, e Sabini,
E ciò ch' Abruzzo, e la Calabria serra;
E coronai allor gli aurati crini,
Portando ancor di Romolo la gonna,
E chiusa essendo tra stretti confini;
Quattro altri regi poi mi fecer donna (1)
Di grand' imperio, e giunsero al mio fianco,
Per sostentarmi, una salda colona.
Era quel popol si gagliardo, e franco,
Che non durava alcun sotto sua forza,

(1) *Donna.* Il poeta si serve del numero definito di quattro re per esprimere tutti gli altri re, che in breve tempo Roma domò, soggiogata ch'ebbe l'Italia con difficili, e lunghe guerre.

Ne mai fu visto per battaglia stanco.
Ma ben conosco che presto s'ammorza
Ogni fama mortal, et ogni gloria
Al fin si trova aver secca la scorza.
Colui, che celebrato in ogni istoria
Più non è meco, Cesar glorioso,
Che acquisteria, come solea, vittoria.
O Scipion magnanimo, e famoso,
Se tu vedesti Roma tua meschina,
Tu piangeresti il caso doloroso!
A terra cade con furia e ruina
Ogni tempio sacrato, ogni edifizio;
La starna è data al falcon in rapina.
O severo Catone, o buon Fabrizio,
La patria tua dolente, stanca, e lassa
Non trova un sol del ver sangue patrizio.
Un crudel Annibal, Fabio, conquassa
Il seggio de' tuoi lieti, e antiqui patri,
E non è chi per lui la lancia abbassa.
Portici, curie, pretorii, e teatri,
Torri, rocche, colossi, aurati tetti
Lochi presto saranno inculti, et atri;
Feste, canti, piacer, giochi, e diletti,
Ogni solazzo, ogni piacevolezza,
Muteransi in affanni, ire, e dispetti.
Lassa, signor, omai questa durezza,
Conforta la tua eccelsa signorìa,
Che fuor mi cavi di tanta tristezza:
Non comportar, che il figliuol di Maria
Veda il vicario suo con tanta furia
Cacciar da gente truculenta, e ria.
Abraccia Alfonso (1) tuo, che la mia curia
Si forza d'esaltar, come ognun vede,
E vendecarmi di sì grave ingiuria.
Non ti fidar, che non si trova fede

---

(1) *Alfonso tuo*. Alfonso, re di Napoli, il qual era successo nel regno poco tempo prima a Ferdinando suo padre morto di dolore, vedendo che già Carlo VIII contro di lui se ne veniva.

In barbarico cor senza pietate,
Nato a sangue, tumulto, incendio, e prede.
Difendi la tua dolce libertate;
Non patir mai, che il fier Biscion si allogia,
E il Gallo appresso della tua cittate;
Che il mondo andar vedresti a un altra foggia.
Sai, che la serpe per natura tiene
Da velenar ciascuno in cui s'appoggia.
Non temer poi, che teco armato viene
Francesco (1) illustre di casa Gonzaga,
Che collocata ha in te tutta sua spene.
Credi alla mente mia di ben presaga,
Che questo a noi sarà come Camillo,
Un' altra volta a me di pianger vaga.
Movi il vittorioso, e bel vesillo,
Augustin, anzi augusto, inclito, e sacro,
E farai il mar a tua posta tranquillo;
Non si può, senza il tuo chiaro lavacro,
Questa macchia purgar, e levar alto
Il mondo or di valor sì nudo, e macro;
Rompi Venezia ormai lo duro smalto,
Che come Brescia, Padoa, e Verona
Pigliasti già con glorioso assalto,
Ancora in capo porterai corona
Di tutta Italia, e di Francia, e di Spagna,
Ch' alla giustizia il ciel ogni ben dona;
Io sempre a te sarò fedel compagna,
Finchè l'imperio mio durerà in vita:
Chi acquista vera fede assai guadagna.
Vieni a sanarmi la crudel ferita,
Viridomauro, e Bren caccia in esilio,
Che m' ha contra ragion tanto smarrita.
Facendo adunque ogni città concilio
Per domandar a te, signor, soccorso,
Mi rendo certo, che, col tuo consilio,

(1) *Francesco* vuol dire, che Francesco Gonzago signor di Mantova aveva posta la speranza della sicurezza del suo stato nell' armi de' Veneziani che l'avvrebbero difeso dal comun nemico. Notisi poi come il detto Gonzago fu fatto da' Veneziani capo della lega conchiusa contra Carlo VIII.

Hai destinato di frenar il corso
  Alla turba, che va senza ragione,
  E porre a tal che non si pensa, il morso;
Ond' io che son divoto al tuo leone,
  Vorrei sequirlo, e sotto al tuo stendardo
  Star, fin ch' io fossi in vita, al paragone.
Che benchè ognun di me sia più gagliardo,
  Io so che al manco son servo fedele;
  Non lassa esser la fede al vecchio tardo.
Ricordati, signor, quanto amar fele
  Gustai, per star a te servir intento,
  E non voler mutar le prime vele,
E movermi per oro, e per argento,
  In prigion a Milan con tanto strazio,
  Che fino al giorno d'oggi ancor ne sento;
Ma per questo non son di servir sazio
  A te, signor, anzi non sarò mai
  Finchè avrò della vita qualche spazio.
Io son stato senz' arme intorno assai;
  Quando era l'ozio al tempo della pace
  Portato ho con silenzio li miei guai,
Per dimostrar, che non era rapace
  Del suo stipendio, e dedito al tesoro.
  Or che s'accende il foco, e la fornace,
Ti prego, che nel forte e fedel coro
  De condottieri eccelsi, e degni eroi
  M' accetti, e arrendi il trionfal alloro;
Che facilmente lo puoi far se vuoi.
  E dei voler, perchè mia fede il vole,
  E l'ordin degli antiqui, e forti eroi.
Colui cerca far fatti, e non parole,
  Che vedendo in battaglia Marte andare
  Vol seguir lui, come aquila fa il sole.
Desidero vederti trionfare
  In pompa, in gloria; e tanto ho accesso il core,
  Che per te voglio la morte abbracciare;
  Che morte non estima un vero amore.

N° XXXV. (*tom.* j, *p.* 223, *not.* 1.)

Burcard, Diarium. Voyez l'*Appendix à la Vie d'Alexandre VI par Gordon, t.* ij, *p.* 433, Tr. Fr.

Capitula conventionis Papæ et Regis Franciæ, etc.

Dominica xi mensis januarii conclusum fuit et deliberatum inter S. D. N. et illustriss. D. Philippum de Bressa, avunculum Regis Franciæ, locum tenentem ejusdem Regis, quòd S. D. N. assignare debet, Gem Sultan, fratrem Magni Turcæ ad sex menses Regi Franciæ, qui ex nunc solvere deberet Papæ vinginti millia ducatorum, et *dare cautionem mercatorum Florentinorum et Venetorum*, de restituendo ipsum Gem Sultan, ipsi Papæ, elapsis sex mensibus, sine morâ. Item *coronare Regem Franciæ regem Neapolitanum sine prejudicio*, et facere securos, Cardinales S. Petri ad Vincula, Gurcensem, Sabellum, et Columnam de non offendendo eos: pro quorum securitatis declaratione deberent convenire in serò illius diei coram Reverendo D. Cardinale Alexandrino, Rever. in Christo Patres D. D. Bartholomæus Nepesinus et Sutrinus Secretarius, et Jo. Perusinus Episcopus datarius, nomine Papæ: et D. de Bressa et de Montpensier et D. Johannes de Gannay primus Præsidens Parliamenti Parisiensis. Sed Cardinales Sancti Petri ad Vincula, et Gurcensis, intellectâ conclusione si ne eis quæstâ et factâ, conquesti sunt Regi de pactis ipsis per eum non servatis, cùm ipsis promisisset per coronam regiam, sine eorum scitu et voluntate cum Pontifice non velle concordare vel aliquid concludere. Et hoc modo conclusionem, hujusmodi, et ne illi ad Rev. Cardinalem Alexandriuum venirent, impediverunt.

Feriâ secundâ, duodecimâ januarii, Rex Franciæ equi-

tavit per urbem solus, et illam videndi causâ, quem associavit Rev. Cardinalis S. Dionysii longè post Regem, cum aliis nobilibus equitans; inter ipsum et Regem equitabat quidam capitaneus peditum custodiæ Regis circa ipsum incedentium, curam habens quòd pedites sequerentur: sequebatur Cardinalis cum nobilibus aliis. Sequenti die, 18 januarii, rex equitavit ad Sanctum Sebastianum ab istis etiam associatus. Aliis sequentibus diebus alibi pro libito suæ voluntatis. Feriâ sextâ, octavâ decimâ dicti mensis januarii, bono mane recesserunt ex urbe Rev. Ascanius Vicecancellarius, et de Lunate, Cardinales, Mediolanum ituri, ut à nonnullis asserebatur. Eodem die in mane, Rex Franciæ equitavit ad basilicam S. Petri, ubi auditâ missâ in capellâ Sanctæ Petronillæ per unum ex capellanis suis, si rectè memini sine cantu, missâ celebratâ, ascendit ad palatium Papæ, ad cameras novas pro eo paratas, ubi fecit prandium; deindè circa horam vigesimam Papa portatus fuit per deambulatorium discoopertum in * roccliosio et capucino, cruce præcedente, quam portavit dominus Raphael diaconus capellæ, cùm nullus adesset subdiaconus apostolicus, de castro ad palatinum præfatum. Rex adventum Papæ intelligens occurrit ei usque circa finem secundi horti secreti, de quo ad dictum deambulatorium ascendit, deindè Cardinales secuti sunt Regem, qui tunc cum eo præsentes erant, et ipsi Papam expectantes; Papa cùm esset in plano horti prædicti præcesserunt Cardinales Regem usque ad Pontificem. Rex viso Pontifice ad spatium duarum cannarum genuflexit bis successivè, competenti distantiâ, quod Papa finxit se non videre; sed cùm Rex pro tertiâ genuflexione faciendâ appropinquaret, Papa deposuit biretum suum, et occurrit Regi ad tertiam genuflexionem venienti, ac eum tenuit ne genuflecteretur, et deosculatus est eum.

Ambo detectis capitibus erant, *sicque rex nec pedem nec manum Papæ deosculatus est*, Papa noluit reponere biretum suum, nisi priùs se tegeret Rex; tandem simul capita cooperuerunt, Pontifice manum bireto Regis ut cooperiretur apponente. Rex quamprimum a Pontifice ut præmittitur, receptus fuit, rogavit Papam, velle pronunciare Cardinalem, Episcopum Macloviensem consiliarium suum, quod Papa dixit se facturum, mandans mihi, quod ad effectum hujusmodi cappam unam Cardinalem, et capellum reperirent; cappam mutavit Cardinalis Sanctæ Anastasiæ. Rex existimans ibidem id statim fieri debere, interrogavit me ubinam et quando Papa esset expediturus, respondi, in camerâ Papagalli, ad quam continuò ibant.

Papa sinistrâ manu Regis dextram accipiens, eum duxit usque ad dictam cameram Papagalli, ubi antequam intraret, finxit se Pontifex syncopâ turbari, intus autem pervento Papa sedit super sedem bassam ante fenestras ibi apportatam, et Rex juxta eum supra scabellum; pro quo continuò sedem suæ sanctitatis similem fecit apportare, me autem instante, repugnante, et sessionem hujusmodi nequaquam convenire asserente; Papa ascendit ad sedem eminentem consistorialem, et ibi ordinante me positam, dimissis prius bireto et capucino rubro, et acceptis bireto et capucino albo, et stolâ pretiosâ, posita fuit sedes cameralis ante dextram suam in quâ sedit Rex, retro sedem Regis et ante in modum coronæ positâ scabellâ pro Cardinalibus, in quibus sederunt Cardinales. Papa noluit sedere, nisi prius Rex sederet, quem manu coëgit prius sedere. Deinde sedit Rev. D. Cardinalis Neapolitanus, et sedit ad dextram Papæ juxta murum in scabello, prout sedere solet diaconus Cardinalis a dextris in capellâ Papæ existens; alii Cardinales ordine consistoriali post eum seu prius ad ante eum, sicque *Rex*,

non sedit rectâ lineâ inter Cardinales, sed ante eos, seu in medio eorum. Omnibus sic sedentibus, Papa dixit, nuper se vota omnium Cardinalium habuisse pro creatione Rev. D. Episcopi Macloviensis in sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalem, quem majestas Regis ibidem præsens instanter fieri supplicaverat, et ipse facere paratus erat ipsis Cardinalibus complacentibus. Respondit Rev. D. Cardinalis Neapolitanus, et post eum alii, in eandem sententiam, quod non solùm id ipsis placeret, sed fieri supplicarent pro Regis honore et voluntate. Tunc vocatus per me præfatus dominus Macloviensis Cardinalis Gulielmus Briçonnetus, depositis ibi mantello et capucino de ciambelotto nigro et bireto nigro, induit ipsum cappâ Cardinalis Valentiniensis, in quâ coram Papâ genuflexit, qui detecto capite ex ceremoniali, pronunciavit ipsum Cardinalem per verba, auctoritate omnipotentis Dei, etc., et ecclesiam Macloviensem, et singula ac omnia monasteria et beneficia ecclesiastica, quæ prius in titulum et commendam obtinebat, sibi commendavit; Macloviensis osculatus est pedem et manum Papæ, et a Pontifice elevatus, ad oris osculum est receptus, iterum genuflexit, et Papa imposuit capiti suo capellum rubrum verbis in ceremoniali positis. Quo facto Macloviensis egit gratias Pontifici, qui dixit Regi agendas esse, coram quo Rege ipse Macloviensis genuflexus, immemor novæ dignitatis adeptæ, et episcopalis, egit ei gratias: sic flexus surrexit, et a singulis Cardinalibus ad oris osculum receptus est, mantellum præfato dominum Macloviensi exutum receperunt sui, nec me advertente, Dominus Jacobus de Casânovâ et Franciscus Alabagnes, secreti cubicularii, et sibi indebitè usurparunt et retenuerunt. Capucinum autem et biretum ego retinui. Interim surrexit Pontifex, et dixit se velle Regem usque ad regias cameras associare; sed Rex

id fieri omninò recusans, fuit ab omnibus Cardinalibus associatus ad hujusmodi cameram, iter faciens per cameras paramenti et omnes aulas et deambulatorium Rev. domini Cardinalis Sanctæ Anastasiæ, et aulam et cameras novas ad quas ipse erat inhabitaturus. Ibat autem Rex medius inter Neapolitanum à dextris, et Sancti Clementis Cardinales à sinistris, Cardinalibus omnibus binis et suo ordine sequentibus.

Pervento ad *quartam* prædictam, Rex egit gratias Cardinalibus, qui ab eo recesserunt omnes, dempto Sancti Dionysii et Macloviensi, usque ad cameram sibi deputatam, quæ fuit olim D. Falconis, quam cùm non possent intrare defectu servitorum claves habentium, iverunt ad cameram Episcopi Concordiensis ubi aliquandiu manserunt, tum venerunt ad cameram domini Macloviensis prædictam, ubi ante ostium Cardinalis Sancti Dionysii ab eo licentiatus discessit. Porta prima palatii et omnia alia aditum ad Regem præbentia data fuerunt scotis pro custodiâ Regis deputatis, qui non permittebant nisi suos aut paucissimos ex nostris intrare : interfuerunt præmissis quatuordecim Cardinales, videlicet Reverendissimus dominus Neapolitanus Episcopus, Sancti Clementis Parmensis, Sanctæ Anastasiæ, Montis Regalis, Ursinus, Sancti Dionysii, Alexandrinus Carthaginiensis, Presbyteri; Sancti Georgii, Sancti Severini, Valentinus, Cæsarinus et Germanus, Diaconi. Dedi eâdem die Reverendissimo domino Macloviensi informationem competentem de strenis consuetis persolvendis, per schedulam hujusmodi tenoris :

Cucubilariis secretis S. D. N. ducatorum centum,	duc.	100
Scutifero capelli, ...		100
Magistris cæremoniarum, ad voluntatem suam. .		
Servientibus armorum.		15
Magistris officiariis.		15
Portæ ferreæ custodibus.		6
Custodibus portæ primæ.		3
Custodibus horti secreti.		5
Custodibus S. D. N. Papæ.		10
Summa ducat.		252

Dominicâ, 18 januarii, le Pape dit au Maistre des cérémonies qu'il tiendroit consistoire pour la réception du Roy de France, et comme il la falloit faire. Comme le Pape parloit de cela, le Roy survint; le Pape le fust recevoir, et là parlèrent de la restitution du Turc. L'article portoit que le Roy donneroit fidejussores nobiles barones et prelatos regni ad voluntatem Pontificis; le Premier Président de Gannay vouloit restraindre à dix personnes, le Pape en vouloit trente ou quarante. Ils contestèrent sur cela trois heures. Sur cela le Pape entra en une sale où il y avoit deux chaises. Il fist seoir le Roy dans l'une, et lui dans l'autre. Là le traicté fust leu; et de la part du Pape il y avoit les cardinaux de Saint-Anastase et Alexandrin, et pour le Roi, les Cardinaux Saint-Denis et Saint-Malo, les deux Secrétaires du Pape, et le Dataire, et peu d'autres; et furent leus les articles du traicté; le Notaire pour le Pape, nommé Stephanus de Narnia, et celui pour le Roy, Oliverius Yvon, clericus Cœnomanensis. Il fust faict deux copies du traicté, en françois pour le Roy, et en latin pour le Pape.

19 janvier 1495, destiné pour la reception du Roy et

l'obedience. Le Maistre des cérémonies envoyé au Roy luy dire ce qu'il avoit à faire, circa osculationem pedis papæ, et obedientiam præstandam, de loco inter Cardinales seu post primum Cardinalem. Rex ipse cum suis decrevit ibi non sedere, sed apud Pontificem in solio stans, aliqua pauca verba præstationis obedientiæ proferre. Le Roy dit qu'il vouloit ouir la messe à Saint-Pierre, puis disner, et de là aller veoir le Pape; et on ne peut rien obtenir de plus sur cela. Le Pape tint conseil; de là vint in cameram Papagalli fort préparé, puis en la salle du Consistoire public. Les Cardinaux Alexandrin et de Carthage eurent ordre d'aller au-devant du Roy. Le Pape ne voulut pas que celuy de Saint-Malo, le dernier des Cardinaux, en fust, quoyque ce fust l'ordre, mais parce qu'il estoit creature du Roy, il crut luy faire plus d'honneur. Le Pape envoya donc ses Cardinaux advertir le Roy, qui le trouvèrent disnant. Le Roy adverty que l'on l'attendoit, interrogea le Maistre des ceremonies de ce qu'il falloit faire, et l'ayant escouté il alla dans une autre chambre, où il tint conseil une demi-heure, fit appeler ledit Maistre des ceremonies, et lui demanda encore une fois ce qu'il falloit faire, qui luy repeta; et de là alla trouver les deux Cardinaux et Evesque qui l'attendoient. Le Roi donc fust au Consistoire avec ces Cardinaux, et medius inter eos, suivy des Princes et Grands françois, Philippus Dom. de Bressa, Dom. de Montpensier, Dom. de Foix, Dux Cliviæ, Dux Ferrariæ, et alii plures. Rege veniente, Papa assumpsit pretiosam mitram, Rex fecit debitas reverentias in terram, primam in introitu Consistorii, secundam in plano ante solium Papæ, tertiam in solio ante Papam, ubi genuflexus pedem, dein Papæ manum osculatus, quem Papa elevans, ad oris osculum recepit. Rex stans ad sinistram Papæ, tunc Dominus Johannes

de Gannay, Præses Parliamenti Parisiensis, coram Pontifice venit, et genuflexus exposuit Regem ad præstandam obedientiam sanctitati suæ personaliter advenisse; velle tamen priùs tres gratias à suâ sanctitate petere, esse consuetum vassalos ante eorum præstationem sive homagium investire; petebat propterea, 1° omnia privilegia christianissimo Regi, ejus conjugi et primo genito concessa, et omnia in quodam libro cujus titulum specificabat contenta confirmari; 2° ipsum Regem de Regno Neapolitano investiri; 3° de dando fidejussores de restituendo fratre magni Turci inter alia heri stipulatum cassari et aboleri. Pontifex ad hæc respondit se confirmare hujusmodi primò petita, quatenùs essent in usu ad 2. Quod agitur de præjudicio tertii, propterea oportere, cum concilio Cardinalium super hoc maturiùs deliberare, et in eo velle, pro posse suo, Regi complacere ad 3 velle esse cum ipso Rege et sacro Cardinalium collegio, non dubitans concordes futuros. Quâ responsione factâ, Rex stans ad sinistram Papæ protulit hæc verba : Sainct-Père, je suis venu pour faire obédience et révérence à votre saincteté, comme ont accoustumé de faire mes prédécesseurs Roys de France. Quibus dictis, dictus præses adhuc genuflexus surrexit, et stans coram Pontifice verba Regis latinè extendit, his verbis.

Beatissime Pater, consueverunt Principes, et præseritm Francorum Reges christianissimi, per suos oratores apostolicam sedem et in eâ pro tempore sedentem, venerari. Christianissimus verò Rex, Apostolorum limina visitaturus, id non per oratores et legatos suos facere, sed in propriâ personâ voluntatem suam ostendere volens, statuit observare. Vos igitur, Pater Beatissime, Christianorum summum Pontificem, verum Christi Vicarium, Apostolorum *Petri et Pauli successorem* fatetur, et debitam revere-

tiam et obedientiam, quam predecessores sui Francorum Reges, summis Pontificibus facere consueverunt, vobis præstat, seque et omnia sua Sanctitati vestræ et huic sanctæ sedi offert.

Papa sedens, et sinistrâ manu suâ Regis dextram tenens, respondit brevissimè et convenienter propositis, Regem ipsum in suo responsorio hujusmodi filium suum appellans. Interim dum præmissa fierent, accesserunt ad solium Pontificis omnes Cardinales cum confusione propter Gallorum impetum et insolentiam. Completâ Pontificis responsione, surrexit Papa, et sinistrâ manu suâ Regem apprehendens, ad cameram Papagalli reversus est, ubi depositis sacris vestibus fingit Regem ipsum velle associare, Rex illi gratias agens ad cameram suam rediit, à nullo Cardinalium associatus. Interfuerunt omnibus præmissis 20 Cardinales.

Le 20 janvier, le jour de Sainct-Sebastien, le Pape voulut célébrer pontificalement la Messe en faveur du Roy, le Roy avant que d'y aller voulut disner, et le Pape l'attendit un quart d'heure, et vint enfin assisté de sa noblesse, sans armes; ses gardes demeurèrent hors la chapelle. Rex ex commissione Papæ sedit in sede nudâ cum cussino de brocato tantùm. Ordinatis pro ministrandâ aquâ manibus Episcopi, de Pontificis voluntate Regem D. D. de Foix, Bresse et Montpensier; tamen quia eorum præcedentia mihi ignota erat, communicavi id Regi, quem interrogavi si ipse dare aquam vellet, respondit id libenter facturum, si Regibus conveniret; de aliis tribus * quòd digniorem locum D. de Bresse, 1° D. de Foix; primò igitur dedit aquam D. de Foix, 2° D. de Montpensier, 3° Domino de Bresse, 4° Rex cui portari feci *bachilia et credentia Papæ* per Dominium de Ligni camerarium suum secretum, qui singulis noctibus cum Rege solet dormire; et ego portavi *tobaliam pro collo*

usque ad gradus solii Papæ, ubi Regi ipsam imposui : et acceptis per Regem bacilibus, ascendit ad Papam, et dedit stans aquam manibus Papæ, qui voluit quod ipse Rex de aquâ credentiam faceret. Papa aquam post communionem accepit de manibus Regis Francorum. De multis interrogavit me Rex quid hoc esset, declaravi singula ut potui; replicavit Rex ut clariùs exponerem; nihilominus non cessavit repetere, et non potui illi semper satisfacere.

22 janvier, le Cardinal de Gurce reconcilié avec le Pape, en reçut la bénédiction, et culpam suam Pontifici agnovit; sed in præsentiâ Cardinalium de Ursinis, et Sancti Georgii crimina Pontifici objecit; Simoniam, peccatum carnis, informationem Magno Turco missam et mutuam intelligentiam; asserens ipsum Pontificem magnum simulatorem et verum deceptorem esse, si sui verum mihi retulerunt. 28 janvier, post prandium, le Pape monta à cheval et le conduit aussy, et furent à la place de Sainct-Pierre, le Roy de France s'y trouva; qui cùm Papa biretum deposuisset * amovit etiam Papa capellum et biretum, nec voluit Papa illa priùs reponere, quàm Rex caput suum cooperuisset; tenuit Papa continuò Regem à sinistris; Dom. de Bressa continuò equitavit ad sinistram Regis; sicque Regem medium posuit inter se et Papam : omnes alii Principes et nobiles equitarunt immediatè post Regem, et post eos gentes sui armorum. 28 janvier, Gem Sultan Frater Magni Turcæ, equester de Castro Sancti Angeli associatus fuit usque ad palatium S. Marci, et ibidem Regi Francorum assignatus. Erecta fuerunt per urbem duo patibula, unum in campo Floræ, alterum in plateâ Judæorum per officiales Regis Franciæ, et per eos ministrabatur justitia, non per officiales Papæ, et mandata publica sive banni per urbem fiebant sub nomine dicti Regis, et non sub nomine Papæ. Rex

finxit se velle pedes Papæ deosculari, Papa autem non voluit. Cardinalis Valentinus dedit Regi sex pulcherrimos equos in frenis sine sellis. Rex cum Cardinali Valentino à sinistrà Regis equitante equitarunt rectâ viâ ad Marinum; eodem sero secutus est Regem Cardinalis Gurcensis, frater quoque Magni Turci.

N° XXXVI. (*tom.* j, *p.* 223, 224 et 225, *not.*)

N° XXXVII. (*tom.* j.)

Sous ce numéro se trouvent deux sonnets que Sannazar a composés au sujet de la conquête de Naples par les Français. Voyez dans les *Opere volgari di Sanazzaro*, le sonnet : *O di rara vertù gran tempo albergo*; et celui : *Scriva di te chi far gigli, e viole, etc.*

N° XXXVIII. (*tom.* j, *p.* 229, *not.* 1.)

Opere di Antonio Tibaldeo, ed. Ven. 1534.

SONETTO.

Se gran thesor, se inespugnabil mura,
Se squadre, e un capitan de astuto ingegno,
Havesser forza a mantenire un Regno,
De Napoli havria Alphonso ancor la cura.

Qualunque regnar vuol, senza paura,
Cerchi l'amor de i populi, e no il sdegno:
Che chi se fonda sopra altro sostegno
Per qualque tempo, ma non molto dura.

Scorno eterno a l'Italico paese,
Quando fia letto, che un regno si forte

Contra Francesi non si tenne un mese!
Sagunto che Annibale havea a le porte,
Per Roma, fin che puote si diffese,
Che per Principe buon dolce par morte.

N° XXXIX. (*tom.* j, *p.* 229, *not.* 2.)

Marulli opera, Parisiis, 1561, *p.* 53.

AD CAROLUM REGEM FRANCIÆ.

Invicte Magni Rex Caroli genus,
Quem tot virorum tot superûm piæ
Sortes jacentes vindicemque
Justitiæ, fideique poscunt:

Quem mœsta tellus Ausonis hinc vocat,
Illinc solutis Græcia crinibus,
Et quicquid immanis profanat
Turca Asiæ, Syriæque pinguis;

Olim virorum patria, et artium,
Sedesque vera ac religio Deûm,
Nunc christianæ servitutis
Dedecus, opprobriumque turpe.

Quid cœlitum ultrò fata vocantia
Morare segnis? Non ideo tibi
Victoriarum tot repentè
Dii facilem tribuêre palmam;

Primisque in annis et puero, et patris
Favore casso, tot populos feros
Ad usque pugnaces Britannos,
Alpibus Allobrogum ab nivosis,

Jussêre victos tendere brachia;
Si te decori gloria splendidi
Nil tangit, immensumque in ævum
Nomina per populos itura;

At supplicantum tot miserè exulum,
Sordesque tangant, et lacrymæ piæ:
At Christianorum relicta
Ossa tot, heu, canibus lupisque:

Fœdis tangat, relligio modis
Spurcata Christi, sospitæ Galliæ
Rectore te nobis potentis;
Cujus avum proavumque clara

Virtus, furentem barbariem unicè
Et Sarracenos contudit impetus,
Cùm sæva tempestas repentè
Missa quasi, illuviesque campis.

Non occupatæ finibus Africæ
Contenti Hiberi, non opibus soli,
Sperare jam Gallos, et ipsum
Ausi animis Rhodanum superbis.

Sed nec bonorum tunc superûm favor
Desideratus, nec tibi tam pia
In bella eunti defuturus,
Carle, moras modò mitte inertes.

Occasionem et quam tribuunt cape:
AEquè nocentes dissimiles licet
Gnarus, patrantem, quique possit
Cùm, scelus haud prohibet patrari.

N° XL. (*tom.* j, *p.* 230, *not.* 2.)

N° XLI. (*tom.* j, *p.* 231, *not.* 1.)

N° XLII. (*tom.* j, *p.* 236 et 237.)

Voy. *Opere di Tibaldeo.*

N° XLIII. (*tom.* j, *p.* 239, *not.* 2.)

Vergier d'honneur.

Le samedy son armée diverse
Assez matin se partit dudict Verce,
Et tost après il monta à cheval
Pour aller boire dedans *Pouge-Real*;
Qui est ung lieu de plaisance confit,
Aussi Alphons pour son plaisir le fit,
Aupres de Napples ou en toutes manieres,
Y a des choses toutes singulieres;
Comme maisons a mignons, fenestraiges,
Grans galleries, longues, amples et larges;
Jardins plaisans, fleurs de doulceurs remplies,
Et de beaultés sur toutes accomplies,
Petits préaulx, passaiges et barriéres
Costes, fontaines et petites riviéres,
Pour s'esjoyr et à la foys s'esbattre,
Où sont ymaiges antiques d'alabastre,
De marbre blanc et de porphire aussi,
Empres le vif ou ne fault ça ne si;
Ung parc tout clos où sont maints herbes saines
Beaucoup plus grans que le bois de Vincennes;
Plains d'oliviers, orangiers, grenadiers,
Figuiers, datiers, poiriers, allemandiers,
Pommiers, lauriers, roumarins, mariolaines,
Et giroflées sur toutes souveraines;
Nobles heuillets, plaisantes armeries,
Qui en tout temps sont la dedens floriés;
Et de rosiers assez bien dire l'ose
Pour en tirer neuf ou dix muyts d'eau rose.

D'aultre costé sont fossés et herbaiges
Là où que sont les grans bestes saulvaiges;
Comme chevreulx à la course soubdains,
Cerfz hault branchez, grosses biches et dains;
Aussi y sont sans cordes ne ataches
Aux pastouraiges gras beufz et grasses vaches;

Chevaulx, muletz et jumens par monceaulx,
Asnes, cochons, truyes et gras pourceaulx;
Et puis au bout de toutes ces prayries
Sont situés les grandes métayeries,
Là où que sont avec chappons, poulailles,
Toutes manières et sortes de volailles,
Cailles, perdrix, pans, signes et faisans,
Et maints oyseaulx des Yndes moult plaisans.
Aussi y a ung four à œufs couver,
Dont l'on pourroit sans gelyne eslever
Milles pussins qui en auroit affaire
Voire dix mille qui en vouldroit tant faire.
De ce dict parc sort une grant fontaine
Qui de vive eau est si très comble et plaine,
Que toute Napples peut fournir et laver,
Et toutes bestes grandement abeuvrer.

Aussi y a vinnoble d'excellence,
Dont il en sort si très grant habondance
De vins clairets, de vin rouge et vin blanc,
Grec et latin que pour en parler franc
Sans les exquis muscadetz et vins cuytz
Qu'on y queult bien tous les ans mille muytz:
Voire encore plus quand le bon heur revient.
Et tout cela au proffit du roy vient.
Et au regard des caves qui y sont
En lieu certain approprié parfont,
Si grandes sont, si longues et si larges,
Et composées de si subtilz ouvraiges
Tant en pilliers comme voulsure ronde
Qui n'en est point de pareilles au monde.

N° XLIV. (*tom.* j, *p.* 247.)

Voyez *Petri Criniti Poemata*, *p.* 548, *Ad Ber. Carapham*, *De malis atque calamitate Neapolis.*

N° XLV. (*tom.* j, *p.* 250, *not.* 2.)

Vergier d'honneur.

Commant le Roy fist son entrée dedans Napples, et quel honneur on lui fist, et commant il disposa de ses affaires.

Mardy xiie. jour de may, le Roy en Napples oyt la messe à la Nunciade, et après disner il se alla en Pouge-Real, et là se assemblerent les Princes et Seigneurs tant de France, de Napples que des Ytalies pour accompaigner le Roy à faire son entrée dedens Naples comme Roy de France, de Cecille et de Jherusalem; ce qu'il fist à grant triumphe et excellence en habillement impérial, nommé et appellé Auguste, et tenoit la pomme d'or ronde en sa main dextre, et à l'autre main son sceptre, habillé d'un grant manteau de fine escarlate fourré et moucheté d'ermines, a grand collet renversé, aussi fourré d'ermines, la belle couronne sur la teste, bien et richement monté, et housse comme a luy affiert et appartient. Le poille sur luy porté par les plus grants de la seigneurie de Napples, accompaigné à l'entour de luy de ses laquais tous habillés richement de drap d'or. Le Prévost de son hôtel luy aussi accompaigné de ses archiers tous a pied. M. le Seneschal de Beauquaire representant le Connestable de Napples, et devant lui estoit M. de Montpencier, comme vif Roy et lieutenant general. M. le Prince de Salerne avec d'autres grans Seigneurs de France, Chevaliers de l'ordre et parens du Roy, comme M. de Bresse, M. de Fouez, M. de Luxembourg, Loys M. de Vendosme, et sans nombre d'aultres Seigneurs; lesquels

Seigneurs dessurnommés estoient habillés en manteaulx comme le Roy. M. de Piennes, avec le Maistre de la Monnoye dudit Napples, eurent la charge d'aller par toutes les rues de ladicte ville de Napples, pour faire serrer noz gens, tant de guerre que aultres, affin de laisser aproucher ceulx de Napples, en espicial ès cinq lieux et place où se vont jouer et solacyer les Seigneurs et Dames dudict Napples à toutes heures que bon leur semble. En ces dicts lieux estoient les nobles de Napples, leurs femmes et aussi pareillement leurs enfants; et là plusieurs desdicts Seigneurs en grant nombre présentoient au Roy leurs enfants de VIII, X, XII, XV et XVI ans, requerant qu'il leur donnast chevalerie, et les fist chevaliers à son entrée de sa propre main, ce qu'il fist; que fut belle chose à veoir et moult noble et leur venoit de grant vouloir et amour. Comme dit est, ledict seigneur de Pyennes et Maistre de la Monnoye avoient esdictz lieux cy-devant nommez pour faire lieu ausdictz Seigneurs de Napples. Au regard de la compaignye que le Roy avoit avec luy, c'estoit la plus gorgiase chose et la plus triumphante qu'on vist jamais; car il avoit avec luy grans Seigneurs, Chambellans, Maistres d'Hostelz, Pensionnaires, et Gentilshommes, sans quatre cens archiers de sa garde, deux cens arbalestriers, tous à pied, armez de leurs habillemens acoustumez. Jehan Daunoy estoit armé de toutes pièces, avec ce avoit un sayon de cramoisy découpé bien menu sur son dict harnoys, monté sur ung grant courcier de Peuylle bien bardé de riches bardes, et disoient ceulx de Napples que jamais n'avoient veu si bel homme d'arme. Après que le Roy eust esté en ses cinq lieux cy-devant nommés, ou il y avoit plusieurs enfants des Seigneurs de Napples et d'aultres Seigneurs circonvoisins que estoient venus en la dicte entrée du Roy pour estre faicts Chevaliers de

sa main, il fust mené en la grande et maîtresse Église de Napples, au maistre-autel. Et sur l'autel de ladicte Église estoit le chief de M. Sainct-Genny, et son precieulx sang de miracle qui avoit esté autrefoiz montré au Roy, comme cy-devant a esté declairé assez au long. Et en icelle Eglise, devant ledict autel, le Roy fist le serment à ceulx de Napples; c'est assavoir de les gouverner et entretenir en leurs droicts. Et sur toutes choses ils luy prièrent et requirent franchise et liberté, ce qu'il leur octroya et donna, dont lesdicts Seigneurs se contentèrent à merveilles, et firent de grans solempnytés, tant pour sa venue que pour le bien qu'il leur faisoit. En ladicte Eglise fust assez bonne pièce, car les Seigneurs de l'Eglise y estoient aussi tous acoustrés de leurs riches ornemens, lesquelz semblablement firent leurs requestes et demandes au Roy touchant leurs cas particuliers. Ausquelz ledict Seigneur, comme débonnaire et humain, leur fist et donna responce à tout en façon telle qu'ils se tindrent pour contens. Puis tout ce faict et ordonné en la façon et maniere que dict est, et de là se partit et s'en alla le Roy, et alla souper et coucher à son logis.

N° XLVI. (*tom.* j, *p.* 270, *not.* 1.)

N° XLVII. (*tom.* j, *p.* 270, *not.* 3.)

N° XLVIII. (*tom.* j, *p.* 294, *not.* 1.)

N° XLIX. (*tom.* j, *p.* 324, *not.* 1.)

N° L. (*tom.* j, *p.* 325, *not.* 1.)

N° LI. (*tom.* j, *p.* 362, *not.* 1.)

FIN DU PREMIER VOLUME.